This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Over dit boek

Dit is een digitale kopie van een boek dat al generaties lang op bibliotheekplanken heeft gestaan, maar nu zorgvuldig is gescand door Google. Dat doen we omdat we alle boeken ter wereld online beschikbaar willen maken.

Dit boek is zo oud dat het auteursrecht erop is verlopen, zodat het boek nu deel uitmaakt van het publieke domein. Een boek dat tot het publieke domein behoort, is een boek dat nooit onder het auteursrecht is gevallen, of waarvan de wettelijke auteursrechttermijn is verlopen. Het kan per land verschillen of een boek tot het publieke domein behoort. Boeken in het publieke domein zijn een stem uit het verleden. Ze vormen een bron van geschiedenis, cultuur en kennis die anders moeilijk te verkrijgen zou zijn.

Aantekeningen, opmerkingen en andere kanttekeningen die in het origineel stonden, worden weergegeven in dit bestand, als herinnering aan de lange reis die het boek heeft gemaakt van uitgever naar bibliotheek, en uiteindelijk naar u.

Richtlijnen voor gebruik

Google werkt samen met bibliotheken om materiaal uit het publieke domein te digitaliseren, zodat het voor iedereen beschikbaar wordt. Boeken uit het publieke domein behoren toe aan het publiek; wij bewaren ze alleen. Dit is echter een kostbaar proces. Om deze dienst te kunnen blijven leveren, hebben we maatregelen genomen om misbruik door commerciële partijen te voorkomen, zoals het plaatsen van technische beperkingen op automatisch zoeken.

Verder vragen we u het volgende:

+ *Gebruik de bestanden alleen voor niet-commerciële doeleinden* We hebben Zoeken naar boeken met Google ontworpen voor gebruik door individuen. We vragen u deze bestanden alleen te gebruiken voor persoonlijke en niet-commerciële doeleinden.
+ *Voer geen geautomatiseerde zoekopdrachten uit* Stuur geen geautomatiseerde zoekopdrachten naar het systeem van Google. Als u onderzoek doet naar computervertalingen, optische tekenherkenning of andere wetenschapsgebieden waarbij u toegang nodig heeft tot grote hoeveelheden tekst, kunt u contact met ons opnemen. We raden u aan hiervoor materiaal uit het publieke domein te gebruiken, en kunnen u misschien hiermee van dienst zijn.
+ *Laat de eigendomsverklaring staan* Het “watermerk” van Google dat u onder aan elk bestand ziet, dient om mensen informatie over het project te geven, en ze te helpen extra materiaal te vinden met Zoeken naar boeken met Google. Verwijder dit watermerk niet.
+ *Houd u aan de wet* Wat u ook doet, houd er rekening mee dat u er zelf verantwoordelijk voor bent dat alles wat u doet legaal is. U kunt er niet van uitgaan dat wanneer een werk beschikbaar lijkt te zijn voor het publieke domein in de Verenigde Staten, het ook publiek domein is voor gebruikers in andere landen. Of er nog auteursrecht op een boek rust, verschilt per land. We kunnen u niet vertellen wat u in uw geval met een bepaald boek mag doen. Neem niet zomaar aan dat u een boek overal ter wereld op allerlei manieren kunt gebruiken, wanneer het eenmaal in Zoeken naar boeken met Google staat. De wettelijke aansprakelijkheid voor auteursrechten is behoorlijk streng.

Informatie over Zoeken naar boeken met Google

Het doel van Google is om alle informatie wereldwijd toegankelijk en bruikbaar te maken. Zoeken naar boeken met Google helpt lezers boeken uit allerlei landen te ontdekken, en helpt auteurs en uitgevers om een nieuw leespubliek te bereiken. U kunt de volledige tekst van dit boek doorzoeken op het web via `http://books.google.com`

1837
ARTES VERITAS SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

AC
23
.A37
1760

Alembert, Jean Lerond d'.

MELANGES
DE
LITTERATURE, D'HISTOIRE, ET DE PHILOSOPHIE.

NOUVELLE EDITION,

Revue, corrigée & augmentée très-considérablement par l'Auteur.

TOME SECOND.

A AMSTERDAM,
AUX DEPENS DE LA COMPAGNIE.
MDCCLX.

RÉFLEXIONS

Librarian
Broghallen
1-11-28
15861

SUR LES

ÉLOGES ACADÉMIQUES.

LES Princes sont, pour l'ordinaire, beaucoup plus loués durant leur vie qu'après leur mort ; la plupart des Gens de Lettres ont un sort contraire. Tant qu'ils respirent, on les critique ou on les oublie, selon qu'ils se distinguent ou qu'ils demeurent confondus dans la foule ; mais on les célebre presque tous dès qu'ils ne sont plus : il n'est pas même rare de voir les manes d'un Ecrivain illustre encensés par les m

mes plumes qui l'avoient déchiré de son vivant, & qui semblent destinées à se deshonorer également par leurs satyres & par leurs éloges.

Tant d'Académies dont nos Provinces sont inondées, & qui font perdre des hommes à l'Etat sans en faire acquérir aux Lettres, ont rendu communs ces panégyriques funebres. Les plus minces Littérateurs ayant souvent l'avantage ou le ridicule d'appartenir à quelqu'une de ces Sociétés, ce titre assure à leur mémoire une petite apothéose, à-la-vérité aussi obscure que leur vie.

Quelques Censeurs se sont élevés contre cette multiplicité fastidieuse d'éloges. Si on les en croit, ceux qui par leurs lumieres & leurs talens ont éclairé leurs Contemporains, & honoré leur Patrie, sont les seuls di-

gnes

guet de nos hommages. Mais à quoi bon, disent-ils, transmettre à la postérité des noms inconnus à leur propre siecle, & leur accorder solemnellement une place dans les Fastes Litteraires, où l'on ne pensera jamais à les chercher? Nous avouerons sans peine que l'usage dont on se plaint a ses abus; & quel usage n'a pas les siens? Mais les abus nous paroissent légers en comparaison des avantages. Si les Anciens qui élevoient des statues aux grands hommes, avoient eu le même soin que nous d'écrire la vie des Gens de Lettres, nous aurions, il est vrai, quelques mémoires inutiles, mais nous serions plus instruits sur les progrès des Sciences & des Arts, & sur les découvertes de tous les âges; histoire plus intéressante pour nous que celle d'une foule de Souverains qui n'ont fait que du mal aux hommes. D'ailleurs, ne

craignons point que la postérité confonde les rangs, en faisant le panégyrique d'un Homme de Lettres; nous lui assignons à peu près, même sans le vouloir, la place qu'il doit occuper. Quiconque aura lu les éloges de l'Académie des Sciences, ne sera pas plus tenté de mettre Parent à côté de Newton, que Tallard à côté de Vauban. Les hommes médiocres peuvent être élevés par l'Orateur un peu au-dessus de leur place, mais les grands hommes gardent toujours la leur.

Quoi qu'il en soit, nous espérons que les Gens de Lettres qui sont l'objet des éloges suivans, ne paroîtront pas indignes de l'hommage que nous leur rendons. On y verra un des plus grands Mathématiciens de son siecle, un Philosophe pratique du premier ordre, un sage Législateur du genre humain, un Grammairien de gé-

génie ; enfin, ce qui est presque aussi rare, & peut-être plus estimable, un Théologien tolérant & modéré.

C'est par les actions qu'il faut louer ceux qui le méritent ; l'éloge d'un Homme de Lettres doit donc être le récit de ses travaux. Mais il est peut-être aussi utile de faire connoître ce qu'il a été, & de peindre l'homme en même tems que l'écrivain, au risque de changer quelquefois le panégyrique en histoire. En montrant d'un côté aux Lecteurs instruits ce que les Sciences ou les Lettres doivent à celui qu'on loue, le point où il les a trouvées, & celui où il les a laissées par ses veilles, on intéressera de l'autre les Lecteurs philosophes par le contraste ou par l'accord de ses écrits & de ses mœurs. Le caractere des hommes célebres n'est pas moins digne de fixer nos regards que leurs talens;

lens; cette regle a cependant quelques restrictions. L'analyse des écrits est indispensable dans l'éloge historique d'un Homme de Lettres; à l'égard du caractere & des mœurs, s'il est du devoir de l'Historien de ne pas cacher les défauts qui font rentrer les Gens de Lettres dans la classe ordinaire de l'humanité, il est encore plus nécessaire de tirer le rideau sur les vices qui par malheur ont quelquefois terni l'éclat des talens. Le but des Eloges Littéraires est de rendre les Lettres respectables, & non de les avilir. Si donc, par un malheur qui n'est pas sans exemple, la conduite a deshonoré les Ouvrages, quel parti prendre? Louer les Ouvrages. Et si d'un autre côté la conduite est sans reproche, & les Ouvrages sans mérite, que dire alors? Se taire. On oublie qu'on doit parler d'un Homme de Lettres, on plu-

plutôt on en fait indirectement la satyre, quand on se borne à célébrer en lui l'homme vertueux; titre très-estimable dans la Société, mais très-peu littéraire. Que penseroit-on d'un Général d'armée, dans l'éloge duquel on ne trouveroit ni batailles gagnées, ni villes prises?

C'est apparemment par cette raison que plusieurs de nos Académies n'imposent point au Secretaire la loi rigoureuse de faire l'éloge funebre de tous les Académiciens, l'expérience ayant prouvé que l'intrigue & la faveur ont quelquefois ouvert la porte de ces Compagnies à des hommes dont tout l'éloge doit se réduire à la date de leur naissance & de leur mort. Il seroit pourtant juste, il seroit même à souhaiter que la loi dont nous parlons fût établie. Il en résulteroit peut-être qu'on apporteroit dans le choix des su-

jets une sévérité plus constante & plus continuë; le Secretaire & sa Compagnie, par contre-coup, seroient intéressés à ne se donner pour confreres que des hommes louables.

Le ton d'un éloge historique ne doit être ni celui d'un discours oratoire, ni celui d'une narration aride. Les réflexions philosophiques sont l'ame & la substance de ce genre d'écrits; tantôt on les entre-mêlera au récit avec art & briéveté, tantôt elles seront rassemblées & développées dans des morceaux particuliers, où elles formeront comme des masses de lumiere qui serviront à éclairer le reste. C'est en cela que l'illustre Secretaire de l'Académie des Sciences a sur-tout excellé; c'est par-là qu'il sera principalement époque dans l'Histoire de la Philosophie; c'est par-là enfin qu'il a rendu si dange-reu-

reuse à occuper aujourd'hui la place qu'il a remplie avec tant de succès. Si on peut lui reprocher de légers défauts (& pourquoi ne hazarderions-nous pas une critique qui ne le touche plus & qui ne sauroit effleurer sa gloire?) c'est quelquefois trop de familiarité dans le style, quelquefois trop de recherche & de rafinement dans les idées; ici une sorte d'affectation à montrer en petit les grandes choses, là quelques détails puérils, peu dignes de la gravité d'un Ouvrage philosophique. Voilà pourtant, qui le croiroit! en quoi la plupart de nos faiseurs d'éloges ont cherché à lui ressembler; ils n'ont pris du style de Mr. de Fontenelle que ces taches légeres, sans en imiter la précision, la lumiere & l'élégance. Ils n'ont pas senti que si les défauts de cet Ecrivain célebre blessent moins

chez lui qu'ils ne feroient ailleurs, c'est non seulement par les beautés, tantôt frappantes, tantôt fines, qui les effacent; mais parce qu'on sent que ces défauts sont naturels en lui, & que le propre du naturel, quand il ne plait pas, est au moins d'obtenir grace. Son genre d'écrire lui appartient absolument, & ne peut passer, sans y perdre, par une autre plume; c'est une liqueur qui ne doit jamais changer de vase. Il a eu, comme tous les bons Ecrivains, le style de sa pensée; ce style quelquefois négligé, mais toujours original & simple, ne peut représenter fidélement que le genre d'esprit qu'il avoit reçu de la nature, & ne sera que le masque d'un autre. Or le style n'est agréable qu'autant qu'il est l'image naïve du genre d'esprit de l'Auteur, & c'est à quoi le Lecteur

teur ne se méprend guere, comme on juge qu'un portrait ressemble sans avoir vu l'original. Ainsi, pour obtenir quelque place après Mr. de Fontenelle dans la carriere qu'il a si glorieusement parcourue, il faut nécessairement prendre un ton différent du sien; il faut de plus, ce qui n'est pas moins difficile, accoutumer le Public à ce ton, & lui persuader qu'on peut être digne de lui plaire, en le conduisant par une route qui ne lui est pas connue. Car le premier mouvement du Public, semblable en cela aux Critiques subalternes, est de juger par imitation: il court après la nouveauté, & il est toujours prêt à la proscrire. Il est vrai qu'il ne tarde pas à revenir de son injustice, au lieu que les Critiques subalternes s'opiniâtrent dans la leur.

Je ne prétends point avoir ob-

ſervé dans lee Eloges ſuivans les regles que je viens d'établir ; mon objet n'a point été de rendre ces éloges agréables, je ſerai content ſi on les juge utiles.

ELOGE HISTORIQUE

DE Mr.

JEAN BERNOULLI,

Professeur de Mathématiques à Basle, & Membre des Académies Royales des Sciences de France, d'Angleterre, de Prusse & de Russie, &c. *mort au commencement de* 1748, *dans un âge fort avancé.*

Mr Bernoulli ne m'étoit connu que par ses Ouvrages; je leur dois presque entiérement le peu de progrès que j'ai fait en Géométrie, & la reconnoissance exige de moi l'hommage que je vais rendre à sa mémoire. N'ayant eu avec lui aucune espece de commerce, j'ignore les détails peu intéressans de sa vie privée; je laisse donc à des chercheurs de dates (*a*) & à des compilateurs le

(*a*) Quelques Journalistes nous ayant paru fort avides de

le soin de le faire naître & mourir. Je commence sa vie où commence sa réputation, & son histoire n'y perdra que peu d'années. Je dis *son histoire*: car je la promets encore plus que son éloge; on ne peint point les hommes quand on les peint sans foiblesses; ôter au vrai mérite quelques taches légeres, c'est peut-être lui faire tort, & c'est sûrement en faire à la vérité. Ainsi dans l'abrégé que je vais donner de la vie de Mr. Bernoulli, c'est-à-dire, de ses travaux, l'homme illustre se fera souvent admirer, l'homme s'y montrera quelquefois.

Mr. Bernoulli annonça dans une très-grande jeunesse, ce qu'il devoit être un jour, par une Dissertation sur l'Effervescence & la Fermentation, qu'il publia & qu'il soutint en forme de these. Bientôt après il se fit connoître aux Géometres par le fameux Problême de la *Chaînette*, agité depuis long-tems parmi eux, & que le célebre Galilée avoit essayé de résoudre. Ce problême consiste à trouver la courbure que prend une chaîne consi-

dérée

[illegible] heureux, que Mr. Bernoulli étoit né le 7. Août 1667, & qu'il est mort le 1. Janvier 1748.

dérée comme un fil parfaitement flexible, chargé d'une infinité de petits poids, & suspendu dans un plan vertical par ses deux extrémités. Mr. Bernoulli détermina cette courbe, & trouva qu'elle étoit du nombre de celles que les Géometres ont nommées *courbes méchaniques*, c'est-à-dire, qui ne peuvent être représentées par une équation finie. Il démontra, peu de tems après, que la courbure d'une voile enflée par le vent étoit la même que celle de la chaînette, & résolut ainsi deux problêmes très-difficiles au lieu d'un.

La flexion de la chaîne & de la voile en chaque point, dépend de la position de chaque petit côté de la courbe: il falloit donc trouver une équation ou formule qui déterminât cette position. La Géométrie des infiniment petits, peu connue alors, étoit seule capable d'y atteindre; mais un instrument si nécessaire eût encore été inutile au grand nombre; il demandoit une main habile pour être employé avec succès; & d'ailleurs Mr. Bernoulli ne devoit en quelque sorte qu'à lui-même l'avantage de le posséder; car il avoit trop contribué par ses travaux à perfectionner cette Géométrie

naiſ-

naiſſante, pour n'être pas mis au nombre de ceux qui l'avoient créée.

Peu de tems après, il réſolut un autre problême, dont il avoue qu'il avoit été occupé pendant cinq ans; c'eſt celui du plus court crépuſcule. On ſçait que le crépuſcule, quelle qu'en ſoit la cauſe, commence le matin & finit le ſoir, quand le ſoleil eſt à 18 degrés au-deſſous de l'horiſon, c'eſt-à-dire, quand la portion du cercle vertical compriſe entre l'horiſon & le ſoleil caché au-deſſous, eſt un arc de 18 degrés: le crépuſcule doit donc durer autant de tems que le ſoleil en met à deſcendre de 18 degrés au-deſſous de l'horiſon. Or cet aſtre ne décrit pas tous les jours le même cercle par rapport à nous, puiſqu'il eſt tantôt plus près de notre zénith, & tantôt plus loin. Il eſt donc chaque jour plus ou moins de tems à parcourir ces 18 degrés: la difficulté conſiſte à trouver le jour de l'année où ce tems eſt le plus petit qu'il eſt poſſible; & Mr. Bernoulli donne pour cela une regle fort ſimple, mais il ne nous apprend ni le chemin qu'il a ſuivi pour la découvrir, ni les difficultés qui l'avoient arrêté ſi long-tems. Elles étoient vraiſemblablement les mêmes que Mr.

Mr. de Maupertuis a sçu le premier appercevoir & résoudre dans son *Astronomie Nautique.*

Mr. Bernoulli publia vers le même tems une espece de these sur la Logique, que nous croyons pouvoir proposer comme un modele des ouvrages de cette espece. La Logique n'y paroît point sous la forme barbare dont les Philosophes de l'Ecole l'avoient défigurée. Elle est réduite à ce qu'elle a de nécessaire, c'est-à-dire, à peu de préceptes, & la plupart sont appuyés par des exemples tirés de la Géométrie. On peut en effet regarder cette derniere Science comme une Logique pratique; parce que les vérités dont elle s'occupe, étant les plus simples & les plus sensibles de toutes, sont par cette raison les plus susceptibles d'une application facile & palpable des regles du raisonnement.

Cette these fut suivie d'une Dissertation sur le Mouvement des muscles, que Mr. Bernoulli composa pour recevoir le Doctorat en Médecine; car il étudioit aussi cette derniere Science, & ses Maîtres se glorifioient de compter parmi leurs disciples un Mathématicien du premier ordre. Mais l'Anatomiste & le Mé-

Médecin, qui étoient en lui fort subordonnés au Géometre, le sont aussi dans cette Dissertation; il avoit choisi un sujet où pût briller sa Science favorite; & l'ouvrage est sur-tout recommandable par l'heureux emploi que Mr. Bernoulli fait de la méchanique la plus subtile pour déterminer la courbure des fibres élastiques musculaires, enflées par le fluide qui les remplit: ses formules lui fournissent une table, où l'on trouve la force nécessaire à un muscle pour soutenir un poids donné.

Il continua pendant quelques années à remplir les Actes de Leipzig de différens opuscules mathématiques, dignes de leur Auteur; mais le détail en seroit trop long, & ceux qui les ont suivis les ont presque fait oublier. Tels furent, pour ainsi dire, les degrés par lesquels il s'éleva en 1697 au fameux Problême de la *Brachystochrone*, ou *Ligne de la plus vîte descente*. Voici l'énoncé de ce problême, tel que Mr. Bernoulli le proposa aux Géometres: *Deux points étant donnés, lesquels soient dans un plan vertical, & ne soient cependant ni dans la même ligne horisontale ni dans la même ligne verticale, trouver une courbe qui passe par ces*

deux

deux points, & dont la propriété soit telle, qu'un corps pesant descendant le long de sa concavité, mette moins de tems à la parcourir que toute autre ligne droite ou courbe passant par les mêmes points. Galilée, qui avoit cru que la courbe de la chaîne étoit une parabole, avoit cru aussi que la ligne de la plus vîte descente étoit un cercle; & cet homme, immortel par ses découvertes astronomiques & méchaniques, n'avoit pas trouvé dans la Géométrie de son tems des secours suffisans pour résoudre la question.

Mr. Bernoulli, en proposant le problême, avoit averti que la ligne droite qu'on pouvoit tirer entre les deux points donnés, quoique plus courte qu'aucune autre, n'étoit pas cependant celle qu'un corps pesant mettroit le moins de tems à parcourir. Nous n'entreprendrons point d'en donner la raison métaphysique. Ce n'est qu'à l'aide d'un calcul très-subtil qu'on peut démontrer cette vérité. Tout ce qui est susceptible d'idées précises, n'en souffre point d'autres: présenter des notions vagues pour des démonstrations exactes, c'est substituer de fausses lueurs à la lumiere, c'est retarder les progrès de l'esprit en voulant

lant l'éclairer. L'ignorance croit y gagner, & les Sciences y font une perte réelle. Ce n'est pas que la Géométrie n'ait, comme toutes les autres Sciences, une métaphysique qui lui est propre, & nécessaire même pour y faire des découvertes. Un homme qui avant que de toucher les objets, les apperçoit déjà, quoique confusément, a sans doute beaucoup d'avantage sur un aveugle qui les rencontre brusquement & par hasard; mais ce n'est pas assez d'entrevoir une vérité géométrique dans l'éloignement; il faut, pour ainsi dire, nous assurer d'elle en la reconnoissant de plus près, & franchir l'intervalle qui nous en sépare: or le calcul est le seul guide qui puisse conduire dans cette route, faire éviter les obstacles qui s'y rencontrent, ou avertir qu'ils sont insurmontables. Mais comme ce guide seroit trop peu familier à la plupart de nos Lecteurs, nous ne pouvons tout au plus dans la question dont il s'agit, que diminuer le paradoxe, & dissiper les fausses raisons qui pourroient faire croire que la ligne droite est celle de la plus vîte descente. Si un corps pesant se mouvoit uniformément, c'est-à-dire, s'il parcouroit tou-

jours

jours en tems égaux des espaces égaux ; il n'est pas douteux que la ligne droite, étant la plus courte de toutes, seroit aussi celle qu'il décriroit en moins de tems. Mais un corps pesant descend d'un mouvement accéléré, & le tems qu'il emploie à parcourir une ligne quelconque, est la somme des tems qu'il met à en parcourir les différentes parties. S'il se meut sur une ligne courbe qui passe par les deux points donnés, & qui tombe au-dessous de la ligne droite tirée par ces deux mêmes points, on voit au premier coup d'œil qu'il doit d'abord descendre plus verticalement, & par conséquent avec un mouvement plus accéléré, que s'il décrivoit la ligne droite. Il n'y a donc rien d'absurde à croire qu'il puisse parcourir la ligne courbe en moins de tems. Voilà jusqu'où la Métaphysique peut nous conduire ; c'est au calcul seul à achever le reste & à faire entiérement évanouir le paradoxe, parce que c'est à lui seul à déterminer & à comparer entr'eux les deux tems. On trouve par son secours, que la *Brachystochrone* doit être une portion de cycloïde, courbe très-familiere aux Géometres. C'est celle que décrit le point de la cir-

con-

conférence d'un cercle qui roule sur un plan; ou pour lui donner une origine plus connue, c'est celle que trace en l'air le clou de la circonférence d'une roue qui tourne & qui avance en même tems. La cycloïde a un grand nombre de propriétés très-singulieres, & celle d'être la courbe de la plus vîte descente, n'est pas une des moins remarquables.

Il ne sera peut-être pas inutile de donner une idée de la solution de Mr. Bernoulli; nous la donnerons même d'autant plus volontiers, que cette solution singuliere peut fournir matiere à quelques observations importantes.

La Courbe Brachystochrone doit être telle, que si on y prend à volonté une très-petite portion terminée par deux points quelconques, cette petite portion soit parcourue en moins de tems qu'une autre petite portion de courbe terminée par les deux mêmes points infiniment proches. En effet, si cette derniere portion étoit parcourue en moins de tems que la premiere, & qu'on ôtât à la courbe la premiere portion qu'elle avoit, pour lui donner l'autre, la courbe dans ce nouvel état seroit parcourue en moins de tems que dans le premier état; & par con-

conséquent elle ne seroit pas dans son premier état la courbe de la plus vîte descente ; ce qui est contre la supposition. Or la portion de courbe infiniment petite dont nous parlons, peut être regardée comme composée de deux petites lignes droites, dont chacune est parcourue avec une vîtesse différente, mais uniquement dépendante de la hauteur d'où le corps est supposé tomber. Il faut donc trouver la position que doivent avoir ces deux petites lignes pour être parcourues dans le moins de tems qu'il est possible ; l'équation différentielle qui détermine cette position est celle de la cycloïde, & on y parvient assez facilement.

Mais Mr. Bernoulli fit plus que de résoudre le problême de la plus vîte descente ; il prouva qu'il étoit analogue à un autre non moins difficile ; c'est la recherche de la courbe que décrit un corpuscule de lumiere, en traversant un milieu dont les couches sont d'une densité variable. On sait qu'un rayon qui passe obliquement d'un milieu dans un autre, ne continue pas son chemin dans la même ligne droite suivant laquelle il entre, mais qu'il s'en détourne d'autant plus que la densité du nouveau milieu diffe-

re

re plus de celle du milieu d'où il sort. Si donc un rayon de lumiere traverse un fluide composé d'une infinité de couches, chacune d'une densité différente, il doit à chaque instant s'écarter un peu de sa direction, & par conséquent décrire une courbe. C'est ce que font les rayons en pénétrant notre atmosphere, dont les couches élastiques se compriment les unes les autres par leur poids, & sont par conséquent d'autant plus comprimées & d'autant plus denses, qu'elles sont plus proche de nous. Mr. Bernoulli prouva qu'en supposant une certaine loi dans les densités de ces couches, la courbe décrite par le rayon de lumiere devoit être une cycloïde, comme la courbe de la plus vîte descente en étoit une.

Il faut remarquer pourtant que dans sa solution il admet un principe contesté par plusieurs grands Géometres & habiles Physiciens, savoir qu'un corpuscule de lumiere qui va d'un point à un autre placé dans un milieu différent, doit y aller dans le tems le plus court qu'il est possible. Mr. de Fermat avoit le premier avancé ce principe, croyant ébranler par des raisons métaphysiques l'explica-

plication ingénieuse que Mr. Descartes avoit donnée de la réfraction ; Mr. Huyghens l'avoit ensuite adopté comme une conséquence de son hypothese sur la propagation de la lumiere; enfin Mr. Leibnitz l'avoit soutenu comme favorable à ses idées sur le systême des *causes finales*. On appelle ainsi cette partie de la Physique, ou plutôt de la Métaphysique, (ou peut-être ni de l'une ni de l'autre) qui a pour but de découvrir les Loix de la Nature par la fin que son Auteur s'est proposée en établissant ces Loix. Cette Théorie est fondée sur les axiômes si vrais, mais si peu féconds & souvent si trompeurs, que rien ne se fait sans raison suffisante, que la Nature agit toujours par les voies les plus simples, & sur quelques autres aussi certains & aussi inutiles. Le Chancelier Bacon, qui avoit senti combien cette maniere de philosopher étoit une voie stérile pour les découvertes, la comparoit avec beaucoup de finesse & de vérité à une vierge consacrée à Dieu qui ne produit rien; d'autres grands hommes n'ont pas été si sages, & quelques Savans qui n'étoient pas de grands hommes, n'ont pas craint, même au prix des plus ridicules absurdi-

tés, d'introduire dans la Géométrie les causes finales; témoin le P. Tacquet, Jésuite, qui trouvant quelques Phénomenes de Catoptrique en contradiction avec ce principe, que la Nature prend toujours le plus court chemin, croit concilier les phénomenes & le principe, en disant que la Nature prend le chemin le plus long, quand elle ne sauroit prendre le plus court. Les Partisans modernes des causes finales, plus circonspects & plus raisonnables, se contentent d'en faire l'application à quelques loix très-constatées d'ailleurs, & de la chercher dans d'autres, en se taisant sur le reste. Quoi qu'il en soit, & pour en revenir à la solution que donne Mr. Bernoulli du problême dont il s'agit, le principe métaphysique en apparence, sur lequel cette solution est appuyée, peut n'être regardé, si l'on veut, que comme un principe purement géométrique, & la solution n'y perdra rien de son mérite.

En proposant aux Géometres le problême de la plus vîte descente, Mr. Bernoulli leur avoit donné un certain espace de tems pour le résoudre. Ce terme qu'il prolongea étant expiré, on ne vit paroître que quatre solutions. L'une, qui étoit de

de Mr. Newton, fut envoyée ſans nom d'Auteur; & Mr. Bernoulli dit que c'étoit *un ongle du lion* qu'il étoit facile de reconnoître ; les trois autres étoient de Mr. Jaques Bernoulli, frere ainé de celui dont nous parlons, de Mr. Leibnitz & de Mr. le Marquis de l'Hôpital. Preſque toutes les Nations ſavantes donnerent chacune un athlete, & peut-être un cinquieme auroit-il été difficile à trouver.

Mr. Jaques Bernoulli avoit donné à ſon frere les premieres leçons de Géométrie: il voyoit ſon éleve courir avec lui d'un pas égal la carriere dans laquelle il l'avoit fait entrer ; & peut-être conſervoit-il un peu trop à ſon égard ce ton de ſupériorité dont il eſt ſi difficile de ſe défaire, quand une fois on l'a pris, mais que la reconnoiſſance même a bien de la peine à ſouffrir quand il eſt injuſte. Le rival ne vouloit plus être traité en diſciple: il ſembloit harceler, quoique légérement, ſon ancien maître, qui n'étoit pas homme à le ſouffrir; & les queſtions fréquentes que Mr. Jean Bernoulli propoſoit aux Mathématiciens dans les Actes de Leipzig, étoient des attaques indirectes qui s'adreſſoient à ſon ainé. Celui-ci ſe crut enfin aſſez provoqué pour

en venir à un coup d'éclat : faisant donc un dernier effort, il proposa publiquement à son frere le fameux problême des *Isopérimetres*, & joignit même à son cartel la promesse d'une certaine somme. Il falloit trouver parmi toutes les courbes de même longueur qui passent par deux points donnés, celle qui renferme avec la ligne droite tirée entre ces deux points, le plus grand espace possible, & celles qui en tournant autour de cette ligne droite, engendrent le solide le plus grand, la surface courbe la plus grande, *&c.* La question fut même proposée avec plus de généralité que nous ne lui en donnons dans cet énoncé. On n'ignoroit pas que de toutes les figures isopérimetres, c'est-à-dire d'un égal contour, le cercle est celle qui renferme le plus grand espace ; mais voilà tout ce qu'on savoit sur cette matiere : il restoit à trouver par une méthode directe & analytique, que le cercle avoit en effet cette propriété ; il restoit à déterminer par cette même méthode la courbe qui par sa révolution forme la plus grande surface, celle qui donne le plus grand solide, *&c.* enfin à trouver une infinité d'autres courbes fort différentes du cercle.

Mr.

Mr. Jean Bernoulli résolut assez promptement toutes les questions de son frere, mais il donna sa solution sans analyse. Son adversaire prétendit que la solution étoit défectueuse, & non seulement ne se crut point débiteur de la somme, mais s'engagea publiquement à trois choses; 1. à deviner au juste l'analyse de son frere; 2. quelle qu'elle fût, à y faire voir des paralogismes, si on la vouloit publier; 3. à donner la solution complette du problême; ajoutant, que s'il se trouvoit quelqu'un qui s'intéressât assez à l'avancement des Sciences pour proposer quelque prix sur chacun de ces points, il s'engageoit à perdre autant, s'il ne s'acquittoit pas du premier; le double, s'il ne réussissoit pas au second; & le triple, s'il manquoit au troisieme. On verra par la suite de ce récit qu'il ne risquoit rien, au moins sur les deux derniers articles. Cette altercation produisit de la part des deux freres plusieurs Ecrits, où l'aigreur semble quelquefois prendre la place de l'émulation; mais puisque l'un des deux avoit tort, il falloit bien que l'un des deux se fâchât.

L'Académie Royale des Sciences de Paris fut prise pour juge du différend,

& c'étoit l'arbitre le plus respectable que pussent choisir les deux rivaux. La solution de Mr. Jean Bernoulli fut donc remise en 1701. à l'Académie dans un papier cacheté, & l'Auteur recommanda qu'il ne fût ouvert qu'après que son frere auroit publié son analyse du même problême. Mais il y eut sur cette publication des difficultés qui durerent plusieurs années; elles furent terminées ou plutôt arrêtées par la mort de Mr. Bernoulli l'ainé, arrivée le 16 Août 1705; & le Mémoire de son frere fut publié bientôt après parmi ceux de l'Académie en 1706. Quelque élégante que paroisse sa solution, il faut avouer qu'elle étoit en effet imparfaite à certains égards; l'Auteur en convint lui-même dans un Ecrit qu'il publia plusieurs années après sur cette matiere, & qui contenoit une nouvelle méthode pour résoudre le problême; méthode un peu plus simple que celle de Mr. Jaques Bernoulli, mais d'ailleurs entiérement la même quant aux principes. Cette conformité, jointe à une rétractation si long-tems différée, a été vivement & plus d'une fois reprochée à Mr. Jean Bernoulli; on l'a ouvertement accusé d'une foiblesse dont les

plus

plus grands hommes n'ont pas toujours été exempts. Mais s'il avoit apperçu son erreur du vivant de son frere, peut-on croire qu'en 1706, lorsque rien ne l'y obligeoit, il eût publié cette erreur avec son Ouvrage ? Mr. Leibnitz avoit paru approuver la premiere solution; & une méprise assez subtile pour avoir échappé à des yeux si pénétrans, ne devoit pas coûter beaucoup à reconnoître, même par un aveu public. Le Géometre n'y eût rien perdu, & le Philosophe y eût gagné.

Tant de travaux auxquels des Mathématiciens d'une très-grande force auroient à peine suffi, n'étoient pas les seuls qui occupassent le nôtre. En 1697 il donna dans les Actes de Leipzig le calcul des quantités *exponentielles*, c'est-à-dire des quantités constantes ou variables, élevées à des puissances variables. La méthode de différentier & d'intégrer ces sortes de quantités étoit jusqu'alors inconnue, & Mr. Bernoulli ajouta aux nouveaux calculs cette branche devenue depuis si féconde. Les Actes de Leipzig de cette même année 1697 & des suivantes, contiennent encore plusieurs Ecrits importans, qu'il composa sur dif-

férentes questions mathématiques. Parmi ces Ecrits, on doit remarquer surtout ses recherches sur *le solide de la moindre résistance*, c'est-à-dire sa Méthode pour trouver un solide, qui étant mu dans un fluide en repos parallélement à son axe, rencontre moins de résistance que tout autre solide de même base, mu suivant la même direction & avec la même vîtesse. Mr. Newton avoit donné la solution de ce problême dans son admirable Ouvrage des *Principes Mathématiques*, mais sans indiquer la route qu'il avoit suivie; & Mr. Fatio de Duillier venoit d'en publier une solution très-embarrassée. Nous remarquerons, à l'occasion de ce dernier, qu'il fut dans la suite un triste exemple des égaremens dont les meilleurs esprits sont capables. Il préféra par choix & de bonne foi le métier d'Enthousiaste & de Prédicant qui le perdit, à la réputation de grand Géometre qu'il auroit pu facilement acquérir. Après avoir fait en Mathématique des progrès considérables, il se crut destiné à de plus grandes choses, promit qu'il ressusciteroit des morts, assembla toute l'Angleterre pour en être témoin, & ne tint point parole.

Mr.

Mr. Bernoulli, effrayé des calculs de Mr. Fatio, se mit à chercher par une autre voie le solide de la moindre résistance, & ne fut pas long-tems à le trouver. Les grands Géometres connoissent cette espece de paresse, qui préfere la peine de découvrir une vérité à la contrainte peu agréable de la suivre dans l'Ouvrage d'autrui; en général ils se lisent peu les uns les autres, (*b*) & peut-être perdroient-ils à lire beaucoup: une tête pleine d'idées empruntées n'a plus de place pour les siennes propres, & trop de lecture peut étouffer le génie au lieu de l'aider. Si elle est plus nécessaire dans l'étude des Belles-Lettres que dans celle de la Géométrie, la différence de leurs objets & des qualités qu'elles exigent, en est sans doute la cause. La Géométrie ne veut que découvrir des vérités, souvent difficiles à atteindre, mais faciles à reconnoître dès qu'on les a saisies; & elle ne demande pour cela qu'une justesse & une sagacité qui ne s'acquierent point. Si elle n'arrive pas précisément à

(*b*) Nous ne disons point qu'ils ne se lisent pas, mais qu'ils se lisent peu: en ce genre, un coup d'œil jetté sur un Ouvrage, suffit aux maîtres pour le juger. Il n'en est pas de même en Littérature,

à ſon but, elle le manque entiérement, mais tout moyen lui eſt bon pour y arriver; & chaque eſprit a le ſien, qu'il eſt en droit de croire le meilleur: au contraire, le mérite principal de l'Eloquence & de la Poëſie, conſiſte à exprimer & à peindre; & les talens naturels, abſolument néceſſaires pour y réuſſir, ont encore beſoin d'être éclairés par l'étude réfléchie des excellens modeles, &, pour ainſi dire, guidés par l'expérience de tous les ſiecles. Quand on a lu une fois un problême de Newton, on a vu tout, ou l'on n'a rien vu, parce que la vérité s'y montre nue & ſans réſerve; mais quand on a lu & relu une page de Virgile ou de Boſſuet, il y reſte encore cent choſes à voir. Un Bel-eſprit qui ne lit point, n'a pas moins à craindre de paſſer pour un Ecrivain ridicule, qu'un Géometre qui lit trop, de n'être jamais que médiocre.

Pendant que Mr. Bernoulli ſoutenoit contre ſon frere la diſpute des Iſopérimetres, une querelle beaucoup plus ſérieuſe l'occupoit. Il avoit publié une Diſſertation, où il prouvoit que les corps dans leur accroiſſement ſouffroient une déperdition continuelle de parties, ſuc-

ceſ-

ceffivement remplacées par d'autres. Un grand mérite fait toujours des ennemis, & par conféquent notre Géometre en avoit. Ne pouvant attaquer le Savant, ils eurent recours à une reffource affez ordinaire à l'envie; ils chercherent à rendre le Chrétien fufpect. Plus jaloux de fa fupériorité que des intérêts de la Religion (car il n'eft pas néceffaire d'en avoir pour la faire fervir de mafque à la haine) ils prétendirent que l'opinion de Mr. Bernoulli étoit dangereufe, contraire au dogme de la Réfurrection, & favorable aux objections des Sociniens. Mr. Bernoulli n'eut pas de peine à montrer le ridicule d'une imputation fi odieufe; & s'il traita fes Adverfaires avec toute la franchife Helvétique & Géométrique, il faut avouer que jamais indignation ne fut plus jufte.

L'accufation que Mr. Bernoulli eut à foutenir dans cette occafion, lui avoit été intentée par les Théologiens Calviniftes de Groningue, où il étoit Profeffeur. La conduite qu'il tint avec eux, mérite de fervir de modele à tous les Gens de Lettres injuftement attaqués fur un point fi important; & nous croyons auffi que cette circonftance de fon éloge

doit nous arrêter beaucoup plus longtems qu'aucune autre. Il vivoit dans un Pays, où le Gouvernement, occupé pour lors d'affaires publiques très-importantes, & tolérant d'ailleurs par néceſſité, n'examinoit gueres ſi un Savant chargé d'enſeigner à quelques Eleves le calcul différentiel & intégral; croyoit ou ne croyoit pas à la réſurrection des morts: il ne pouvoit ſe diſſimuler, quand il l'auroit voulu, combien ce Gouvernement avoit d'intérêt à ménager un homme auſſi utile que lui par les Etrangers qu'il attiroit à Groningue; & rien n'étoit plus facile avec moins de probité, que d'abuſer de ces avantages: il avoit le bonheur enfin de ſe trouver au milieu d'une République libre, où le Bras Séculier ne ſert pas l'empreſſement des Controverſiſtes avec tout le zele qu'ils ont coutume de deſirer, & avec la docilité qu'ils ont le bonheur ou le malheur de rencontrer dans des climats plus méridionaux. Malgré ces conſidérations il crut ne devoir pas garder le ſilence ſur des reproches, trop ridicules ſans doute en eux-mêmes pour qu'il les réfutât ſérieuſement, mais en même tems trop odieux pour qu'il ne cherchât pas à s'en laver. La maniere

dont

dont il se défendit lui donna un nouveau mérite, & fut digne des motifs qui l'y déterminerent. Il avoit beaucoup d'avantage sans doute contre les Théologiens hérétiques qui l'attaquoient. Ces Docteurs imbéciles, divisés entr'eux, & également dans l'erreur, sur les points les plus essentiels de cette Religion qu'ils osoient enseigner aux autres, & qu'ils l'accusoient de renverser; ces Sectaires, dont les uns anéantissoient la toute-puissance divine & les autres la liberté humaine, (*c*) donnoient assurément beaucoup de prise à qui n'eût été que Philosophe, & à qui n'eût voulu que se venger. Mr. Bernoulli eut le courage & l'équité de ne point employer de telles armes, qui sans soutenir au fond sa cause, auroient pu nuire à ce qu'il vouloit & devoit respecter. Beaucoup plus modéré que ses Adversaires, il crut devoir s'abstenir de les dévoiler aux yeux d'un peuple trop accoutumé à ne point distinguer la Religion d'avec ses Ministres, & toujours disposé à secouer le joug sacré

(*c*) On connoit la fameuse division des Réformés de Hollande en *Arminiens* & *Gomaristes*. Les premiers donnoient à l'homme tout le mérite des bonnes œuvres, les autres le lui ôtoient entiérement.

cré qu'ils lui imposent: il se contenta de jetter sur leurs imputations le ridicule & l'odieux qu'il auroit pu répandre sur leurs opinions & sur leurs personnes. C'est l'objet d'une Harangue qu'il prononça, & qui étoit, selon le titre, une *Apologie de sa réputation, de sa religion, & de son honneur.* Les Magistrats, plus éclairés souvent qu'un Théologien dans sa propre cause, lorsqu'ils sont assez équitables pour y démêler les intérêts de Dieu d'avec ceux des passions humaines, rendirent en cette occasion à notre grand Géometre une justice éclatante. Mais malgré tout l'avantage qu'il eut dans cette dispute, il n'a pas voulu que les pieces en fussent insérées dans le recueil de ses Ouvrages. Sa modération sur ce point a été peut-être excessive. Ces pieces auroient été de nouveaux Mémoires pour l'histoire de la Philosophie & de ses persécuteurs, c'est-à-dire, de l'ignorance & de l'aveuglement des hommes; car les fanatiques joueront toujours un grand rôle dans l'histoire de l'Esprit humain, par le mal qu'ils ont cherché à lui faire. On auroit pris plaisir à rapprocher les attaques que le grand Bernoulli eut à soutenir alors, des persécutions que le grand

Des-

Descartes avoit essuyées soixante ans auparavant dans le même pays, pour avoir cherché de nouvelles preuves de l'existence de Dieu; & la postérité auroit eu la satisfaction d'ajouter le nom de Mr. Bernoulli à celui de tant d'hommes illustres qui depuis Socrate ont souffert pour la Philosophie. Contens de posséder la vérité pour eux-mêmes, ces grands Génies ne troubloient point l'Etat pour l'y faire entrer, & méritoient au moins qu'on les en laissât jouir. Mais à quoi ne doit-on pas s'attendre, quand on ne veut épouser, ni les passions, ni les préjugés des hommes? La contradiction les choque moins que l'indifférence: bientôt on se voit en butte aux traits des partis les plus contraires, des sectes les plus divisées pour les questions les plus obscures. Ce sont des peuples ennemis, animés les uns contre les autres par une guerre très-vive, qui se réunissent quelques instans pour exterminer un étranger, spectateur tranquille de leurs combats.

D'ailleurs il est plus que vraisemblable, comme nous l'avons déjà insinué, que ce ne fut pas même ce motif qui suscita à Mr. Bernoulli des ennemis si re-

redoutables. La conſidération qu'il s'étoit acquiſe, les éleves que l'Europe lui envoyoit de toutes parts, les honneurs que le Gouvernement & les Citoyens s'empreſſoient de rendre à un étranger, furent ſans doute les reſſorts ſecrets qui ſouleverent l'envie. Souvent il en a fallu moins pour exciter de plus grands troubles; & rien ne doit étonner en ce genre, quand on ſonge qu'une partie de la Terre a été bouleverſée, & que le ſyſtême de l'Europe a changé de face, parce qu'un Moine a été préféré à un autre pour prêcher les Indulgences.

Il eſt du moins certain que ni les ouvrages, ni les diſcours même de Mr. Bernoulli ne pouvoient fournir de prétexte raiſonnable pour l'attaquer. Sincérement attaché à la Religion, il la reſpecta toute ſa vie ſans bruit & ſans faſte. On a trouvé parmi ſes papiers des preuves par écrit de ſes ſentimens pour elle; & il faudra augmenter de ſon nom la liſte des grands hommes qui l'ont regardée comme l'ouvrage de Dieu; liſte capable d'ébranler, même avant l'examen, les meilleurs eſprits, mais ſuffiſante au moins pour impoſer ſilence à une foule de conjurés, ennemis impuiſ-

ſans

fans de quelques vérités néceſſaires aux hommes, que Paſcal a défendues, que Newton croyoit, & que Deſcartes a reſpectées.

Dans ce même tems il avoit une diſpute moins importante ſur le phoſpore du Barometre avec quelques membres de l'Académie des Sciences de Paris. Mr. Picard avoit découvert le premier en 1675, que ſon Barometre ſecoué dans l'obſcurité, donnoit de la lumiere, principalement à ſa partie ſupérieure. On tenta la même choſe ſur d'autres Barometres, mais il s'en trouva très-peu qui euſſent cette propriété. Mr. Bernoulli ayant réitéré l'expérience de différentes manieres, crut qu'une pellicule qui ſe formoit ſur la ſurface du mercure lorſqu'il n'étoit pas bien net, & l'air qui pouvoit reſter dans le Barometre, étoient les cauſes qui empêchoient la lumiere; & il conclut de-là, que pour qu'un Barometre eût la propriété d'être lumineux, il falloit que le mercure fût très-pur, qu'il ne traverſât point l'air quand on le verſoit dans le Barometre, & que le vuide du haut du tuyau fût auſſi parfait qu'il pouvoit l'être. L'Académie ayant réitéré l'expérience ſuivant

les

les vues de Mr. Bernoulli, ne trouva ces conditions, ni toutes néceſſaires, ni toutes ſuffiſantes: elle objecta à l'Auteur quelques Barometres, dont les uns ne rendoient point de lumiere, quoique conſtruits d'après ces conditions, & dont les autres conſtruits ſans précaution, étoient cependant lumineux. Mr. Bernoulli répondoit ſur les premiers, qu'apparemment le mercure n'en étoit pas encore aſſez net, ni aſſez purgé d'air; & ſur les autres, que le mercure en étoit peut-être plus pur qu'on ne l'imaginoit. Mr. Hartſoeker, dont le goût pour la contradiction étoit aſſez décidé, attaqua quelques années après, par les plus mauvaiſes raiſons, le ſentiment de Mr. Bernoulli; & celui-ci fit ſoutenir ſur ce ſujet en 1719, une theſe très-mortifiante pour ſon adverſaire, qui de ſon côté ne le ménageoit pas. On crut voir renouveller ces guerres littéraires où les Auteurs du ſeizieme ſiecle ſe prodiguoient les épithetes les plus ſavantes & les plus injurieuſes, & apparemment l'Allemagne n'avoit pas encore perdu cet uſage. Au reſte, on a lieu de juger par la lecture d'un Mémoire imprimé dans le Recueil de l'Académie des Scien-

Sciences, en 1723, que Mr. Bernoulli étoit assez bien fondé à soutenir son opinion. Les conditions que nous venons de donner d'après lui pour le phosphore du Barometre, sont à-peu-près celles que donne Mr. Dufay dans ce Mémoire, & qu'il dit avoir apprises d'un Vitrier Allemand.

En 1705, Mr. Bernoulli publia son excellente Dissertation, intitulée *Motus Reptorius*; en faisant glisser des courbes les unes sur les autres, suivant une certaine condition qu'il détermine, il en produit par ce moyen de nouvelles, dont la longueur est égale à celle des courbes génératrices.

Le Recueil de l'Académie en 1710 & 1711, nous offre deux autres Ouvrages. Dans celui de 1710 il se propose de trouver la courbe que décrit un corps lancé suivant une direction quelconque, avec une vîtesse connue, & attiré vers un point fixe par une force centrale qui agisse suivant une loi quelconque. Mr. Newton avoit donné dans son Livre *des Principes* la solution de ce problême; Mr. Bernoulli prétendit qu'elle étoit obscure & insuffisante, & on n'est pas peu surpris quand on voit que la

la ſienne n'en differe preſqu'en rien. Mr. Newton, ſelon lui, n'avoit pas ſuffiſamment démontré qu'un corps jetté ſuivant une direction connue, & attiré par une force centrale réciproquement proportionnelle au quarré de la diſtance, devoit décrire une ſection conique. Cependant il eſt évident qu'un corps ainſi lancé ne ſauroit ſe mouvoir que ſuivant une ſeule & unique loi, & que par conſéquent, s'il peut décrire une certaine courbe, il doit la décrire en effet. Or Mr. Newton avoit déterminé la ſection conique ſur laquelle le projectile pouvoit ſe mouvoir; il avoit donc entiérement ſatisfait à la queſtion. Ce fut la réponſe des Géometres Anglois, intéreſſés à la gloire de leur compatriote, & uniquement occupés du ſoin de la défendre. On ſera peut-être étonné, ſi on connoît un peu le cœur humain, qu'ils ne cherchaſſent pas plutôt à la diminuer: mais n'en faiſons pas entiérement honneur à leur équité; les hommes tout injuſtes qu'ils ſont, ne le ſont pourtant que juſqu'à un certain point; & la ſupériorité, quand elle eſt extrême, fait pour eux comme une claſſe à part, qu'ils regardent ſans envie. Si les concitoyens de Mr.

Mr. Newton n'étoient pas jaloux de son mérite, c'est qu'ils le voyoient trop au-dessus d'eux. Une inégalité moins marquée lui eût peut-être fait trouver dans sa propre Nation quelques rivaux, plus empressés d'obscurcir ses découvertes, que de les faire valoir. En lui laissant toute sa réputation, ils avoient du moins la ressource de croire la partager.

Mr. Bernoulli prétendit avec plus de fondement en 1711, que Mr. Newton étoit tombé dans quelque méprise sur la mesure des forces centrales dans les milieux résistans; on faisoit alors en Angleterre une nouvelle édition de l'Ouvrage de ce grand homme, & il se corrigea sans répondre.

L'année 1714 vit paroître l'excellent *Essai d'une nouvelle théorie de la manœuvre des vaisseaux.* La manœuvre est principalement fondée sur les loix de la résistance des fluides, & ces loix n'étoient encore que peu connues. Mr. le Chevalier Renau, dans un Livre qu'il avoit publié sur cette matiere, s'étoit écarté des vrais principes; aussi le chemin qu'il suivoit l'avoit-il conduit à plusieurs erreurs. Mais ces erreurs étoient assez délicates pour avoir séduit plusieurs sa-

vans

vans Géometres. Mr. Bernoulli donna dans son Essai la vraie théorie de la résistance du fluide au mouvement du vaisseau; fondé sur cette théorie, il se déclara ouvertement contre celle de Mr. le Chevalier Renau, & contre les conséquences qu'il en tiroit. Mr. Renau répondit à ses objections, & s'engagea par Lettres avec lui dans une dispute très-savante, dispute où la sagacité des deux adversaires ne se fit pas moins admirer que leur politesse mutuelle. Mr. Bernoulli montra dans cette occasion qu'il n'ignoroit pas les égards qu'il devoit à ceux qui en avoient pour lui; mais n'eût-il pas mieux valu les avoir toujours, & laisser à ses adversaires le triste avantage de les violer seuls?

Cette même année 1714, il publia dans les Mémoires de l'Académie des Sciences & dans les Journaux de Leipzig ses recherches sur *les centres d'Oscillation.* Plusieurs poids étant attachés à la verge d'un pendule, considérée comme une ligne inflexible, sans pesanteur & sans masse, il est évident que si cette verge vient à faire des vibrations, son mouvement doit être fort différent de celui qu'elle auroit, n'étant chargée que d'un

d'un ſeul corps : car les poids placés à différentes diſtances, tendent à deſcendre également dans le même tems: or cela ne ſe pourroit faire ſans que la verge ſe briſât; ſon inflexibilité exige néceſſairement que les poids les plus éloignés du centre de ſuſpenſion, décrivent les plus grands arcs. Les poids feront donc entr'eux une eſpece de compenſation & de répartition de leurs mouvemens; la vîteſſe des poids inférieurs ſera plus grande, & celle des poids ſupérieurs ſera plus petite, que ſi chacun d'eux étoit ſeul attaché à la verge. Mais quelle doit être la loi de cette répartition, & la vîteſſe du pendule compoſé qui en réſultera? ou, ce qui revient au même, quelle eſt la longueur du pendule ſimple qui feroit ſes oſcillations dans le même tems que le pendule compoſé? voilà à quoi ſe réduit la queſtion. Le point qui détermine ſur la verge la longueur de ce pendule ſimple, eſt appellé *centre d'Oſcillation* du pendule compoſé.

Mr. Huyghens, ſi célebre par ſes nombreuſes découvertes, & à qui Newton doit peut-être autant qu'à Deſcartes, avoit trouvé le centre d'oſcillation par une méthode fort indirecte; Mr. Ja-

ques

ques Bernoulli l'avoit ensuite déterminé par une voie plus naturelle, mais difficile; enfin notre Géometre trouva une méthode fort simple pour résoudre la question. Cette méthode consiste en général à chercher d'abord quelle devroit être la gravité dans un pendule simple de même longueur que le composé, pour que les deux pendules fissent leurs oscillations dans un tems égal. Ensuite, au-lieu de ce pendule simple d'une longueur connue & d'une pesanteur supposée, il substitue un pendule simple animé par la gravité naturelle, & détermine aisément la longueur qu'il doit avoir pour faire ses vibrations en même tems que l'autre.

La dispute de Mr. Leibnitz avec Mr. Newton, ou plutôt avec l'Angleterre, sur la découverte du calcul différentiel, éclata en 1715 avec beaucoup de violence, & devint presque une querelle nationale. On ne pouvoit ôter à Mr. Newton l'honneur de l'invention; la Métaphysique lumineuse qui l'avoit conduit à trouver les regles de ce calcul, l'extrême fécondité dont il avoit été entre ses mains, enfin des dates anciennes & bien constatées, tout déposoit en sa fa-

veur,

veur. Quoique son rival eût le premier publié la nouvelle Analyse, sa gloire n'étoit pas si assurée. On lui reprochoit le peu de clarté, ou plutôt la fausseté palpable de ses principes, dont il paroissoit se méfier lui-même; le peu de chemin qu'il avoit fait dans une route, dont il sembloit qu'il auroit dû voir l'étendue immense s'il l'eût ouverte en effet; enfin quelques Ecrits de Mr. Newton, dont on le soupçonnoit d'avoir eu connoissance. Ces présomptions formoient contre lui un préjugé peu avantageux, mais enfin ce n'étoit qu'un préjugé; & nous n'avons garde de vouloir prononcer sur une cause qui partage encore aujourd'hui tous les Savans de l'Europe. Mr. Leibnitz, offensé des soupçons que les Anglois avoient jetté sur ses travaux, leur proposa comme une espece de défi le problême des Trajectoires. Il s'agissoit de trouver une courbe qui coupât à angles droits ou sous un angle constant une infinité d'autres courbes toutes du même genre, comme des cercles, des paraboles, des ellipses, &c. On croira sans peine que ce problême ne fut qu'un jeu pour Mr. Newton, car plusieurs autres Géometres Anglois remplirent le défi.

Ainſi Mr. Leibnitz n'avoit pas été fort heureux dans le piege qu'il avoit choiſi pour embarraſſer ſes adverſaires ; & la grande diſpute ſur l'inventeur du Calcul différentiel eût été par-là décidée contre lui, ſi la ſolution bonne ou mauvaiſe d'un problême iſolé ſuffiſoit pour décider des queſtions pareilles. (*d*)

Mr. Leibnitz étant mort en 1716. Mr. Bernoulli continua la diſpute avec l'Angleterre; il propoſa de-nouveau aux Savans de cette Nation le problême des Trajectoires, mais avec des conditions qui le rendoient beaucoup plus difficile; & ceux-ci à leur tour lui en propoſerent d'autres qui ne l'étoient pas moins. On peut juger par la force des combattans de la vigueur des coups qu'ils ſe portoient. La fraude même parut un peu s'y mêler; car dans le cours de cette diſpute Mr. Keill ayant propoſé à Mr. Bernoulli un problême très-difficile, celui-ci en trouva bientôt la ſolution, & ſomma en vain ſon adverſaire de montrer la ſienne. Il étoit queſtion de déterminer la courbe décrite par un projectile;

(*d*) On peut voir ſur cette queſtion le Dictionnaire de l'Encyclopédie, au mot DIFFERENTIEL.

le, dans un milieu résistant suivant une certaine loi qui renfermoit une infinité de cas, & dont un seul jusqu'alors avoit été résolu.

De tous les Géometres Anglois qui parurent dans la lice en cette occasion, il n'y en avoit point de plus célebre que Mr. Taylor, si connu par son Ouvrage intitulé *Methodus incrementorum directa & inversa*, Ouvrage original & très-ingénieux, mais difficile encore aujourd'hui même pour les plus habiles. Mr. Taylor avoit trouvé à-peu-près en même tems que Mr. Bernoulli, & par une méthode semblable, la solution du problême des Centres d'oscillation; l'un & l'autre se contesterent la priorité de la découverte, & personne ne leur en eût refusé à chacun la propriété. Au reste nous devons dire à l'honneur de Mr. Taylor, que dans cette dispute il ne sortit jamais des bornes littéraires. Mr. Bernoulli, attaqué par toute une Nation, jaloux de soutenir l'honneur de la sienne, & plus occupé du fond de la dispute que de la forme, n'étoit pas si scrupuleux envers les Géometres Anglois. Peut-être étoit-il excusable à l'égard de Mr. Keill, qui avoit en quelque maniere violé les regles

du Droit des Gens, & dont les procédés n'étoient pas moins blâmables que les discours. Pour Mr. Taylor, il ne répondit aux injures que par des plaintes fort modérées aux Journalistes de Leipzig, sur la liberté avec laquelle on traitoit sa réputation dans leur Journal. Les différentes pieces de ce procès se trouvent dans ce recueil (année 1715. & suiv.) & elles sont infiniment utiles à ceux qui veulent pénétrer dans les mysteres de la plus haute Géométrie. Mais pourquoi font-elles plus d'honneur à l'esprit qu'au cœur humain?

On nous demandera sans doute le but & l'utilité de toutes ces sublimes recherches. Nous ne répondrons point à cette question par une injure, comme faisoit Galilée (*e*): nous ne chercherons pas même à tirer de quelques-uns des problêmes dont nous avons parlé, des usages peu sensibles, & qu'on leur contesteroit peut-être. Mais la Géométrie n'a-t-elle pas par elle-même une beauté réelle, indépendante de toute utilité vraie ou préten-

(*e*) On demandoit à Galilée à quoi servoit la Géométrie: il répondit que la Géométrie servoit principalement à *peser*, à *mesurer*, & à *compter*; à *peser* les ignorans, à *mesurer* les sots, & à *compter* les uns & les autres.

tendue? Quand elle n'auroit d'autre prérogative que de nous offrir ſans aucun mêlange des connoiſſances évidentes & certaines, un ſi grand avantage ne la rendroit-il pas digne de notre étude? Elle eſt, pour ainſi dire, la meſure la plus préciſe de notre eſprit, de ſon degré d'étendue, de ſagacité, de profondeur & de juſteſſe. Si elle ne peut nous donner ces qualités, on conviendra du moins qu'elle les fortifie, & fournit les moyens les plus faciles de nous aſſurer nous-mêmes, & de faire connoître aux autres juſqu'à quel point nous les poſſédons. Archimede eſt encore plus célebre par ſes recherches ſur la Parabole & ſur les Spirales, que par ſes Spheres mouvantes & ſes Baſcules. Deſcartes & Newton, dont les Ouvrages n'ont guere contribué qu'aux progrès de la Raiſon, feront l'un & l'autre immortels, tandis que les Inventeurs des Arts les plus néceſſaires ſont pour la plupart inconnus, parce que c'eſt plutôt le haſard que le génie qui les a guidés. Un Hiſtorien eſt loué de travailler à illuſtrer ſa Nation: quel reſpect ne mérite pas un petit nombre de génies rares, qui en montrant juſqu'où peuvent aller les forces de l'eſprit, ont éclairé

l'Univers & fait honneur à l'Humanité? Il a fallu des fiecles pour les produire, & on ne peut efpérer de les voir de tems en tems renaître, qu'en ne traitant point leurs difciples de fainéans laborieux. Ainfi, quand les fpéculations de la Géométrie tranfcendante ne feroient & ne pourroient jamais être d'aucun ufage, ce qu'on eft bien éloigné de prouver, ces hommes refpectables devroient les mettre à l'abri du reproche de frivolité que leur font tous les jours des gens oififs, frivoles par état, & incapables de les apprécier. Si des travaux d'une utilité matérielle & fenfible étoient la feule ou la principale mefure du mérite, le Laboureur & le Soldat, aujourd'hui victimes d'un mépris injufte, devroient recevoir des honneurs auffi peu mérités. Les talens de toute efpece, les noms célebres en tout genre, feroient oubliés ou profcrits; la barbarie renaîtroit bientôt, & avec elle tous les maux qu'elle traîne à fa fuite.

En 1724, Mr. Bernoulli compofa fon *Difcours fur les Loix de la communication du mouvement*, à l'occafion du prix que l'Académie des Sciences de Paris avoit propofé. Ce Difcours, l'un de fes plus beaux ou-

ouvrages, fut loué par ses juges, mais ne fut point couronné. On trouva qu'il ne répondoit pas précisément à la question du prix: l'Académie demandoit les loix du choc des corps durs, & il débutoit dans sa piece par soutenir que ces corps ne pouvoient exister. Il en donnoit pour raison, que dans le choc des corps durs la communication du mouvement devroit nécessairement être instantanée, & qu'ainsi ces corps devroient passer subitement d'un mouvement quelconque à un autre, sans passer par les degrés intermédiaires; ce qui est contraire au principe, *que tout se fait dans la Nature par des degrés insensibles.* On auroit pu demander à Mr. Bernoulli, si dans le choc de deux corps élastiques, égaux & semblables, qui viennent se frapper directement en sens contraire, avec des vîtesses égales, le point d'attouchement ne perd pas tout d'un coup son mouvement dès l'instant que les deux corps se joignent, & si par conséquent il ne passe pas subitement & sans gradation à l'état de repos; état dans lequel il reste pendant tout le tems que les deux corps mettent à se comprimer & à se rétablir. Si cela est, comme on ne peut en dis-

convenir, & ſi d'un autre côté la matiere ne peut être ſuppoſée actuellement diviſée à l'infini, ce qui eſt évident, le point de contact ne ſauroit perdre ſon mouvement, ſans qu'une petite portion de chaque corps, contiguë à ce point, ne perde auſſi le ſien. Voilà donc dans l'hypotheſe abſtraite de Mr. Bernoulli deux parties de matiere qui paſſent ſans gradation du mouvement au repos. Ce principe, que tout ſe fait dans la Nature par degrés inſenſibles, eſt celui que Leibnitz & ſes ſectateurs ont appellé *loi de continuïté*. On ne peut nier qu'il ne ſoit très-philoſophique, & confirmé du moins par la plus grande partie des phénomenes. Mais c'eſt en faire un étrange uſage, que d'en conclure qu'il n'y a point dans l'Univers de corps durs, c'eſt-à-dire, d'en exclure, ſelon l'expreſſion d'un Philoſophe moderne, les ſeuls corps peut-être qui y ſoient: car comment ſe former une idée de la matiere, ſi on n'accorde pas une dureté originaire & primitive aux élémens dont elle eſt compoſée, & qui ſont proprement les vrais corps? Au reſte, quand l'exiſtence des corps durs ſeroit phyſiquement impoſſible, il n'eſt pas moins certain qu'on peut tou-

toujours confidérer ces corps comme on confidere en Géométrie des lignes & des furfaçes parfaites, en Méchanique des léviers infléxibles & fans pefanteur; & c'étoit-là fans doute le point de vue de la queftion propofée.

Mr. Bernoulli foutenoit dans la même piece une autre opinion, qui parut auffi nouvelle, quoiqu'elle eût pour premier Auteur Mr. Leibnitz, & qu'elle ait eu depuis bien des fectateurs. C'étoit la mefure des forces vives ou des forces des corps en mouvement, par les produits des maffes & des quarrés des vîteffes. Pour réduire cette queftion à l'énoncé le plus fimple, il s'agit de favoir fi la force d'un corps qui a une certaine vîteffe, devient double ou quadruple quand fa vîteffe devient double. Jufqu'à Mr. Leibnitz tous les Méchaniciens avoient cru qu'elle étoit double; ce grand Philofophe foutint le premier qu'elle étoit quadruple, & il le prouvoit par le raifonnement fuivant. La force d'un corps ne fe peut mefurer que par fes effets, & par les obftacles qu'elle lui fait vaincre: or fi un corps pefant peut monter à quinze pieds étant jetté de bas en haut avec une certaine vîteffe, il doit monter, de

l'aveu de tout le monde, à 60 pieds étant jetté avec une vîtesse double. Il fait donc dans ce dernier cas quatre fois plus d'effet, & surmonte quatre fois plus d'obstacles: sa force est donc quadruple de la premiere.

Cette preuve de Mr. Leibnits fut fortifiée par Mr. Bernoulli d'un grand nombre d'autres. Il démontra qu'un corps qui ferme ou bande un ressort avec une certaine vîtesse, peut avec une vîtesse double fermer tout à la fois, ou successivement, quatre ressorts semblables au premier, neuf avec une vîtesse triple, *&c.* Il n'oublia pas d'insister sur une vérité très-importante, découverte par Mr. Huighens, savoir que dans le choc des corps élastiques la somme des forces vives, c'est-à-dire, des produits des masses par les quarrés des vîtesses, demeure toujours la même; ce qu'on ne peut pas dire de la somme des produits des masses par les vîtesses. Les partisans des forces vives ont souvent fait valoir ce théorême en faveur de leur opinion, sur-tout depuis qu'on l'a rendu beaucoup plus général, & d'un usage presque universel dans les problêmes de Méchanique. Nous n'entrerons point

ici

ici dans le détail des différens Ecrits que la question des Forces vives a produits. Il semble qu'aujourd'hui les Géometres conviennent assez unanimement que c'est une pure question de nom : & comment n'en seroit-ce pas une, puisque les deux partis sont d'ailleurs entiérement d'accord sur les principes fondamentaux de l'équilibre & du mouvement? Dans le mouvement d'un corps, nous ne voyons clairement que deux choses, l'espace parcouru & le tems employé à le parcourir. Le mot de *force* ne nous représente qu'un être vague, dont nous n'avons point d'idée nette, dont l'existence même n'est pas trop bien constatée, & qu'on ne peut connoître tout au plus que par ses effets. Tous les Géometres conviennent entr'eux sur la mesure de ces effets, & cela doit leur suffire. Nous en saurons davantage, quand il plaira à l'Etre Suprême de nous dévoiler plus clairement l'essence des corps, & sur-tout la maniere de comparer par le calcul leurs propriétés métaphysiques, peut-être aussi inappréciables que nos propres sensations.

M. Bernoulli se vengea de l'infortune littéraire qu'il avoit eue en 1724, en

remportant plusieurs années de suite le prix de l'Académie Royale des Sciences. Sa piece de 1730, sur la maniere d'expliquer par les tourbillons la forme & les propriétés des orbites des Planetes, est remarquable par les efforts qu'il fait pour défendre un systême que Newton croyoit avoir anéanti. La profonde Géométrie qui regne dans cet Ouvrage, la supériorité de l'Auteur sur ses concurrens, & peut-être la prédilection naturelle à des François pour l'hypothese qu'il défendoit, lui valurent le prix, malgré une erreur de calcul, qui sans doute n'avoit pas échappé à la pénétration de ses juges.

En 1734 parut l'Essai de Mr. Bernoulli sur *la Physique Céleste*. Il tâchoit d'y expliquer par une hypothese nouvelle les principaux points du systême du Monde, & sur-tout la cause de l'inclinaison des orbites des Planetes, que l'Académie avoit proposée. Si on remarque dans cet Ouvrage un grand nombre des choses que la saine Physique refuseroit peut-être d'adopter, on doit d'un autre côté y admirer l'adresse avec laquelle l'Auteur fait valoir en sa faveur tout ce que les ressources d'un génie inventif peuvent four-

fournir de séduisant ou de plausible ; & le suffrage de l'Académie, sans répondre du succès de ce travail, en a du moins été la récompense. De plus, la question qu'il falloit résoudre étoit du nombre de celles qui n'admettent aucune explication dans le Systême Newtonien ; Mr. Bernoulli, qui d'ailleurs n'étoit pas trop favorable à ce systême, & qui ne trouvoit point dans celui de Descartes une explication satisfaisante de ce qu'il cherchoit, fut obligé d'en imaginer un autre ; & quelle est l'hypothese qui satisfait à tout ?

Voilà les principaux Ouvrages d'un homme dont les Mathématiques conserveront à jamais le nom. Un Ecrit beaucoup plus long que celui-ci n'eût pas suffi pour les indiquer tous ; & ceux que nous avons omis feroient encore honneur aux plus grands Géometres.

Basle étoit sa patrie ; il est juste de faire honneur à cette République d'un citoyen qu'elle a toujours distingué, puisque tant de personnages célebres ont fait après leur mort la gloire de leur Nation, qui les avoit oubliés pendant leur vie.

Il étoit depuis long-tems le premier des Associés étrangers de l'Académie

Royale des Sciences de Paris; ſans doute les Crouſaz, les Wolf, les Sloane, les Poleni, &c. dont les noms rempliſſoient alors cette liſte, ſe voyoient avec complaiſance à côté d'un homme que les Euler, les Bradley, les Daniel Bernoulli euſſent été flattés de voir à leur tête. Si la mort de Mr. Bernoulli a laiſſé un grand vuide, l'Académie n'a eu que l'embarras du choix pour le remplir.

Quoique ſes ſuccès dans les Mathématiques euſſent été fort précoces, & fuſſent l'effet d'un talent qui avoit dû reconnoître de bonne heure ſon objet & le ſaiſir, cette étude néanmoins n'étoit pas la premiere à laquelle il s'étoit livré. Son ame avide de connoiſſances s'étoit, pour ainſi dire, jettée d'abord ſur le premier aliment qu'on lui avoit préſenté. Les charmes des Belles-Lettres, qui s'offrirent à lui dès l'entrée de ſa carriere, le dédommagerent des avantages qu'il auroit pu trouver dans le Commerce, pour lequel il n'avoit aucun goût, quoiqu'il y eût été deſtiné par un pere, qui pour avoir un fils ſi rare, n'en reſſembloit pas moins à tous les peres. Il paſſa de-là à l'étude de la Médecine; & ce fut elle ſans doute qui le conduiſit inſenſible-

fiblement au point où la nature l'appelloit, à cette Géométrie ſublime, ſi néceſſaire pour entrevoir le méchaniſme admirable du corps humain, & ſi inſuffiſante néanmoins pour en démêler tous les reſſorts. Mr. Bernoulli, auſſi incapable d'en impoſer à lui-même qu'aux autres, & fait pour appercevoir preſque au premier coup d'œil les limites preſcrites à nos connoiſſances, vid bientôt que l'uſage de la Géométrie dans cette matiere dégénéroit trop facilement en abus; malgré le ſuccès de la Diſſertation Phyſico-mathématique qu'il avoit publiée ſur le mouvement des muſcles, & dont nous avons parlé, il crut devoir dans la ſuite réſerver la Géométrie pour des objets moins utiles peut-être, mais plus ſatisfaiſans du moins par les lumieres qu'elle peut y répandre.

Cependant il n'étoit pas tellement borné aux Mathématiques, qu'il perdît entiérement de vue tout le reſte. Il faiſoit quelquefois pour ſe délaſſer, des Vers Latins, peut-être auſſi mal qu'un homme né à *Pekin* feroit des Vers François, mais aſſez bien cependant pour pouvoir tenir un rang honorable parmi la foule des modernes qui ont mieux ai-

mé

mé parler une langue morte que la leur. On nous permettra de faire à cette occasion une remarque ſinguliere; c'eſt que les Langues Grecque & Latine, tant qu'on les a parlées, n'ayent eu qu'un très-petit nombre d'excellens Poëtes, comme toutes les langues vivantes; & qu'au contraire, depuis la renaiſſance des Lettres, nous croyions avoir tant d'Horaces & de Virgiles. La ſolution de ce paradoxe ne ſera pas fort difficile à trouver, ſi on ſe demande à ſoi-même, pourquoi pluſieurs Corps célebres qui ont produit une nuée de Verſificateurs Latins, n'ont pas un ſeul Poëte François qu'on puſſe lire. Nous ne croyons donc pas devoir nous arrêter beaucoup ſur les Vers Latins de Mr. Bernoulli. Il faiſoit mieux ou plus mal encore; car dans ſa jeuneſſe, à l'âge de dix-huit ans, il avoit ſoutenu une Theſe en Vers Grecs, ſur cette queſtion, *que le Prince eſt pour les ſujets*; matiere du moins auſſi intéreſſante qu'aucune de celles qu'il a traitées depuis; mais qu'un Philoſophe pouvoit ſe diſpenſer de traiter en Vers, & un Républicain de traiter en Grec.

Il eſt rare que les hommes célebres ayent des enfans qui leur reſſemblent. Le

nôtre en a eu plusieurs d'un mérite distingué ; Nicolas Bernoulli, mort fort jeune à Pétersbourg, où le Czar l'avoit appellé, & où il étoit déjà l'un des principaux ornemens de l'Académie naissante ; Jean Bernoulli aujourd'hui Professeur d'Eloquence à Bâle, qui a remporté plusieurs prix de l'Académie Royale des Sciences de Paris, & qui auroit été grand Mathématicien, s'il n'eût mieux aimé être Orateur ; enfin Daniel Bernoulli l'ainé & le plus illustre de tous, qui soutient par ses Ouvrages le nom de son pere. Ses talens sublimes & connus depuis long-tems brillent sur-tout dans son *Hydrodynamique*, où il a le premier appliqué au mouvement des fluides le principe de la conservation des forces vives, & déterminé les loix de ce mouvement par des méthodes sûres & non arbitraires. Il a partagé avec son pere le prix de l'Académie en 1734, & s'est montré digne de lui en l'égalant; depuis plusieurs années ce prix est pour Mr. Daniel Bernoulli une espece de revenu; fortune la plus flatteuse qu'un Savant puisse retirer de son travail, puisqu'il ne la doit qu'à lui seul.

Messieurs de Maupertuis & Clairaut, cé-

célebres Géometres François, ont fait l'un & l'autre le voyage de Basle pour profiter des lumieres de Mr. Bernoulli; semblables à ces anciens Grecs qui alloient chercher les Sciences en Egypte, & revenoient ensuite les répandre dans leur patrie avec leurs propres richesses. Enfin c'est à Mr. Bernoulli qu'on doit Mr. Euler, dont le nom retentit aujourd'hui dans toute l'Europe & à si juste titre; la reconnoissance de ce grand Géometre pour son illustre Maître égale la profondeur & la sagacité qu'on admire dans ses Ouvrages.

On a publié en 1743 (*f*) à Lausanne, le recueil de tous les Ecrits de Mr. Bernoulli: ce recueil précieux, fait avec un soin & une intelligence qui méritent la reconnoissance de tous les Géometres, est dû à l'un des plus célebres disciples de l'Auteur, feu Mr. Cramer Professeur de Mathématiques à Geneve, que l'étendue de ses connoissances dans la Géométrie, dans la Physique & dans les Bel-

(*f*) Nous disons 1743, quoique le titre porte 1742, parce qu'il est certain que le Recueil n'a paru qu'en 1743; la Lettre de Mr. Bernoulli au Libraire, qu'on voit à la tête du premier volume, est datée du 9. Janvier de cette derniere année, & la Préface de l'Editeur est du 1. Mars suivant.

Belles-Lettres rendoient digne de toutes les Sociétés ſavantes, & dont l'eſprit philoſophique & les qualités perſonnelles relevoient encore les talens.

De toutes les Académies qui avoient l'avantage de compter Mr. Bernoulli parmi leurs membres, aucune ne lui a rendu des honneurs plus marqués que l'Académie Royale des Sciences de Pruſſe. Cette Compagnie chargea ſon Secretaire de lui faire un éloge public, quoique ce ne ſoit point l'uſage de prononcer celui des Académiciens étrangers. Elle n'a pas craint qu'un tel exemple l'engageât à accorder ſouvent de pareilles diſtinctions; la mémoire d'un ſi grand homme méritoit cet hommage de la part d'un Corps où il comptoit des amis & des éleves illuſtres. Le recueil des Oeuvres de Mr. Bernoulli eſt dédié au Monarque, Protecteur de cette Académie célebre; & ſi elles méritoient de paroître ſous les auſpices d'un Prince philoſophe, oſons dire à la gloire des Lettres, & plus encore à celle du Prince, qu'il étoit digne de voir ſon nom à la tête de cet immortel Ouvrage.

ELOGE

DE Mr.

L'ABBÉ TERRASSON,

Mort au mois de Septembre 1750.

LES Ouvrages d'un grand Génie, ou d'un Savant illuſtre, fixent aſſez par eux-mêmes le jugement qu'on doit porter de ſes talens: mais le ſpectacle de ſa conduite, de ſes mœurs, de ſes foibleſſes même, eſt une école de Philoſophie: ſur-tout, quelle inſtruction ne peut-on pas en retirer, lorſque par ſon caractere & ſa façon de penſer, il a mérité de ſervir de modele à ceux qui courent la même carriere?

Tel fut Mr. l'Abbé Terraſſon. Il occupoit ſans doute une place diſtinguée dans la Littérature, mais ce fut la moindre partie de ſa gloire: ce qui le caractériſe, c'eſt d'avoir été à la tête des Philoſophes pratiques de ſon ſiecle: l'éloge eſt

eſt d'autant plus grand, qu'il eſt plus rare aujourd'hui de le mériter.

On l'a dit il y a long-tems ; la gloire & l'intérêt, quelquefois tous les deux enſemble, quelquefois l'un aux dépens de l'autre, ſont les deux grands reſſorts qui font mouvoir les hommes, & les Gens de Lettres ne ſont pas exempts de payer le tribut à l'humanité. Quoique leurs travaux menent rarement à la fortune, pluſieurs d'entre eux ne laiſſent pas de s'y méprendre, & de s'engager dans une carriere ſi noble, par un motif qui ne l'eſt pas. Quelques-uns ſemblent avoir renoncé à l'intérêt ; ſacrifice médiocre, lorſqu'ils n'ont aucun deſir à ſatisfaire : mais ils n'en ſont ordinairement que plus vifs ſur cet amour de la réputation, qui, ſelon l'expreſſion de Tacite, eſt la derniere paſſion des Sages. En vain ſe repréſentent-ils que le nombre des bons Juges eſt petit, il leur ſuffit de penſer que le nombre des Juges eſt grand; & par une contradiction dont ils ont peine à ſe rendre raiſon, ils ſont avides de la réunion de ces ſuffrages, dont chacun en particulier, ſi on en excepte quelques-uns, ne les flatteroit nullement. Heureux quand ils ne travaillent pas à ſe les pro-

procurer par les manœuvres & par l'intrigue!

Mr. l'Abbé Terraſſon étoit bien éloigné de cette maniere de penſer : il ne fut ſujet, ni à cet amour-propre ſi délicat qui fait quelquefois le ſupplice des Savans, ni à cette baſſe jalouſie qui les dégrade : il ne regardoit ſes Ouvrages que comme des enfans de ſon loiſir qu'il abandonnoit à la cenſure publique; content de l'approbation de quelques amis éclairés, il étoit fort tranquille ſur le jugement des autres. On lui demandoit un jour ce qu'il penſoit d'une Harangue qu'il devoit prononcer : *Elle eſt bonne*, répondit-il, *je dis très-bonne ; tout le monde n'en penſera peut-être pas comme moi, mais cela ne m'inquiete guere.*

L'envie de s'enrichir ne le tourmentoit pas plus que celle de faire du bruit; la fortune vint à lui ſans qu'il la cherchât, elle le quitta ſans qu'il ſongeât à la retenir, & il ſe retrouva dans un état médiocre, avec cette même Philoſophie qui ne l'avoit jamais abandonné. Cependant, quoiqu'il eût conſervé au milieu des richeſſes la ſimplicité de mœurs qu'elles ont coutume d'ôter, il n'étoit pas ſans défiance de lui-même : *Je réponds*

de

de moi, disoit-il, *jusqu'à un million*: ceux qui le connoissoient auroient bien répondu de lui par-delà.

Il regrettoit le tems où les Gens de Lettres moins répandus & moins distraits, vivoient davantage entre eux. Comme ils avoient moins d'intérêt de se nuire, ils étoient plus unis, & par conséquent plus respectés; leur société n'avoit peut-être pas les mêmes agrémens qui la font rechercher aujourd'hui; mais la politesse ne se perfectionne que trop souvent aux dépens des mœurs; la charlatanerie, qu'on me permette ce terme, si commune & si hardie maintenant, l'étoit alors beaucoup moins, parce-qu'elle étoit moins sûre de réussir. Ce n'est pas que le commerce du monde ne soit nécessaire aux Gens de Lettres, sur-tout à ceux qui travaillent pour plaire à leur siecle ou pour le peindre; mais ce commerce, devenu général & sans choix, est aujourd'hui pour eux, ce que la découverte du nouveau Monde a été pour l'Europe; il est fort douteux qu'il leur ait fait autant de bien que de mal.

Nullement empressé de faire sa cour, Mr. l'Abbé Terrasson trouvoit plus aisé

de

de ne point vivre avec la plupart des Grands, que d'être avec eux à sa place, sans se dégrader, & sans se compromettre. Il fuyoit sur-tout ceux dont l'orgueil perce à travers leur accueil même. Mais il estimoit beaucoup les Grands d'une société simple & aimable, qui cultivent sans prétention les Sciences & les Beaux-Arts, qui les aiment sans vanité, & qui, s'il est permis de parler le langage du tems, ne font point servir leur naissance & leurs titres de sauve-garde à leur esprit.

Aussi étoit-il bien éloigné de confondre les amateurs véritablement éclairés, avec ceux qui en usurpent le nom, ordinairement occupés du soin de rabaisser les grands talens pour élever les médiocres, parce qu'ils ignorent que le mérite éminent honore ses protecteurs, & que le mérite médiocre avilit les siens. On n'aura pas de peine à croire qu'il n'étoit guere plus favorable à ces Sociétés particulieres, si à la mode aujourd'hui, qui s'érigent en arbitres des Auteurs. On avoit beau lui représenter que par le moyen de ces Sociétés, l'esprit se répand & se communique de proche en proche. Il répondoit par une comparaison plus éner-

nergique que recherchée, que l'esprit d'une Nation ressemble à ces feuilles d'or qui deviennent plus minces à mesure qu'elles s'étendent, & qu'il perd ordinairement en profondeur ce qu'il gagne en superficie. Il craignoit sur-tout que ces Juges sans droit & sans titre, faits pour prendre le ton des Gens de Lettres, ne prétendissent un jour le leur donner, & ne cherchassent à se rendre par cette usurpation le fléau des bons livres, & l'asile du mauvais goût. Selon lui, il ne falloit point attribuer à d'autres causes ce jargon qui se répand insensiblement dans les Ouvrages modernes, & qui devenant de jour en jour plus étrange, semble nous annoncer la décadence prochaine des Lettres; car le faux bel-esprit tient de plus près qu'on ne croit à la barbarie.

Un homme qui pensoit comme Mr. l'Abbé Terrasson ne devoit guere solliciter de graces, même purement Littéraires. Il eût fallu lui apprendre jusqu'aux noms de ceux qui les distribuoient; son mérite seul avoit brigué pour lui celles qu'on lui avoit accordées.

On ne doit pas trouver surprenant qu'il ait eu pour les autres l'indifférence

qu'il avoit pour lui-même. Le ſpectacle ſi varié des paſſions qui agitent les hommes, amuſement ordinaire de la plupart des Sages, n'étoit pas même un ſpectacle pour lui. Plus philoſophe que Démocrite, il ſe contentoit de voir le ridicule de ſes contemporains, & ne daignoit pas en rire : on eût dit qu'il contemploit de la planete de Saturne cette Terre que nous habitons : il eſt vrai que les hommes ne ſont qu'un point pour qui les voit de-là ; mais ne s'y place pas qui veut.

Sur-tout, ce qui l'occupoit le moins, c'étoient les démêlés des Princes, & les affaires d'Etat, dont les Philoſophes ne parlent guere que pour médire de ceux qui gouvernent, quelquefois mal-à-propos, & toujours inutilement. Il avoit coutume de dire qu'il ne faut point ſe mêler du gouvernail dans un vaiſſeau où l'on n'eſt que paſſager. Ce parti eſt aſſurément le meilleur dans une Monarchie bien gouvernée, & le plus ſûr au moins dans quelque Monarchie que ce puiſſe être.

L'ignorance où il étoit ſur la plupart des choſes de la vie, lui donnoit cette naïveté, qui eſt un agrément quand elle n'eſt pas un ridicule, qui du moins an-

nonce ordinairement la vertu, & dont par cette raison le vice emprunte quelquefois le masque. Comme elle le faisoit paroître simple aux yeux de bien des gens, elle a fait dire qu'il n'étoit homme d'esprit que de profil: on pourroit dire avec moins de finesse & plus de vérité, qu'il avoit un visage pour le peuple, & un autre pour les Philosophes.

Sans être extrêmement zélé pour aucun systême ni physique ni métaphysique, le Cartésianisme étoit celui qu'il sembloit avoir adopté. C'étoit, pour ainsi dire, un pli qu'il avoit pris de jeunesse; mais il ne trouvoit point mauvais qu'on en eût pris un autre. Cependant cette secte, qui n'est pas aujourd'hui trop nombreuse, & volontiers intolérante comme bien des sectes opprimées ou négligées, peu s'en faut qu'elle ne décrie ses adversaires, comme de mauvais citoyens insensibles à la gloire de leur Nation. Les partisans de Descartes seroient peut-être bien étonnés, si ce grand homme revenoit au monde, de trouver en lui le plus redoutable ennemi du Cartésianisme.

Enfin, ce qui met le comble à l'Eloge de Mr. l'Abbé Terrasson, sa philosophie

étoit sans bruit, parce qu'elle étoit sans effort; peut-être en avoit-il eu moins de mérite à l'acquérir: mais les vertus qu'on loue le plus, sont souvent celles qui coûtent le moins. D'ailleurs, quelque ridicules que soient les préjugés, leur empire est si puissant, que ceux même qui lui résistent, s'applaudissent de leur courage; pour lui, sans se prévaloir d'un avantage si rare, il en jouissoit paisiblement; il n'avoit pas besoin d'avertir les autres qu'il n'étoit ni complaisant de personne, ni esclave de son amour-propre; tout le monde le voyoit assez; & il aimoit mieux renfermer sa philosophie dans sa conduite, que de la borner à ses discours.

Il me reste à dire un mot de ses Ouvrages. Le premier fut sa Dissertation contre l'Iliade. Elle parut en 1715, dans le fort de la dispute sur Homere; dispute aussi peu utile que presque toutes les autres, & qui n'a rien appris au genre humain, sinon que Madame Dacier avoit encore moins de Logique que Mr. de la Motte ne savoit de Grec. Les coups que l'on portoit alors au Prince des Poëtes, lui firent peut-être moins de tort que la maniere dont ils étoient repous-

sés.

sés. Attaqué par des Gens d'esprit & par des Philosophes, il n'avoit guere dans son parti que des Gens de goût qui se taisoient, ou de pesans Erudits qui auroient admiré la Pucelle, si Chapelain l'avoit écrite il y a trois mille ans. D'un autre côté les adversaires d'Homere, trop peu sensibles aux beautés de détail dont l'Iliade est remplie, & qui sont peut-être la partie la plus essentielle d'un Poëme Epique, s'attachoient trop à juger un Ouvrage de génie sur des regles d'où l'arbitraire n'est pas tout-à-fait exclus, & sur des usages qu'ils rapportoient trop à notre goût.

A l'égard de la querelle sur les Anciens & les Modernes, qui faisoit aussi partie de cette dispute, je ne prétends point la renouveller ici, encore moins la terminer: j'observerai seulement que si les Grecs & les Romains nous sont supérieurs à certains égards, & inférieurs à d'autres, c'est peut-être moins à la différence de génie qu'il faut l'attribuer, qu'à celle des circonstances, du gouvernement, des motifs d'émulation; & surtout à l'avantage qu'ils ont eu de parcourir avant nous certaines routes, & à celui que nous avons d'en trouver

d'autres tout ouvertes qu'ils n'avoient fait qu'entrevoir.

Quoi qu'il en soit, l'Ouvrage de Mr. l'Abbé Terrasson eut un succès dont l'Auteur fut digne par sa modération, & sur-tout par le mérite qu'il eut d'avoir porté dans les Belles-Lettres cet esprit de lumiere & de philosophie, si utile dans les matieres même de goût, quand il remonte à leurs vrais principes. Le seul cas où il soit dangereux, c'est lorsqu'égaré par une fausse Métaphysique, il analyse froidement ce qui doit être senti.

Madame Dacier, qui ne pouvoit pas reprocher à Mr. l'Abbé Terrasson d'ignorer le Grec, ne jugea pas à propos de s'engager dans une replique. Mr. Dacier s'en chargea, & accusa entre autres choses son adversaire d'avoir fait dans son Ouvrage l'apologie de la morale du Théatre Lyrique, imputation aussi injuste que déplacée. Mr. l'Abbé Terrasson daigna cependant y répondre, & il faut avouer que c'est la partie de sa Dissertation la plus inutile.

L'Ouvrage qui suivit, fut d'un goût bien différent. C'étoit des Réflexions sur le fameux Systême qui a ruiné parmi nous tant de familles, pour en enrichir

tant d'autres. Mr. l'Abbé Terrasson eut le courage d'en prendre la défense, parce que l'ayant envisagé d'un œil philosophique, il le jugeoit utile, & qu'il en séparoit le principe d'avec ce qui n'étoit qu'accessoire. A la veille du désastre public & de la chûte des fortunes qu'il ne pouvoit prévoir, il justifia, pour ainsi dire, d'avance ce qu'on alloit accuser bientôt d'être la cause de tant de malheurs; & aujourd'hui que les esprits ne sont plus échauffés sur cette matiere par un intérêt présent & personnel, l'opinion qu'il défendoit ne manqueroit peut-être pas de partisans éclairés. Au reste ce fut à cet Ouvrage qu'il dut l'opulence passagere dont nous avons parlé, & par bonheur pour lui elle ne fut que passagere: car quoiqu'il ne l'eût pas eue pour objet en écrivant, on auroit pu la lui reprocher, si le peu de durée de sa fortune n'avoit répondu de la droiture de ses motifs. Ce n'est pas que pour être ruiné, on en soit toujours plus honnête homme: mais le Philosophe dont nous parlons, ruiné par le Systême qu'il avoit défendu, prouvoit au moins qu'il l'avoit défendu de bonne foi.

Il sembloit que Mr. l'Abbé Terrasson

 fût

fût destiné à s'exercer sur les genres les plus opposés. En 1731 il publia le Roman de *Séthos*. Cet Ouvrage, quoique bien écrit, & estimable par beaucoup d'endroits, ne fit cependant qu'une fortune médiocre. Le mêlange de physique & d'érudition que l'Auteur y avoit répandu, & par lequel il avoit cru instruire & plaire, ne fut point du goût d'une Nation qui sacrifie tout à l'agrément, & que Mr. l'Abbé Terrasson avoit moins étudiée en Homme du monde qu'en Philosophe. Mais si le Roman de *Séthos* est inférieur de ce côté-là au Télémaque son modele, il n'y a rien aussi dans le Télémaque qui approche d'un grand nombre de caracteres, de traits de morale, de réflexions fines, & de discours quelquefois sublimes, qu'on trouve dans *Séthos*. Je n'en apporterai pour exemple que le seul portrait de la Reine d'Egypte en forme d'oraison funebre (*), portrait que Tacite eût admiré, & dont Platon eût conseillé la lecture à tous les Rois.

Le dernier de ses Ouvrages est sa Traduc-

(*) Voyez le premier volume, page 62. & beaucoup d'autres endroits.

duction de Diodore de Sicile. Quoiqu'il n'épargne pas les éloges à son Auteur dans la Préface, on prétend qu'il n'entreprit cette traduction que pour prouver combien les admirateurs des Anciens sont aveugles. Ce n'est pas plaider de trop bonne foi la cause des Modernes, que de croire leur assurer la supériorité en les opposant à Diodore de Sicile, Historien crédule, Ecrivain du second ordre, & que d'ailleurs une traduction peut encore défigurer. C'est Homere qu'il faut comparer à Milton, Démosthene à Bossuet, Tacite à Guichardin ou peut-être à personne, Seneque à Montagne, Archimede à Newton, Aristote à Descartes, Platon & Lucrece au Chancelier Bacon; & pour lors le procès des Anciens & des Modernes ne sera plus si facile à juger.

Mr. l'Abbé Terrasson étoit entré de bonne heure à l'Académie des Sciences pour en devenir un jour le Secretaire. L'étendue de ses connoissances, & le talent qu'il avoit pour écrire, donnoient tout lieu de croire qu'il rempliroit avec honneur cette place importante. Mais lorsque Mr. de Fontenelle sortit d'une carriere qu'il étoit encore en état de

poursuivre après l'avoir parcourue durant quarante ans avec la plus grande réputation, ce successeur qu'il s'étoit destiné depuis long-tems, n'avoit plus assez de forces pour le remplacer.

Un Philosophe tel que nous venons de le dépeindre, savoit trop bien se suffire à lui-même, pour ne pas disparoître de dessus la scene, quand la vieillesse & les infirmités commencerent à l'y rendre inutile. Il se renferma donc absolument chez lui, & ne se montroit tout au plus que dans des lieux publics, où il ne pouvoit être à charge à personne. Il connoissoit trop bien sa Nation pour n'avoir pas senti de bonne heure combien elle est ingrate envers ceux mêmes qui ont le plus contribué à son instruction ou à ses plaisirs. Il savoit que l'avantage d'être recherché avec empressement jusqu'à la fin, est le privilege d'un petit nombre d'hommes rares: souvent même, quoiqu'ils méritent cet empressement par leurs qualités personnelles, & par l'agrément de leur commerce, c'est à la vanité qu'ils en sont principalement redevables. Mr. l'Abbé Terrasson retira donc de bonne heure *son ame de la presse*, suivant le conseil de Montagne, & sa vieil-

vieillesse fut aussi philosophique que sa vie.

L'espece de stoïcisme dont il faisoit profession, ne l'empêchoit pas d'avoir des amis auxquels il étoit fort attaché; Mr. le Marquis de Lassay & Mr. Falconet étoient de ce nombre; c'en est assez pour juger qu'il savoit les choisir, & sur-tout qu'il ne se trompoit pas en honnêtes gens. Au reste, il regardoit l'amitié comme un sentiment trop respectable & trop précieux pour être prodigué; il croyoit avec raison qu'on avoit très-peu d'amitié, quand on avoit beaucoup d'amis. Pleuré des siens, Mr. l'Abbé Terrasson est généralement regretté de tous ceux qui l'ont connu: on ne sauroit manquer de l'être, quand avec de l'esprit & des talens on n'a jamais nui à l'amour-propre, ni à l'avidité des autres.

ELOGE

DE Mr. LE PRESIDENT

DE MONTESQUIEU,

Mis à la tête du cinquième Volume de l'Encyclopédie.

L'INTERET que les bons Citoyens prennent à *l'Encyclopédie*, & le grand nombre de Gens de Lettres qui lui consacrent leurs travaux, semblent nous permettre de la regarder comme un des monumens les plus propres à être dépositaires des sentimens de la Patrie, & des hommages qu'elle doit aux hommes célèbres qui l'ont honorée. Persuadés néanmoins que Mr. de Montesquieu étoit en droit d'attendre d'autres Panégyristes que nous, & que la douleur publique eût mérité des interpretes plus éloquens, nous eussions renfermé au dedans de nous-mêmes nos justes regrets de notre respect pour sa mémoire. Mais l'aveu de

ce

ce que nous lui devons nous est trop précieux pour en laisser le soin à d'autres. Bienfaiteur de l'Humanité par ses Ecrits, il a daigné l'être aussi de cet Ouvrage, & notre reconnoissance ne veut que tracer quelques lignes au pied de sa statue.

Charles de Secondat, Baron de la Brede & de Montesquieu, ancien Président à Mortier au Parlement de Bordeaux, de l'Académie Françoise, de l'Académie Royale des Sciences & des Belles-Lettres de Prusse, & de la Société Royale de Londres, nâquit au Château de la Brede près de Bordeaux, le 18 Janvier 1689, d'une Famille noble de Guyenne. Son trisaïeul, Jean de Secondat, Maître-d'hôtel d'Henri II. Roi de Navarre, & ensuite de Jeanne, fille de ce Roi, qui épousa Antoine de Bourbon, acquit la Terre de Montesquieu d'une somme de 10000 livres, que cette Princesse lui donna par un Acte authentique, en récompense de sa probité & de ses services. Henri III. Roi de Navarre, depuis Henri IV. Roi de France, érigea en Baronie la Terre de Montesquieu, en faveur de Jacob de Secondat, fils de Jean, d'abord Gentilhomme ordinaire de la Chambre de ce Prince,

& ensuite Mestre-de-camp du Régiment de Châtillon. Jean-Gaston de Secondat, son second fils, ayant épousé la fille du premier Président du Parlement de Bordeaux, acquit dans cette Compagnie une Charge de Président à Mortier; il eut plusieurs enfans, dont un entra dans le Service, s'y distingua, & le quitta de fort bonne heure: ce fut le pere de Charles de Secondat, Auteur de l'Esprit des Loix. Ces détails paroîtront peut-être déplacés à la tête de l'éloge d'un Philosophe dont le nom a si peu besoin d'ancêtres; mais n'envions point à leur mémoire l'éclat que ce nom répand sur elle.

Les succès de l'enfance, présage quelquefois si trompeur, ne le furent point dans Charles de Secondat: il annonça de bonne heure ce qu'il devoit être; & son pere donna tous ses soins à cultiver ce génie naissant, objet de son espérance & de sa tendresse. Dès l'âge de vingt ans, le jeune Montesquieu préparoit déjà les matériaux de l'Esprit des Loix, par un extrait raisonné des immenses volumes qui composent le Corps du Droit Civil: ainsi autrefois Newton avoit jetté dès sa premiere jeunesse les fondemens des Ouvrages qui l'ont rendu immortel. Cepen-

dant

dant l'étude de la Jurisprudence, quoique moins aride pour Mr. de Montesquieu que pour la plupart de ceux qui s'y livrent, parce qu'il la cultivoit en Philosophe, ne suffisoit pas à l'étendue & à l'activité de son génie; il approfondissoit dans le même tems des matieres encore plus importantes & plus délicates, & les discutoit dans le silence avec la sagesse, la décence & l'équité qu'il a depuis montrées dans ses Ouvrages (*a*).

Un Oncle paternel, Président à Mortier au Parlement de Bordeaux, Juge éclairé & citoyen vertueux, l'Oracle de sa Compagnie & de sa Province, ayant perdu un fils unique, & voulant conserver dans son Corps l'esprit d'élevation qu'il avoit tâché d'y répandre, laissa ses biens & sa Charge à Mr. de Montesquieu; il étoit Conseiller au Parlement de Bordeaux depuis le 24 Février 1714, & fut reçu Président à Mortier le 13 Juillet 1716. Quelques années après, en 1722, pendant la minorité du Roi, sa Compagnie le chargea de présenter des Remontran-

(*a*) Nous voulons parler ici d'un Ecrit qui n'a point paru, & dans lequel il se propposoit de prouver que la damnation de la plupart des Payens ne paroissoit pas mériter une damnation éternelle.

trances à l'occasion d'un nouvel Impôt. Placé entre le trône & le peuple il remplit en sujet respectueux & en Magistrat plein de courage l'emploi si noble & si peu envié de faire parvenir au Souverain le cri des malheureux; & la misere publique, représentée avec autant d'habileté que de force, obtint la justice qu'elle demandoit. Ce succès, il est vrai, par malheur pour l'Etat bien plus que pour lui, fut aussi passager que s'il eût été injuste; à peine la voix des peuples eut-elle cessé de se faire entendre, que l'Impôt supprimé fut remplacé par un autre; mais le Citoyen avoit fait son devoir.

Il fut reçu le 3 Avril 1716 dans l'Académie de Bordeaux, qui ne faisoit que de naître. Le goût pour la Musique, & pour les Ouvrages de pur agrément, avoit d'abord rassemblé les membres qui la formoient. Mr. de Montesquieu crut avec raison que l'ardeur naissante & les talens de ses Confreres pourroient s'exercer avec encore plus d'avantage sur les objets de la Physique. Il étoit persuadé que la Nature, si digne d'être observée par-tout, trouvoit aussi par-tout des yeux dignes de la voir; qu'au contraire les Ouvrages de goût ne souffrant point de médiocrité, & la Capi-

tale-

tale étant en ce genre le centre des lumieres & des secours, il étoit trop difficile de rassembler loin d'elle un assez grand nombre d'Ecrivains distingués; il regardoit les Sociétés de bel-esprit, si étrangement multipliées dans nos Provinces, comme une espece ou plutôt comme une ombre de luxe littéraire, qui nuit à l'opulence réelle sans même en offrir l'apparence. Heureusement Mr. le Duc de la Force, par un prix qu'il venoit de fonder à Bordeaux, avoit secondé des vues si éclairées & si justes. On jugea qu'une expérience bien faite seroit préférable à un Discours foible ou à un mauvais Poëme; & Bordeaux eut une Académie des Sciences.

Mr. de Montesquieu, nullement empressé de se montrer au Public, sembloit attendre, selon l'expression d'un grand Génie, *un âge mûr pour écrire*; ce ne fut qu'en 1721, c'est-à-dire, âgé de trente-deux ans, qu'il mit au jour les *Lettres Persanes*. Le *Siamois* des *Amusemens sérieux & comiques* pouvoit lui en avoir fourni l'idée; mais il surpassa son modele. La peinture des mœurs Orientales réelles ou supposées, de l'orgueil & du flegme de l'amour Asiatique, n'est que

le

le moindre objet de ces Lettres; elle n'y sert, pour ainsi dire, que de prétexte à une satyre fine de nos mœurs, & à des matieres importantes que l'Auteur approfondit en paroissant glisser sur elles. Dans cette espece de tableau mouvant, Usbek expose sur tout avec autant de légéreté que d'énergie, ce qui a le plus frappé parmi nous ses yeux pénétrans; notre habitude de traiter sérieusement les choses les plus futiles, & de tourner les plus importantes en plaisanterie; nos conversations si bruyantes & si frivoles; notre ennui dans le sein du plaisir même; nos préjugés & nos actions en contradiction continuelle avec nos lumieres; tant d'amour pour la gloire joint à tant de respect pour l'idole de la faveur; nos Courtisans si rampans & si vains; notre politesse extérieure & notre mépris réel pour les étrangers, ou notre prédilection affectée pour eux; la bisarrerie de nos goûts, qui n'a rien au dessous d'elle que l'empressement de toute l'Europe à les adopter; notre dédain barbare pour deux des plus respectables occupations d'un citoyen, le Commerce & la Magistrature; nos disputes littéraires si vives & si inutiles; notre fureur d'écrire avant que de penser,

ser, & de juger avant que de connoître. A cette peinture vive, mais sans fiel, il oppose, dans l'apologue des Troglodites, le tableau d'un peuple vertueux, devenu sage par le malheur; morceau digne du Portique. Ailleurs il montre la Philosophie long-tems étouffée, reparoissant tout-à-coup, regagnant par ses progrès le tems qu'elle a perdu, pénétrant jusques chez les Russes à la voix d'un Génie qui l'appelle, tandis que chez d'autres Peuples de l'Europe la superstition, semblable à une atmosphere épaisse, empêche la lumiere qui les environne de toutes parts, d'arriver jusqu'à eux. Enfin, par les principes qu'il établit sur la nature des Gouvernemens anciens & modernes, il présente le germe de ces idées lumineuses, développées depuis par l'Auteur dans son grand Ouvrage.

Ces différens sujets, privés aujourd'hui des graces de la nouveauté qu'ils avoient dans la naissance des Lettres Persanes, y conserveront toujours le mérite du caractere original qu'on a su leur donner: mérite d'autant plus réel, qu'il vient ici du génie seul de l'Ecrivain, & non du voile étranger dont il s'est couvert. Car Usbek a pris durant son séjour

jour en France, non seulement une connoissance si parfaite de nos mœurs, mais une si forte teinture de nos manieres même, que son style fait souvent oublier son pays. Ce léger défaut de vraisemblance peut n'être pas sans dessein & sans adresse: en relevant nos ridicules & nos vices, il a voulu sans doute aussi rendre justice à nos avantages; il a senti toute la fadeur d'un éloge direct, & il nous a plus finement loués en prenant si souvent notre ton, pour médire plus agréablement de nous.

Malgré le succès de cet Ouvrage, Mr. de Montesquieu ne s'en étoit point déclaré ouvertement l'Auteur. Peut-être croyoit-il échapper plus aisément par ce moyen à la satyre littéraire, qui épargne plus volontiers les Ecrits anonymes, parce que c'est toujours la personne & non l'ouvrage qui est le but de ses traits; peut-être craignoit-il d'être attaqué sur le prétendu contraste des Lettres Persanes avec l'austérité de sa place; espece de reproche, disoit-il, que les Critiques ne manquent jamais de faire, parce qu'il ne demande aucun effort d'esprit. Mais son secret étoit découvert, & déja le Public le montroit à l'Académie Françoise.

L'événement fit voir combien le silence de Mr. de Montesquieu avoit été sage. Usbek s'exprime quelquefois assez librement, non sur le fond du Christianisme, mais sur des matieres que trop de personnes affectent de confondre avec le Christianisme même; sur l'esprit de persécution dont tant de Chrétiens ont été animés; sur les usurpations temporelles de la Puissance Ecclésiastique; sur la multiplication excessive des Monasteres, qui enleve des sujets à l'Etat sans donner à Dieu des adorateurs; sur quelques opinions qu'on a vainement tenté d'ériger en dogmes; sur nos disputes de Religion, toujours violentes, & souvent funestes. S'il paroît toucher ailleurs à des questions plus délicates, & qui intéressent de plus près la Religion Chrétienne, ses réflexions appréciées avec justice, sont en effet très-favorables à la Révélation, puisqu'il se borne à montrer combien la Raison humaine abandonnée à elle-même, est peu éclairée sur ces objets. Enfin, parmi les véritables Lettres de Mr. de Montesquieu, l'Imprimeur étranger en avoit inséré quelques-unes d'une autre main, & il eût fallu du moins, avant que de con-

condamner l'Auteur, démêler ce qui lui appartenoit en propre. Sans égard à ces considérations, d'un côté la haine sous le nom de zele, de l'autre le zele sans discernement ou sans lumieres, se souleverent & se réunirent contre les Lettres Persanes. Des délateurs, espece d'homme dangereuse & lâche, que même dans un Gouvernement sage on a quelquefois le malheur d'écouter, allarmerent par un extrait infidele la piété du Ministere. Mr. de Montesquieu, par le conseil de ses amis soutenu de la voix publique, s'étant présenté pour la place de l'Académie Françoise, vacante par la mort de Mr. de Sacy, le Ministre écrivit à cette Compagnie que S. M. ne donneroit jamais son agrément à l'Auteur des Lettres Persanes; qu'il n'avoit point lu ce Livre, mais que des personnes en qui il avoit confiance lui en avoient fait connoître le poison & le danger. Mr. de Montesquieu sentit le coup qu'une pareille accusation pouvoit porter à sa personne, à sa famille, à la tranquillité de sa vie. Il n'attachoit pas assez de prix aux honneurs littéraires, ni pour les rechercher avec avidité, ni pour affecter de les dédaigner quand ils se présen-

toient

toient à lui, ni enfin pour en regarder la simple privation comme un malheur; mais l'exclusion perpétuelle, & sur-tout les motifs de l'exclusion lui paroissoient une injure. Il vit le Ministre, lui déclara que par des raisons particulieres il n'avouoit point les Lettres Persanes, mais qu'il étoit encore plus éloigné de désavouer un Ouvrage dont il croyoit n'avoir point à rougir; & qu'il devoit être jugé d'après une lecture, & non sur une délation. Le Ministre prit enfin le parti par où il auroit dû commencer; il lut le Livre, aima l'Auteur, & apprit à mieux placer sa confiance: l'Académie Françoise ne fut point privée d'un de ses plus beaux ornemens, & la France eut le bonheur de conserver un Sujet que la superstition ou la calomnie étoient prêtes à lui faire perdre: car Mr. de Montesquieu avoit déclaré au Gouvernement, qu'après l'espece d'outrage qu'on alloit lui faire, il iroit chercher chez les étrangers qui lui tendoient les bras, la sûreté, le repos, & peut-être les récompenses qu'il auroit dû espérer dans son pays. La Nation eût déploré cette perte, & la honte en fût pourtant retombée sur elle.

Feu

Feu Mr. le Maréchal d'Estrées, alors Directeur de l'Académie Françoise, se conduisit dans cette circonstance en Courtisan vertueux & d'une ame vraiment élevée; il ne craignit ni d'abuser de son crédit, ni de le compromettre; il soutint son ami, & justifia Socrate. Ce trait de courage si précieux aux Lettres, si digne d'avoir aujourd'hui des imitateurs, & si honorable à la mémoire de Mr. le Maréchal d'Estrées, n'auroit pas dû être oublié dans son Eloge.

Mr. de Montesquieu fut reçu le 2 Janvier 1728; son Discours est un des meilleurs qu'on ait prononcés dans une pareille occasion; le mérite en est d'autant plus grand, que les Récipiendaires gênés jusqu'alors par ces formules & ces éloges d'usage auxquels une espece de prescription les assujettit, n'avoient encore osé franchir ce cercle pour traiter d'autres sujets, ou n'avoient point pensé du moins à les y renfermer; dans cet état même de contrainte il eut l'avantage de réussir. Entre plusieurs traits dont brille son Discours, on reconnoîtroit l'Ecrivain qui pense, au seul portrait du Cardinal de Richelieu, *qui apprit à la France le secret de ses forces, & à l'Espa-*

gne celui de sa foiblesse, qui ôta à l'Allemagne ses chaînes & lui en donna de nouvelles. Il faut admirer Mr. de Montesquieu d'avoir su vaincre la difficulté de son sujet, & pardonner à ceux qui n'ont pas eu le même succès.

Le nouvel Académicien étoit d'autant plus digne de ce titre, qu'il avoit peu de tems auparavant renoncé à tout autre travail, pour se livrer entiérement à son génie & à son goût. Quelque importante que fût la place qu'il occupoit, avec quelques lumieres & quelque intégrité qu'il en eût rempli les devoirs, il sentoit qu'il y avoit des objets plus dignes d'occuper ses talens, qu'un Citoyen est redevable à sa Nation & à l'Humanité de tout le bien qu'il peut leur faire; & qu'il seroit plus utile à l'une & à l'autre, en les éclairant par ses Ecrits, qu'il ne pouvoit l'être en discutant quelques contestations particulieres dans l'obscurité: toutes ces réflexions le déterminerent à vendre sa Charge; il cessa d'être Magistrat, & ne fut plus qu'Homme de Lettres.

Mais pour se rendre utile par ses Ouvrages aux différentes Nations, il étoit nécessaire qu'il les connût; ce fut dans cette vue qu'il entreprit de voyager.

Son but étoit d'examiner par-tout le Physique & le Moral; d'étudier les loix & la constitution de chaque Pays; de visiter les Savans, les Ecrivains, les Artistes célebres; de chercher sur-tout ces hommes rares & singuliers dont le commerce supplée quelquefois à plusieurs années d'observations & de séjour. Mr. de Montesquieu eût pu dire comme Démocrite: „ Je n'ai rien oublié pour „ m'instruire; j'ai quitté mon Pays & „ parcouru l'Univers pour mieux con„ noître la vérité: j'ai vu tous les per„ sonnages illustres de mon tems"; mais il y eut cette différence entre le Démocrite François & celui d'Abdere, que le premier voyageoit pour instruire les hommes, & le second pour s'en moquer.

Il alla d'abord à Vienne, où il vit souvent le célebre Prince Eugene: ce Héros si funeste à la France (à laquelle il auroit pu être si utile) après avoir balancé la fortune de Louis XIV. & humilié la fierté Ottomane, vivoit sans faste durant la paix, aimant & cultivant les Lettres dans une Cour où elles sont peu en honneur, & donnant à ses Maîtres l'exemple de les protéger. Mr. de Montesquieu crut entrevoir dans ses discours quelques

restes

restes d'intérêt pour son ancienne Patrie; le Prince Eugene en laissoit voir sur-tout, autant que le peut faire un ennemi, sur les suites funestes de cette division intestine qui trouble depuis si long-tems l'Eglise de France: l'Homme d'Etat en prévoyoit la durée & les effets, & les prédit au Philosophe.

Mr. de Montesquieu partit de Vienne pour voir la Hongrie, contrée opulente & fertile, habitée par une Nation fiere & généreuse, le fléau de ses Tyrans & l'appui de ses Souverains. Comme peu de personnes connoissent bien ce Pays, il a écrit avec soin cette partie de ses voyages.

D'Allemagne il passa en Italie; il vit à Venise le fameux Law, à qui il ne restoit de sa grandeur passée que des projets heureusement destinés à mourir dans sa tête, & un diamant qu'il engageoit pour jouer aux jeux de hasard. Un jour la conversation rouloit sur le fameux systême que Law avoit inventé; époque de tant de malheurs & de fortunes, & sur-tout d'une dépravation remarquable dans nos mœurs. Comme le Parlement de Paris, dépositaire immédiat des loix dans les tems de minorité, avoit fait

éprouver au Ministre Ecossois quelque résistance dans cette occasion, Mr. de Montesquieu lui demanda pourquoi on n'avoit pas essayé de vaincre cette résistance par un moyen presque toujours infaillible en Angleterre, par le grand mobile des actions des hommes, en un mot par l'argent. *Ce ne sont pas*, répondit Law, *des génies aussi ardens & aussi dangereux que mes compatriotes, mais ils sont beaucoup plus incorruptibles.* Nous ajouterons sans aucun préjugé de vanité nationale, qu'un Corps libre pour quelques instans, doit mieux résister à la corruption que celui qui l'est toujours. Le premier en vendant sa liberté, la perd: le second ne fait, pour ainsi dire, que la prêter, & l'exerce même en l'engageant; ainsi les circonstances & la nature du Gouvernement font les vices & les vertus des Nations.

Un autre personnage non moins fameux, que Mr. de Montesquieu vit encore plus souvent à Venise, fut le Comte de Bonneval. Cet homme si connu par ses aventures, qui n'étoient pas encore à leur terme, & flatté de converser avec un Juge digne de l'entendre, lui faisoit avec plaisir le détail singulier

de sa vie, le récit des actions militaires où il s'étoit trouvé, le portrait des Généraux & des Ministres qu'il avoit connus. Mr. de Montesquieu se rappelloit souvent ces conversations, & en racontoit différens traits à ses amis.

Il alla de Venise à Rome: dans cette ancienne Capitale du Monde, qui l'est encore à certains égards, il s'appliqua sur-tout à examiner ce qui la distingue aujourd'hui le plus, les ouvrages des Raphaëls, des Titiens, & des Michel-Ange: il n'avoit point fait une étude particuliere des Beaux-Arts; mais l'expression dont brillent les chefs-d'œuvre en ce genre, saisit infailliblement tout homme de génie: accoutumé à étudier la Nature, il la reconnoît quand elle est imitée, comme un portrait ressemblant frappe tous ceux à qui l'original est familier: malheur aux productions de l'Art dont toute la beauté n'est que pour les Artistes.

Après avoir parcouru l'Italie, Mr. de Montesquieu vint en Suisse; il examina soigneusement les vastes pays arrosés par le Rhin, & il ne lui resta plus rien à voir en Allemagne; car FREDERIC ne régnoit pas encore. Il s'arrêta ensuite quelque

tems dans les Provinces-Unies, monument admirable de ce que peut l'industrie humaine animée par l'amour de la liberté. Enfin il se rendit en Angleterre, où il demeura deux ans. Digne de voir & d'entretenir les plus grands hommes, il n'eut à regretter que de n'avoir pas fait plutôt ce voyage: Locke & Newton étoient morts. Mais il eut souvent l'honneur de faire sa cour à leur Protectrice, la célebre Reine d'Angleterre, qui cultivoit la Philosophie sur le Trône, & qui goûta, comme elle le devoit, Mr. de Montesquieu. Il ne fut pas moins accueilli par la Nation, qui n'avoit pas besoin sur cela de prendre le ton de ses Maîtres. Il forma à Londres des liaisons intimes avec des hommes exercés à méditer, & à se préparer aux grandes choses par des études profondes; il s'instruisit avec eux de la nature du Gouvernement, & parvint à la bien connoître. Nous parlons ici d'après le témoignage public que lui ont rendu les Anglois eux-mêmes, si jaloux de nos avantages, & si peu disposés à reconnoître en nous aucune supériorité.

Comme il n'avoit rien examiné ni avec la prévention d'un enthousiaste, ni

avec l'austérité d'un Cynique, il n'avoit remporté de ses voyages ni un dédain outrageant pour les étrangers, ni un mépris encore plus déplacé pour son propre pays. Il résultoit de ses observations, que l'Allemagne étoit faite pour y voyager, l'Italie pour y séjourner, l'Angleterre pour y penser, & la France pour y vivre.

De retour enfin dans sa Patrie, Mr. de Montesquieu se retira pendant deux ans à sa Terre de la Brede: il y jouit en paix de cette solitude que le spectacle & le tumulte du monde sert à rendre plus agréable; il vécut avec lui-même, après en être sorti si long-tems; & ce qui nous intéresse le plus, il mit la derniere main à son Ouvrage *sur la cause de la grandeur & de la décadence des Romains*, qui parut en 1734.

Les Empires, ainsi que les hommes, doivent croître, dépérir, & s'éteindre: mais cette révolution nécessaire a souvent des causes cachées que la nuit des tems nous dérobe, & que le mystere ou leur petitesse apparente a même quelquefois voilée aux yeux des contemporains; rien ne ressemble plus sur ce point à l'Histoire moderne que l'Histoire an-

cienne. Celle des Romains mérite néanmoins à cet égard quelque exception; elle présente une politique raisonnée, un systéme suivi d'agrandissement, qui ne permet pas d'attribuer la fortune de ce peuple à des ressorts obscurs & subalternes. Les causes de la grandeur Romaine se trouvent donc dans l'Histoire, & c'est au Philosophe à les y découvrir. D'ailleurs il n'en est pas des systêmes dans cette étude comme dans celle de la Physique; ceux-ci sont presque toujours précipités, parce qu'une observation nouvelle & imprévue peut les renverser en un instant; au contraire, quand on recueille avec soin les faits que nous transmet l'Histoire ancienne d'un pays, si on ne rassemble pas toujours tous les matériaux qu'on peut desirer, on ne sauroit du moins espérer d'en avoir un jour davantage. L'étude réfléchie de l'Histoire, étude si importante & si difficile, consiste à combiner de la maniere la plus parfaite ces matériaux défectueux: tel seroit le mérite d'un Architecte, qui sur des ruines savantes traceroit de la maniere la plus vraisemblable le plan d'un édifice antique, en suppléant par le génie & par d'heureuses conjectures à des

restes informes & tronqués.

C'est sous ce point de vue qu'il faut envisager l'Ouvrage de Mr. de Montesquieu. Il trouve les causes de la grandeur des Romains dans l'amour de la liberté, du travail & de la patrie, qu'on leur inspiroit dès l'enfance; dans la sévérité de la discipline militaire; dans ces dissensions intestines qui donnoient du ressort aux esprits, & qui cessoient tout-à-coup à la vue de l'ennemi; dans cette constance après le malheur, qui ne désespéroit jamais de la République; dans le principe où ils furent toujours de ne faire jamais la paix qu'après des victoires; dans l'honneur du triomphe, sujet d'émulation pour les Généraux; dans la protection qu'ils accordoient aux peuples révoltés contre leurs Rois; dans l'excellente politique de laisser aux vaincus leurs Dieux & leurs Coutumes; dans celle de n'avoir jamais deux puissans ennemis sur les bras, & de tout souffrir de l'un jusqu'à ce qu'ils eussent anéanti l'autre. Il trouve les causes de leur décadence dans l'aggrandissement même de l'Etat, qui changea en guerres civiles les tumultes populaires; dans les guerres éloignées qui forçant les Citoyens à une trop lon-

gue abſence, leur faiſoient perdre inſenſiblement l'eſprit républicain; dans le droit de Bourgéoiſie accordé à tant de Nations, & qui ne fit plus du Peuple Romain qu'une eſpece de monſtre à pluſieurs têtes; dans la corruption introduite par le luxe de l'Aſie; dans les proſcriptions de Sylla qui avilirent l'eſprit de la Nation, & la préparerent à l'eſclavage; dans la néceſſité où les Romains ſe trouverent de ſouffrir des Maîtres, lorſque leur liberté leur fut devenue à charge; dans l'obligation où ils furent de changer de maximes, en changeant de Gouvernement; dans cette ſuite de monſtres qui régnerent, preſque ſans interruption, depuis Tibere juſqu'à Nerva, & depuis Commode juſqu'à Conſtantin; enfin dans la tranſlation & le partage de l'Empire, qui périt d'abord en Occident par la puiſſance des Barbares, & qui après avoir langui pluſieurs ſiecles en Orient ſous des Empereurs imbéciles ou féroces, s'anéantit inſenſiblement comme ces fleuves qui diſparoiſſent dans des ſables.

Un aſſez petit volume a ſuffi à Mr. de Monteſquieu pour développer un tableau ſi intéreſſant & ſi vaſte. Comme l'Auteur

teur ne s'appesantit point sur les détails, & ne saisit que les branches fécondes de son sujet, il a su renfermer en très-peu d'espace un grand nombre d'objets distinctement apperçus & rapidement présentés sans fatigue pour le Lecteur; en laissant beaucoup voir, il laisse encore plus à penser; & il auroit pu intituler son Livre, *Histoire Romaine à l'usage des Hommes d'Etat & des Philosophes.*

Quelque réputation que Mr. de Montesquieu se fût acquise par ce dernier Ouvrage & par ceux qui l'avoient précédé, il n'avoit fait que se frayer le chemin à une plus grande entreprise, à celle qui doit immortaliser son nom & le rendre respectable aux siecles futurs. Il en avoit dès long-tems formé le dessein, il en médita pendant vingt ans l'exécution; ou, pour parler plus exactement, toute sa vie en avoit été la méditation continuelle. D'abord il s'étoit fait en quelque façon étranger dans son propre pays, afin de le mieux connoître. Il avoit ensuite parcouru toute l'Europe, & profondément étudié les différens peuples qui l'habitent. L'Isle fameuse, qui se glorifie tant de ses loix & qui en profite si mal, avoit été pour lui dans ce long

voyage, ce que l'Isle de Crete fut autrefois pour Lycurgue, une Ecole où il avoit su s'instruire sans tout approuver. Enfin, il avoit, si on peut parler ainsi, interrogé & jugé les Peuples & les Hommes célebres qui n'existent plus aujourd'hui que dans les Annales du Monde. Ce fut ainsi qu'il s'éleva par degrés au plus beau titre qu'un Sage puisse mériter, celui de Législateur des Nations.

S'il étoit animé par l'importance de la matiere, il étoit effrayé en même tems par son étendue: il l'abandonna, & y revint à plusieurs reprises: il sentit plus d'une fois, comme il l'avoue lui-même, tomber les mains paternelles. Encouragé enfin par ses amis, il ramassa toutes ses forces, & donna *l'Esprit des Loix*.

Dans cet important Ouvrage, Mr. de Montesquieu, sans s'appesantir, à l'exemple de ceux qui l'ont précédé, sur des discussions métaphysiques relatives à l'homme supposé dans un état d'abstraction, sans se borner, comme d'autres, à considérer certains peuples dans quelques relations ou circonstances particulieres, envisage les habitans de l'Univers dans l'état réel où ils sont, & dans tous les rapports qu'ils peuvent avoir entr'eux.

La

La plupart des autres Ecrivains en ce genre sont presque toujours ou de simples Moralistes, ou de simples Jurisconsultes, ou même quelquefois de simples Théologiens ; pour lui, l'Homme de tous les Pays & de toutes les Nations, il s'occupe moins de ce que le devoir exige de nous, que des moyens par lesquels on peut nous obliger de le remplir ; de la perfection métaphysique des Loix, que de celle dont la nature humaine les rend susceptibles ; des Loix qu'on a faites que de celles qu'on a dû faire ; des Loix d'un peuple particulier que de celles de tous les peuples. Ainsi, en se comparant lui-même à ceux qui ont couru avant lui cette grande & noble carriere, il a pu dire comme le Correge quand il eut vu les ouvrages de ses rivaux, *& moi aussi je suis peintre.* (*b*)

Rempli & pénétré de son objet, l'Auteur de l'Esprit des Loix y embrasse un si grand nombre de matieres, & les traite avec tant de briéveté & de profondeur, qu'une lecture assidue & méditée peut seule faire sentir le mérite de ce Livre.

(*b*) On trouvera à la suite de cet Eloge l'Analyse de l'Esprit des Loix.

Livre. Elle servira sur-tout, nous osons le dire, à faire disparoître le prétendu défaut de méthode dont quelques Lecteurs ont accusé Mr. de Montesquieu; avantage qu'ils n'auroient pas dû le taxer légérement d'avoir négligé dans une matiere philosophiqne, & dans un Ouvrage de vingt années. Il faut distinguer le désordre réel de celui qui n'est qu'apparent. Le désordre est réel, quand l'analogie & la suite des idées n'est point observée; quand les conclusions sont érigées en principes, ou les précédent; quand le Lecteur, après des détours sans nombre, se retrouve au point d'où il est parti. Le désordre n'est qu'apparent, quand l'Auteur mettant à leur véritable place les idées dont il fait usage, laisse à suppléer aux Lecteurs les idées intermédiaires: & c'est ainsi que Mr. de Montesquieu a cru pouvoir & devoir en user dans un Livre destiné à des hommes qui pensent, & dont le génie doit suppléer à des omissions volontaires & raisonnées.

L'ordre qui se fait appercevoir dans les grandes parties de l'Esprit des Loix, ne regne pas moins dans les détails: nous croyons que plus on approfondira l'Ouvra-

vrage, plus on en ſera convaincu. Fidele à ſes diviſions générales, l'Auteur rapporte à chacune les objets qui lui appartiennent excluſivement; & à l'égard de ceux qui par différentes branches appartiennent à pluſieurs diviſions à la fois, il a placé ſous chaque diviſion la branche qui lui appartient en propre: par-là on apperçoit aiſément & ſans confuſion l'influence que les différentes parties du ſujet ont les unes ſur les autres, comme dans un Arbre ou Syſtême bien entendu des Connoiſſances Humaines, on peut voir le rapport mutuel des Sciences & des Arts. Cette comparaiſon d'ailleurs eſt d'autant plus juſte, qu'il en eſt du plan qu'on peut ſe faire dans l'examen philoſophique des Loix, comme de l'ordre qu'on peut obſerver dans un Arbre Encyclopédique des Sciences: il y reſtera toujours de l'arbitraire; & tout ce qu'on peut exiger de l'Auteur, c'eſt qu'il ſuive ſans détour & ſans écart le ſyſtême qu'il s'eſt une fois formé.

Nous dirons de l'obſcurité qu'on peut ſe permettre dans un tel Ouvrage, la même choſe que du défaut d'ordre; ce qui feroit obſcur pour les Lecteurs vulgaires, ne l'eſt pas pour ceux que l'Auteur

teur

teur a eus en vue. D'ailleurs l'obſcurité volontaire n'en eſt point une: Mr. de Monteſquieu ayant à préſenter quelquefois des vérités importantes, dont l'énoncé abſolu & direct auroit pu bleſſer ſans fruit, a eu la prudence louable de les envelopper, & par cet innocent artifice les a voilées à ceux à qui elles ſeroient nuiſibles, ſans qu'elles fuſſent perdues pour les Sages.

Parmi les Ouvrages qui lui ont fourni des ſecours, & quelquefois des vues pour le ſien, on voit qu'il a ſur-tout profité des deux Hiſtoriens qui ont penſé le plus, Tacite & Plutarque; mais quoiqu'un Philoſophe qui a fait ces deux lectures, ſoit diſpenſé de beaucoup d'autres, il n'avoit pas cru devoir en ce genre rien négliger ni dédaigner de ce qui pouvoit être utile à ſon objet. La lecture que ſuppoſe l'Eſprit des Loix, eſt immenſe; & l'uſage raiſonné que l'Auteur a fait de cette multitude prodigieuſe de matériaux, paroîtra encore plus ſurprenant, quand on ſaura qu'il étoit preſqu'entiérement privé de la vue, & obligé d'avoir recours à des yeux étrangers. Cette vaſte lecture contribue non ſeulement à l'utilité, mais à l'agrément de l'Ouvrage: ſans

sans déroger à la majesté de son sujet, Mr. de Montesquieu sait en tempérer l'austérité, & procurer aux Lecteurs des momens de repos, soit par des faits singuliers & peu connus, soit par des allusions délicates, soit par ces coups de pinceau énergiques & brillans, qui peignent d'un seul trait les peuples & les hommes.

Enfin, car nous ne voulons pas jouer ici le rôle des Commentateurs d'Homere, il y a sans doute des fautes dans l'Esprit des Loix, comme il y en a dans tout Ouvrage de génie, dont l'Auteur a le premier osé se frayer des routes nouvelles. Mr. de Montesquieu a été parmi nous pour l'étude des Loix ce que Descartes a été pour la Philosophie; il éclaire souvent & se trompe quelquefois, mais en se trompant même il instruit ceux qui savent lire. La nouvelle édition qui vient de paroître, montre par les additions & corrections qu'il a faites, que s'il est tombé de tems en tems, il a su le reconnoître & se relever; par-là il acquiert du moins le droit à un nouvel examen, dans les endroits où il n'a pas été de l'avis de ses Censeurs; peut-être même ce qu'il a jugé le plus digne de correction, leur a-t-il absolument échappé, tant

tant l'envie de nuire eſt ordinairement aveugle.

Mais ce qui eſt à la portée de tout le monde dans l'Eſprit des Loix, ce qui doit rendre l'Auteur cher à toutes les Nations, ce qui ſerviroit même à couvrir des fautes plus grandes que les ſiennes, c'eſt l'eſprit de Citoyen qui l'a dicté. L'amour du Bien public, le deſir de voir les hommes heureux s'y montrent de toutes parts; & n'eût-il que ce mérite ſi rare & ſi précieux, il ſeroit digne par cet endroit ſeul d'être la lecture des Peuples & des Rois. Nous voyons déjà par une heureuſe expérience, que les fruits de cet Ouvrage ne ſe bornent pas dans ſes Lecteurs à des ſentimens ſtériles. Quoique Mr. de Monteſquieu ait peu ſurvécu à la publication de l'Eſprit des Loix, il a eu la ſatisfaction d'entrevoir les effets qu'il commence à produire parmi nous; l'amour naturel des François pour leur Patrie, tourné vers ſon véritable objet; ce goût pour le Commerce, pour l'Agriculture, & pour les Arts utiles, qui ſe répand inſenſiblement dans notre Nation; cette lumiere générale ſur les principes du Gouvernement, qui rend les Peuples plus attachés à ce qu'ils doivent

vent aimer. Ceux qui ont si indécemment attaqué cet Ouvrage, lui doivent peût-être plus qu'ils ne s'imaginent: l'ingratitude au reste est le moindre reproche qu'on ait à leur faire. Ce n'est pas sans regret & sans honte pour notre siecle que nous allons les dévoiler; mais cette histoire importe trop à la gloire de Mr. de Montesquieu, & à l'avantage de la Philosophie, pour être passée sous silence. Puisse l'opprobre qui couvre enfin ses ennemis, leur devenir salutaire!

A peine l'Esprit des Loix parut-il, qu'il fut recherché avec empressement, sur la réputation de l'Auteur; mais quoique Mr. de Montesquieu eût écrit pour le bien du peuple, il ne devoit pas avoir le peuple pour juge; la profondeur de l'objet étoit une suite de son importance même. Cependant les traits qui étoient répandus dans l'Ouvrage, & qui auroient été déplacés s'ils n'étoient pas nés du fond du sujet, persuaderent à trop de personnes qu'il étoit écrit pour elles: on cherchoit un Livre agréable, & on ne trouvoit qu'un Livre utile, dont on ne pouvoit d'ailleurs sans quelque attention saisir l'ensemble & les détails. On traita légérement l'Esprit des Loix; le titre

même fut un sujet de plaisanterie; enfin, l'un des plus beaux monumens littéraires qui soit sorti de notre Nation, fut regardé d'abord par elle avec assez d'indifférence. Il fallut que les véritables juges eussent eu le tems de le lire: bientôt ils ramenerent la multitude, toujours prompte à changer d'avis; la partie du Public qui enseigne, dicta à la partie qui écoute ce qu'elle devoit penser & dire; & le suffrage des hommes éclairés, joint aux échos qui le répéterent, ne forma plus qu'une voix dans toute l'Europe.

Ce fut alors que les ennemis publics & secrets des Lettres & de la Philosophie (car elles en ont de ces deux especes) réunirent leurs traits contre l'Ouvrage. De-là cette foule de Brochures qui lui furent lancées de toutes parts, & que nous ne tirerons pas de l'oubli où elles sont déjà plongées. Si leurs Auteurs n'avoient pris de bonnes mesures pour être inconnus à la postérité, elle croiroit que l'Esprit des Loix a été écrit au milieu d'un Peuple de barbares.

Mr. de Montesquieu méprisa sans peine les critiques ténébreuses de ces Auteurs sans talent, qui soit par une jalousie qu'ils n'ont pas droit d'avoir, soit pour satis-

satisfaire la malignité du Public qui aime la satyre & la méprise, outragent ce qu'ils ne peuvent atteindre; & qui, plus odieux par le mal qu'ils veulent faire que redoutables par celui qu'ils font, ne réussissent pas même dans un genre d'écrire que sa facilité & son objet rendent également vil. Il mettoit les Ouvrages de cette espece sur la même ligne que ces Relations hebdomadaires des affaires de l'Europe, dont les éloges sont sans autorité & les traits sans effet, que des Lecteurs oisifs parcourent sans y ajouter foi, & dans lesquelles les Souverains sont insultés sans le savoir, ou sans daigner se venger. Il ne fut pas aussi indifférent sur les principes d'irreligion qu'on l'accusa d'avoir semé dans l'Esprit des Loix. En méprisant de pareils reproches, il auroit cru les mériter, & l'importance de l'objet lui ferma les yeux sur la valeur de ses adversaires. Ces hommes également dépourvus de zele & également empressés d'en faire paroître, également effrayés de la lumiere que les Lettres répandent, non au préjudice de la Religion, mais à leur désavantage, avoient pris différentes formes pour lui porter atteinte. Les uns, par un stratagême aussi pué-

puérili que pusillanime, s'étoient écrit à eux-mêmes: les autres, après l'avoir déchiré sous le masque de l'anonyme, s'étoient ensuite déchirés entr'eux à son occasion. Mr. de Montesquieu, quoique jaloux de les confondre, ne jugea pas à propos de perdre un tems précieux à les combattre les uns après les autres; il se contenta de faire un exemple sur celui qui s'étoit le plus signalé par ses excès.

C'étoit l'Auteur d'une Feuille anonyme & périodique, qui croit avoir succédé à Pascal, parce qu'il a succédé à ses opinions; panégyriste d'Ouvrages que personne ne lit, & apologiste de Miracles que l'autorité séculiere a fait cesser dès qu'elle l'a voulu; qui appelle impiété & scandale le peu d'intérêt que les Gens de Lettres prennent à ses querelles; & qui s'est aliéné, par une adresse digne de lui, la partie de la Nation qu'il avoit le plus d'intérêt de ménager. Les coups de ce redoutable Athlete furent dignes des vues qui l'inspirerent; il accusa Mr. de Montesquieu de Spinosisme & de Déisme (deux imputations incompatibles); d'avoir suivi le systême de Pope (dont il n'y avoit pas un mot dans l'Ouvrage); d'avoir cité Plutarque, qui n'est

pas

pas un Auteur Chrétien; de n'avoir point parlé du Péché originel & de la Grace. Il prétendit enfin que l'Esprit des Loix étoit une production de la Constitution *Unigenitus*; idée qu'on nous soupçonnera peut-être de prêter par dérision au Critique. Ceux qui ont connu Mr. de Montesquieu, l'Ouvrage de Clément XI. & le sien, peuvent juger par cette accusation de toutes les autres.

Le malheur de cet Ecrivain dut bien le décourager: il vouloit perdre un Sage par l'endroit le plus sensible à tout Citoyen, il ne fit que lui procurer une nouvelle gloire comme Homme des Lettres; la *Défense de l'Esprit des Loix* parut. Cet Ouvrage, par la modération, la vérité, la finesse de plaisanterie qui y regnent, doit être regardé comme un modele en ce genre. Mr. de Montesquieu, chargé par son adversaire d'imputations atroces, pouvoit le rendre odieux sans peine; il fit mieux, il le rendit ridicule. S'il faut tenir compte à l'aggresseur d'un bien qu'il a fait sans le vouloir, nous lui devons une éternelle reconnoissance de nous avoir procuré ce chef-d'œuvre. Mais ce qui ajoute encore au mérite de ce morceau précieux, c'est que l'Auteur s'y

s'y eſt peint lui-même ſans y penſer; ceux qui l'ont connu, croient l'entendre, & la poſtérité s'aſſurera, en liſant ſa *Défenſe*, que ſa converſation n'étoit pas inférieure à ſes Ecrits; éloge que bien peu de grands Hommes ont mérité.

Une autre circonſtance lui aſſure pleinement l'avantage dans cette diſpute: le Critique qui, pour preuve de ſon attachement à la Religion, en déchire les Miniſtres, accuſoit hautement le Clergé de France, & ſur-tout la Faculté de Théologie, d'indifférence pour la Cauſe de Dieu, en ce qu'ils ne proſcrivoient pas authentiquement un ſi pernicieux Ouvrage. La Faculté étoit en droit de mépriſer le reproche d'un Ecrivain ſans aveu, mais il s'agiſſoit de la Religion; une délicateſſe louable lui a fait prendre le parti d'examiner l'Eſprit des Loix. Quoiqu'elle s'en occupe depuis pluſieurs années, elle n'a rien prononcé juſqu'ici; & fût-il échappé à Mr. de Monteſquieu quelques inadvertances légeres, preſque inévitables dans une carriere ſi vaſte, l'attention longue & ſcrupuleuſe qu'elles auroient demandée de la part du Corps le plus éclairé de l'Egliſe, prouveroit au moins combien elles ſeroient excuſables.

Mais

Mais ce Corps, plein de prudence, ne précipitera rien dans une si importante matiere : il connoît les bornes de la Raison & de la Foi ; il sait que l'Ouvrage d'un Homme de Lettres ne doit point être examiné comme celui d'un Théologien ; que les mauvaises conséquences auxquelles une proposition peut donner lieu par des interprétations odieuses, ne rendent point blâmable la proposition en elle-même ; que d'ailleurs nous vivons dans un siecle malheureux, où les intérêts de la Religion ont besoin d'être ménagés, & qu'on peut lui nuire auprès des Simples, en répandant mal-à-propos sur des Génies du premier ordre le soupçon d'incrédulité ; qu'enfin, malgré cette accusation injuste, Mr. de Montesquieu fut toujours estimé, recherché, accueilli par tout ce que l'Eglise a de plus respectable & de plus grand : eût-il conservé auprès des Gens de bien la considération dont il jouissoit, s'ils l'eussent regardé comme un Ecrivain dangereux ?

Pendant que des insectes le tourmentoient dans son propre pays, l'Angleterre élevoit un monument à sa gloire. En 1752, Mr. Dassier, célebre par les Médailles qu'il a frappées à l'honneur de plu-

ſieurs Hommes illuſtres, vint de Londres à Paris pour frapper la ſienne. Mr. de la Tour, cet Artiſte ſi ſupérieur par ſon talent, & ſi eſtimable par ſon déſintéreſſement & l'élevation de ſon ame, avoit ardemment deſiré de donner un nouveau luſtre à ſon pinceau, en tranſmettant à la poſtérité le portrait de l'Auteur de l'Eſprit des Loix; il ne vouloit que la ſatisfaction de le peindre, & il méritoit, comme Apelle, que cet honneur lui fût réſervé: mais Mr. de Monteſquieu, d'autant plus avare du tems de Mr. de la Tour que celui-ci en étoit plus prodigue, ſe refuſa conſtamment & poliment à ſes preſſantes ſollicitations. Mr. Daſſier eſſuya d'abord des difficultés ſemblables: „ Croyez-vous, dit-il enfin à Mr. de Monteſquieu, „ qu'il n'y ait pas autant „ d'orgueil à refuſer ma propoſition qu'à „ l'accepter"? Déſarmé par cette plaiſanterie, il laiſſa faire à Mr. Daſſier tout ce qu'il voulut.

L'Auteur de l'Eſprit des Loix jouiſſoit enfin paiſiblement de ſa gloire, lorſqu'il tomba malade au commencement de Février 1755. Sa ſanté naturellement délicate commençoit à s'altérer depuis longtems par l'effet lent & preſqu'infaillible

des

des études profondes, par les chagrins qu'on avoit cherché à lui susciter sur son Ouvrage; enfin par le genre de vie qu'on le forçoit de mener à Paris, & qu'il sentoit lui être funeste. Mais l'empressement avec lequel on recherchoit sa société étoit trop vif pour n'être pas quelquefois indiscret; on vouloit, sans s'en appercevoir, jouir de lui aux dépens de lui-même. A peine la nouvelle du danger où il étoit se fut-elle répandue, qu'elle devint l'objet des conversations & de l'inquiétude publique; sa maison ne désemplissoit point de personnes de tout rang qui venoient s'informer de son état, les unes par un intérêt véritable, les autres pour s'en donner l'apparence, ou pour suivre la foule. Sa Majesté, pénétrée de la perte que son Royaume alloit faire, en demanda plusieurs fois des nouvelles: témoignage de bonté & de justice qui n'honore pas moins le Monarque que le sujet. La fin de Mr. de Montesquieu ne fut point indigne de sa vie. Accablé de douleurs cruelles, éloigné d'une famille à qui il étoit cher, & qui n'a pas eu la consolation de lui fermer les yeux, entouré de quelques amis, & d'un plus grand nombre de spectateurs, il conser-

va jusqu'au dernier moment la paix & l'égalité de son ame. Enfin, après avoir satisfait avec décence à tous ses devoirs, plein de confiance en l'Etre éternel auquel il alloit se rejoindre, il mourut avec la tranquillité d'un Homme de bien, qui n'avoit jamais consacré ses talens qu'à l'avantage de la Vertu & de l'Humanité. La France & l'Europe le perdirent le 10 Février 1755, à l'âge de soixante-six ans révolus.

Toutes les Nouvelles publiques ont annoncé cet événement comme une calamité. On pourroit appliquer à Mr. de Montesquieu ce qui a été dit autrefois d'un illustre Romain, que personne en apprenant sa mort n'en témoigna de joie, que personne même ne l'oublia dès qu'il ne fut plus. Les Etrangers s'empresserent de faire éclater leurs regrets; & Milord Chesterfield, qu'il suffit de nommer, fit imprimer dans un des Papiers publics de Londres un article en son honneur, article digne de l'un & de l'autre; c'est le portrait d'Anaxagore tracé par Periclès (c). L'Académie Royale des Sciences & des

(c) Voici cet éloge en Anglois, tel qu'on le lit dans la Gazette appellée *Evening-post*, ou *Poste du soir*:
On the 10th of this month, died at Paris, universally and

des Belles-Lettres de Prusse, quoiqu'on n'y soit point dans l'usage de prononcer l'éloge des Associés étrangers, a cru devoir lui faire cet honneur, qu'elle n'a fait encore qu'à l'illustre Jean Bernoulli; Mr. de Maupertuis, tout malade qu'il étoit, a rendu lui-même à son ami ce dernier devoir, & n'a voulu se reposer sur personne d'un soin si cher & si triste. A tant de suffrages éclatans en faveur de Mr. de Montesquieu, nous croyons pouvoir joindre sans indiscrétion les éloges que lui a donnés en notre présence le Monarque même auquel cette Académie célebre doit son lustre, Prince fait pour sentir les pertes de la Philosophie, & pour l'en consoler.

Le 17 Février, l'Académie Françoise lui

and sincerely regretted, Charles Secondat, Baron of Montesquieu, and President à mortier of the Parliament of Bordeaux. His virtues did honour to human nature, his writings justice. A friend to mankind, he asserted their undoubted and inalienable rights with freedom, even in his own country, whose prejudices in matters of Religion and Governement (*il faut se ressouvenir que c'est un Anglois qui parle*) he had long lamented, and endeavoured (not without some success) to remove. He well knew, and justly admired the happy constitution of this country, where fix'd and known Laws equally restrain Monarchy from Tyranny, and liberty from licentiousness. His Works will illustrate his name, and survive him, as long as right reason, moral obligation, and the true spirit of laws, shall be understood, respected and maintained.

lui fit, selon l'ufage, un Service folemnel, auquel, malgré la rigueur de la faifon, prefque tous les Gens de Lettres de ce Corps qui n'étoient point abfens de Paris, fe firent un devoir d'affifter. On auroit dû dans cette trifte Cérémonie, placer l'Efprit des Loix fur fon cercueil, comme on expofa autrefois, vis-à-vis le cercueil de Raphaël, fon dernier Tableau de la Transfiguration. Cet appareil fimple & touchant eût été une belle Oraifon funebre.

Jufqu'ici nous n'avons confidéré Mr. de Montefquieu que comme Ecrivain & Philofophe; ce feroit lui dérober la moitié de fa gloire, que de paffer fous filence fes agrémens & fes qualités perfonnelles.

Il étoit dans le commerce d'une douceur & d'une gaieté toujours égales. Sa converfation étoit légere, agréable, & inftructive par le grand nombre d'hommes & de peuples qu'il avoit connus. Elle étoit coupée comme fon ftyle, pleine de fel & de faillies, fans amertume & fans fatyre. Perfonne ne racontoit plus vivement, plus promptement, avec plus de grace & moins d'apprêt; il favoit que la fin d'une hiftoire plaifante en eft toujours le but; il fe hâtoit donc d'y arriver,

ver, & produisoit l'effet sans l'avoir promis.

Ses fréquentes distractions ne le rendoient que plus aimable; il en sortoit toujours par quelque trait inattendu qui réveilloit la conversation languissante; d'ailleurs elles n'étoient jamais ni jouées, ni choquantes, ni importunes: le feu de son esprit, le grand nombre d'idées dont il étoit plein, les faisoient naître, mais il n'y tomboit jamais au milieu d'un entretien intéressant ou sérieux; le desir de plaire à ceux avec qui il se trouvoit, le rendoit alors à eux sans affectation & sans effort.

Les agrémens de son commerce tenoient non seulement à son caractere & à son esprit, mais à l'espece de régime qu'il observoit dans l'étude. Quoique capable d'une méditation profonde & long-tems soutenue, il n'épuisoit jamais ses forces, il quittoit toujours le travail avant que d'en ressentir la moindre impression de fatigue.

Il étoit sensible à la gloire, mais il ne vouloit y parvenir qu'en la méritant; jamais il n'a cherché à augmenter la sienne par ces manœuvres sourdes, par ces voies obscures & honteuses, qui deshonorent

norent la perſonne ſans ajouter au nom de l'Auteur.

Digne de toutes les diſtinctions & de toutes les récompenſes, il ne demandoit rien, & ne s'étonnoit point d'être oublié; mais il a oſé, même dans des circonſtances délicates, protéger à la Cour des Hommes de Lettres perſécutés, célebres & malheureux, & leur a obtenu des graces.

Quoiqu'il vécût avec les Grands, ſoit par néceſſité, ſoit par convenance, ſoit par goût, leur ſociété n'étoit pas néceſſaire à ſon bonheur. Il fuyoit dès qu'il le pouvoit à ſa Terre; il y retrouvoit avec joie ſa philoſophie, ſes livres & le repos. Entouré de gens de la campagne dans ſes heures de loiſir, après avoir étudié l'homme dans le commerce du Monde & dans l'hiſtoire des Nations, il étudioit encore dans ces ames ſimples que la nature ſeule a inſtruites, & il y trouvoit à apprendre; il converſoit gaiement avec eux, il leur cherchoit de l'eſprit comme Socrate; il paroiſſoit ſe plaire autant dans leur entretien que dans les Sociétés les plus brillantes, ſur-tout quand il terminoit leurs différends & ſoulageoit leurs peines par ſes bienfaits.

Rien

Rien n'honore plus sa mémoire que l'œconomie avec laquelle il vivoit, & qu'on a osé trouver excessive dans un monde avare & fastueux, peu fait pour en pénétrer les motifs, & encore moins pour les sentir. Bienfaisant, & par conséquent juste, Mr. de Montesquieu ne vouloit rien prendre sur sa famille, ni des secours qu'il donnoit aux malheureux, ni des dépenses considérables auxquels ses longs voyages, la foiblesse de sa vue & l'impression de ses Ouvrages l'avoient obligé. Il a transmis à ses enfans, sans diminution ni augmentation, l'héritage qu'il avoit reçu de ses peres; il n'y a rien ajouté que la gloire de son nom & l'exemple de sa vie.

Il avoit épousé en 1715 Demoiselle Jeanne de Lartigue, fille de Pierre de Lartigue, Lieutenant-Colonel au Régiment de Maulévrier; il en a eu deux filles & un fils, qui par son caractere, ses mœurs & ses Ouvrages, s'est montré digne d'un tel pere.

Ceux qui aiment la vérité & la patrie ne seront pas fâchés de trouver ici quelques-unes de ses maximes: il pensoit

Que chaque portion de l'Etat doit être également soumise aux Loix; mais que

les Privileges de chaque portion de l'Etat doivent être respectés, lorsque leurs effets n'ont rien de contraire au Droit naturel, qui oblige tous les Citoyens à concourir également au Bien public; que la possession ancienne étoit en ce genre le premier des titres & le plus inviolable des droits, qu'il étoit toujours injuste & quelquefois dangereux de vouloir ébranler:

Que les Magistrats, dans quelque circonstance & pour quelque grand intérêt de Corps que ce puisse être, ne doivent jamais être que Magistrats, sans parti & sans passion comme les Loix, qui absolvent & punissent sans aimer ni haïr.

Il disoit enfin, à l'occasion des Disputes Ecclésiastiques qui ont tant occupé les Empereurs & les Chrétiens Grecs, que les Querelles Théologiques, lorsqu'elles cessent d'être renfermées dans les Ecoles, deshonorent infailliblement une Nation aux yeux des autres: en effet, le mépris même des Sages pour ces querelles ne la justifie pas; parce que les Sages faisant par-tout le moins de bruit & le plus petit nombre, ce n'est jamais sur eux qu'une Nation est jugée.

L'importance des Ouvrages dont nous

avons

avons eu à parler dans cet Eloge, nous en a fait passer sous silence de moins considérables, qui servoient à l'Auteur comme de délassement, & qui auroient suffi pour l'Eloge d'un autre. Le plus remarquable est *le Temple de Gnide*, qui suivit d'assez près les Lettres Persanes. Mr. de Montesquieu, après avoir été dans celles-ci, Horace, Théophraste & Lucien, fut Ovide & Anacréon dans ce nouvel Essai : ce n'est plus l'amour despotique de l'Orient qu'il se propose de peindre, c'est la délicatesse & la naïveté de l'amour pastoral, tel qu'il est dans une ame neuve que le commerce des hommes n'a point encore corrompue. L'Auteur, craignant peut-être qu'un tableau si étranger à nos mœurs ne parût trop languissant & trop uniforme, a cherché à l'animer par les peintures les plus riantes; il transporte le Lecteur dans des lieux enchantés, dont à-la-vérité le spectacle intéresse peu l'amant heureux, mais dont la description flatte au moins l'imagination quand les desirs sont satisfaits. Emporté par son sujet, il a répandu dans sa prose ce style animé, figuré & poétique, dont le Roman de Télémaque a fourni parmi nous le

premier modele. • Nous ignorons pourquoi quelques Censeurs du Temple de Gnide ont dit à cette occasion, qu'il auroit eu besoin d'être en vers. Le style poétique, si on entend, comme on le doit, par ce mot un style plein de chaleur & d'images, n'a pas besoin, pour être agréable, de la marche uniforme & cadencée de la versification; mais si on ne fait consister ce style que dans une diction chargée d'épithetes oisives, dans les peintures froides & triviales des ailes & du carquois de l'amour, & de semblables objets, la versification n'ajoutera presque aucun mérite à ces ornemens usés; on y cherchera toujours en vain l'ame & la vie. Quoi qu'il en soit, le Temple de Gnide étant une espece de Poëme en prose, c'est à nos Ecrivains les plus célebres en ce genre à fixer le rang qu'il doit occuper; il mérite de pareils Juges; nous croyons du moins que les peintures de cet Ouvrage soutiendroient avec succès une des principales épreuves des descriptions poétiques, celle de les représenter sur la toile. Mais ce qu'on doit sur tout remarquer dans le Temple de Gnide, c'est qu'Anacréon même y est toujours observateur & philoso-

losophe. Dans le IV. Chant, il paroît décrire les mœurs des Sibarites, & on s'apperçoit aisément que ces mœurs sont les nôtres. La préface porte surtout l'empreinte de l'Auteur des Lettres Persanes. En présentant le Temple de Gnide comme la Traduction d'un Manuscrit Grec, plaisanterie défigurée depuis par tant de mauvais Copistes, il en prend occasion de peindre d'un trait de plume l'ineptie des Critiques & le pédantisme des Traducteurs, & finit par ces paroles dignes d'être rapportées: „ Si
„ les gens graves desiroient de moi
„ quelque Ouvrage moins frivole, je
„ suis en état de les satisfaire: il y a
„ trente ans que je travaille à un Livre
„ de douze pages, qui doit contenir
„ tout ce que nous savons sur la Méta-
„ physique, la Politique & la Morale,
„ & tout ce que de très-grands Auteurs
„ ont oublié dans les volumes qu'ils ont
„ publiés sur ces matieres."

Nous regardons comme une des plus honorables récompenses de notre travail, l'intérêt particulier que Mr. de Montesquieu prenoit à l'Encyclopédie, dont toutes les ressources ont été jusqu'à présent dans le courage & l'émulation

de ses Auteurs. Tous les Gens de Lettres, selon lui, devoient s'empresser de concourir à l'exécution de cette entreprise utile; il en a donné l'exemple avec Mr. de Voltaire, & plusieurs autres Ecrivains célebres. Peut-être les traverses que cet Ouvrage a essuyées, & qui lui rappelloient les siennes propres, l'intéressoient-elles en notre faveur. Peut-être étoit-il sensible, sans s'en appercevoir, à la justice que nous avions osé lui rendre dans le premier Volume de l'Encyclopédie, lorsque personne n'osoit encore élever sa voix pour le défendre. Il nous destinoit un article sur *le Goût*, qui a été trouvé imparfait dans ses papiers; nous le donnerons en cet état au Public, & nous le traiterons avec le même respect que Rome témoigna autrefois pour les dernieres paroles de Seneque. La mort l'a empêché d'étendre plus loin ses bienfaits à notre égard; & en joignant nos propres regrets à ceux de l'Europe entiere, nous pourrions écrire sur son tombeau:

Finis vitæ ejus nobis luctuosus, Patriæ tristis, Extraneis etiam ignotisque non sine curâ fuit.

Tacit. *in Agricol.* c. 43.

A N A-

ANALYSE DE L'ESPRIT DES LOIX,

Pour servir de suite à l'Eloge de Mr. le Président de Montesquieu.

LA plupart des Gens de Lettres qui ont parlé de *l'Esprit des Loix*, s'étant plus attachés à le critiquer qu'à en donner une idée juste, nous allons tâcher de suppléer à ce qu'ils auroient dû faire, & d'en développer le plan, le caractere & l'objet. Ceux qui en trouveront l'analyse trop longue, jugeront peut-être après l'avoir lue, qu'il n'y avoit que ce seul moyen de bien faire saisir la méthode de l'Auteur. On doit se souvenir d'ailleurs que l'histoire des Ecrivains célebres n'est que celle de leurs pensées & de leurs travaux, & que cette partie de leur éloge en est la plus essentielle & la plus utile.

Les hommes dans l'état de nature, abstraction faite de toute Religion, ne connoissant dans les différends qu'ils peuvent avoir, d'autre loi que celle des animaux, le droit du plus fort, on doit regarder l'établissement des Sociétés comme une espece de Traité contre ce Droit injuste; Traité destiné à établir entre les différentes parties du genre humain une sorte de balance. Mais il en est de l'équilibre moral comme du physique, il est rare qu'il soit parfait & durable; & les Traités du genre humain sont comme les Traités entre nos Princes, une semence continuelle de divisions. L'intérêt, le besoin & le plaisir ont rapproché les hommes; mais ces mêmes motifs les poussent sans cesse à vouloir jouir des

des avantages de la société sans en porter les charges ; & c'est en ce sens qu'on peut dire avec l'Auteur, que les hommes, dès qu'ils sont en société, sont en état de guerre. Car la guerre suppose dans ceux qui se la font, sinon l'égalité de force, au moins l'opinion de cette égalité, d'où naît le desir & l'espoir mutuel de se vaincre : or dans l'état de société, si la balance n'est jamais parfaite entre les hommes, elle n'est pas non plus trop inégale : au contraire, dans l'état de nature les hommes ne seroient point en état de guerre proprement dite ; car ou ils n'auroient rien à se disputer, ou si la nécessité les y obligeoit, on ne verroit que la foiblesse fuyant devant la force, des oppresseurs sans combat & des opprimés sans résistance.

Voilà donc les hommes, réunis & armés tout-à-la-fois, s'embrassant d'un côté, si on peut parler ainsi, & cherchant de l'autre à se blesser mutuellement. Les Loix sont le lien plus ou moins efficace, destiné à suspendre ou à retenir leurs coups ; mais l'étendue prodigieuse du Globe que nous habitons, la nature différente des régions de la Terre & des Peuples qui la couvrent, ne permettant pas que tous les hommes vivent sous un seul & même Gouvernement, le genre humain a dû se partager en un certain nombre d'Etats, distingués par la différence des loix auxquelles ils obéissent. Un seul Gouvernement n'auroit fait du genre humain qu'un corps exténué & languissant, étendu sans vigueur sur la surface de la Terre ; les différens Etats sont autant de corps agiles & robustes, qui en se donnant la main les uns aux autres, n'en forment qu'un, & dont l'action réciproque entretient par-tout le mouvement & la vie.

On

On peut distinguer trois sortes de Gouvernemens; le Républicain, le Monarchique, le Despotique. Dans le Républicain, le peuple en corps a la souveraine puissance; dans le Monarchique, un seul gouverne par des loix fondamentales; dans le Despotique, on ne connoît d'autre loi que la volonté du Maître, ou plutôt du Tyran. Ce n'est pas à dire qu'il n'y ait dans l'Univers que ces trois especes d'Etats; ce n'est pas à dire même qu'il y ait des Etats qui appartiennent uniquement & rigoureusement à quelqu'une de ces formes; la plupart sont, pour ainsi dire, mi-partis ou nuancés les uns des autres: ici la Monarchie incline au Despotisme: là le Gouvernement Monarchique est combiné avec le Républicain; ailleurs ce n'est pas le peuple entier, c'est seulement une partie du peuple qui fait les loix. Mais la division précédente n'en est pas moins exacte & moins juste. Les trois especes de Gouvernemens qu'elle renferme sont tellement distinguées, qu'elles n'ont proprement rien de commun; & d'ailleurs tous les Etats que nous connoissons participent de l'une ou de l'autre. Il étoit donc nécessaire de former de ces trois especes des classes particulieres, & de s'appliquer à déterminer les loix qui leur sont propres; il sera facile ensuite de modifier ces loix dans l'application à quelque Gouvernement que ce soit, selon qu'il appartiendra plus ou moins à ces différentes formes.

Dans les divers Etats, les loix doivent être relatives à leur *nature*, c'est-à-dire, à ce qui les constitue, & à leur *principe*, c'est-à-dire, à ce qui les soutient & les fait agir; distinction importante, la clé d'une infinité de loix, & dont l'Auteur tire bien des conséquences.

Les

Les principales loix relatives à la *nature* de la Démocratie, sont, que le peuple y soit à certains égards le Monarque, à d'autres le Sujet; qu'il élise & juge ses Magistrats, & que les Magistrats en certaines occasions décident. La nature de la Monarchie demande qu'il y ait entre le Monarque & le Peuple beaucoup de pouvoirs & de rangs intermédiaires, & un Corps dépositaire des loix, médiateur entre les Sujets & le Prince. La nature du Despotisme exige que le Tyran exerce son autorité, ou par lui seul, ou par un seul qui le représente.

Quant au *principe* des trois Gouvernemens, celui de la Démocratie est l'amour de la République, c'est-à-dire de l'égalité; dans les Monarchies, où un seul est le dispensateur des distinctions & des récompenses, & où l'on s'accoutume à confondre l'Etat avec ce seul homme, le principe est l'honneur, c'est-à-dire, l'ambition & l'amour de l'estime; sous le Despotisme enfin, c'est la crainte Plus ces principes sont en vigueur, plus le Gouvernement est stable; plus ils s'alterent & se corrompent, plus il incline à sa destruction. Quand l'Auteur parle de l'égalité dans les Démocraties, il n'entend pas une égalité extrême, absolue, & par conséquent chimérique; il entend cet heureux équilibre qui rend tous les citoyens également soumis aux loix, & également intéressés à les observer.

Dans chaque Gouvernement les loix de l'éducation doivent être relatives au *principe*; on entend ici par *éducation*, celle qu'on reçoit en entrant dans le monde, & non celle des parens & des maîtres, qui souvent y est contraire, sur-tout dans certains Etats. Dans les Monarchies, l'éducation doit avoir pour objet l'urba-

nité

nité & les égards réciproques ; dans les Etats Despotiques, la terreur & l'avilissement des esprits ; dans les Républiques on a besoin de toute la puissance de l'éducation ; elle doit inspirer un sentiment noble, mais pénible, le renoncement à soi-même, d'où naît l'amour de la Patrie.

Les loix que le Législateur donne, doivent être conformes au *principe* de chaque Gouvernement ; dans la République, entretenir l'égalité & la frugalité ; dans la Monarchie, soutenir la Noblesse sans écraser le peuple ; sous le Gouvernement Despotique, tenir également tous les Etats dans le silence. On ne doit point accuser Mr. de Montesquieu d'avoir ici tracé aux Souverains les principes de pouvoir arbitraire, dont le nom seul est si odieux aux Princes justes, & à plus forte raison aux citoyens sages & vertueux. C'est travailler à l'anéantir que de montrer ce qu'il faut faire pour le conserver : la perfection de ce Gouvernement en est la ruine ; & le Code exact de la tyrannie, tel que l'Auteur le donne, est en même tems la satyre & le fléau le plus redoutable des Tyrans. A l'égard des autres Gouvernemens, ils ont chacun leurs avantages ; le Républicain est plus propre aux petits Etats, le Monarchique aux grands ; le Républicain plus sujet aux excès, le Monarchique aux abus ; le Républicain apporte plus de maturité dans l'exécution des loix, le Monarchique plus de promptitude.

La différence des principes des trois Gouvernemens doit en produire dans le nombre & l'objet des loix, dans la forme des jugemens & la nature des peines. La constitution des Monarchies étant invariable & fondamentale, exige plus de loix civiles & de tribunaux, afin que

la

la justice soit rendue d'une maniere plus uniforme & moins arbitraire. Dans les Etats modérés, soit Monarchies, soit Républiques, on ne sauroit apporter trop de formalités aux loix criminelles. Les peines doivent non seulement être en proportion avec le crime, mais encore les plus douces qu'il est possible, sur-tout dans la Démocratie; l'opinion attachée aux peines fera souvent plus d'effet que leur grandeur même. Dans les Républiques, il faut juger selon la loi, parce qu'aucun particulier n'est le maître de l'altérer. Dans les Monarchies, la clémence du Souverain peut quelquefois l'adoucir; mais les crimes ne doivent jamais y être jugés que par les Magistrats expressément chargés d'en connoître. Enfin, c'est principalement dans les Démocraties que les loix doivent être séveres contre le luxe, le relâchement des mœurs & la séduction des femmes. Leur douceur & leur foiblesse même les rend assez propres à gouverner dans les Monarchies, & l'Histoire prouve que souvent elles ont porté la couronne avec gloire.

Mr. de Montesquieu ayant ainsi parcouru chaque Gouvernement en particulier, les examine ensuite dans le rapport qu'ils peuvent avoir les uns aux autres, mais seulement sous le point de vue le plus général, c'est-à-dire sous celui qui est uniquement relatif à leur nature & à leur principe. Envisagés de cette maniere, les Etats ne peuvent avoir d'autres rapports que celui de se défendre ou d'attaquer. Les Républiques devant par leur nature renfermer un petit Etat, elles ne peuvent se défendre sans alliance, mais c'est avec des Républiques qu'elles doivent s'allier; la force défensive de la Monarchie consiste principalement à avoir des

des frontieres hors d'insulte. Les Etats ont, comme les hommes, le droit d'attaquer pour leur propre conservation : du droit de la guerre dérive celui de conquête ; droit nécessaire, légitime & malheureux, *qui laisse toujours à payer une dette immense pour s'acquitter envers la nature humaine*, & dont la loi générale est de faire aux vaincus le moins de mal qu'il est possible. Les Républiques peuvent moins conquérir que les Monarchies ; des conquêtes immenses supposent le Despotisme ou l'assurent. Un des grands principes de l'esprit de conquête doit être de rendre meilleure, autant qu'il est possible, la condition du peuple conquis ; c'est satisfaire tout-à-la-fois la loi naturelle & la maxime d'Etat. Rien n'est plus beau que le Traité de paix de Gelon avec les Carthaginois, par lequel il leur défendit d'immoler à l'avenir leurs propres enfans. Les Espagnols, en conquérant le Pérou, auroient dû de-même obliger les habitans à ne plus immoler des hommes à leurs Dieux ; mais ils crurent plus avantageux d'immoler ces peuples mêmes ; ils n'eurent plus pour conquête qu'un vaste désert ; ils furent forcés à dépeupler leur pays, & s'affoiblirent pour toujours par leur propre victoire. On peut être obligé quelquefois de changer les loix du peuple vaincu ; rien ne peut jamais obliger de lui ôter ses mœurs ou même ses coutumes, qui sont souvent toutes ses mœurs. Mais le moyen le plus sûr de conserver une conquête, c'est de mettre, s'il est possible, le peuple vaincu au niveau du peuple conquérant, de lui accorder les mêmes droits & les mêmes privileges ; c'est ainsi qu'en ont souvent usé les Romains, c'est ainsi sur-tout qu'en usa César à l'égard des Gaulois.

Jusqu'ici, en considérant chaque Gouverne-

ment

ment tant en lui-même que dans son rapport aux autres, nous n'avons eu égard ni à ce qui doit leur être commun, ni aux circonstances particulieres tirées ou de la nature du pays, ou du génie des peuples: c'est ce qu'il faut maintenant développer.

La loi commune de tous les Gouvernemens, du moins des Gouvernemens modérés, & par conséquent justes, est la liberté politique dont chaque citoyen doit jouir. Cette liberté n'est point la licence absurde de faire tout ce qu'on veut, mais le pouvoir de faire tout ce que les loix permettent. Elle peut être envisagée ou dans son rapport à la constitution, ou dans son rapport au citoyen.

Il y a dans la constitution de chaque Etat deux sortes de pouvoirs, la puissance législative & l'exécutrice; & cette derniere a deux objets, l'intérieur de l'Etat & le dehors. C'est de la distribution légitime & de la répartition convenable de ces différentes especes de pouvoirs, que dépend la plus grande perfection de la liberté politique par rapport à la constitution. Mr. de Montesquieu en apporte pour preuve la constitution de la République Romaine, & celle de l'Angleterre. Il trouve le principe de celle-ci dans cette loi fondamentale du Gouvernement des anciens Germains, que les affaires peu importantes y étoient décidées par les Chefs, & que les grandes étoient portées au tribunal de la Nation, après avoir auparavant été agitées par les Chefs. Mr. de Montesquieu n'examine point si les Anglois jouissent ou non de cette extrême liberté politique que leur constitution leur donne, il lui suffit qu'elle soit établie par leurs loix: il est encore plus éloigné de vouloir faire la satyre des autres Etats;

il

Il croit au contraire que l'excès, même dans le bien, n'est pas toujours desirable, que la liberté extrême a ses inconvéniens comme l'extrême servitude, & qu'en général la nature humaine s'accommode mieux d'un Etat moyen.

La liberté politique considérée par rapport au citoyen, consiste dans la sûreté où il est à l'abri des loix, ou du moins dans l'opinion de cette sûreté, qui fait qu'un citoyen n'en craint point un autre. C'est principalement par la nature & la proportion des peines, que cette liberté s'établit ou se détruit. Les crimes contre la Religion doivent être punis par la privation des biens que la Religion procure; les crimes contre les mœurs, par la honte; les crimes contre la tranquillité publique, par la prison ou l'exil; les crimes contre la sûreté, par les supplices. Les Ecrits doivent être moins punis que les actions, jamais les simples pensées ne doivent l'être; accusations non juridiques, espions, lettres anonymes, toutes ces ressources de la tyrannie, également honteuses à ceux qui en sont l'instrument & à ceux qui s'en servent, doivent être proscrites dans un bon Gouvernement Monarchique. Il n'est permis d'accuser qu'en face de la loi, qui punit toujours ou l'accusé ou le calomniateur. Dans tout autre cas, ceux qui gouvernent doivent dire avec l'Empereur Constance: *Nous ne saurions soupçonner celui à qui il a manqué un accusateur, lorsqu'il ne lui manquoit pas un ennemi.* C'est une très-bonne institution que celle d'une partie publique qui se charge au nom de l'Etat de poursuivre les crimes, & qui ait toute l'utilité des délateurs sans en avoir les vils intérêts, les inconvéniens & l'infamie.

La grandeur des Impôts doit être en proportion directe avec la liberté. Ainsi, dans les Démo-

mocraties ils peuvent être plus grands qu'ailleurs sans être onéreux, parce que chaque citoyen les regarde comme un tribut qu'il se paye à lui-même, & qui assure la tranquillité & le sort de chaque membre. De plus, dans un Etat Démocratique, l'emploi infidele des deniers publics est plus difficile, parce qu'il est plus aisé de le connoître & de le punir, le dépositaire en devant compte, pour ainsi dire, au premier citoyen qui l'exige.

Dans quelque Gouvernement que ce soit, l'espece de tributs la moins onéreuse, est celle qui est établie sur les marchandises, parce que le citoyen paye sans s'en appercevoir. La quantité excessive de troupes en tems de paix, n'est qu'un prétexte pour charger le peuple d'impôts, un moyen d'énerver l'Etat, & un instrument de servitude. La régie des tributs qui en fait rentrer le produit en entier dans le Fisc public, est sans comparaison moins à charge au peuple, & par conséquent plus avantageuse, lorsqu'elle peut avoir lieu, que la ferme de ces mêmes tributs, qui laisse toujours entre les mains de quelques particuliers une partie des revenus de l'Etat. Tout est perdu sur-tout (ce sont ici les termes de l'Auteur) lorsque la profession de Traitant devient honorable; & elle le devient dès que le luxe est en vigueur. Laisser quelques hommes se nourrir de la substance publique pour les dépouiller à leur tour, comme on l'a quelquefois pratiqué dans certains Etats, c'est réparer une injustice par une autre, & faire deux maux au lieu d'un.

Venons maintenant, avec Mr. de Montesquieu, aux circonstances particulieres indépendantes de la nature du Gouvernement, & qui doivent en modifier les loix. Les circonstan-

ces

ces qui viennent de la nature du pays sont de deux sortes ; les unes ont rapport au climat, les autres au terrein. Personne ne doute que le climat n'influe sur la disposition habituelle des corps, & par conséquent sur les caracteres; c'est pourquoi les Loix doivent se conformer au physique du climat dans les choses indifférentes, & au contraire le combattre dans les effets vicieux : ainsi dans les pays où l'usage du vin est nuisible, c'est une très-bonne Loi que celle qui l'interdit : dans les pays où la chaleur du climat porte à la paresse, c'est une très bonne Loi que celle qui encourage au travail. Le Gouvernement peut donc corriger les effets du climat, & cela suffit pour mettre l'Esprit des Loix à couvert du reproche très-injuste qu'on lui a fait d'attribuer tout au froid & à la chaleur ; car outre que la chaleur & le froid ne sont pas la seule chose par laquelle les climats soient distingués, il seroit aussi absurde de nier certains effets du climat, que de vouloir lui attribuer tout.

L'usage des esclaves établi dans les pays chauds de l'Asie & de l'Amérique, & reprouvé dans les climats temperés de l'Europe, donne sujet à l'Auteur de traiter de l'esclavage civil. Les hommes n'ayant pas plus de droit sur la liberté que sur la vie les uns des autres, il s'ensuit que l'esclavage, généralement parlant, est contre la Loi naturelle. En effet, le droit d'esclavage ne peut venir ni de la guerre, puisqu'il ne pourroit être alors fondé que sur le rachat de la vie, & qu'il n'y a plus de droit sur la vie de ceux qui n'attaquent plus; ni de la vente qu'un homme fait de lui-même à un autre, puisque tout citoyen étant redevable de sa vie à l'Etat, lui est à plus forte raison

son redevable de sa liberté, & par conséquent n'est pas le maître de la vendre. D'ailleurs quel seroit le prix de cette vente ? ce ne peut être l'argent donné au vendeur, puisqu'au moment qu'on se rend esclave, toutes les possessions appartiennent au maître : or une vente sans prix est aussi chimérique qu'un contrat sans condition. Il n'y a peut-être jamais eu qu'une Loi juste en faveur de l'esclavage, c'étoit la Loi Romaine qui rendoit le débiteur esclave du créancier; encore cette Loi, pour être équitable, devoit borner la servitude quant au degré & quant au tems. L'esclavage peut tout au plus être toléré dans les Etats despotiques, où les hommes libres, trop foibles contre le Gouvernement, cherchent à devenir, pour leur propre utilité, les esclaves de ceux qui tyrannisent l'Etat; ou bien dans les climats dont la chaleur énerve si fort le corps & affoiblit tellement le courage, que les hommes n'y sont portés à un devoir pénible que par la crainte du châtiment.

A côté de l'esclavage civil on peut placer la servitude domestique, c'est-à-dire, celle où les femmes sont dans certains climats : elle peut avoir lieu dans ces contrées de l'Asie, où elles sont en état d'habiter avec les hommes avant que de pouvoir faire usage de leur raison; nubiles par la Loi du climat, enfans par celle de la nature. Cette sujettion devient encore plus nécessaire dans les pays où la polygamie est établie; usage que Mr. de Montesquieu ne prétend pas justifier dans ce qu'il a de contraire à la Religion, mais qui dans les lieux où il est reçu, & (à ne parler que politiquement) peut être fondé jusqu'à un certain point, ou sur la nature du pays, ou sur le rapport du nombre

des

des femmes au nombre des hommes. Mr. de Montesquieu parle à cette occasion de la répudiation & du divorce, & il établit sur de bonnes raisons que la répudiation une fois admise, devroit être permise aux femmes comme aux hommes.

Si le climat a tant d'influence sur la servitude domestique & civile, il n'en a pas moins sur la servitude politique, c'est-à-dire, sur celle qui soumet un peuple à un autre. Les peuples du Nord sont plus forts & plus courageux que ceux du Midi; ceux-ci doivent donc en général être subjugués, ceux-là conquérans; ceux-ci esclaves, ceux-là libres. C'est aussi ce que l'Histoire confirme: l'Asie a été conquise onze fois par les peuples du Nord; l'Europe a souffert beaucoup moins de révolutions.

A l'égard des Loix relatives à la nature du terrein, il est clair que la Démocratie convient mieux que la Monarchie aux pays stériles, où la terre a besoin de toute l'industrie des hommes. La liberté d'ailleurs est en ce cas une espece de dédommagement de la dureté du travail. Il faut plus de Loix pour un peuple agriculteur, que pour un peuple qui nourrit des troupeaux; pour celui-ci, que pour un peuple chasseur; pour un peuple qui fait usage de la monnoie, que pour celui qui l'ignore.

Enfin on doit avoir égard au génie particulier de la Nation. La vanité qui grossit les objets, est un bon ressort pour le Gouvernement; l'orgueil qui les déprise est un ressort dangereux. Le Législateur doit respecter jusqu'à un certain point les préjugés, les passions, les abus. Il doit imiter Solon, qui avoit donné aux Athéniens, non les meilleures Loix en elles-mêmes, mais les meilleures qu'ils pussent avoir: le caractere gai de ces peuples demandoit des Loix

plus faciles ; le caractere dur des Lacédémoniens, des Loix plus féveres. Les Loix font un mauvais moyen pour changer les manieres & les ufages; c'eft par les récompenfes & l'exemple qu'il faut tâcher d'y parvenir. Il eft pourtant vrai en même tems, que les Loix d'un peuple, quand on n'affecte pas d'y choquer groffiérement & directement fes mœurs, doivent influer infenfiblement fur elles, foit pour les affermir, foit pour les changer.

Après avoir approfondi de cette maniere la nature & l'efprit des Loix par rapport aux différentes efpeces de pays & de peuples, l'Auteur revient de-nouveau à confidérer les Etats, les uns par rapport aux autres. D'abord, en les comparant entr'eux d'une maniere générale, il n'avoit pu les envifager que par rapport au mal qu'ils peuvent fe faire ; ici il les envifage par rapport aux fecours mutuels qu'ils peuvent fe donner. Or ces fecours font principalement fondés fur le commerce. Si l'efprit de commerce produit naturellement un efprit d'intérêt oppofé à la fublimité des vertus morales, il rend auffi un peuple naturellement jufte, & en éloigne l'oifiveté & le brigandage. Les Nations libres qui vivent fous des Gouvernemens modérés, doivent s'y livrer plus que les Nations efclaves. Jamais une Nation ne doit exclure de fon commerce une autre Nation, fans de grandes raifons. Au refte, la liberté en ce genre n'eft pas une faculté abfolue accordée aux Négocians de faire ce qu'ils veulent, faculté qui leur feroit fouvent préjudiciable ; elle confifte à ne gêner les Négocians qu'en faveur du commerce. Dans la Monarchie, la Nobleffe ne doit point s'y adonner, encore moins le Prince. Enfin, il eft des Nations auxquelles

les le commerce eſt déſavantageux ; ce ne ſont pas celles qui n'ont beſoin de rien, mais celles qui ont beſoin de tout : Paradoxe que l'Auteur rend ſenſible par l'exemple de la Pologne, qui manque de tout excepté de bled, & qui par le commerce qu'elle en fait, prive les Payſans de leur nourriture pour ſatisfaire au luxe des Seigneurs. Mr. de Monteſquieu, à l'occaſion des Loix que le commerce exige, fait l'hiſtoire de ſes différentes révolutions ; & cette partie de ſon Livre n'eſt ni la moins intéreſſante, ni la moins curieuſe. Il compare l'appauvriſſement de l'Eſpagne, par la découverte de l'Amérique, au ſort de ce Prince imbécille de la fable, prêt à mourir de faim, pour avoir demandé aux Dieux que tout ce qu'il toucheroit ſe convertît en or. L'uſage de la monnoie étant une partie conſidérable de l'objet du commerce, & ſon principal inſtrument, il a cru devoir en conſéquence traiter des opérations ſur la monnoie, du change, du paiement des dettes publiques, du prêt à intérêt, dont il fixe les loix & les limites, & qu'il ne confond nullement avec les excès ſi juſtement condamnés de l'uſure.

La population & le nombre des habitans ont avec le commerce un rapport immédiat ; & les mariages ayant pour objet la population, Mr. de Monteſquieu approfondit ici cette importante matiere. Ce qui favoriſe le plus la propagation, eſt la continence publique ; l'expérience prouve que les conjonctions illicites y contribuent peu, & même y nuiſent. On a établi avec juſtice, pour les mariages, le conſentement des peres ; cependant on y doit mettre des reſtrictions : car la Loi doit en général favoriſer les mariages. La Loi qui défend le mariage des meres avec les fils, eſt (indépendam-

ment des préceptes de la Religion) une très-bonne Loi civile ; car sans parler de plusieurs autres raisons, les contractans étant d'âge très-différent, ces sortes de mariages peuvent rarement avoir la propagation pour objet. La Loi qui défend le mariage du pere avec la fille, est fondée sur les mêmes motifs ; cependant (à ne parler que civilement) elle n'est pas si indispensablement nécessaire que l'autre à l'objet de la population, puisque la vertu d'engendrer finit beaucoup plus tard dans les hommes ; aussi l'usage contraire a-t-il eu lieu chez certains peuples, que la lumiere du Christianisme n'a point éclairés. Comme la nature porte d'elle-même au mariage, c'est un mauvais Gouvernement que celui où l'on aura besoin d'y encourager. La liberté, la sûreté, la modération des impôts, la proscription du luxe, sont les vrais principes & les vrais soutiens de la population ; cependant on peut avec succès faire des Loix pour encourager les mariages, quand malgré la corruption il reste encore des ressorts dans le peuple qui l'attachent à sa patrie. Rien n'est plus beau que les Loix d'Auguste pour favoriser la propagation de l'espece; par malheur il fit ces Loix dans la décadence, ou plutôt dans la chûte de la République ; & les citoyens découragés, devoient prévoir qu'ils ne mettroient plus au monde que des esclaves ; aussi l'exécution de ces Loix fut elle bien foible durant tout le tems des Empereurs payens. Constantin enfin les abolit en se faisant chrétien, comme si le Christianisme avoit pour but de dépeupler la société, en conseillant à un petit nombre la perfection du célibat.

L'établissement des Hôpitaux, selon l'esprit dans lequel il est fait, peut nuire à la population,

tion, ou la favoriser. Il peut & il doit même y avoir des hôpitaux dans un Etat dont la plupart des citoyens n'ont que leur industrie pour ressource, parce que cette industrie peut quelquefois être malheureuse; mais les secours que ces hôpitaux donnent, ne doivent être que passagers, pour ne point encourager la mendicité & la fainéantise. Il faut commencer par rendre le peuple riche, & bâtir ensuite des hôpitaux pour les besoins imprévus & pressans. Malheureux les pays où la multitude des hôpitaux & des monasteres, qui ne sont que des hôpitaux perpétuels, fait que tout le monde est à son aise, excepté ceux qui travaillent!

Mr. de Montesquieu n'a encore parlé que des Loix humaines: il passe maintenant à celles de la Religion, qui dans presque tous les Etats font un objet si essentiel du Gouvernement. Par-tout il fait l'éloge du Christianisme, il en montre les avantages & la grandeur, il cherche à le faire aimer; il soutient qu'il n'est pas impossible, comme Bayle l'a prétendu, qu'une société de parfaits Chrétiens forme un Etat subsistant & durable. Mais il s'est cru permis aussi d'examiner ce que les différentes Religions (humainement parlant) peuvent avoir de conforme ou de contraire au génie & à la situation des peuples qui les professent. C'est dans ce point de vue qu'il faut lire tout ce qu'il a écrit sur cette matiere, & qui a été l'objet de tant de déclamations injustes. Il est surprenant surtout, que dans un siecle qui en appelle tant d'autres barbares, on lui ait fait un crime de ce qu'il dit de la tolérance; comme si c'étoit approuver une Religion que de la tolérer; comme si enfin l'Evangile même ne proscrivoit pas tout autre moyen de le répandre, que la dou-

ceur & la persuasion. Ceux en qui la superstition n'a pas éteint tout sentiment de compassion & de justice, ne pourront lire sans être attendris, la remontrance aux Inquisiteurs, ce Tribunal odieux, qui outrage la Religion en paroissant la venger.

Enfin, après avoir traité en particulier des différentes especes de Loix que les hommes peuvent avoir, il ne reste plus qu'à les comparer toutes ensemble, & à les examiner dans leur rapport avec les choses sur lesquelles elles statuent. Les hommes sont gouvernés par différentes especes de Loix; par le Droit naturel, commun à chaque individu; par le Droit divin, qui est celui de la Religion; par le Droit ecclésiastique, qui est celui de la police de la Religion; par le Droit civil, qui est celui des membres d'une même Société; par le Droit politique, qui est celui du gouvernement de cette société; par le Droit des gens, qui est celui des sociétés les unes par rapport aux autres. Ces droits ont chacun leurs objets distingués, qu'il faut bien se garder de confondre. On ne doit jamais régler par l'un ce qui appartient à l'autre, pour ne point mettre de désordre ni d'injustice dans les principes qui gouvernent les hommes. Il faut enfin que les principes qui prescrivent le genre des Loix, & qui en circonscrivent l'objet, regnent aussi dans la maniere de les composer. L'esprit de modération doit, autant qu'il est possible, en dicter toutes les dispositions. Des Loix bien faites seront conformes à l'esprit du Législateur, même en paroissant s'y opposer. Telle étoit la fameuse Loi de Solon, par laquelle tous ceux qui ne prenoient point de part dans les séditions, étoient déclarés infames. Elles prévenoient les sédi-

séditions, ou les rendoient utiles en forçant tous les membres de la République à s'occuper de ses vrais intérêts. L'Ostracisme même étoit une très-bonne Loi; car elle étoit d'un côté honorable au citoyen qui en étoit l'objet, & prévenoit de l'autre les effets de l'ambition; il falloit d'ailleurs un très-grand nombre de suffrages, & on ne pouvoit bannir que tous les cinq ans. Souvent les Loix qui paroissent les mêmes, n'ont ni le même motif, ni le même effet, ni la même équité; la forme du Gouvernement, les conjonctures, & le génie du peuple changent tout. Enfin le style des Loix doit être simple & grave: elles peuvent se dispenser de motiver, parce que le motif est supposé exister dans l'esprit du Législateur; mais quand elles motivent, ce doit être sur des principes évidens; elles ne doivent pas ressembler à cette Loi, qui défendant aux aveugles de plaider, apporte pour raison qu'ils ne peuvent pas voir les ornemens de la Magistrature.

Mr. de Montesquieu, pour montrer par des exemples l'application de ses principes, a choisi deux différens peuples, le plus célebre de la Terre, & celui dont l'Histoire nous intéresse le plus; les Romains & les François. Il ne s'attache qu'à une partie de la Jurisprudence du premier; celle qui regarde les successions. A l'égard des François, il entre dans le plus grand détail sur l'origine & les révolutions de leurs Loix civiles, & sur les différens usages abolis ou subsistans, qui en ont été la suite: il s'étend principalement sur les Loix féodales, cette espece de Gouvernement inconnu à toute l'Antiquité, qui le sera peut-être pour toujours aux siecles futurs, & qui a fait tant de bien & tant de mal. Il discute sur-tout ces Loix dans le

rapport qu'elles ont à l'établissement & aux révolutions de la Monarchie Françoise ; il prouve contre Mr. l'Abbé du Bos, que les Francs sont réellement entrés en conquérans dans les Gaules, & qu'il n'est pas vrai, comme cet Auteur le prétend, qu'ils ayent été appellés par les peuples pour succéder aux droits des Empereurs Romains qui les opprimoient : détail profond, exact & curieux, mais dans lequel il nous est impossible de le suivre.

Telle est l'analyse générale, mais très-informe & très-imparfaite, de l'Ouvrage de Mr. de Montesquieu; nous l'avons séparée du reste de son Eloge, pour ne pas trop interrompre la suite de notre récit.

ELO-

ELOGE

DE MR. L'ABBÉ

MALLET,

Mis à la tête du sixieme Volume de l'Encyclopédie.

EDME MALLET, Docteur & Professeur Royal en Théologie de la Faculté de Paris, de la Maison & Société Royale de Navarre, nâquit à Melun en 1713, d'une famille pleine de probité, & ce qui en est souvent la suite, peu accommodée des biens de la fortune.

Après avoir fait ses études avec succès au College des Barnabites de Montargis, fondé par les Ducs d'Orléans, il vint à Paris, & fut choisi par Mr. de la Live de Bellegarde Fermier-Général, pour veiller à l'instruction de ses enfans. Les principes de goût, & les sentimens honnêtes qu'il eut soin de leur inspirer,

produisirent les fruits qu'il avoit lieu d'en attendre. C'est aux soins de cet Instituteur, secondés d'un heureux naturel, que nous devons Mr. de la Live de Jully, Introducteur des Ambassadeurs, & Honoraire de l'Académie Royale de Peinture, qui cultive les Beaux-Arts avec succès; amateur sans ostentation, sans injustice & sans tyrannie.

Mr. l'Abbé Mallet passa de cet emploi pénible dans une carriere non moins propre à faire connoître ses talens; il entra en Licence en 1742. dans la Faculté de Théologie de Paris. Les succès par lesquels il s'y distingua, ne furent pas équivoques. C'est l'usage en Sorbonne à la fin de chaque Licence de donner aux Licenciés les places, à-peu-près comme on le pratique dans nos Colleges: les deux premieres de ces places sont affectées de droit aux deux Prieurs de Sorbonne; les deux suivantes (par un arrangement fondé sans doute sur de bonnes raisons) sont destinées aux deux plus qualifiés de la Licence: le mérite dénué de titres n'a dans cette Liste que la cinquieme place; elle fut donnée unanimement à Mr. l'Abbé Mallet.

Pendant sa Licence il fut aggrégé à la Mai-

Maiſon & Société Royale de Navarre. Les hommes illuſtres qu'elle a produits, Gerſon, Duperron, Launoi, Boſſuet, & tant d'autres, étoient bien propres à exciter l'émulation de Mr. l'Abbé Mallet, & avoient déterminé ſon choix en faveur de cette Maiſon célebre.

Tout l'invitoit à demeurer à Paris; le ſéjour de la Capitale lui offroit des reſſources aſſurées, & le ſuccès de ſa Licence des eſpérances flatteuſes. Déjà la Maiſon de Rohan l'avoit choiſi pour élever les jeunes Princes de Guemené-Montbaſon; mais ſa mere & ſa famille avoient beſoin de ſes ſecours: aucun ſacrifice ne lui coûta pour s'acquitter de ce devoir, ou plutôt il ne s'apperçut pas qu'il eût de ſacrifice à faire; il alla remplir auprès de Melun en 1744 une Cure aſſez modique, qui en le raprochant de ſes parens le mettoit à portée de leur être plus utile. Il y paſſa environ ſept années dans l'obſcurité, la retraite & le travail, partageant ſon peu de fortune avec les ſiens, enſeignant à des hommes ſimples les maximes de l'Evangile, & donnant le reſte de ſon tems à l'étude: ces années furent de ſon aveu les

plus heureuses de sa vie, & on n'aura pas de peine à le croire.

La mort de sa mere, & les mesures qu'il avoit prises pour rendre meilleure la situation de sa famille, lui permirent de revenir à Paris en 1751. pour y occuper dans le College de Navarre une Chaire de Théologie, à laquelle le Roi l'avoit nommé sans qu'il le demandât. Il s'acquitta des fonctions de cette place en homme qui ne l'avoit point sollicitée. Néanmoins la maniere distinguée dont il la remplissoit, ne l'empêchoit pas de trouver du tems pour d'autres occupations. Il mit au jour en 1753. son *Essai sur les Bienséances Oratoires*, & ses *Principes pour la lecture des Orateurs*. La solitude où il vivoit dans sa Cure avoit déjà produit en 1745. ses *Principes pour la lecture des Poëtes*. Malgré le besoin qu'il avoit alors de Protecteurs, il n'en chercha pas pour cet Ouvrage; il l'offrit à Messieurs de la Live ses éleves; ce fut sa premiere & son unique Dédicace.

Ces différens Ecrits, & quelques autres du même genre qu'il a mis au jour, étant principalement destinés à l'instruction de la Jeunesse, il n'y faut point chercher, comme il nous en avertit lui-mê-

même, des analyses profondes & de brillans paradoxes: il croyoit, & ce sont ici ses propres paroles (a), qu'en matiere de goût les opinions établies depuis long-tems dans la République des Lettres, sont toujours préférables aux singularités & aux prestiges de la nouveauté; maxime qu'on ne peut contester en général, pourvu qu'une superstition aveugle n'en soit pas le fruit. Ainsi dans les Ouvrages dont nous parlons, l'Auteur se borne à exposer avec netteté les préceptes des grands Maîtres, & à les appuyer par des exemples choisis, tirés des Auteurs anciens & modernes.

Tant de travaux ne servoient, pour ainsi dire, que de prélude à de plus grandes entreprises. Il a laissé une traduction complette de l'excellente Histoire de Davila, qui a paru depuis sa mort, avec une Préface. Il avoit formé le projet de deux autres Ouvrages considérables, pour lesquels il avoit déjà recueilli bien des matériaux; le premier étoit une Histoire générale de toutes nos guerres depuis l'établissement de la Monarchie

(a) Préface des Principes pour la lecture des Poëtes, pag 75.

chie jusqu'à Louis XIV. inclusivement ; le second étoit une Histoire du Concile de Trente, qu'il vouloit opposer à celle de Fra-Paolo donnée par le P. Le Courrayer. Ces deux savans hommes, si souvent combattus, & plus souvent injuriés, auroient enfin été attaqués sans fiel & sans amertume, avec cette modération qui honore & qui annonce la vérité.

Des circonstances que nous ne pouvions prévoir nous ayant placés à la tête de l'Encyclopédie, nous crûmes que Mr. l'Abbé Mallet, par ses connoissances, par ses talens & par son caractere, étoit très-propre à seconder nos travaux. Il voulut bien se charger de deux parties considérables, celle des Belles-Lettres & celle de la Théologie. Tranquille comme il étoit sur la pureté de ses intentions & de sa doctrine, il ne craignit point de s'associer à une entreprise qui a le précieux avantage d'avoir tous les hommes de parti contre elle. Aussi, malgré leur jalouse vigilance, les articles nombreux que Mr. l'Abbé Mallet nous avoit donnés sur les matieres les plus importantes de la Religion, demeurerent absolument sans atteinte. Mais si

ces

ces articles furent à l'abri de la censure, sa personne n'échappa pas aux délateurs. Tandis que d'un côté les Auteurs d'une Gazette hebdomadaire qui prend le nom d'*Ecclésiastique* (*b*), cherchoient, suivant leur usage, à rendre sa religion suspecte, le parti opposé à ceux-ci l'accusoit de penser comme eux. De ces deux imputations la derniere parut la plus importante au sévere dispensateur des Bénéfices, feu Mr. l'ancien Evêque de Mirepoix, que son âge avancé & sa délicatesse excessive sur l'objet de l'accusation rendoient facile à prévenir. Ce Prélat, à qui on ne reprochera pas d'avoir voulu favoriser les Auteurs de l'Encyclopédie,

(*b*) On peut juger par un trait peu remarquable en lui-même, mais décisif, du degré de croyance que cette Gazette mérite. Nous avons dit dans l'éloge de Mr. de Montesquieu, que ce grand homme *quittoit son travail sans en ressentir la moindre impression de fatigue*; & nous avions dit quelques lignes auparavant, que *sa santé s'étoit altérée par l'effet* LENT *& presqu'infaillible des études profondes.* Pourquoi, en rapprochant ces deux passages, a-t-on supprimé les mots *lent & presqu'infaillible*, qu'on avoit sous les yeux? c'est évidemment parce qu'on a senti qu'un effet *lent* n'est pas moins réel, pour n'être pas ressenti sur le champ, & que par conséquent ces mots détruisoient l'apparence même de la contradiction qu'on prétendoit faire remarquer. Telle est la bonne foi de ces Auteurs dans des bagatelles, & à plus forte raison dans des matieres plus sérieuses.

die, fit en cette occasion ce que les hommes en place devroient toujours faire; il examina, reconnut qu'on l'avoit surpris, & récompensa d'un Canonicat de Verdun la doctrine & les mœurs de l'Accusé. Un événement si humiliant pour les ennemis de Mr. l'Abbé Mallet, montra clairement que leur crédit étoit égal à leurs lumieres, & fort au-dessous de l'opinion qu'ils vouloient en donner.

Notre estimable Collegue méritoit surtout les bontés du Souverain par son attachement inviolable à nos libertés & aux maximes du Royaume, deux objets que les Auteurs de l'Encyclopédie se feront toujours une gloire d'avoir devant les yeux. On peut se convaincre par la lecture du mot *Excommunication* imprimé dans le VI. Volume, que Mr. l'Abbé Mallet pensoit sur cette importante matiere en Citoyen, en Philosophe, & même en Théologien éclairé sur les vrais intérêts de la Religion. Un autre de ses articles, le mot *Communion*, ne doit pas faire moins d'honneur à sa modération & à sa bonne foi. Il s'y explique avec une égale impartialité, & sur le célebre Arnauld, dont les talens & les lumieres ont si étrangement dégénéré dans ceux qui se

se disent ses disciples, & sur le fameux P. Pichon, proscrit par les Evêques de France, & abandonné enfin courageusement par ses Confreres même. Mr. l'Abbé Mallet, quoiqu'attaqué en différentes occasions par les Journalistes de Trévoux, ne chercha point à leur reprocher les éloges qu'ils avoient d'abord donnés au Livre de ce Religieux; son peu de ressentiment & son indulgence ordinaire le portoient à excuser une distraction si pardonnable. "*Il est naturel*, nous disoit-il avec un Ancien, *de louer les Athéniens en présence des Athéniens*.

Toute l'Europe a entendu parler de la These qui fit tant de bruit en Sorbonne il y a plus de sept ans, & dont l'Auteur étoit Mr. l'Abbé de Prades, alors Bachelier en Théologie, depuis Lecteur & Secretaire des Commandemens de S. M. le Roi de Prusse, & Honoraire de l'Académie Royale des Sciences & des Belles-Lettres de Berlin. L'accusé demandoit avec instance à être entendu; il promettoit de se soumettre sans réserve: mais il se proposoit de représenter à ses Juges (& nous ne sommes ici qu'Historiens) qu'il avoit cru voir sa doctrine sur les miracles dans les Ouvrages de deux Théo-

logiens d'un grand poids dans la Faculté (c), & que cette ressemblance, apparente ou réelle, avoit causé son erreur. Plusieurs Docteurs craignirent, peut-être avec quelque fondement, les inconvéniens qui pouvoient résulter d'un examen de cette espece, dût-il se terminer à la décharge des deux Auteurs. Ils opinerent donc à condamner le Bachelier sans l'entendre: Mr. l'Abbé Mallet, moins prévoyant & plus équitable, fut avec beaucoup d'autres d'un avis contraire; mais le nombre l'emporta.

Il mourut le 25 Septembre 1755. d'une esquinancie qui le conduisit en deux jours au tombeau.

Son esprit ressembloit à son style: il l'avoit juste, net, facile & sans affectation; mais ce qui doit principalement faire le sujet de son Eloge, c'est l'attachement qu'il montra toujours pour ses amis, sa candeur, son caractere doux & modeste. Dès qu'il parut à Verdun, il y acquit l'estime & la confiance générale

(c) L'Auteur (défunt) du *Traité dogmatique sur les faux Miracles du temps*, & l'Auteur (aussi défunt) des *Lettres Théologiques* sur ces mêmes Miracles éphémeres, & sur ces convulsions qui deshonorent notre siecle.

rale de son Chapitre, qui le chargea dès ce moment de ses affaires les plus importantes ; il fut toujours considéré de même par ses Supérieurs les plus respectables. Quoique très-attaché à la Religion par principes & par état, il ne cherchoit point à en étendre les droits au-delà des bornes qu'elle s'est prescrites elle-même. Les articles *Déisme* & *Enfer* pourroient servir à montrer combien il savoit distinguer dans ces matieres délicates les limites de la Raison & de la Foi. Il ne mérita jamais, ni par ses discours, ni par sa conduite, le reproche qu'on a quelquefois fait aux Théologiens, d'être par leurs querelles une occasion de trouble (*d*). L'affliction que lui causoient les disputes présentes de l'Eglise, & le funeste triomphe qu'il voyoit en résulter pour les ennemis de la Religion, lui faisoient regretter que dès la naissance de ces disputes le Gouvernement n'eût pas imposé un silence efficace sur une ma-

(*d*) Les Auteurs d'un Dictionnaire qui est entre les mains de tout le monde ont étendu ce reproche beaucoup au-delà de ce qu'ils pouvoient se permettre. *Les Théologiens*, dit *le Dictionnaire de Trévoux*, au mot PERTURBATEUR, *sont ordinairement les perturbateurs de l'Etat.* Que de clameurs, si cette phrase se fût trouvée dans l'Encyclopédie!

matiere qui en est si digne. Pendant la derniere assemblée du Clergé, il fit à la priere d'un des principaux Membres de cette assemblée plusieurs Mémoires Théologiques, qui établissoient de la maniere la plus nette & la plus solide la vérité, la concorde & la paix. Il paya son zele de sa vie, ce travail forcé ayant occasionné la maladie dont il est mort à la fleur de son âge. Ennemi de la persécution, tolérant même autant qu'un Chrétien doit l'être, il ne vouloit employer contre l'Erreur que les armes de l'Evangile. la douceur, la persuasion & la patience. Il ne cherchoit point sur-tout à grossir à ses propres yeux & à ceux des autres la Liste déjà trop nombreuse des Incrédules, en y faisant entrer (par une mal-adresse si commune aujourd'hui) la plupart des Ecrivains célebres. *Ne nous brouillons point*, disoit-il, *avec les Philosophes.*

ELO-

ELOGE

DE Mr. DU

MARSAIS,

Mis à la tête du septieme Volume de l'Encyclopédie.

LA vie sédentaire & obscure de la plupart des Gens de Lettres offre pour l'ordinaire peu d'événemens, surtout quand leur fortune n'a pas répondu à ce qu'ils avoient mérité par leurs travaux. Mr. du Marsais a été de ce nombre; il a vécu pauvre & presqu'ignoré dans le sein d'une patrie qu'il avoit instruite: le détail de sa vie n'occupera donc dans cet Eloge que la moindre place, & nous nous attacherons principalement à l'Analyse raisonnée de ses Ouvrages. Par-là nous acquitterons, autant qu'il est en nous, les obligations que l'Encyclopédie & les Lettres ont eues à ce Philosophe; nous devons d'autant plus d'honneur à sa mémoi-

mémoire, que le ſort lui en a plus refuſé de ſon vivant, & l'hiſtoire de ſes Ecrits eſt le plus beau monument que nous puiſſions lui conſacrer. Cette Hiſtoire remplira d'ailleurs le principal but que nous nous propoſons dans nos Eloges, d'en faire un objet d'inſtruction pour nos Lecteurs, & un recueil de mémoires ſur l'état préſent de la Philoſophie parmi nous.

Cesar Chesneau, Sieur du Marſais, Avocat au Parlement de Paris, nâquit à Marſeille le 17 Juillet 1676. Il perdit ſon pere au berceau, & reſta entre les mains d'une mere qui laiſſa dépérir la fortune de ſes enfans par un déſintéreſſement romaneſque. Sentiment louable dans ſon principe, eſtimable peut-être dans un Philoſophe iſolé, mais blâmable dans un Chef de famille. Le jeune du Marſais étoit d'autant plus à plaindre, qu'il avoit auſſi perdu en très-bas âge, & peu après la mort de ſon pere, deux oncles d'un mérite diſtingué, dont l'un, Nicolas Cheſneau, ſavant Médecin, eſt Auteur de quelques Ouvrages. (*a*) Ces

(*a*) Ces Ouvrages ſont 1. *La Pharmacie-Théorique.* Paris, Frédéric Leonard 1679. in-4. Il en donna en 1682. une ſeconde édition fort augmentée.

2. Un Traité de Chimie à la ſuite de cette ſeconde édition.

3. Ob-

Ces oncles lui avoient laissé une Bibliotheque nombreuse & choisie, qui bientôt après leur mort fut vendue presqu'en entier à un prix très-modique. L'enfant qui n'avoit pas encore atteint sa septieme année, pleura beaucoup de cette perte, & cachoit tous les Livres qu'il pouvoit soustraire. L'excès de son affliction engagea sa mere à mettre à part quelques Livres rares, pour les lui réserver quand il seroit en âge de les lire; mais ces Livres même furent dissipés peu de tems après: il sembloit que la fortune, après l'avoir privé de son bien, cherchât encore à lui ôter tous les moyens de s'instruire.

L'ardeur & le talent se fortifierent en lui par les obstacles; il fit ses études avec succès chez les Peres de l'Oratoire de Marseille: il entra même dans cette Congrégation, une de celles qui ont le mieux cultivé les Lettres, & la seule qui ait produit un Philosophe célebre, parce qu'on

3. *Observationum Nicolai Chesneau, Massiliensis, Doctoris Medici, Libri V. in-8.* Paris. Leonard, 1672.

4. Discours & abrégé des vertus & propriétés des eaux de Barbotan en la Comté d'Armagnac. *Bordeaux*, 1679. *in-8.*

On a fait à Leyde en 1719. une nouvelle édition des Ouvrages de Chesneau, mais on a oublié les deux premiers.

qu'on y est moins esclave que dans les autres, & moins obligé de penser comme ses Supérieurs. Mais la liberté dont on y jouit n'étoit pas encore assez grande pour Mr. du Marsais. Il en sortit donc bientôt, vint à Paris à l'âge de vingt-cinq ans, s'y maria, & fut reçu Avocat le 10 Janvier 1704. Il s'attacha à un célebre Avocat au Conseil, sous lequel il commençoit à travailler avec succès. Des espérances trompeuses qu'on lui donna, lui firent quitter cette profession. Il se trouva sans état & sans bien, chargé de famille, &, ce qui étoit encore plus triste pour lui, accablé de peines domestiques. L'humeur chagrine de sa femme, qui croyoit avoir acquis par une conduite sage le droit d'être insociable, fit repentir plusieurs fois notre Philosophe d'avoir pris un engagement indissoluble; il regrette à cette occasion, dans un écrit de sa main trouvé après sa mort parmi ses papiers, que notre Religion, si attentive aux besoins de l'Humanité, n'ait pas permis le divorce aux Particuliers, comme elle l'a quelquefois permis aux Princes: il déplore la condition de l'homme, qui jetté sur la Terre au hasard, ignorant les malheurs, les passions

& les dangers qui l'attendent, n'acquiert d'expérience que par ses fautes, & meurt sans avoir eu le tems d'en profiter.

Mr. du Marsais aimant mieux se priver du nécessaire que du repos, abandonna à sa femme le peu qu'il avoit de bien, & par le conseil de ses amis entra chez Mr. le Président de Maisons, pour veiller à l'éducation de son fils: c'est le même que Mr. de Voltaire a célébré dans plusieurs endroits de ses Oeuvres, qui dès l'âge de vingt-sept ans fut reçu dans l'Académie des Sciences, & dont les connoissances & les lumieres faisoient déjà beaucoup d'honneur à son Maître, lorsqu'il fut enlevé à la fleur de son âge.

Ce fut dans cette maison, & à la priere du pere de son Eleve, que Mr. du Marsais commença son Ouvrage sur les Libertés de l'Eglise Gallicane, qu'il acheva ensuite pour Mr. le Duc de la Feuillade, nommé par le Roi à l'Ambassade de Rome. Il étoit persuadé que tout François doit connoître les principes de cette importante matiere, généralement adoptés dans le premier âge du Christianisme, obscurcis depuis par l'ignorance & la superstition, & que l'Eglise de France a eu le bonheur de conserver presque

seule. Mais cet objet qui nous intéresse de si près, est rarement bien connu de ceux même que leur devoir oblige de s'en occuper. Les savans Ecrits de Messieurs Pithou & Dupuy sur nos Libertés, un peu rebutans par la forme, sont trop peu lus chez une Nation qui compte pour rien le mérite d'instruire quand il n'est pas accompagné d'agrément, & qui préfere l'ignorance de ses droits à l'ennui de les apprendre. Mr. du Marsais, plein du desir d'être utile à ses concitoyens, entreprit de leur donner sur ce sujet un Ouvrage précis & méthodique, assez intéressant par les détails pour attacher la paresse même; où la Jurisprudence fût guidée par une philosophie lumineuse, & fût appuyée d'une érudition choisie, répandue sobrement & placée à propos. Tel fut le plan qu'il se forma, & qu'il a exécuté avec succès. Si néanmoins dans le siecle où nous vivons tant de science & de logique est nécessaire pour prouver que le Souverain Pontife peut se tromper comme un autre homme; que le Chef d'une Religion de paix & d'humilité ne peut dispenser ni les Peuples de ce qu'ils doivent à leurs Rois, ni les Rois de ce qu'ils doivent à leurs Peuples;

que

que tout usage qui va au détriment de l'Etat est injuste, quoique toléré ou même revêtu d'une autorité apparente; que le pouvoir des Souverains est indépendant des Pasteurs; que les Ecclésiastiques enfin doivent donner aux autres Citoyens l'exemple de la soumission aux Loix.

Le Traité de Mr. du Marsais, sous le titre d'*Exposition de la Doctrine de l'Eglise Gallicane par rapport aux prétentions de la Cour de Rome*, est divisé en deux Parties. L'Auteur établit dans la premiere, les principes généraux sur lesquels sont fondées les deux Puissances, la spirituelle & la temporelle: dans la seconde il fait usage de ces principes pour fixer les bornes du pouvoir du Pape, de l'Eglise & des Evêques. Un petit nombre de maximes générales appuyées par la Raison, par nos Loix & par nos Annales, & les conséquences qui résultent de ces maximes, sont toute la substance de l'Ouvrage.

Ceux qui croiront avoir besoin de recourir à l'Histoire Ecclésiastique pour se prémunir contre l'infaillibilité que les Ultramontains attribuent, sans la croire, aux Souverains Pontifes, peuvent lire les preuves de la huitieme maxime; ils y

verront St. Pierre repris par St. Paul, & reconnoissant qu'il s'étoit trompé; le Pape Eleuthere approuvant d'abord les prophéties des Montanistes, qu'il proscrivit bientôt après; Victor blâmé par St. Irenée, pour avoir excommunié mal-à-propos les Evêques d'Asie; Libere souscrivant aux formules des Ariens; Honorius anathématisé, comme Monothélite, au sixieme Concile général, & ses Ecrits brûlés; Jean XXII. au quatorzieme siecle condamné par la Sorbonne sur son opinion de la vision béatifique, & obligé de se retracter; enfin le grand nombre de contradictions qui se trouvent dans les décisions des Papes, & l'aveu même que plusieurs ont fait de n'être pas infaillibles, dans un tems où ils n'avoient point d'intérêt à le soutenir. Les faits qui peuvent servir à combattre des prétentions d'un autre genre, sont recueillis dans cet Ouvrage avec le même choix & la même exactitude. On y lit que Grégoire VII. celui qui a le premier levé l'étendard de la rebellion contre les Rois, se repentit en mourant de cette usurpation, & en demanda pardon à son Prince & à toute l'Eglise; que Ferdinand, si mal-à-propos nommé le Pieux, & si digne

digne du nom de traître, enleva la Navarre à la Maison de France, sur une simple Bulle du Pape Jules II; que la Cour de Rome, si on en croit nos Jurisconsultes, a évité pour cette raison, autant qu'elle l'a pu, de donner à nos Rois le titre de Rois de Navarre; omission, au reste, peu importante en elle-même, & que nos Rois ont sans doute regardée comme indifférente à leur grandeur, le nom de Rois de France étant le plus beau qu'ils puissent porter. Enfin Mr. du Marsais ajoute que les Bulles de Sixte V. & de Grégoire XIV. contre Henri IV. furent un des plus grands obstacles que trouva ce Prince pour remonter sur le Trône de ses Peres. Il fait voir encore, ce qui n'est pas difficile, que l'absolution (réelle ou supposée) donnée à la Nation Françoise par le Pape Zacharie, du serment de fidélité qu'elle avoit fait aux descendans de Clovis, ne dispensoit point la Nation de ce serment; d'où il s'ensuit que la race de Hugues Capet a pu légitimement recevoir de cette même Nation une Couronne que la race de Charlemagne avoit enlevée aux héritiers légitimes.

Non seulement, ajoute l'Auteur, les

Papes n'ont aucun pouvoir sur les Empires ; ils ne peuvent même, sans la permission des Princes, rien recevoir des sujets, à quelque titre que ce puisse être: Jean XXII. ayant entrepris de faire une levée d'argent sur notre Clergé, Charles le Bel s'y opposa d'abord avec vigueur : mais ensuite le Pape lui ayant donné la dixme des Eglises pendant deux ans, le Roi pour reconnoître cette condescendance par une autre, lui permit de lever l'argent qu'il vouloit. Les Chroniques de Saint Denis, citées par Mr. du Marsais, racontent cette convention avec la simplicité de ces tems-là : Le Roi, disent-„ elles, considérant *donnés m'en, je t'en* „ *donrai*, octroya au Pape de lever."

L'Auteur prouve avec la même facilité par le raisonnement & par l'Histoire, les maximes qui ont rapport à la Jurisdiction Ecclésiastique des Evêques, & qui font une partie si essentielle de nos Libertés. Selon l'aveu d'un des plus saints Pontifes de l'ancienne Eglise, les Evêques ne tiennent pas leur autorité du Pape, mais de Dieu même : ils n'ont donc pas besoin de recourir au St. Siege pour condamner des Erreurs, ni, à plus forte raison, pour des points de Discipline.

ne. Ils ont droit de juger avant le Pape & après le Pape; ce n'a été qu'à l'occasion de l'affaire de Jansénius, en 1650, qu'ils se sont adressés à Rome, avant que de prononcer eux-mêmes. L'usage des appellations au Pape n'a jamais été reçu en Orient, & ne l'a été que fort tard en Occident. L'Evêque de Rome n'ayant de jurisdiction immédiate que dans son Diocese, ne peut excommunier ni nos Rois ni leurs Sujets, ni mettre le Royaume en interdit. C'est par les Empereurs, & non par d'autres, que les premiers Conciles généraux ont été convoqués; & le Pape même n'y a pas toujours assisté, soit en personne, soit par ses Légats. Ces Conciles ont besoin d'être autorisés, non par l'approbation du Pape, mais par la Puissance Séculiere, pour faire exécuter leurs Loix. Enfin c'est aux Rois à convoquer les Conciles de leur Nation, & à les dissoudre.

Il faut au reste, comme Mr. du Marsais l'observe après plusieurs Ecrivains, distinguer avec soin la Cour de Rome, le Pape, & le Saint Siege; on doit toujours conserver l'unité avec celui-ci, quoiqu'on puisse désapprouver les sentimens du Pape, & l'ambition de la Cour

de Rome. Il est triste, ajoute-t-il, qu'en France même on n'ait pas toujours su faire cette distinction si essentielle; & que plusieurs Ecclésiastiques, & sur-tout certains Ordres Religieux, soient encore secrettement attachés parmi nous aux sentimens Ultramontains, qui ne sont pas même regardés comme de Foi dans les Pays d'Inquisition.

Mr. du Marsais dit à la fin de son Livre, qu'il avoit eu dessein d'y joindre une Dissertation historique qui exposât par quels degrés les Papes sont devenus Souverains. Cette matiere aussi curieuse que délicate étoit bien digne d'être traitée par un Philosophe qui sans doute auroit su se garantir également du fiel & de la flatterie; en avouant le mal que quelques Papes ont fait pour devenir Princes, il n'auroit pas laissé ignorer le bien que plusieurs ont fait après qu'ils le sont devenus: aux entraves funestes que la Philosophie a reçues par quelques Constitutions Apostoliques, il eût opposé la renaissance des Arts en Europe, presqu'uniquement dûe à la magnificence & au goût des Souverains Pontifes. Il n'eût pas manqué d'observer qu'aucune liste de Monarques ne présente, à nombre

égal,

égal, autant d'hommes dignes de l'attention de la postérité. Enfin il se fût confirmé sur cette matiere à la maniere de penser du Public, qui malgré sa malignité naturelle, est aujourd'hui trop éclairé sur la Religion, pour faire servir d'argumens contre elle les scandales donnés par quelques Chefs de l'Eglise. L'indifférence avec laquelle on recevroit maintenant parmi nous une satyre des Papes, est une suite heureuse & nécessaire des progrès de la Philosophie dans ce siecle.

Nous savons, & nous l'apprenons avec regret au Public, que Mr. du Marsais se proposoit encore de joindre à son Ouvrage l'examen impartial & pacifique d'une querelle importante, qui tient de près à nos Libertés, & que tant d'Ecrivains ont agitée dans ces derniers tems avec plus de chaleur que de logique. L'Auteur, en Philosophe éclairé & en Citoyen sage, avoit réduit toute cette querelle aux questions suivantes, que nous nous bornerons sagement à énoncer, sans entreprendre de les résoudre: Si une société d'hommes qui croit devoir se gouverner à certains égards par des loix indépendantes de la Puissance temporelle, peut exiger que cette Puissance concoure

dépendance de nos Rois, & sur les droits de nos Evêques; tandis que chez les Nations imbues des opinions contraires, tout parle publiquement & sans crainte contre la justice & la vérité. Nous ignorons si ces plaintes étoient fondées dans le tems que Mr. du Marsais écrivoit; mais la France connoît mieux aujourd'hui ses vrais intérêts. Ceux entre les mains desquels le manuscrit de l'Auteur est tombé après sa mort, moins timides ou plus heureux que lui, en ont fait part au Public. Les Ouvrages pleins de vérités hardies & utiles, dont le genre humain est de tems en tems redevable au courage de quelqu'Homme de Lettres, font aux yeux de la postérité la gloire des Gouvernemens qui les protegent, la censure de ceux qui ne savent pas les encourager, & la honte de ceux qui les proscrivent.

La suppression de ce Livre eût été sans doute une perte pour les Citoyens; mais les Philosophes doivent regretter encore plus que Mr. du Marsais n'ait pas publié sa *Réponse à la Critique de l'Histoire des Oracles*: on n'a trouvé dans ses papiers que des fragmens imparfaits de cette Réponse, à laquelle il ne paroît pas

avoir

avoir mis la derniere main. Pour la faire connoître en détail, il faut reprendre les choses de plus haut.

Feu Mr. de Fontenelle avoit donné en 1686, d'après le Médecin van Dale, l'Histoire des Oracles, un de ses meilleurs Ouvrages, & peut-être celui de tous auquel le suffrage (*b*) unanime de la postérité est le plus assuré. Il y soutient, comme tout le monde sait, que les oracles étoient l'ouvrage de la superstition & de la fourberie, & non celui des démons, & qu'ils n'ont point cessé à la venue de Jésus-Christ. Le P. Baltus, Jésuite, vingt ans après la publication de ce Livre, crut qu'il étoit de son devoir d'en prévenir les effets dangereux, & se proposa de le réfuter. Il soutint, avec toute la modération qu'un Théologien peut se permettre, que Mr. de Fontenelle avoit attaqué une des principales preuves du Christianisme, pour avoir prétendu que les Prêtres Payens étoient des imposteurs ou des dupes. Cependant, en avançant une opinion si singuliere, le

Cri-

(*b*) Il n'y a peut-être qu'une phrase à retrancher de cet Ouvrage; ce sont ces trois lignes de la Préface: „ Il me semble qu'il ne faudroit donner dans le sublime qu'à son corps défendant: il est si peu naturel! J'avoue que le style bas *est encore quelque chose de pis.*"

Critique avoit eu l'art de lier son systême à la Religion, quoiqu'il y soit réellement contraire par les armes qu'il peut fournir aux Incrédules. La cause du Philosophe étoit juste, mais les Dévots étoient soulevés; & s'il répondoit, il étoit perdu. Il eut donc la sagesse de demeurer dans le silence, & de s'abstenir d'une défense facile & dangereuse, dont le Public l'a dispensé depuis en lisant tous les jours son Ouvrage, & en ne lisant point celui de son adversaire. Mr. du Marsais, jeune encore, avide de se signaler, & n'ayant à risquer ni places ni fortune, entreprit de justifier Mr. de Fontenelle contre les imputations du P. Baltus. Il accusoit le Critique de n'avoir point entendu les Peres de l'Eglise, & de ne les avoir pas cités exactement; il lui reprochoit des méprises considérables, & un plagiat moins excusable encore du Professeur Mœbius, qui avoit écrit contre van Dale. Assuré de la bonté de sa cause, le défenseur de Mr. de Fontenelle ne craignit point de faire part de son Ouvrage à quelques Confreres du P. Baltus; il ne vouloit par cette démarche, que donner des marques de son estime à une Société long-tems utile aux Lettres,

&

& qui se souvient encore aujourd'hui avec complaisance du crédit & des hommes célebres qu'elle avoit alors. Nous avons peine à nous persuader que dans une matiere aussi indifférente en elle-même, cette Société se soit crue blessée par l'attaque d'un de ses Membres; nous ignorons par qui & comment la confiance de Mr. du Marsais fut trompée, mais elle le fut. On travailla efficacement à empêcher l'impression & même l'examen de l'Ouvrage; on accusa faussement l'Auteur d'avoir voulu le faire paroître sans approbation ni privilege, quoique son adversaire eût pris la même liberté. Il représenta en vain que ce Livre avoit été approuvé par plusieurs personnes savantes & pieuses, & qu'il demandoit à le mettre au jour, non par vanité d'Auteur, mais pour prouver son innocence: il offrit inutilement de le soumettre à la censure de la Sorbonne, de le faire même approuver par l'Inquisition, & imprimer avec *la permission des Supérieurs* dans les Terres du Pape; on étoit résolu de ne rien écouter; & Mr. du Marsais eut une défense expresse de faire paroître son Livre, soit en France, soit ailleurs. Cet événement de sa vie fut la pre-

premiere époque, & peut-être la source des injustices qu'il essuya ; on n'avoit point eu de peine à prévenir contre lui un Monarque respectable, alors dans sa vieillesse, & d'une délicatesse louable sur tout ce qu'il croyoit blesser la Religion ; on lui avoit inspiré quelques soupçons sur la maniere de penser de l'Antagoniste du Pere Baltus ; espece d'armes dont on n'abuse que trop souvent auprès des Princes, pour perdre le mérite sans appui, sans hypocrisie & sans intrigue. L'Auteur abandonna donc entiérement son Ouvrage ; & le P. Baltus, libre de la guerre dont il étoit menacé, entra dans une carriere plus convenable à son état ; il avoit trop légérement sacrifié les prémices de sa plume à défendre sans le vouloir les oracles des Payens ; il l'employa plus heureusement dans la suite à un objet sur lequel il n'avoit point de contradictions à craindre, à la défense des prophéties de la Religion Chrétienne.

Comme l'Ouvrage de Mr. du Marsais sur les Oracles n'a point paru, nous tâcherons d'en donner quelqu'idée à nos Lecteurs d'après les fragmens qui nous ont été remis. La Préface contient quelques réflexions générales sur l'abus qu'on

peut faire de la Religion, en l'étendant à des objets qui ne sont pas de son ressort; on y expose ensuite le dessein & le plan de l'Ouvrage, dans lequel il paroît qu'on s'est proposé trois objets; de prouver que les démons n'étoient point les auteurs des oracles; de répondre aux objections du Pere Baltus; d'examiner enfin le tems auquel les oracles ont cessé, & de faire voir qu'ils ont cessé d'une maniere naturelle.

Le desir si vif & si inutile de connoître l'avenir, donna naissance aux oracles des Payens. Quelques hommes adroits & entreprenans mirent à profit la curiosité du peuple pour le tromper: il n'y eut point en cela d'autre magie; l'imposture avoit commencé l'ouvrage, le fanatisme l'acheva: car un moyen infaillible de faire des fanatiques, c'est de persuader avant que d'instruire; quelquefois même certains Prêtres ont pu être la dupe des oracles qu'ils rendoient ou qu'ils faisoient rendre, semblables à ces Empyriques dont les uns participent à l'erreur publique qu'ils entretiennent, les autres en profitent sans la partager.

C'est par la foi seule que nous savons qu'il y a des démons; c'est donc par la foi

foi seule que nous pouvons apprendre ce qu'ils sont capables de faire dans l'ordre surnaturel; & puisque la Révélation ne leur attribue pas les oracles, elle nous permet de croire que ces oracles n'étoient pas leur ouvrage. Lorsqu'Isaïe défia les Dieux des Payens de prédire l'avenir, il ne mit point de restrictions à ce défi, qui n'eût plus été qu'imprudent, si en effet les démons avoient eu le pouvoir de prophétiser. Daniel ne crut pas que le serpent des Babyloniens fût un démon; il *rit* en philosophe, dit l'Ecriture, de la crédulité du Prince & de la fourberie des Prêtres, & empoisonna le serpent. D'ailleurs les Partisans même des oracles conviennent qu'il y en a eu de faux, & par-là ils nous mettent en droit (s'il n'y a pas de preuve évidente du contraire) de les regarder sans exception comme supposés: tout se réduisoit à cacher plus ou moins adroitement l'imposture. Enfin les Payens même n'ont pas cru généralement que les oracles fussent surnaturels. De grandes sectes de Philosophes, entr'autres les Epicuriens, se vantoient, comme les Chrétiens, de faire taire les oracles & de démasquer les Prêtres. Valere-Maxime & d'autres di-

disent: il est vrai que des statues ont parlé, mais l'Ecriture dément ce témoignage, en nous apprenant que les statues sont muëttes. Les Historiens profanes, lorsqu'ils racontent sur un simple ouï-dire des faits extraordinaires, sont moins croyables que les Historiens de la Chine sur l'antiquité qu'ils donnent au Monde. Casaubon se moque avec raïson d'Hérodote, qui rapporte sérieusement plusieurs de ces oracles ridicules de l'Antiquité, & d'autres prodiges de la même force.

Si les oracles n'eussent pas été une fourberie, l'idolâtrie n'eût plus été qu'un malheur excusable; parce que les Payens n'auroient eu aucun moyen de découvrir leur erreur par la Raison, le seul guide qu'ils eussent alors. Quand une fausse Religion, ou quelque Secte que ce puisse être, vante les prodiges opérés en sa faveur, & qu'on ne peut expliquer ces prodiges d'une maniere naturelle, il n'y a qu'un parti à prendre, celui de nier les faits. Rien n'est donc plus conforme aux principes & aux intérets du Christianisme, que de regarder le Paganisme comme un pur ouvrage des hommes, qui n'a subsisté que par des moyens humains.

Aussi

Auſſi l'Ecriture ne donne à l'idolâtrie qu'une origine toute naturelle, & la plupart des Peres paroiſſent penſer de même. Pluſieurs d'entr'eux ont expreſſément traité les oracles d'impoſtures, & aucun n'a prétendu que ce ſentiment offensât la Religion. Ceux même qui n'ont pas été éloignés de croire qu'il y avoit quelque choſe de ſurnaturel dans les oracles, paroiſſent n'y avoir été déterminés que par une façon particuliere de penſer tout-à-fait indépendante des vérités fondamentales du Chriſtianiſme. Selon la plupart des Payens, les Dieux étoient les auteurs des oracles favorables, & les mauvais Génies l'étoient des oracles funeſtes ou trompeurs. Les Chrétiens profiterent de cette opinion pour attribuer les oracles aux démons: ils y trouvoient d'ailleurs un avantage; ils expliquoient par cette ſuppoſition le merveilleux apparent qui les embarraſſoit dans certains oracles. Un faux principe où ils étoient, ſervoit à les fortifier dans cette idée; ils croyoient les démons corporels, & St. Auguſtin s'eſt expreſſément retracté d'avoir donné de ſemblables explications. Les Chrétiens modernes ont eu des idées plus épurées & plus ſaines ſur la nature des

des démons; mais en rejettant les principes, plusieurs ont retenu la conséquence. C'est donc en vain que certains Auteurs Ecclésiastiques, qui n'ont pas dans l'Eglise l'autorité des Peres, & qui croyoient que les démons étoient des animaux d'un esprit aérien, nous rapportent de faux oracles, dont ils prétendent tirer des argumens en faveur de la Religion. Il faut mettre ces faits, & les raisonnemens qui en sont la suite, à côté des relations de la Légende dorée, du Corbeau excommunié pour avoir volé la bague de l'Abbé Conrad, & des extravagances que l'imbécillité a débitées sur les prétendus hommages que les animaux ont rendus à nos redoutables Mysteres. Rien n'est plus propre à avilir la Religion (si quelque chose peut l'avilir,) rien n'est du moins plus nuisible auprès des Peuples à une cause si respectable, que de la défendre par des preuves foibles ou absurdes: c'est Osa qui croit que l'Arche chancelle, & qui ose y porter la main.

Le P. Baltus abuse évidemment des termes, quand il prétend que l'opinion qui attribue les oracles aux malins esprits, est une vérité enseignée par la tradi-

dition; puisqu'on ne doit regarder comme des vérités de tradition & par conséquent de foi, que celles qui ont été constamment reconnues pour telles par l'Eglise. Le défenseur des Oracles se contredit ensuite lui-même, quand il avoue que l'opinion qu'il soutient n'est que de foi humaine, c'est-à-dire du genre des choses qu'on peut se dispenser de croire sans cesser d'être Chrétien; mais en cela il tombe dans une autre contradiction, puisque la foi humaine ne peut tomber que sur ce qui est de l'ordre naturel, & que les oracles, selon lui, n'en sont pas. Le témoignage des Historiens de l'Antiquité, ajoute Mr. du Marsais, est formellement contraire à ce que le P. Baltus prétend, que jamais les oracles n'ont été rendus par des statues creuses: mais quand cette prétention seroit fondée, elle seroit favorable à la cause de Mr. de Fontenelle, puisqu'il est encore plus aisé de faire parler un Prêtre qu'une statue. Il n'est point vrai, comme le dit encore le Critique, que ceux qui réduisent les oracles à des causes naturelles, diminuent par ce moyen la gloire de Jésus-Christ qui les a fait cesser: ce seroit au contraire affoiblir véritablement cet-

te gloire, que d'attribuer les oracles aux démons; car le P. Baltus prétend lui-même que Julien, dans le IV. Siecle du Christianisme, en évoquant *efficacement* les Enfers par la magie & par les enchantemens, en avoit obtenu réponse. Les permissions particulieres que l'Ecriture dit avoir été accordées au démon, ne nous donnent pas droit d'en supposer d'autres: rien n'est plus ridicule dans l'ordre surnaturel, que l'argument qui prouve l'existence d'un fait miraculeux par celle d'un fait semblable. Ajouter foi trop légérement aux prodiges, dans un siecle où ils ne sont plus nécessaires à l'établissement du Christianisme, c'est ébranler, sans le vouloir, les fondemens de la croyance que l'on doit aux vrais miracles rapportés dans les Livres saints. On ne croit plus de nos jours aux possédés, quoiqu'on croye à ceux de l'Ecriture. Jesus-Christ a été transporté par le démon, il l'a permis pour nous instruire; mais de pareils miracles ne se font plus. La métamorphose de Nabuchodonosor en bête, dont il ne nous est pas permis de douter, n'est arrivée qu'une fois. Enfin Saül a évoqué l'ombre de Samuel, & l'on n'ajoute plus de foi

aux évocations. Le P. Baltus avoue que les prodiges même racontés par les Peres, ne sont pas de foi; à plus forte raison les prétendus miracles du Paganisme, qu'ils ont quelquefois daigné rapporter. Si le sentiment de ces Auteurs (d'ailleurs très-graves) sur des objets étrangers au Christianisme, devoit être la regle de nos opinions, on pourroit justifier par ce principe le traitement que les Inquisiteurs ont fait à Galilée.

On aura peine à croire que le Pere Baltus ait reproché sérieusement à Mr. de Fontenelle d'avoir adopté sur les oracles le sentiment de l'Anabaptiste van Dale; comme si un Anabaptiste étoit condamné à déraisonner en tout, même sur une matiere étrangere aux erreurs de sa secte. La réponse de Mr. du Marsais à cette objection, est que le Religieux qui a pris la défense des oracles, a suivi aussi le sentiment du Luthérien Mobius; & qu'hérétique pour hérétique, un Anabaptiste vaut bien un Luthérien.

Ceux qui ont avancé que les oracles avoient cessé à la venue de Jésus-Christ, ne l'ont cru que d'après l'oracle supposé sur l'Enfant Hébreu; oracle regardé comme faux par le P. Baltus lui-même;

aussi

aussi prétend-il que les oracles n'ont pas fini précisément à la venue du Sauveur du Monde, mais peu à peu, à mesure que Jésus-Christ a été connu & adoré. Cette maniere de finir n'a rien de surprenant, elle étoit la suite naturelle de l'établissement d'un nouveau culte. Les faits miraculeux, ou plutôt qu'on veut donner pour tels, diminuent dans une fausse Religion, ou à mesure qu'elle s'établit, parce qu'elle n'en a plus besoin, ou à mesure qu'elle s'affoiblit, parce qu'ils n'obtiennent plus de croyance. La pauvreté des peuples qui n'avoient plus rien à donner, la fourberie découverte dans plusieurs oracles, & conclue dans les autres, enfin les Edits des Empereurs Chrétiens, voilà les causes véritables de la cessation de ce genre d'imposture: des circonstances favorables l'avoient produit, des circonstances contraires l'ont fait disparoître; ainsi les oracles ont été soumis à toute la vicissitude des choses humaines. On se retranche à dire que la naissance de Jésus-Christ est la premiere époque de leur cessation; mais pourquoi certains démons ont-ils fui tandis que les autres restoient? D'ailleurs l'Histoire ancienne prouve invinciblement que

plusieurs oracles avoient été détruits avant la venue du Sauveur du Monde, par des guerres & par d'autres troubles: tous les oracles brillans de la Grece n'existoient plus ou presque plus, & quelquefois l'oracle se trouvoit interrompu par le silence d'un honnête Prêtre qui ne vouloit pas tromper le peuple. L'oracle de Delphes, dit Lucain, est demeuré muët depuis que les Princes craignent l'avenir; ils ont défendu aux Dieux de parler, & les Dieux ont obéi. Enfin tout est plein dans les Auteurs profanes d'oracles qui ont subsisté jusqu'aux IV. & V. Siecles, & il y en a encore aujourd'hui chez les Idolâtres. Cette opiniâtreté incontestable des oracles à subsister encore après la venue de Jésus-Christ, suffiroit pour prouver qu'ils n'ont pas été rendus par les démons, comme le remarquent Mr. de Fontenelle & son défenseur; puisqu'il est évident que le Fils de Dieu descendant parmi les hommes, devoit tout-à-coup imposer silence aux Enfers.

Telle est l'analyse de l'Ouvrage de Mr. du Marsais sur les oracles. Revenons maintenant à sa personne. Il étoit destiné à être malheureux en tout. Mr. de Maisons le pere chez qui il étoit entré,

&

& qui en avoit fait son ami, étoit trop éclairé pour ne pas sentir les obligations qu'il avoit à un pareil Gouverneur, & trop équitable pour ne pas les reconnoître; mais la mort l'enleva dans le tems où l'éducation de son fils étoit prête à finir, & où il se proposoit d'assurer à Mr. du Marsais une retraite honnête, juste fruit de ses travaux & de ses soins. Notre Philosophe, sur les espérances qu'on lui donnoit de suppléer à ce que le pere de son éleve n'avoit pu faire, resta encore quelque tems dans la maison; mais le peu de considération qu'on lui marquoit, & les dégoûts même qu'il essuya, l'obligerent enfin d'en sortir, & de renoncer à ce qu'il avoit lieu d'attendre d'une famille riche à laquelle il avoit sacrifié les douze plus belles années de sa vie. On lui proposa d'entrer chez le fameux Law, pour être auprès de son fils, qui étoit alors âgé de seize ou dix-sept ans; & Mr. du Marsais accepta cette proposition. Quelques amis l'accuserent injustement d'avoir eu dans cette démarche des vues d'intérêt: toute sa conduite prouve assez qu'il n'étoit sur ce point ni fort éclairé, ni fort actif; & il a plusieurs fois assuré qu'il n'eût jamais quitté son premier éle-

ve, si par le refus des égards les plus ordinaires on ne lui avoit rendu sa situation insupportable.

La fortune qui sembloit l'avoir placé chez Mr. Law, lui manqua encore; il avoit des Actions qu'il vouloit convertir en un bien plus solide: on lui conseilla de les garder; bientôt après tout fut anéanti, & M. Law obligé de sortir du Royaume, & d'aller mourir dans l'obscurité à Venise. Tout le fruit que Mr. du Marsais retira d'avoir demeuré dans cette maison, ce fut, comme il l'a écrit lui-même, de pouvoir rendre des services importans à plusieurs personnes d'un rang très-supérieur au sien, qui depuis n'ont pas paru s'en souvenir; & de connoître (ce sont encore ses propres termes) la bassesse, la servitude & l'esprit d'adulation des Grands.

Il avoit éprouvé par lui-même combien cette profession si noble & si utile, qui a pour objet l'éducation de la Jeunesse, est peu honorée parmi nous, tant nous sommes éclairés sur nos intérêts; mais la situation de ses affaires, & peut-être l'habitude, lui avoient rendu cette ressource indispensable; il rentra donc encore dans la même carriere, & toujours

jours avec un égal succès. La justice que nous devons à sa mémoire, nous oblige de repousser à cette occasion une calomnie qui n'a été que trop répandue. On a prétendu que Mr. du Marsais étant appellé pour présider à l'éducation de trois freres dans une des premieres maisons du Royaume, avoit demandé *dans quelle Religion on vouloit qu'il les élevât.* Cette question singuliere avoit été faite à Mr. Law, alors de la Religion Anglicane, par un homme d'esprit qui avoit été pendant quelque tems auprès de son fils. Mr. du Marsais avoit su le fait, & l'avoit simplement raconté: il étoit absurde de penser qu'en France, dans le sein d'une famille Catholique, où personne ne le connoissoit encore, & où il avoit intérêt de donner bonne opinion de sa prudence, il eût hasardé un discours si extravagant, & qui pouvoit être regardé comme une injure; mais on trouva plaisant de le lui attribuer, & par cette raison on continuera peut-être à le lui attribuer encore, non seulement contre la vérité, mais même contre la vraisemblance. Cependant nous ne devons pas laisser ignorer à ceux qui liront cet Eloge, que ce conte ridicule, répé-

té & même orné en passant de bouche en bouche, est peut-être ce qui a le plus nui à Mr. du Marsais. Les plaisanteries que notre frivolité se permet si légérement sans en prévoir les suites, laissent souvent après elles des plaies profondes; la haine profite de tout: & qu'il est doux pour cette multitude d'hommes que blesse l'éclat des talens, de trouver le plus léger prétexte pour se dispenser de leur rendre justice !

Cette imputation calomnieuse, & ce que nous avons rapporté au sujet de l'Histoire des Oracles, ne sont pas les seules persécutions que Mr. du Marsais ait essuyées. Il nous est tombé entre les mains un fragment d'une de ses Lettres sur la légéreté des soupçons qu'on forme contre les autres en matiere de Religion: il ne lui étoit que trop permis de s'en plaindre, puisqu'il en avoit été si souvent l'objet & la victime. Nous apprenons par ce fragment, que des hommes qui se disoient philosophes, l'avoient accusé d'impiété, pour avoir soutenu contre les Cartésiens que les bêtes n'étoient pas des automates. Ses adversaires donnoient pour preuve de cette accusation, l'impossibilité qu'il y avoit, selon eux, de

de concilier l'opinion qui attribue du sentiment aux bêtes, avec les dogmes de la spiritualité & de l'immortalité de l'ame, de la liberté de l'homme, & de la justice divine dans la distribution des maux (*). Mr. du Marsais répondoit que l'opinion qu'il avoit soutenue sur l'ame des bêtes, n'étoit pas la sienne; qu'avant Descartes elle étoit absolument générale, comme conforme aux premieres notions de l'expérience & du sens-commun, & même au langage de l'Ecriture; que depuis Descartes même elle avoit toujours prévalu dans la plupart des Ecoles, qui ne s'en étoient pas crues moins orthodoxes; enfin que c'étoit apparemment le sort de quelque opinion que ce fût sur l'ame des bêtes, de faire taxer d'irreligion ceux qui la soutenoient, puisque Descartes lui-même en avoit été accusé de son tems, pour avoir prétendu que les animaux étoient de pures machines. Il en a été de même parmi nous; d'abord des partisans des idées innées, & depuis peu de leur adversaires; plusieurs autres opinions semblables ont eu cette singuliere

(*) *Voyez* dans le septieme volume de l'Encyclopédie l'article FORME SUBSTANTIELLE.

liere destinée, que le pour & le contre ont été successivement traités comme impies; tant le zele aveuglé par l'ignorance, est ingénieux à se forger des sujets de scandale, & à se tourmenter lui-même & les autres.

Mr. du Marsais, après la chûte de Mr. Law, entra chez Mr. le Marquis de Beaufremont; le séjour qu'il y fit durant plusieurs années, est une des époques les plus remarquables de sa vie, par l'utilité dont il a été pour les Lettres. Il donna occasion à Mr. du Marsais de se dévoiler au Public pour ce qu'il étoit, pour un Grammairien profond & philosophe, & pour un esprit créateur dans une matiere sur laquelle se sont exercés tant d'excellens Ecrivains. C'est principalement en ce genre qu'il s'est acquis une réputation immortelle, & c'est aussi par ce côté important que nous allons désormais l'envisager.

Un des plus grands efforts de l'esprit humain, est d'avoir assujetti les Langues à des regles; mais cet effort n'a été fait que peu à peu. Les Langues, formées d'abord sans principes, ont été plus l'ouvrage du besoin que de la raison; & les Philosophes réduits à débrouiller ce chaos infor-

informe, se sont bornés à en diminuer le plus qu'il étoit possible l'irrégularité, & à réparer de leur mieux ce que le peuple avoit construit au hasard: car c'est aux Philosophes à régler les Langues, comme c'est aux bons Ecrivains à les fixer. « La Grammaire est donc l'ouvrage des Philosophes; mais ceux qui en ont établi les regles, ont fait comme la plupart des Inventeurs dans les Sciences: ils n'ont donné que les résultats de leur travail, sans montrer l'esprit qui les avoit guidés. Pour bien saisir cet esprit si précieux à connoître, il faut se remettre sur leurs traces; mais c'est ce qui n'appartient qu'à des Philosophes comme eux. L'étude & l'usage suffisent pour apprendre les regles, & un degré de conception ordinaire pour les appliquer; l'esprit philosophique seul peut remonter jusqu'aux principes sur lesquels les regles sont établies, & distinguer le Grammairien de génie du Grammairien de mémoire. Cet esprit apperçoit d'abord dans la Grammaire de chaque Langue les principes généraux qui sont communs à toutes les autres, & qui forment la Grammaire générale; il démêle ensuite dans les usages particuliers à chaque

Langue, ceux qui peuvent être fondés en raison, d'avec ceux qui ne sont que l'ouvrage du hasard ou de la négligence: il observe l'influence réciproque que les Langues ont eue les unes sur les autres, & les altérations que ce mêlange leur a données; sans leur ôter entiérement leur premier caractere: il balance leurs avantages & leurs désavantages mutuels; la différence de leur construction, ici libre, hardie & variée, là réguliere, timide & uniforme; la diversité de leur génie, tantôt favorable, tantôt contraire à l'expression heureuse & rapide des idées; leur richesse & leur liberté, leur indigence & leur servitude. Le développement de ces différens objets est la vraie métaphysique de la Grammaire. Elle ne consiste point, comme cette Philosophie ténébreuse qui se perd dans les attributs de Dieu & les facultés de notre ame, à raisonner à perte de vue sur ce qu'on ne connoît pas, ou à prouver laborieusement par des argumens foibles, des vérités dont la Foi nous dispense de chercher les preuves. Son objet est plus réel & plus à notre portée; c'est la marche de l'esprit humain dans la génération de ses idées, & dans l'usage qu'il fait des mots

mots pour transmettre ses pensées aux autres hommes. Tous les principes de cette Métaphysique appartiennent, pour ainsi dire, à chacun, puisqu'ils sont au dedans de nous; il ne faut, pour les y trouver, qu'une analyse exacte & réfléchie; mais le don de cette analyse n'est pas donné à tous. On peut néanmoins s'assurer si elle est bien faite, par un effet qu'elle doit alors produire infailliblement, celui de frapper d'une lumiere vive tous les bons esprits auxquels elle sera présentée: en ce genre c'est presque une marque sûre de n'avoir pas rencontré le vrai, que de trouver des contradicteurs, ou d'en trouver qui le soient long-tems. Aussi Mr. du Marsais n'a-t-il essuyé d'attaques que ce qu'il en falloit pour assurer pleinement son triomphe: avantage rare pour ceux qui portent les premiers le flambeau de la Philosophie dans les sujets qu'ils traitent.

Le premier fruit des réflexions de Mr. du Marsais sur l'étude des Langues, fut son *Exposition d'une Méthode raisonnée pour apprendre la Langue Latine*; elle parut en 1722: il la dédia à Messieurs de Bauffremont ses éleves, qui en avoient fait le plus heureux essai, & dont l'un, com-

mencé dès l'alphabet par son illustre Maître, avoit fait en moins de trois ans les progrès les plus singuliers & les plus rapides.

La méthode de Mr. du Marsais a deux parties, l'usage & la raison. Savoir une Langue, c'est en entendre les mots; & cette connoissance appartient proprement à la mémoire, c'est-à-dire, à celle des facultés de notre ame qui se développe la premiere chez les enfans, qui est même plus vive à cet âge que dans aucun autre, & qu'on peut appeller l'esprit de l'enfance. C'est donc cette faculté qu'il faut exercer d'abord, & qu'il faut même exercer seule. Ainsi on fera d'abord apprendre aux enfans, sans les fatiguer, & comme par maniere d'amusement, suivant différens moyens que l'Auteur indique, les mots Latins les plus en usage. On leur donnera ensuite à expliquer un Auteur Latin rangé suivant la construction Françoise, & sans inversion. On substituera de plus dans le texte, les mots sous-entendus par l'Auteur, & on mettra sous chaque mot Latin le terme François correspondant: vis-à-vis de ce texte ainsi disposé pour en faciliter l'intelligence, on placera le

texte

texte de l'Auteur tel qu'il est; & à côté du François littéral, une traduction Françoise conforme au génie de notre Langue. Par ce moyen, l'enfant repassant du texte Latin altéré au texte véritable, & de la version interlinéaire à une traduction libre, s'accoutumera insensiblement à connoître par le seul usage les façons de parler propres à la Langue Latine & à la Langue Françoise. Cette maniere d'enseigner le Latin aux enfans, est une imitation exacte de la façon dont on se rend familieres les Langues vivantes, que l'usage seul enseigne beaucoup plus vîte que toutes les méthodes. C'est d'ailleurs se conformer à la marche de la nature. Le Langage s'est d'abord établi, & la Grammaire n'est venue qu'à la suite.

A mesure que la mémoire des enfans se remplit, que leur raison se perfectionne, & que l'usage de traduire leur fait appercevoir les variétés dans les terminaisons des mots Latins & dans la construction, & l'objet de ces variétés, on leur fait apprendre peu à peu les déclinaisons, les conjugaisons & les premieres regles de la Syntaxe, & on leur en montre l'application dans les Auteurs mêmes

qu'ils

qu'ils ont traduits: ainsi on les prépare peu à peu, & comme par une espece d'instinct, à recevoir les principes de la Grammaire raisonnée, qui n'est proprement qu'une vraie Logique, mais une Logique qu'on peut mettre à la portée des enfans. C'est alors qu'on leur enseigne le méchanisme de la construction, en leur faisant faire l'anatomie de toutes les phrases, & en leur donnant une idée juste de toutes les parties du discours.

Mr. du Marsais n'a pas de peine à montrer les avantages de cette méthode sur la méthode ordinaire. Les inconvéniens de celle-ci sont de parler aux enfans de cas, de modes, de concordance & de régime, sans préparation, & sans qu'ils puissent sentir l'usage de ce qu'on leur fait apprendre; de leur donner ensuite des regles de Syntaxe très-composées, dont on les oblige de faire l'application en mettant du François en Latin; de vouloir forcer leur esprit à produire, dans un tems où il n'est destiné qu'à recevoir; de les fatiguer en cherchant à les instruire; & de leur inspirer le dégoût de l'étude, dans un âge où l'on ne doit songer qu'à la rendre agréable. En un mot, dans la méthode ordinaire on en-

sei-

feigne le Latin à-peu-près comme un homme qui pour apprendre à un enfant à parler, commenceroit par lui montrer la méchanique des organes de la parole; Mr. du Marsais imite au contraire celui qui enseigneroit d'abord à parler, & qui expliqueroit ensuite la méchanique des organes. Il termine son Ouvrage par une application du plan qu'il propose, au Poëme Séculaire d'Horace: cet exemple doit suffire aux Maîtres intelligens pour les guider dans la route qui leur est ouverte.

Rien ne paroît plus philosophique que cette méthode, plus conforme au développement naturel de l'esprit, & plus propre à abréger les difficultés. Mais elle avoit deux grands défauts; elle étoit nouvelle; elle contenoit de plus une critique de la maniere d'enseigner qu'on pratique encore parmi nous, & que la prévention, la paresse, l'indifférence pour le Bien public s'obstinent à conserver, comme elles consacrent tant d'autres abus sous le nom d'usage. Aussi l'Ouvrage fut-il attaqué, & principalement dans celui de nos Journaux dont les Auteurs avoient un intérêt direct à le combattre. Ils firent à Mr. du Marsais un grand

grand nombre d'objections, auxquelles il satisfit pleinement. Mais nous ne devons pas oublier de remarquer que lorsqu'il se chargea, près de trente ans après, de la partie de la Grammaire dans le Dictionnaire Encyclopédique, il fut célébré comme un grand Maître, & presque comme un Oracle, dans le même Journal où ses premiers Ouvrages sur cette matiere avoient été si mal accueillis. Cependant, bien loin d'avoir changé de principes, il s'étoit confirmé par l'expérience & par les réflexions, dans le peu de cas qu'il faisoit de la méthode ordinaire. Mais sa réputation le mettoit alors au-dessus de la critique; il touchoit d'ailleurs à la fin de sa carriere, & il n'y avoit plus d'inconvénient à le louer. La plupart des Critiques de profession ont un avantage dont ils ne s'apperçoivent peut-être pas eux-mêmes, mais dont ils profitent comme s'ils en connoissoient toute l'étendue; c'est l'oubli auquel leurs décisions sont sujettes, & la liberté que cet oubli leur laisse d'approuver aujourd'hui ce qu'ils blâmoient hier, & de le blâmer de-nouveau pour l'approuver encore.

Mr. du Marsais, encouragé par le suc-

cès

cès de ce premier essai, entreprit de le développer dans un Ouvrage qui devoit avoir pour titre, *Les véritables Principes de la Grammaire, ou nouvelle Grammaire raisonnée pour apprendre la Langue Latine.* Il donna en 1729 la Préface de cet Ouvrage, qui contient un détail plus étendu de sa Méthode, plusieurs raisons nouvelles en sa faveur, & le plan qu'il se proposoit de suivre dans la Grammaire générale. Il la divise en six articles ; savoir, la connoissance de la proposition & de la période entant qu'elles sont composées de mots, l'orthographe, la prosodie, l'étymologie, les préliminaires de la Syntaxe, & la Syntaxe même. C'est tout ce qu'il publia pour lors de son Ouvrage, mais il en détacha l'année suivante un morceau précieux, qu'il donna séparément au Public, & qui devoit faire le dernier objet de sa Grammaire générale. Nous voulons parler de son *Traité des Tropes*, ou des différens sens dans lesquels un même mot peut être pris dans une même Langue. L'Auteur expose d'abord dans cet Ouvrage, à-peu-près comme il l'a fait depuis dans l'Encyclopédie, au mot *Figure*, ce qui constitue en général le style figuré, & montre

combien ce ſtyle eſt ordinaire non ſeulement dans les Ecrits, mais dans la converſation même; il fait ſentir ce qui diſtingue les *figures de penſée* communes à toutes les Langues, d'avec les *figures de mots* qui ſont particulieres à chacune, & qu'on appelle proprement *Tropes.* Il détaille l'uſage des Tropes dans le diſcours, & les abus qu'on peut en faire; il fait ſentir les avantages qu'il y auroit à diſtinguer dans les Dictionnaires Latins-François, le ſens propre de chaque mot d'avec les ſens figurés qu'il peut recevoir; il explique la ſubordination des Tropes ou les différentes claſſes auxquelles on peut les réduire, & les différens noms qu'on leur a donnés. Enfin, pour rendre ſon Ouvrage complet, il traite encore des autres ſens dont un même mot eſt ſuſceptible, outre le ſens figuré; comme le ſens adjectif ou ſubſtantif, déterminé ou indéterminé, actif, paſſif ou neutre, abſolu ou relatif, collectif ou diſtributif, compoſé ou diviſé, & ainſi des autres. Les obſervations & les regles ſont appuyées par-tout d'exemples frappans, & d'une Logique dont la clarté & la préciſion ne laiſſent rien à deſirer.

Tout mérite d'être lu dans le Traité des

des Tropes, jusqu'à l'*Errata*; il contient des réflexions sur notre orthographe, sur ses bizarreries, ses inconséquences & ses variations. On voit dans ces réflexions un Ecrivain judicieux, également éloigné de respecter superstitieusement l'usage, & de le heurter en tout par une réforme impraticable.

Cet Ouvrage, qu'on peut regarder comme un chef-d'œuvre en son genre, fut plus estimé qu'il n'eut un prompt débit; il lui a fallu près de trente ans pour arriver à une nouvelle édition, qui n'a paru qu'après la mort de l'Auteur. La matiere, quoique traitée d'une maniere supérieure, intéressoit trop peu ce grand nombre de Lecteurs oisifs qui ne veulent qu'être amusés: le titre même du Livre, peu entendu de la multitude, contribua à l'indifférence du Public, & Mr. du Marsais nous a rapporté sur cela lui-même une anecdote singuliere. Quelqu'un voulant un jour lui faire compliment sur cet Ouvrage, lui dit qu'il venoit d'entendre dire beaucoup de bien de son *Histoire des Tropes*: il prenoit les Tropes pour un nom de Peuple.

Cette lenteur de succès, jointe à des occupations particulieres, & peut-être

à

à un peu de pareffe, a privé le Public de la Grammaire que l'Auteur avoit promife; perte très-difficile à réparer dans ce fiecle même, où la Grammaire, plus que jamais cultivée par des Philofophes, commence à être mieux approfondie & mieux connue. Mr. du Marfais fe contenta de publier en 1731. l'abrégé de la Fable du P. Jouvenci, difpofé fuivant fa méthode; le texte pur d'abord, enfuite le même texte fans inverfion & fans mots fous-entendus; au-deffous de ce texte la verfion interlinéaire, & au-deffous de cette verfion la vraie traduction en Langue Françoife. C'eft le dernier Ouvrage qu'il a donné au Public; on a trouvé dans fes papiers plufieurs verfions de ce genre, qu'il feroit facile de mettre au jour, fi on les jugeoit utiles.

Il avoit compofé pour l'ufage de fes éleves ou pour le fien, d'autres Ouvrages qui n'ont point paru. Nous ne citerons que *fa Logique* ou *Réflexions fur les opérations de l'Efprit.* Ce Traité contient fur l'art de raifonner tout ce qu'il eft utile d'apprendre, & fur la Métaphyfique tout ce qu'il eft permis de favoir. C'eft dire que l'Ouvrage eft très-court, & peut-être pourroit-on l'abréger encore.

L'é-

L'éducation de Messieurs de Bauffremont finie, Mr. du Marsais continua d'exercer le talent rare qu'il avoit pour l'éducation de la Jeunesse. Il prit une Pension au Fauxbourg Saint Victor, dans laquelle il élevoit suivant sa méthode un certain nombre de jeunes gens, mais des circonstances imprévues le forcerent d'y renoncer. Il voulut se charger encore de quelques éducations particulieres, que son âge avancé ne lui permit pas de conserver long-tems : obligé enfin de se borner à quelques leçons qu'il faisoit pour subsister, sans fortune, sans espérance, & presque sans ressource, il se réduisit à un genre de vie fort étroit. Ce fut alors que nous eûmes le bonheur de l'associer à l'Encyclopédie ; les articles qu'il lui a fournis, & qui sont en grand nombre dans les six premiers volumes, feront à jamais un des principaux ornemens de cet Ouvrage, & sont supérieurs à tous nos éloges. La Philosophie saine & lumineuse qu'ils contiennent, le savoir que l'Auteur y a répandu, la précision des regles & la justesse des applications, ont fait regarder avec raison cette partie de l'Encyclopédie comme une des mieux traitées. Un succès si général & si juste ne

ne pouvoit augmenter l'eſtime que les Gens de Lettres avoient depuis long-tems pour l'Auteur, mais le fit connoître d'un grand nombre de Gens du Monde, dont la plupart ignoroient juſqu'à ſon nom. Enhardi & ſoutenu par les marques les moins équivoques de l'approbation publique, il crut pouvoir en faire uſage pour ſe procurer le néceſſaire qui lui manquoit. Il écrivit à un Philoſophe, du petit nombre de ceux qui habitent Verſailles, pour le prier de s'intéreſſer en ſa faveur auprès des diſtributeurs des graces. Ses Ouvrages & ſes travaux, recommandation trop inutile, étoient la ſeule qu'il pût faire parler pour lui. Il ſe comparoit dans ſa Lettre au Paralytique de trente-huit ans, qui attendoit en vain que l'eau de la piſcine fût agitée en ſa faveur. Cette Lettre touchante eut l'effet qu'elle devoit avoir à la Cour, où les intérêts perſonnels étouffent tout autre intérêt, où le mérite a des amis timides qui le ſervent foiblement, & des ennemis ardens, attentifs aux occaſions de lui nuire. Les ſervices de Mr. du Marſais, ſa vieilleſſe, ſes infirmités, les prieres de ſon ami, ne purent rien obtenir. On convint de la juſtice de ſes de-

demandes, on lui témoigna beaucoup d'envie de l'obliger ; ce fut tout le fruit qu'il retira de la bonne volonté apparente qu'on lui marquoit. La plus grande injure que les Gens en place puiſſent faire à un Homme de Lettres, ce n'eſt pas de lui refuſer l'appui qu'il a droit d'attendre d'eux ; c'eſt de le laiſſer dans l'oppreſſion ou dans l'oubli, en voulant paroître ſes protecteurs. L'indifférence pour les talens ne les offenſe pas toujours, mais elle les révolte quand elle cherche à ſe couvrir d'un faux air d'intérêt: heureuſement elle ſe démaſque bientôt elle-même, & les moins clairvoyans n'y ſont pas long-tems trompés.

Mr. du Marſais, avec moins de délicateſſe & plus de talent pour ſe faire valoir, eût peut-être trouvé chez quelques Citoyens riches & généreux, les ſecours qu'on lui refuſoit d'ailleurs. Mais il avoit aſſez vécu pour apprendre à redouter les bienfaits, quand l'amitié n'en eſt pas le principe, ou quand on ne peut eſtimer la main dont ils viennent. C'eſt parce qu'il étoit très-capable de reconnoiſſance, & qu'il en connoiſſoit tous les de-

voirs, qu'il ne vouloit pas placer ce sentiment au hasard. Il racontoit à cette occasion avec une sorte de gaieté que ses malheurs ne lui avoient point fait perdre un trait que Moliere n'eût pas laissé échapper, s'il eût pu le connoître: *Mr. du Marsais*, disoit un riche avare, *est un fort honnête homme; il y a quarante ans qu'il est mon ami, il est pauvre, & il ne m'a jamais rien demandé.*

Sur la fin de sa vie il crut pouvoir se promettre des jours un peu plus heureux; son fils, qui avoit fait une petite fortune au Cap François où il mourut il y a quelques années, lui donna par la disposition de son testament l'usufruit du bien qu'il laissoit. Peut-être un pere avoit-il droit d'en attendre davantage, mais c'en étoit assez pour un vieillard & pour un philosophe. Cependant la distance des lieux & le peu de tems qu'il survécut à son fils, ne lui permirent de toucher qu'une petite partie de ce bien. Dans ces circonstances Mr. le Comte de Lauraguais, qui a su préférer dans l'Académie Royale des Sciences le simple titre d'Académicien à celui d'Honoraire, eut occasion de voir Mr. du Marsais, & fut

touché

touché de sa situation. Il lui assura une pension de 1000 livres, dont il a continué une partie à une personne qui avoit eu soin de la vieillesse du Philosophe : action de générosité qui aura parmi nous plus d'éloges que d'imitateurs.

Notre illustre Collegue, quoiqu'âgé de près de quatre-vingts ans, paroissoit pouvoir se promettre encore quelques années de vie, lorsqu'il tomba malade au mois de Juin de l'année 1756. Il s'apperçut bientôt du danger où il étoit, & demanda les Sacremens, qu'il reçut avec beaucoup de présence d'esprit & de tranquillité ; il vit approcher la mort en sage qui avoit appris à ne la point craindre, & en homme qui n'avoit pas lieu de regretter la vie. La République des Lettres le perdit le 11. du même mois, après une maladie de trois ou quatre jours.

Les qualités dominantes de son esprit étoient la netteté & la justesse, portées l'une & l'autre au plus haut degré. Son caractere étoit doux & tranquille ; & son ame toujours égale paroissoit peu agitée par les différens événemens de la vie,

 même

même par ceux qui sembloient devoir l'affecter le plus. Quoiqu'accoutumé à recevoir des louanges, il en étoit très-flatté; foiblesse, si c'en est une, pardonnable aux Philosophes même, & bien naturelle à un Homme de Lettres qui n'avoit point recueilli d'autre récompense de ses travaux. Peu jaloux d'en imposer par les dehors souvent grossiers d'une fausse modestie, il laissoit entrevoir sans peine l'opinion avantageuse qu'il avoit de ses Ouvrages; mais si son amour-propre n'étoit pas toujours caché, il se montroit sous une forme qui ne pouvoit choquer celui des autres. Son extérieur & ses discours n'annonçoient pas toujours ce qu'il étoit: il avoit l'esprit plus sage que brillant, la marche plus sûre que rapide, & plus propre aux matieres qui dépendent de la discussion & de l'analyse, qu'à celles qui demandent une impression vive & prompte. L'habitude qu'il avoit prise d'envisager chaque idée par toutes ses faces, & la nécessité où il s'étoit trouvé de parler presque toute sa vie à des enfans, lui avoient fait contracter dans la conversation une diffusion qui passoit quelquefois dans ses Ecrits, &

qu'on

qu'on y remarqua sur-tout à mesure qu'il avança en âge. Souvent dans ses entretiens il faisoit précéder ce qu'il avoit à dire par des préambules dont on ne voyoit pas d'abord le but, mais dont on appercevoit ensuite le motif, & quelquefois la nécessité. Son peu de connoissance des hommes, son peu d'usage de traiter avec eux, & sa facilité à dire librement ce qu'il pensoit sur toutes sortes de sujets, lui donnoient une naïveté souvent plaisante, qui eût passé pour simplicité dans tout autre que lui ; & on eût pu l'appeller le La Fontaine des Philosophes. Par une suite de ce caractere, il étoit sensible au naturel, & blessé de tout ce qui s'en éloignoit ; aussi, quoiqu'il n'eût aucun talent pour le Théatre, on assure qu'il ne contribua pas peu par ses conseils à faire acquérir à la célebre Le Couvreur cette déclamation simple d'où dépend l'illusion du spectateur, & sans laquelle les représentations dramatiques, dénuées d'expressions & de vérité, ne sont que des plaisirs d'enfant. Enfin il étoit, dit Mr. de Voltaire, du nombre de ces sages obscurs dont Paris est plein, qui jugent sainement de

tout, qui vivent entre eux dans la paix & dans la communication de la raison, ignorés des Grands, & très-redoutés de ces Charlatans en tout genre qui veulent dominer sur les esprits. Il se félicitoit d'avoir vu deux événemens qui l'avoient beaucoup instruit, disoit-il, sur les maladies épidémiques de l'Esprit Humain, & qui le consoloient de n'avoir pas vécu sous Alexandre ou sous Auguste. Le premier de ces événemens étoit le fameux Systême dont il avoit été une des victimes; Systême très-utile en lui-même, s'il eût été bien conduit, & si son Auteur & le Gouvernement n'avoient pas été séduits & entraînés par le fanatisme du Peuple. Le second événement étoit l'étrange Folie des convulsions & des miracles qui les ont annoncées; autre espece de fanatisme qui auroit pu être dangereux s'il n'avoit pas été ridicule; qui a porté le coup mortel aux hommes parmi lesquels il est né, & qui les a fait tomber dans un mépris où ils resteront, si la persécution ne les en tire pas.

Nous avions tout lieu de craindre que la mort de Mr. du Marsais ne laissât dans

dans l'Encyclopédie un vuide immenſe & irréparable; nous nous ſommes heureuſement adreſſés pour le remplir à d'excellens diſciples de ce grand Maître, aſſez bien inſtruits de ſes principes, non ſeulement pour les développer avec netteté & les appliquer avec juſteſſe, mais pour ſe les rendre propres, pour les étendre, & même pour oſer quelquefois les combattre. Mr. Douchet, Profeſſeur de Grammaire à l'Ecole Royale Militaire, & Mr. Beauzée ſon Collegue, ont bien voulu ſe charger à notre priere de continuer le travail de Mr. du Marſais. Mr. Paris de Meyzieu, Directeur Général des Études & Intendant en ſurvivance de la même Ecole, Auteur de *l'Article* Ecole Royale Militaire, a contribué, par l'intérêt qu'il prend à l'Encyclopédie, à nous procurer cet important ſecours; il veut bien encore y joindre ſes lumieres, & concourir, autant que ſes occupations pourront le lui permettre, à la perfection d'une partie ſi utile de notre Ouvrage. Pluſieurs des articles que Mrs. Douchet & Beauzée nous ont donnés, ſe trouvent dans le ſeptie-

 me

me volume de l'Encyclopédie ; & s'il nous étoit permis de prévenir le jugement du Public sur ces nouveaux Collegues, nous oserions croire qu'il ne les trouvera pas indignes de leur illustre Prédécesseur.

ME-

MEMOIRES
ET REFLEXIONS
SUR
CHRISTINE,
REINE DE SUEDE.

Defcends du haut des Cieux, augufte Vérité:
Répands fur mes Ecrits ta force & ta clarté,
Que l'oreille des Rois s'accoutume à t'entendre.

Henriade, Chant I.

MEMOIRES ET REFLEXIONS SUR CHRISTINE, REINE DE SUEDE.

LA Science de l'Histoire, quand elle n'est pas éclairée par la Philosophie, est la derniere des Connoissances Humaines. L'étude en seroit plus intéressante, si on eût un peu plus écrit l'histoire des Hommes, & un peu moins celle des Princes, qui n'est dans sa plus grande partie que les fastes du vice ou de la foiblesse. C'est bien pis quand on y mêle une multitude de faits encore moins dignes d'être connus. Un homme d'esprit, très-peu versé dans l'Histoire, se consoloit de son ignorance, en considérant que ce qui se passe sous nos yeux seroit l'Histoire un jour. Il seroit à souhaiter

que tous les cent ans on fît un extrait des faits historiques réellement utiles, & qu'on brûlât le reste. Ce seroit le moyen d'épargner à notre postérité l'inondation dont elle est menacée, si on continue d'abuser de l'Imprimerie pour apprendre aux siecles futurs des choses dont on ne s'embarrasse guere dans les siecles où elles se passent. Je ne doute point qu'un desir si raisonnable ne soit pour bien des Savans un crime de lése-érudition, digne des injures & des anathêmes de tous les Compilateurs; mais j'appelle de ces anathêmes au jugement des Sages. Eux seuls devroient être en droit de peindre les hommes comme de les gouverner. L'histoire & les hommes en vaudroient mieux.

Je n'ai pu m'empêcher de faire ces réflexions à la vue de deux gros volumes de Mémoires sur Christine Reine de Suede, qu'on vient de publier en Hollande. Si l'Auteur de ces Mémoires a eu pour but de faire connoître son Héroïne, je doute qu'il y soit parvenu. Je connois plusieurs Savans, assez aguerris aux lectures rebutantes, qui n'ont pu soutenir celle de son Ouvrage, ni dévorer paisiblement ce fatras d'érudition & de citations où l'histoire de Christine se

trou-

trouve absorbée. C'est un portrait assez mal dessiné, déchiré par lambeaux, & dispersé sous un monceau de décombres.

Cependant le desir que j'ai toujours eu de me former une idée de cette Princesse singuliere dont on a parlé si diversement, m'a forcé de parcourir une si énorme compilation. Je l'ai envisagée comme ces perspectives, dans lesquelles le Peintre a dessiné d'une maniere difforme une figure humaine, qu'on ne peut démêler qu'à un certain point de vue, où elle paroît avec ses justes proportions, & débarrassée de tous les objets étrangers dont le mêlange la rendoit méconnoissable. J'ai tâché de saisir ce point de vue, mais je ne me flatte pas de l'avoir trouvé.

Quoi qu'il en soit, voici ce que j'ai pu recueillir de cette lecture. Si on juge mon Ouvrage ennuyeux, je n'empêche personne de recourir à l'Original même, & d'y trouver plus de plaisir. Je tâcherai du moins de rendre cet Ecrit utile, par les principes que j'aurai soin d'y répandre, & sur-tout par les réflexions qu'il me donnera occasion de faire contre les deux plus grands fléaux du genre humain, la superstition & la tyrannie.

Mon premier dessein étoit de donner

sur ces Mémoires une histoire abrégée de Christine. Mais la marche uniforme & le style un peu monotone auquel on a jugé à propos d'assujettir l'Histoire, auroit été pour moi une entrave continuelle. Je ne sai par quelle raison on est convenu presque généralement de réduire l'Histoire à une espece de gazette renforcée, exacte pour les faits & pour le style. On prétend que l'Historien doit s'abstenir de réflexions, & les laisser faire à ceux qui lisent. Pour moi, je crois que le vrai moyen de suggérer des réflexions au Lecteur, c'est d'en faire. Tout consiste à savoir les ménager, les présenter avec art, les lier de maniere au sujet, qu'elles augmentent l'intérêt au-lieu de le refroidir. En un mot les réflexions me paroissent aussi essentielles pour rendre l'Histoire agréable, pour fixer même les faits dans la mémoire, que les démonstrations de Géométrie pour fixer dans l'esprit l'énoncé des propositions. L'Historien, dit-on, doit n'être qu'un témoin qui dépose, & les réflexions feroient soupçonner sa partialité. Mais il me semble que la maniere seule de narrer les faits, rend un Historien aussi suspect que le peuvent faire les réflexions;

&

de partialité pour partialité, celle qui ennuie le moins est préférable. D'ailleurs ce soupçon de partialité ne peut jamais tomber que sur un Auteur qui écrit l'Histoire de son tems; j'aurois beau faire l'éloge ou la satyre de Christine, on pourra m'accuser de m'être trompé, comme on le feroit si je m'en tenois au simple récit, mais jamais on ne me soupçonnera de lui avoir voulu ni bien ni mal.

Cependant, pour ne pas heurter de front un préjugé assez généralement établi, ce n'est pas l'Histoire de Christine que je vais donner; ce sont simplement des observations sur les principaux traits de la vie de cette Princesse; ce sera, si l'on veut, un extrait raisonné des Mémoires de Christine, une Lettre sur ces Mémoires, une conversation avec mon Lecteur; je lui laisse le choix du titre.

Je fais grace au Public des Lettres que Christine, âgée de cinq ans, écrivoit au Roi son Pere, & par lesquelles elle lui marquoit qu'elle tâchoit d'apprendre à bien prier Dieu; Lettres que le Compilateur avoue n'être pas fort intéressantes pour les Etrangers, mais qu'il croit l'être beaucoup pour les Suédois. Je fais grace aussi de son horoscope & de celui

celui de Gustave-Adolphe son Pere, pour considérer quelques momens ce conquérant si fameux.

Tandis qu'uni avec la France, & secrettement applaudi de la Cour de Rome jalouse de la puissance Autrichienne, il vengeoit de l'oppression de Ferdinand les Protestans de l'Empire, toute la Baviere retentissoit d'oraisons, d'exorcismes, de litanies & d'imprécations contre ce Prince; des Moines Allemands prouvoient qu'il étoit l'Antechrist, & des Ministres Luthériens qu'il ne l'étoit pas. Mon Auteur assure néanmoins que ce Prince usa modérément de ses victoires. On prétend que l'Allemagne en fut redevable aux sentimens que Gustave avoit conçus pour les Catholiques, en étudiant dans sa jeunesse à Pavie sous le célebre Galilée, que l'Inquisition traita depuis comme hérétique, parce qu'il étoit Astronome. Mais outre que le voyage de Gustave en Italie est assez douteux, il ne paroît pas qu'un pays où l'on fait un article de foi du systême de Ptolomée, fût bien propre à prévenir favorablement un Prince Luthérien. Quoi qu'il en soit, le Pape Urbain VIII. qui joignoit à tout le zele d'un Souverain Pontife

tise pour sa Religion une haine encore plus grande pour l'Empereur Ferdinand, assuroit que les Espagnols de Charles-quint avoient fait plus de mal à l'Eglise Romaine, que les Suédois de Gustave n'en avoient fait à l'Allemagne. Il est à desirer pour l'honneur de Gustave & de l'Humanité qu'il ait mérité l'éloge qu'on fait ici de sa modération. Si quelque chose pouvoit rendre cet éloge suspect, ce seroit le prétendu goût que mon Auteur attribue à Gustave pour les Lettres, parce qu'il avoit lu des Livres de Tactique & d'Art Militaire. C'est comme s'il eût soutenu que le feu Roi de Prusse aimoit les Sciences, parce que son amour extrême pour ses troupes l'engageoit à accorder quelque protection aux Chirurgiens d'armée. Le Compilateur est si prévenu pour ses Souverains, qu'il loue sur l'amour des Lettres jusqu'à Charles XII. qui n'avoit lu en sa vie que les Commentaires de César. C'est ainsi qu'en prodiguant les éloges aux Princes, on les dispense de les mériter. Mais la postérité qui juge les Ecrivains & les Rois, saura mettre à leur place ceux qui donnent les louanges, & ceux qui les reçoivent.

Ce

Ce qui me paroît le plus frappant dans toute l'histoire de Gustave, ce sont les réflexions sages qu'on lui attribue sur les conquérans. On les croiroit de Socrate, & Gustave auroit dû joindre au mérite d'en être l'Auteur, la gloire de les mettre en pratique. Le mal qu'il a fait à la Maison d'Autriche n'a pas rendu la Suede plus heureuse. Je ne connois presque que le Czar Pierre, dont les conquêtes ayent tourné à l'avantage de ses peuples; encore seroit-ce une question de morale à décider, si un Prince pour augmenter le bonheur de ses Sujets doit faire le malheur de ses voisins. Pour assurer le repos de l'Empire, & humilier la Maison d'Autriche, il n'étoit pas nécessaire que Gustave envahît en un an les deux tiers de l'Allemagne, & qu'il donnât assez de jalousie & d'ombrage à ses Alliés pour que Louis XIII. refusât d'avoir avec lui une entrevue dont tout l'honneur seroit demeuré au Roi de Suede. Gustave soutenoit avec raison qu'il n'y a de différence entre les Rois que celle du mérite; mais le mérite principal d'un Souverain est l'amour de l'humanité, de la justice & de la paix. Les Rois qui n'ont que de la puissance ou même que de-

de la valeur, toujours les premiers des hommes pour leurs courtiſans, ſont les derniers pour le ſage.

Ce Prince ayant été tué, comme l'on ſait, à la bataille de Lutzen par un coup aſſez ſingulier pour qu'on y ait cherché du myſtere, Chriſtine encore enfant lui ſuccéda. Dans le plan que le célebre Chancelier Oxenſtiern donna pour la Régence, on remarque un éloignement pour le Deſpotiſme, qui doit honorer la mémoire d'un Miniſtre d'Etat. Il paroît incliner pour un Gouvernement mêlé du Monarchique & du Républicain; & l'on ne peut diſconvenir que cette forme n'ait pluſieurs grands avantages, ſans prétendre d'ailleurs toucher à la queſtion délicate du meilleur Gouvernement poſſible, dont la ſolution peut recevoir différentes modifications par la différence des climats, de la ſituation, des circonſtances, du génie des Rois & des Peuples. Mais on ne ſauroit ſoupçonner un eſprit auſſi éclairé qu'Oxenſtiern d'avoir donné la préférence, comme quelques-uns l'ont cru, au Gouvernement Ariſtocratique, que le Droit naturel & l'Expérience démontrent être le pire de tous. 1632.

Ceux qui furent chargés de l'éducation

de

de Christine, eurent ordre de lui inspirer de bonne heure de ne pas donner toute sa confiance à un seul; maxime excellente sans doute en elle-même, mais dont tant de Princes n'ont que trop abusé pour se défier également du vice & de la vertu, pour ne prendre jamais de conseil, & pour se croire prudens & fermes lorsqu'ils n'étoient qu'opiniâtres.

Christine montra de bonne heure une pénétration d'esprit singuliere: on assure que dès son enfance elle lisoit en original Thucidyde & Polybe, & qu'elle en jugeoit bien. On eût mieux fait de lui apprendre à connoître les hommes que les Auteurs Grecs. La vraie Philosophie est encore plus nécessaire à un Prince que l'Histoire; j'en excepte celle de la Bible, à laquelle les Etats de Suede vouloient qu'on lui fît donner beaucoup de tems, comme étant, disent-ils dans un Mémoire exprès, la source de toutes les autres. On ne peut que louer les Etats d'avoir insisté sur les principes de Religion qu'on devoit inspirer à la jeune Reine; mais il semble que tous les autres objets ayent été un peu trop oubliés en faveur de celui-là; la suite fit voir qu'on n'auroit pas dû les négliger.

Je n'entrerai dans aucun détail, ni sur la minorité de Christine, ni sur la maniere dont elle se conduisit avec la France quand elle eut pris les rênes du Gouvernement, ni sur les plaintes réciproques, & peut-être également justes, de la Reine & de ses Alliés. Eclaircir ces démêlés politiques, est sans doute un grand projet: mais l'incertitude des faits qui se passent sous nos yeux, doit rendre très-suspect le développement prétendu de quelques intrigues secrettes & anciennes, dont l'Histoire auroit peut-être été écrite fort différemment par les principaux Acteurs. Je garderai donc sur tous ces faits un silence prudent; c'est l'Histoire privée de Christine & non l'Histoire de son Royaume que j'ai pour objet dans cet Ecrit; & je ne la considere même un moment sur le Trône de Suede, que pour l'envisager ensuite plus à mon aise & de plus près dans la retraite.

Une des choses dont on doit savoir le plus de gré à Christine, c'est la considération qu'elle témoigna pour le célebre Grotius. Cet homme illustre par ses Ouvrages, mais dont la plus grande gloire est d'avoir été l'ami de Barneveldt, & le

le défenseur de la liberté de son Pays, étoit allé chercher un asyle en France contre la persécution des Gomaristes. Il déplut au Cardinal de Richelieu, parce qu'il ne le flattoit pas sur ses talens littéraires ; car il faut toujours que les grands hommes se rapprochent des autres par quelque foiblesse. Le protecteur de *Myranne* & de l'*Amour tyrannique*, qui persécutoit & récompensoit tout-à-la-fois Corneille, non seulement ne fit rien pour Grotius, mais l'obligea à force de dégoûts de se retirer. Gustave-Adolphe l'accueillit, Oxenstiern le renvoya en France avec le titre d'Ambassadeur, & Christine bientôt après lui confirma ce titre : elle trouvoit par-là le moyen de récompenser d'une maniere digne d'elle
1635. un homme d'un mérite rare, de morti-
1645. fier les Hollandois qu'elle n'aimoit pas, & de piquer le Cardinal dont elle croyoit avoir à se plaindre. Ainsi Grotius, que son génie & son naturel éloignoient de toute espece de souplesse, & que son titre en dispensoit, jouit du plaisir de traiter en égal un Ministre qui l'avoit méprisé. C'est un honneur pour Christine, que d'avoir pensé de Grotius comme la postérité ; sans doute ce suffrage de

de plus n'étoit pas nécessaire à la réputation d'un si grand homme; mais il faut savoir gré aux Princes d'être justes, & même de connoître avec le Public les hommes illustres & vertueux. Quand Christine n'auroit témoigné de considération à Grotius que par vanité, on doit lui tenir compte de cette vanité même: si elle est une foiblesse dans les Rois comme dans les autres hommes, c'est du moins une foiblesse qui peut les mener aux grandes choses.

Après la victoire de Norlingue, où le Prince de Condé & Turenne, à la tête des troupes de France, vengerent l'honneur des Suédois qui avoient été défaits quelques années auparavant au même lieu, Christine écrivit au Prince de Condé une Lettre de remerciment. Quelques Historiens prétendent que ce Prince avoua dans sa réponse, qu'il devoit une grande partie du succès au Vicomte de Turenne. Si le fait est vrai, le Prince de Condé auroit mis le comble à sa gloire en l'avouant; mais il n'en paroît dans sa réponse aucun vestige. 1646.

On ne sera point surpris que Christine, aussi passionnée pour les Lettres & pour le repos que son Pere l'étoit pour la 1647.

Guer-

Guerre, ait hâté la conclusion de la Paix de Westphalie. L'animosité & la jalousie des Ministres y mettoient un obstacle encore plus grand que le nombre prodigieux d'intérêts qu'il y avoit à régler. Les Plénipotentiaires de Suede, aussi divisés entr'eux que ceux de France, étoient le Comte Oxenstiern, fils du grand Chancelier de Suede, & Alder Salvius Chancelier de la Cour. Le premier se conduisoit en tout par les conseils de son pere qui déplaisoit à Christine, parce qu'il lui étoit trop nécessaire, & parce qu'il cherchoit d'ailleurs, contre le desir de la Reine, à éloigner la conclusion de la paix. Il croyoit trouver dans la continuation de la guerre la gloire de la Suede, l'affoiblissement de la France qu'il craignoit comme une amie dangereuse, & l'avantage des Protestans d'Allemagne. C'est lui qui écrivoit à son fils, effrayé du chaos des affaires: „ Ne
„ sais-tu pas, mon fils, combien le se-
„ cret de gouverner le Monde est peu
„ de chose"?

Salvius, collegue d'Oxenstiern, & d'un caractere plus liant, avoit toute la confiance & toute la faveur de la Reine, & cependant n'étoit pas sans mérite.

Chris-

Christine, comme tous les Princes, aimoit mieux être flattée que servie, mais en même tems étoit assez éclairée pour ne pas sacrifier tout-à-fait à son amour-propre l'honneur de son discernement & ses vrais intérêts. En faisant Salvius Sénateur de Suede, quoiqu'il ne fût pas d'une maison assez noble, elle avoit tenu au Sénat ce discours que tous les Rois devroient savoir par cœur. „ Quand il
„ est question de bons avis & de sages
„ conseils, on ne demande point seize
„ quartiers, mais ce qu'il faut faire.
„ Salvius seroit sans doute un homme
„ capable s'il étoit de grande famille....
„ Si les enfans de famille ont de la ca-
„ pacité, ils feront fortune comme les
„ autres, sans que je prétende m'y res-
„ treindre".

Cette Paix de Westphalie tant desirée 1648.
se fit enfin, à la satisfaction réciproque de la plupart des Puissances intéressées, mais au grand mécontentement d'Innocent X. Ce Pape auroit voulu trouver à la fois dans la paix deux avantages incompatibles, l'abaissement de la Maison d'Autriche, qu'il desiroit comme Prince temporel, & l'affoiblissement des Protestans, qu'il souhaittoit comme Souverain

Pontife : il publia une Bulle où il refusoit le titre de Reine de Suede à Christine, pour la punir d'avoir trop influé dans l'ouvrage de la paix. Une telle démarche eût été bonne au douzieme siecle, lorsque les Princes croyoient avoir besoin pour l'être, de Brefs & de Bénédictions ; elle venoit trop tard 500 ans après. Le Nonce fit afficher à Vienne la Bulle de son Maître, l'Empereur la fit arracher, Innocent se tut, & il n'en fut plus question.

L'amour de Christine pour la liberté lui fit refuser tous les partis qui se présentoient pour elle, quoique plusieurs fussent très-avantageux, & que la Suede la pressât de se marier. Le Roi d'Espagne Philippe IV. un de ceux qui aspiroient à épouser la Reine, s'en désista bientôt, dans la crainte de se voir obligé par cette alliance à ne plus traiter les Protestans d'hérétiques. Celui de tous les prétendans qui parut le plus empressé, étoit Charles-Gustave, cousin de Christine, Prince Palatin, à qui elle avoit été destinée dès l'enfance ; elle fut aussi sourde pour lui que pour ses rivaux. Cependant, soit qu'il lui inspirât moins de dégoût, soit qu'elle méditât dès lors le dessein d'abdiquer le Trône, elle réussit

à

à le faire déclarer par les Etats son successeur. Par cette démarche elle vint à bout, & de se conserver libre, & d'assurer le repos de la Suede, & de prévenir aussi l'ambition de quelques Maisons Suédoises qui auroient pu après sa mort disputer la Couronne. On assigna à Charles-Gustave un certain revenu pour l'entretien de sa Cour. Mais la Reine dit que c'étoit un secret de la Famille Royale de ne donner aucune Terre à un Prince héréditaire ; secret qui ne mérite guere ce nom, & que les Princes despotiques les plus bornés auront toujours pour maxime. Christine, par le même motif, éloigna toujours des affaires le Prince Charles-Gustave pendant qu'elle gouverna la Suede : quoiqu'elle aimât peu le Trône, son génie indépendant ne vouloit rien qui la gênât, tant qu'il lui plairoit de l'occuper.

Ce fut dans ces tems-là qu'arriverent les troubles de la France, la guerre de la Fronde, cette guerre plus fameuse par le ridicule qui la couvrit que par les maux qu'elle pensa entraîner après elle, l'exil de Mazarin, son retour, son nouvel exil, l'emprisonnement des Princes, les assemblées bruyantes du Parlement, qui

tumultueux alors, & depuis citoyen, rendoit des Arrêts pendant qu'on donnoit des batailles, & décretoit des armées de prise de corps. L'amour de Christine pour la tranquillité, la crainte que cette guerre civile ne fût l'occasion d'une nouvelle guerre au dehors, & peut-être le goût qu'elle avoit toujours conservé pour le Prince de Condé, l'engagerent à prendre part à ces troubles; elle écrivit à la Reine Anne d'Autriche, au Duc d'Orléans, aux Princes, au Parlement même, des lettres qui n'eurent d'autre effet que d'attirer à son Résident des plaintes de la Cour de France, & des reprimandes de sa part, quoiqu'il n'eût fait que suivre ses ordres. Ces troubles, qui avoient commencé sans elle, finirent bientôt sans sa médiation. Le Parlement qui avoit été sur le point de traiter avec cette Princesse, fut exilé à Pontoise, & trop heureux d'en revenir pour complimenter, quelques années après, ce même Cardinal dont il avoit mis la tête à prix. Le Prince de Condé fugitif chez les Espagnols, perdit tout excepté sa gloire; & Mazarin resta maître, jusqu'à sa mort, de la Reine, du Roi & de l'Etat.

1650. L'amour que Christine avoit ou affectoit

toit pour les hommes illustres, lui fit souhaiter d'attirer auprès d'elle le célebre Descartes, le restaurateur de la Philosophie, ignoré en France sa patrie, pour avoir été plus occupé des Sciences que de sa fortune, mis à l'Index à Rome pour avoir cru sur le mouvement de la Terre les Observations Astronomiques plutôt que les Bulles des Papes, & persécuté en Hollande pour avoir substitué au jargon des Scholastiques la vraie méthode de philosopher. Christine, charmée de quelques Ecrits de ce grand homme, lui avoit fait proposer plusieurs de ces questions de Morale que les Philosophes agitent depuis long-tems, sans qu'elles soient décidées, & sans que les hommes en soient meilleurs & plus heureux. Telle étoit entr'autres celle du Souverain Bien, que Descartes faisoit consister dans le bon usage de notre volonté; par la raison, disoit-il, que les biens du corps & de la fortune, & même nos connoissances, ne dépendent pas de nous; comme si le bon usage de notre volonté étoit moins soumis que le reste à l'Etre tout-puissant. Cette solution, toute insuffisante qu'elle étoit, plut assez à Christine pour qu'elle souhaittât ardemment d'en

voir l'Auteur, comme un homme qu'elle croyoit heureux, & dont elle envioit la condition. Mr. Chanut, Ambassadeur de France en Suede, & ami du Philosophe, fut chargé de cette négociation, dans laquelle il eut d'abord de la peine à réussir. La différence des climats étoit une des raisons principales qui détournoit Descartes de ce voyage. Il écrivit à son ami:
„ qu'un homme né dans les jardins de la
„ Touraine, & retiré dans une terre où
„ il y avoit moins de miel à la vérité,
„ mais peut-être plus de lait que dans
„ la terre promise aux Israélites, ne
„ pouvoit pas aisément se résoudre à la
„ quitter pour aller vivre au pays des
„ ours, entre des rochers & des glaces."
Cette raison étoit très-suffisante pour un Sage, à qui la santé ne pouvoit être trop précieuse, parce que c'est un des biens qui ne dépendent point des autres hommes. Mais ne seroit-il pas permis de croire que Descartes, ami de la solitude comme il l'étoit, & voulant chercher à son aise la vérité, redoutoit un peu l'approche du Trône? Un Prince a beau être Philosophe, ou affecter de l'être, la Royauté forme en lui un caractere ineffaçable, toujours à craindre pour ceux

qui

qui l'approchent, & incommode pour la Philosophie, quelque soin que le Monarque prenne de la rassurer. Le Sage respecte les Princes, les estime quelquefois, & les fuit toujours (*a*). Nous sommes l'un pour l'autre un assez grand théatre, écrivoit Descartes à un Philosophe comme lui, qu'il exhortoit à venir partager sa retraite, dans le tems où Christine vouloit l'en faire sortir.

Cependant, comme l'amour même de la liberté ne résiste guere aux Rois quand ils insistent, Descartes se rendit bientôt après à Stockholm, dans la résolution, ainsi qu'il le disoit lui-même, de ne rien déguiser à cette Princesse de ses sentimens, ou de s'en retourner philosopher dans sa solitude. On voit par ses lettres qu'il fut très-satisfait de l'accueil que lui fit la Reine; elle le dispensa de tous les assujettissemens des Courtisans, mais ce fut pour lui en imposer d'autres qui dérangerent tout-à-fait sa maniere de vivre, & qui joints à la rigueur du climat, le conduisirent au tombeau au bout de

(*a*) S'il y a des exceptions à cette regle, heureux le Souverain pour qui elles sont faites! Socrate, accusé par Anytus devant l'Aréopage, se fût réfugié auprès de Marc-Aurele, s'il eût vécu de son temps.

de quatre mois. Descartes trouvoit à Christine beaucoup d'esprit & de sagacité; néanmoins il paroît que le goût dominant du Philosophe fut toujours pour la malheureuse Princesse Palatine sa premiere disciple; soit que les malheurs qu'il avoit éprouvés lui-même redoublassent son attachement pour elle; soit qu'il lui trouvât plus de lumieres, ou de cette docilité qui est le premier hommage pour un Chef de secte. Cette préférence qu'il laissa apparemment entrevoir, causa à Christine un peu de jalousie.

Descartes, qui en renonçant à tout autre avantage, avoit conservé l'ambition des Philosophes, le desir de voir adopter exclusivement ses opinions & ses goûts, n'approuvoit point que Christine partageât son tems entre la Philosophie & l'Étude des Langues. Il se trouvoit mal à son aise au milieu de cette foule d'Erudits dont Christine étoit environnée, & qui faisoient dire aux étrangers que bientôt la Suede alloit être gouvernée par des Grammairiens. Il osa même lui faire sur ce point des représentations assez libres & assez fortes pour se brouiller sans rétour avec le Maître de Grec de la Reine, le savant Isaac Vossius,

sius, ce Théologien incrédule & superstitieux, de qui Charles II. Roi d'Angleterre disoit qu'il croyoit tout excepté la Bible. Les représentations de Descartes n'empêcherent pas la Reine d'apprendre le Grec, mais elles ne changerent rien aux sentimens qu'elle avoit pour lui. Elle prenoit sur son sommeil le tems qu'elle lui donnoit; elle voulut le faire Directeur d'une Académie qu'elle songeoit à établir; enfin elle lui marqua tant de considération, qu'on prétendit que les Grammariens de Stockholm avoient avancé par le poison la mort du Philosophe. Mais cette maniere de se défaire de ses ennemis, dit Sorbiere, est un honneur que les Gens de Lettres n'envient pas aux Grands.

Néanmoins, quelque passionnée que Christine se soit montrée pour la Philosophie de Descartes, il n'y a nulle apparence, comme quelques-uns l'ont cru, qu'elle l'ait consulté sur les Affaires politiques. Elevée, comme elle l'étoit, à la meilleure Ecole de l'Europe en ce genre, c'est-à-dire, dans le Sénat de Suede, quel secours auroit-elle pu tirer d'un Philosophe, qui par sa conduite en Hollande avoit montré combien peu il savoit

traiter avec les hommes, & qu'une retraite de trente ans avoit empêché de les connoître? On a même prétendu qu'elle montra aussi peu de zele pour les opinions de Descartes, qu'elle avoit témoigné d'estime pour sa personne; & que le fruit qu'elle retira de l'étude de la Philosophie, fut de se persuader qu'en ce genre *les sottises anciennes valoient bien les nouvelles*.

1651. Christine eut bientôt dans ses Etats des affaires plus importantes que l'étude du Grec, des Idées innées & des Tourbillons. La résolution qu'elle avoit prise de ne se point marier, allarmoit des peuples qui craignoient de manquer de Maître. L'épuisement des finances dérangées par ses profusions causoit un mécontentement général; ce fut alors qu'elle pensa pour la premiere fois à descendre du Trône. Elle se rendit en plein Sénat, déclara le dessein qu'elle avoit formé, & le fit savoir par lettres au Prince Charles-Gustave. Celui-ci assez habile pour dissimuler, & craignant peut-être que la Reine ne fît sur son successeur une tentative dangereuse, rejetta les offres de Christine, pria Dieu & la Suede de la conserver long-tems, & se para avec beau-

coup

coup d'ostentation de sentimens qu'il n'avoit guere. La solitude où ce Prince affectoit de vivre après avoir accepté la succession, la précaution qu'il avoit prise de s'éloigner de la Cour, enfin l'extrême circonspection qu'il mettoit dans tous ses discours & dans toutes ses démarches, étoient pour les moins clairvoyans une preuve du desir qu'il avoit de parvenir au Trône. Il se flattoit peut-être que le Sénat acceptant la démission de Christine, lui procureroit l'avantage de régner en lui laissant l'honneur de la modestie. Mais il fut trompé dans ses espérances. Soit que Christine eût simplement voulu calmer des sujets mécontens, & s'affermir sur le Trône par leur suffrage, soit qu'elle vît son abdication jugée moins favorablement par les étrangers qu'elle ne s'y attendoit, soit enfin qu'après avoir voulu quitter le Trône par vanité elle voulut le conserver par caprice, elle se rendit ou fit semblant de se rendre aux sollicitations de son successeur & de ses sujets.

Christine écrivit l'année suivante 1652, 1652.
à Mr. Godeau, Evêque de Vence, dont nous avons tant de Vers & si peu de Poésies. Ce Prélat l'avoit louée par let-

tres; la Reine de Suede lui dit dans sa réponse: „ Que les honnêtes gens de „ France sont si *accoutumés à louer*, qu'el„ le n'ose se plaindre d'une coutume si „ générale, & qu'elle lui en est même „ obligée". Il paroît que le même Prélat avoit marqué dans sa lettre quelque envie de convertir la Reine. En remerciant l'Evêque de ses bonnes intentions, elle lui souhaite le bonheur de penser comme elle, & paroît surprise qu'on puisse être si éclairé & n'être pas Luthérien. Elle se montra aussi peu Catholique dans une lettre qu'elle écrivit vers le même tems au Prince Fréderic de Hesse pour le détourner d'embrasser la Religion Romaine. Ces deux lettres devroient surprendre de la part d'une Princesse qui se fit Catholique un an après, si l'on ne savoit combien peu de tems il faut aux hommes, & sur-tout aux Princes, pour changer dans leurs opinions comme dans leurs goûts. Un Auteur Protestant qui a parlé de ces deux lettres, remarque avec plus de malignité que d'esprit, que l'heure de la grace n'étoit pas encore venue: on pourroit dire avec plus de raison, que peut-être Christine n'avoit pas encore été as-

sez

sez tourmentée par les Ministres pour prendre leurs dogmes en aversion. Car telle est l'injustice incroyable des hommes, que de la haine des Ministres à celle du culte qu'ils prêchent il n'y a qu'un pas : commence-t-on à se détacher d'eux, ce qui étoit respectable devient indifférent ; abusent-ils de leur pouvoir, ce qui n'étoit qu'indifférent cesse de l'être. Cette Logique n'est sans doute ni solide ni équitable, mais c'est la Logique des passions ; il faut les ménager comme on fait un malade ; & le plus sûr moyen d'apprendre aux hommes à être justes, c'est de commencer par l'être à leur égard.

Au reste, si on examine les raisons mêmes que Christine proposoit au Prince de Hesse pour rester dans sa Religion, il est facile de juger qu'elle avoit pour la sienne un assez grand fond d'indifférence. Quoique Luthérienne, & par conséquent presque aussi éloignée du Calvinisme que de l'Eglise Romaine, elle exhorte néanmoins ce Prince Calviniste à ne point changer. Elle paroît mépriser cette fureur stupide avec laquelle des hommes qui se disoient sages, ont tant écrit sur des choses qu'il ne falloit que croire.

„ Je laiſſe, dit-elle, à ceux qui font pro-
„ feſſion de traiter les controverſes, à
„ s'égorger là-deſſus ſelon leur plaiſir".
Elle ne repréſente au Prince de Heſſe que les motifs de l'honneur, de la conſtance, de l'avantage de ſa Maiſon & de ſes Etats: motifs peu dignes de balancer l'intérêt de la vraie Religion, mais proportionnés à la vanité & à la foibleſſe humaine.

Les libéralités de Chriſtine prodiguées avec peu de diſcernement & de meſure, lui attirerent bientôt des panégyriques de tous les Savans de Suede & des Pays étrangers. Son Hiſtorien en compte deux cens qui ſont oubliés aujourd'hui, comme preſque tous les panégyriques des Princes faits de leur vivant. Celui de Trajan par Pline le jeune, prononcé devant l'Empereur en plein Sénat, eſt preſque le ſeul qui ſoit reſté; le nom de l'Orateur & l'idée que nous donne ſon Ouvrage de l'éloquence de ces tems-là, ont encore moins contribué à le conſerver, que les vertus du Prince qui en étoit l'objet. Ce n'eſt point l'Ouvrage qui a immortaliſé le Monarque, c'eſt le Monarque qui a fait paſſer l'Ouvrage à la poſtérité; peut-être même ce panégyrique

eût-

eût-il fait tort à Trajan, si à force de le mériter, il n'eût fait oublier la foiblesse qu'il avoit eue de l'entendre.

Je passe sous silence toutes les marques de bonté que Christine donna à Saumaise, cet homme si savant & si désagréable, qui en apprenant tant de choses, avoit aussi appris à interpréter les songes, la visite que Christine lui rendit, la lecture qu'ils firent ensemble du *Moyen de parvenir*, le combat à coups de poing entre Messieurs Bourdelot & Meiboom, & d'autres anecdotes aussi intéressantes. Je passe sous silence aussi les noms de tous les Savans que Christine attira dans ses Etats ou qu'elle y trouva, & son commerce épistolaire avec eux. Elle eut mieux fait de ne pas tant écrire de lettres de complimens aux Savans, & d'envoyer un peu plus de lettres de change à Nicolas Heinsius, qu'elle avoit chargé de lui acheter des livres, des manuscrits, & des médailles, & qui ne put jamais parvenir à être remboursé de ses avances. Néanmoins l'Historien de Christine entreprend de la justifier sur cet article même, & fait presque un crime à Heinsius de s'être plaint. Les Monarques sont assez dans l'usage de se manquer de bonne

ne soi entr'eux, mais il ne leur est pas encore permis d'étendre cette regle aux particuliers.

1653. Ce qu'il y a de plus remarquable dans les lettres dont il est question, c'est l'offre que Christine fit à Scudéri, si l'on en croit un Auteur moderne, de recevoir la dédicace de son Alaric, en y joignant un présent considérable, à condition qu'il effaceroit de ce Poëme l'éloge de Mr. de la Gardie qui avoit encouru la disgrace de la Reine. Scudéri répondit à cette offre qu'il ne détruiroit jamais l'autel où il avoit sacrifié. Une réponse si noble fait regretter que le Poëme d'Alaric n'ait pas été meilleur.

1653. Parmi les Savans que Christine accueilloit, on ne trouve pas un seul Anglois. Cette Nation, devenue depuis si fameuse & si féconde en grands génies, étoit alors agitée de troubles & de guerres civiles peu favorables aux Lettres. Elle venoit de faire couper la tête à Charles I. & ne songeoit guere qu'à sa liberté, à son agrandissement & à son commerce. L'exécution récente de ce Prince faisoit beaucoup de bruit en Suede: plusieurs ne trouvoient pas mauvais, dit Mr. Chanut Ambassadeur de France,

ce,

ce, qu'il y eût un exemple public d'un Roi d'Angleterre dépouillé de son autorité pour avoir violé le contrat fait avec ses sujets; mais tous généralement blâmoient l'éxcès d'injustice & de fureur où la Nation s'étoit portée. Il n'est guere vraisemblable que Christine apprenant cette nouvelle, ait tenu ce discours qu'on lui attribue. „ Les Anglois ont fait couper la tête à leur Roi, qui n'en faisoit „ rien, & ils ont bien fait ". Comment concilier ce discours avec la lettre qu'elle écrivit en même tems au fils de l'infortuné Monarque, lettre dans laquelle elle se recrie contre cet Arrêt d'un Parlement sanguinaire? L'horreur que Christine en conçut, fut une des causes qui retarderent la conclusion du Traité que l'Ambassadeur de Cromwel négocioit alors auprès d'elle. Cet Ambassadeur, qui ne vint à bout de son entreprise qu'avec beaucoup de peine & de tems, se plaignit qu'on ne lui parloit à ses audiences que de Philosophie, de Divertissemens & de Ballets.

De tous les Ministres étrangers qui étoient à la Cour de Suede, Pimentel, Ministre d'Espagne, étoit celui que la Reine aimoit le plus. A la premiere au-

audience qu'il eut de Christine, il se retira sans dire un seul mot, & lui avoua le lendemain qu'il avoit été interdit de la majesté qui brilloit dans toute sa personne. On peut juger s'il plut. Pimentel, Ministre habile, profita de ce premier avantage pour gagner la confiance de la Reine; il découvrit bientôt en elle beaucoup d'amour pour la nouveauté, de prévention pour les derniers venus, & de facilité à dire son secret dès qu'elle avoit accordé ses bonnes graces. Mais la faveur de Pimentel, trop utile à l'Espagne, donna à la France & à la Suede même tant d'ombrage, que Christine fut bientôt obligée de le congédier.

1654. Nous voici arrivés au moment où elle abdiqua la Couronne. Le dessein qu'elle en avoit eu quelques années auparavant, se réveilla en elle avec tant de force que rien ne put l'en dissuader. Il y a apparence que le dégoût pour les affaires, & l'euvie d'être libre, furent les principaux motifs qui l'y déterminerent. „ Je n'entends toujours que la même chose, disoit-elle en parlant des affaires; je vois bien qu'il faut que je me remette à l'étude & à la conversation des Savans". Elle croyoit, pour employer

une de ses expressions, *voir le diable*, quand ses Secretaires entroient pour lui faire signer des dépêches; & l'ennui du Gouvernement lui causa une mélancolie si affreuse, qu'on appréhenda que son esprit ne s'en affoiblît. Elle écrivit enfin à Mr. Chanut sur la résolution qu'elle avoit prise. Les discours que sa démarche alloit faire tenir, ne paroissent pas l'occuper beaucoup. „ Je ne m'inquiéte point, „ lui écrit-elle, du *plaudite*; il est diffi- „ cile qu'un dessein mâle & vigoureux „ plaise à tout le monde; je me conten- „ terai d'un seul approbateur, je me „ passerois même d'en avoir. Que j'au- „ rai de plaisir à me souvenir d'avoir „ fait du bien aux hommes!" Pourquoi donc vouloit-elle cesser de leur en faire?

On a parlé fort diversement de l'abdication de Christine; elle auroit été plus généralement approuvée (sans le mériter peut-être) si la conversion de cette Princesse, qui arriva peu de tems après, n'avoit animé contre elle les ennemis de l'Eglise Romaine. Car en général on est toujours assez porté à louer les Souverains qui descendent du Trône; on a si peu d'idées des devoirs immenses d'un Prince, qu'on regarde son abdication

tion comme un sacrifice éclatant. Précipiteroit-on ainsi son jugement, si l'on vouloit approfondir ce que le nom de Monarque impose à celui qui le porte? Esclave de la justice & de la décence, obligé d'observer le premier les loix dont il est le dépositaire, il est comptable envers l'Etat de tout le mal qui se fait sous son nom & de tout le bien qui ne se fait pas. Combien peu de Rois voudroient l'être, à condition de l'être en effet? Si donc un Prince possede les talens nécessaires pour gouverner, c'est un crime de les rendre inutiles par une démission volontaire. Il n'auroit d'excuse qu'en se donnant un successeur capable de le remplacer; mais outre qu'un tel successeur est bien rare, c'est souvent un motif tout contraire qui a déterminé quelques Princes, parce qu'ils n'aimoient que leur gloire, & nullement les hommes. A l'égard des Rois qui ne quittent le Trône que par défaut de capacité, ils ne font en cela que s'acquitter d'un devoir essentiel. Cependant il est certains devoirs qu'il faut tenir compte aux hommes de remplir, lorsqu'en les remplissant ils renoncent à de grands avantages. Le devoir dont nous parlons est de ce nombre,

&

& les Princes qui ont quitté le Trône mériteroient des éloges, si cette démarche avoit été le fruit de la justice qu'ils se rendoient, & du peu de talent qu'ils se sentoient pour régner. Mais la plupart n'ont pas même eu l'avantage de faire cette action juste par un motif louable. L'amour de l'oisiveté, le desir de satisfaire en paix à des goûts vils ou subalternes, sont presque toujours les principes de leur abdication. Ils croient que rien ne leur manque pour régner que la volonté; aussi cette volonté renaît-elle souvent en eux après leur retraite pour en être le tourment. Un des plus grands avantages que les Princes puissent se procurer en descendant du Trône, c'est de s'assurer par ce moyen de la réalité des éloges qu'on leur a prodigués dans le tems de leur pouvoir, de voir éclipser les flatteurs, & de se trouver seuls avec leur vertu, s'ils sont assez heureux pour en avoir. Mais il n'y a pas d'apparence qu'un tel avantage flatte beaucoup les Souverains; & l'exemple des Rois qui se privent volontairement de leurs courtisans, n'est pas contagieux.

On assure que Christine, avant que d'abdiquer la Couronne, eut dessein de

faire

faire avec le Prince Charles-Gustave une espece de Traité qui eût été trop onéreux pour ce dernier. Elle vouloit se réserver la plus grande partie du Royaume, être absolument indépendante, avoir la liberté de voyager ou de rester en tel endroit de Suede qu'il lui plairoit; enfin elle prétendoit que son successeur ne fît aucun changement dans les places qu'elle auroit données. Charles, qui avoit cherché d'abord à dissuader Christine de son entreprise, mais qui apparemment la voyoit alors en situation de ne plus reculer, rejetta ces conditions, & répondit qu'il ne vouloit pas être un Roi titulaire. Christine ayant appris sa réponse, dit qu'elle ne lui faisoit ces propositions que pour connoître son caractere; qu'elle voyoit à présent combien Charles-Gustave étoit digne de régner, puisqu'il connoissoit si bien les droits d'un Monarque: ce compliment forcé de Christine à son successeur étoit-il bien sincere?

Charles-Gustave, pour témoigner à la Reine sa reconnoissance, fit frapper alors une médaille, dont la légende disoit qu'il tenoit le Trône de Dieu & de Christine: cette médaille déplut aux Etats, qui prétendoient avec raison que c'étoit

c'étoit par leur choix qu'il étoit parvenu au Trône. On ne peut nier, puisque la Religion nous l'enseigne, que l'autorité légitime des Rois ne vienne de Dieu; mais c'est le consentement des peuples qui est le signe visible de cette autorité légitime, & qui en assure l'exercice.

Le Clergé vouloit obliger Christine à rester en Suede, de crainte qu'elle ne changeât de religion; comme si cette Princesse, après avoir fait le sacrifice du Trône à sa liberté, n'eût pas acquis le droit d'user de cette liberté toute entiere, & n'eût pu aller à la Messe à Stockholm sans troubler l'Etat. Mais soit que la Reine voulût se mettre à l'abri des persécutions ecclésiastiques, si redoutables pour les Souverains même qui ont le pouvoir en main, soit qu'elle eût pris dès-lors la résolution d'aller passer le reste de ses jours hors de son pays, elle quitta la Suede peu de jours après son abdication, & fit graver une médaille dont la légende étoit, *que le Parnasse vaut mieux que le Trône;* médaille qui fait aussi peu d'honneur à ses sentimens, que la légende en fait peu à son goût. Quand elle fut arrivée sur la frontiere de Suede à un petit ruisseau qui séparoit alors le Dane-

Danemarc de ce Royaume : „ me „ voilà enfin en liberté, dit-elle, & „ hors de Suede, où j'espere ne retour- „ ner jamais.". Charles-Gustave lui fit offrir encore son cœur & sa main, mais elle répondit qu'il n'étoit plus tems.

Travestie en homme durant une partie de son voyage, elle traversa le Danemarc & l'Allemagne, peu occupée des discours que son abdication faisoit tenir, & montrant sur cela une philosophie supérieure à celle qui l'avoit portée à cette abdication même. Le Prince de Condé se trouvant à Bruxelles lorsque Christine y passa, demanda où étoit cette Reine, qui avoit si facilement abandonné la Couronne, pour laquelle nous autres, disoit-il, nous combattons, & après laquelle nous courons tout le tems de notre vie sans pouvoir l'atteindre. Ses ennemis prétendoient que dès son arrivée à Bruxelles, elle commençoit déjà à se repentir d'avoir abdiqué : le bruit s'en répandit en Suede ; & le grand Chancelier Oxenstiern, alors au lit de la mort, ne put s'empêcher de dire : „ „ Je lui ai prédit qu'elle se repentiroit „ de cette démarche ; mais c'est tou- „ jours la fille de Gustave." Ce furent les

les dernieres paroles de ce grand homme.

Déja Christine préparoit son changement de Religion, en visitant tous les Monasteres & toutes les Eglises qui se trouvoient sur sa route, sur-tout lorsque ces bâtimens renfermoient quelques curiosités particulieres. Enfin, après avoir embrassé la Religion Catholique à Bruxelles, elle abjura publiquement le Luthéranisme à Inspruck, & prit cette devise assez peu dévote: *Fata viam invenient*: les destins dirigeront ma route.

Cette action fut pour les Catholiques 1655. un grand triomphe; comme si la maniere de penser de cette Princesse eût ajouté quelque nouveau degré de force aux preuves sur lesquelles la Religion Romaine est fondée; & comme si on ne pouvoit pas embrasser une Religion vraie par des motifs purement humains. Les Protestans au contraire ont témoigné avec aussi peu de raison un grand désespoir de cette démarche. Ils ont prétendu que Christine, indifférente pour toutes les Religions, n'en avoit changé que par convenance, pour vivre plus à son aise en Italie, où elle comptoit se retirer, & jouir des Arts que ce Pays renferme. Ils alléguent pour preuve de cette indif-

férence quelques lettes ou quelques discours de Christine, dont il faudroit que la vérité fût bien attestée pour qu'on pût en rien conclure. On prétend par exemple que les Jésuites de Louvain lui promettant une place auprès de Sainte Brigitte de Suede, elle répondit : *J'aime bien mieux qu'on me mette entre les Sages.* On ne peut nier, & une expérience trop malheureuse le prouve, qu'il est bien rare d'embrasser par conviction une Religion dont les principes n'ont pas été gravés en nous dès l'enfance. L'intérêt est si souvent le motif d'un tel changement, que les honnêtes gens refusent presque toujours leur estime à ceux même qui abjurent une Religion fausse, pour peu qu'ils soient soupçonnés d'avoir eu d'autres vues dans ce changement que l'amour de la vérité. Si Christine s'est faite Catholique pour voir plus à son aise des statues, elle ne mérite pas d'en avoir une ; & si elle a renoncé pour des tableaux à faire du bien à ses peuples, elle est au-dessous des plus méprisables Monarques.

Il est certain que pendant son séjour à Rome, elle témoigna beaucoup de goût pour les ouvrages des grands Maîtres dont cette ville est remplie. Un jour qu'elle

qu'elle admiroit une statue de marbre du Cavalier Bernin, qui représentoit la Vérité, un Cardinal qui étoit près d'elle en prit occasion de lui dire qu'elle aimoit plus la vérité que les autres Princes: *Toutes les Vérités*, répondit-elle, *ne sont pas de marbre.*

Son changement de Religion fut funeste à l'Evêque Jean Matthiæ, son Précepteur, Luthérien modéré & pacifique, qui avoit proposé plusieurs Projets pour la réunion des Eglises Protestantes. Les Réformés qui reprochent tant l'intolérance à l'Eglise Romaine, ne haïssent la persécution que quand elle les regarde, & nullement quand ils l'exercent. Matthiæ, accusé quoique sans raison d'avoir eu part à la prétendue apostasie de Christine, fut déposé de son Evêché par les Etats du Royaume.

Cette Princesse, qui n'avoit jamais eu de goût pour la France, en prit tout-à-coup à l'occasion de quelques mauvais discours que tinrent d'elle des domestiques Espagnols qu'elle avoit renvoyés. On voit par-là que son amour & sa haine n'étoient pas difficiles en motifs. Ce goût pour la France devint si grand, qu'elle prit bientôt la résolution d'y aller 1656.

faire un voyage, & de montrer à cette Nation passionnée pour la Monarchie, une Reine qui avoit quitté le trône pour philosopher. Elle essuya en traversant les villes de France toutes les harangues & tous les honneurs auxquels les Souverains sont condamnés. Quoique nouvellement rentrée dans le sein de l'Eglise, Christine, toujours femme & Princesse, reçut assez mal un Orateur qui l'entretint des jugemens de Dieu & du mépris du Monde. Elle arriva enfin à Fontainebleau; & étonnée du cérémonial de la Cour, elle demandoit pourquoi les Dames montroient tant d'empressement à la baiser: est-ce, disoit-elle, parce que je ressemble à un homme?

La célebre Ninon, qu'elle voulut voir en passant à Senlis, fut la seule de toutes les femmes Françoises à qui elle donna des marques d'estime. Cette personne singuliere, qui par son esprit, par sa maniere de penser & par sa conduite même, étoit parvenue à jouer avec beaucoup de considération le rôle de Courtisane, étoit plus propre qu'aucune autre femme à frapper l'esprit d'une Princesse aussi singuliere qu'elle. Il faut louer Ninon de l'accueil qu'elle reçut, mais il ne faut

faut pas blâmer Christine.

De Fontainebleau elle fut à Paris, où après avoir été complimentée par tous les Corps, elle essuya de nouveau de longs & tristes festins qu'on lui donna, & jusqu'à des tragédies de College dont elle se moqua plus hardiment. Elle se vengea sur elles de l'ennui que tout cet attirail de cérémonies & de réception lui avoit causé.

Christine vit à Paris beaucoup de Savans, reçut des pieces de vers sans nombre, & les apprécia ce qu'elles valoient. Elle avoit conçu depuis long-tems beaucoup d'estime pour le fameux Ménage, qui nous a laissé dans ses Ecrits tant de choses frivoles parmi quelques-unes d'utiles. Dans son voyage de Suede à Rome, elle lui avoit écrit en passant par Bruxelles de la venir trouver; elle lui marquoit qu'elle avoit fait la moitié du chemin, & que c'étoit à lui à faire le reste. Ménage ne jugea pas à propos de se déplacer pour la satisfaction d'une Reine qui ne l'étoit plus. Elle ne lui en fut pas mauvais gré; car dès qu'elle fut arrivée à Paris, comme elle n'y cherchoit que les hommes célebres par leurs talens, elle donna à Ménage la place d'Introducteur auprès d'elle; place qu'un Savant

possédoit pour la premiere & apparemment pour la derniere fois. Comme c'étoit une espece de titre de célébrité que d'avoir été présenté à la Reine, Ménage ne pouvoit suffire à tous ceux qui l'en prioient, & ne refusoit personne : ce qui fit dire à Christine, que ce Mr. Ménage connoissoit bien des gens de mérite.

Elle eut plus lieu d'être satisfaite de Paris que de la Cour, où elle n'avoit que très-peu réussi. Les femmes & les courtisans ne purent goûter une Princesse qui s'habilloit en homme, qui brusquoit les flatteurs, qui faisoit compliment sur leur mémoire à ceux qui vouloient l'amuser par de jolis contes, & dont l'esprit enfin avoit quelque chose de trop mâle pour des êtres frivoles; auprès desquels toutes ses connoissances lui étoient inutiles. Ceux qui croyoient la mieux connoître, la comparoient au château de Fontainebleau, grand, mais irrégulier. On ne sera pas étonné du peu d'accueil qu'elle reçut, quand on songe au peu d'impression que fit en 1717 sur cette même Cour le Czar Pierre le Grand, bien supérieur à Christine; la plupart des courtisans ne virent dans ce Monarque qu'un étranger qui n'avoit pas les manieres de leur

leur pays, & nullement un Souverain plein de génie qui voyageoit pour s'instruire, & qui avoit quitté le trône pour s'en rendre digne. Il semble que notre Nation ait porté plus loin que les autres cette attention subalterne dont parle Tacite, qui cherche la réputation des grands hommes dans leur contenance, & s'étonne de ne l'y pas démêler.

Christine avoit pris tant de goût pour la France, qu'à peine retournée en Italie, elle jugea à propos de faire dans ce Royaume un second voyage. On crut que des vues politiques l'y amenoient; mais ce voyage ne fut remarquable que par la mort tragique de Monaldeschi, son Grand-Ecuyer, qu'elle fit, comme l'on sait, assassiner presque en sa présence à Fontainebleau dans la galerie des Cerfs. Les circonstances de cette mort sont assez connues; mais ce qui l'est moins, & ce qui doit paroître encore plus étrange que la barbarie de Christine, ce sont les Dissertations qu'écrivirent de savans Jurisconsultes pour la justifier. Ces dissertations, triste monument de la flatterie des Gens de Lettres envers les Rois, sont la honte de leurs Auteurs sans être l'apologie de celle qui en fut l'objet. 1657.

Je suis fâché pour la mémoire de Leibnitz & pour l'humanité, de trouver le nom de ce grand homme parmi les défenseurs d'un assassinat; & je suis encore plus surpris de l'injustice qu'il fait à la Cour de France, en assurant que si on y fut blessé de l'action de Christine, c'est uniquement parce qu'on n'y avoit plus le même goût pour elle. La postérité trouvera bien étrange qu'au centre de l'Europe, dans un siecle éclairé, on ait agité sérieusement, si une Reine qui a quitté le trône, n'a pas *conservé* le droit de faire égorger ses domestiques sans autre forme. Il auroit fallu demander plutôt si Christine sur le trône même de Suede auroit eu ce droit barbare: question qui eut bientôt été décidée au tribunal de la Loi Naturelle & des Nations. L'Etat, dont la constitution doit être sacrée pour les Monarques, parce qu'il subsiste toujours tandis que les sujets & les Rois disparoissent, a intérêt que tout homme soit jugé suivant les Loix. C'est l'intérêt des Princes même, dont les Loix font la force & la sûreté. L'humanité leur permet quelquefois d'en adoucir la rigueur en pardonnant, mais jamais de s'en dispenser pour être cruels. Ce seroit

faire

faire injure aux Rois que d'imaginer que ces principes puissent les offenser, ou qu'il fallût même du courage pour les réclamer au sein d'une Monarchie. Ils sont le cri de la nature. Des maximes si vraies & si bien gravées dans le cœur de tous les hommes, nous dispensent de décider à quel tribunal Christine descendue du trône devoit faire juger Monaldeschi; si c'étoit à celui de la Suede, ou de Rome, ou de la France. Peu importoit à quel tribunal, pourvu que ce ne fût pas au sien.

Il paroît encore moins essentiel d'examiner quelle a pu être la raison de l'assassinat de Monaldeschi; peut-être même est-il nécessaire pour l'honneur de Christine de tirer le rideau sur ce mystere: il seroit affreux qu'une intrigue d'amour en eût été la cause, comme quelques Auteurs l'ont écrit. L'action de Christine n'a pas besoin d'un tel motif pour être odieuse.

Dégoûtée de la France, ou ce meurtre avoit inspiré de l'horreur pour elle, elle voulut passer en Angleterre. Cromwel, qui gouvernoit alors ce Royaume avec un despotisme beaucoup plus grand que celui dont il avoit fait punir son 1657.

Roi, ne jugea pas à propos de la recevoir. Cet homme, aussi habile politique que citoyen dangereux, craignoit d'exposer le secret de ses affaires aux regards perçans d'une femme qui passoit pour intriguante; il ne pouvoit d'ailleurs se résoudre à voir une Reine qui avoit quitté trois Couronnes pour une Religion qu'il haïssoit, & ne jugeoit pas à propos d'employer l'argent de l'Angleterre à une réception si inutile. Aussi Christine se dégoûta bientôt de ce voyage, elle ne fit que celui de l'Académie Françoise, où l'on n'eut rien de meilleur à lui donner qu'une traduction faite par Cotin de quelques vers de Lucrece contre la Providence, auxquels *le même opposa*, dit Patru, *une vingtaine de vers pour la soutenir.* Il n'est pas inutile de remarquer que dans la même assemblée, on lut devant Christine quelques articles du Dictionnaire auquel l'Académie Françoise travailloit dès-lors; on tomba sur le mot Jeu, dans lequel se trouverent ces mots: Jeux *de* Princes, *qui ne plaisent qu'à ceux qui les font.*

1658. Enfin la Reine de Suéde retourna à Rome, où elle se livra dans la douceur de l'oisiveté à son goût pour les Arts &

pour

pour les Sciences, principalement pour la Chimie, les Médailles, & les Statues. Le Cardinal Azzolini, qui prit pour elle un goût que la médisance ou la calomnie n'a pas épargné, rétablit le dérangement qui se trouvoit alors dans les finances de Christine, tant par ses profusions, que par le peu d'exactitude de la Suede à lui payer la pension dont on étoit convenu. Ce Cardinal Azzolini resta son ami & son confident jusqu'à sa mort. Aussi disoit-on qu'il n'y avoit que trois hommes qui eussent arraché l'estime de la Reine, le Prince de Condé par son courage, le Cardinal de Retz par son esprit, & le Cardinal Azzolini par ses complaisances. Au reste, à en juger par le caractere de Christine, il ne paroît pas qu'elle ait été fort portée, comme on l'a cru, au libertinage, ou même à l'amour. Une vanité assez mal-entendue étoit son caractere dominant.

Elle ne fut pas long-tems à Rome, sans avoir des démêlés avec Alexandre VII. qui occupoit alors le Saint Siege. Ce Pape, homme vain & minutieux, avoit déjà voulu se faire honneur de la conversion de cette Princesse, dont il n'avoit reçu qu'une seule lettre quand u-

ne fois elle eut pris sa résolution. La part que Christine paroissoit prendre aux intérêts de la France, mécontenta le Pontife qui n'aimoit pas Louis XIV; mais la Reine qui connoissoit l'esprit d'Alexandre VII. & qui avoit intérêt de le ménager, alloit de tems en tems calmer ce Pape en recevant sa bénédiction dans les Processions publiques; elle alla jusqu'à se loger dans un Couvent pour donner moins d'ombrage au Pape, qui ne laissa pas de la faire épier par des Ecclésiastiques & des Moines. Ce séjour dans un Couvent, fit croire qu'elle pensoit à se faire Religieuse: „ La Reine Christine „ écrivoit à cette occasion Guy Patin, „ fera toute sorte de métiers dans sa vie, „ si elle ne meurt bientôt; elle a déjà „ joué bien des personnages différens, „ & fort éloignés de son premier état, „ lorsqu'on l'appelloit la dixieme Muse „ & la Sybille du Septentrion. " Il est difficile de croire qu'une Princesse indignée contre le Souverain Pontife, ait voulu resserrer d'une maniere si étrange les liens qui la mettoient dans la dépendance de Rome. Enfin les sujets de mécontentement qu'elle avoit ou qu'elle croyoit avoir, augmenterent au point que le

le Roi Charles-Gustave étant mort, elle 1660.
pensa à retourner en Suede. Ce voyage 1661.
ge dont on ignora les vrais motifs, fit beaucoup raisonner les politiques, mais ne fut pas heureux. Les anciens sujets de Christine oubliant tout ce qu'elle avoit fait pour eux, & tout l'amour qu'ils lui avoient témoigné autrefois, ne virent en elle qu'une femme qui les avoit quittés pour aller vivre dans une terre étrangere au sein d'une Religion qu'ils regardoient comme funeste à la Suede. La Messe qu'elle faisoit dire assez librement dans son Palais, ne déplut pas beaucoup à la Noblesse uniquement occupée de guerre & d'intrigues. Mais elle offensa les deux Ordres extrêmes du Royaume, le Clergé dont elle bravoit l'autorité, & l'Ordre des Paysans dont elle choquoit les préventions; ces deux Ordres refuserent de lui assurer ses revenus, persuadés qu'il falloit croire à Luther pour être digne de vivre. Christine eut beau dire que comme Souveraine elle n'étoit responsable de ses actions à personne, on lui répondit qu'elle n'étoit pas la maîtresse d'annuller les Constitutions fondamentales du Royaume. Les Etats firent abattre sa Chapelle, & congédierent les Aumôniers

Italiens qui l'avoient suivie. Elle n'étoit plus Reine que de nom, dit un Historien, & celui qu'elle avoit fait Roi, & qui se vantoit d'avoir tout de Dieu & de Christine, n'étoit plus.

Il y a apparence qu'elle se fût vengée de cette persécution par une autre, si elle eût réussi dans le dessein qu'elle montra pour lors de remonter sur le trône. Mais ce dessein n'aboutit qu'à un second acte de renonciation auquel on l'obligea. Elle retourna donc à Rome: en passant par Hambourg elle y vit le célebre Lambecius, qu'elle consola par l'accueil qu'elle lui fit, des persécutions qu'il essuyoit alors de la part des Théologiens Protestans de cette ville: ces persécutions allerent au point qu'il se fit Catholique, pour se justifier de l'Athéisme dont ses ennemis l'accusoient; c'est-à-dire, qu'il changea de religion pour prouver qu'il en avoit une.

Le siege de Candie, dont les Princes Chrétiens étoient alors spectateurs sans daigner secourir cette ville, ne parut pas aussi indifférent à la Reine de Suede; elle se donna de grands mouvemens pour procurer aux Vénitiens des secours d'argent & de troupes; & ces mouvemens, quoi-

quoiqu'inutiles, furent si grands, qu'on les soupçonna d'être intéressés; tant la malignité humaine est habile à empoisonner sans fondement les actions les plus louables.

Peu de tems après arriva la fameuse affaire des Corses, dont le Roi de France tira une satisfaction si humiliante pour la Cour de Rome. Christine dans cette affaire eut tout à la fois l'honneur d'intercéder auprès du Roi pour le Pape qu'elle n'aimoit pas, & le plaisir d'intercéder inutilement. Le Pape qui auroit été fâché de lui devoir l'indulgence du Roi, & qui peut-être pénétroit dans ses motifs, se crut quitte de tout envers elle, parce qu'elle n'avoit point réussi; il continua à la ménager si peu, que lasse enfin de ne recevoir du Souverain Pontife que des dégoûts & des absolutions, elle prit sérieusement le parti de retourner encore en Suede. Pendant qu'elle faisoit sonder les Etats du Royaume sur cette démarche, elle s'occupoit dans Rome à la conversation des Gens de Lettres, & s'égayoit quelquefois à leurs dépens. Elle fit entr'autres frapper une médaille singuliere, pour se divertir de l'embarras que leur causa la légende. Je ne

1662.

1663.

ne sai si ce plaisir est fort convenable. Un Prince a tant d'intérêt d'aimer & de favoriser les Lettres, qu'il est moins fait que personne pour tourner en ridicule ceux qui les cultivent : c'est un soin qu'il faut leur laisser, & dont par malheur ils ne s'acquittent que trop bien.

Les conditions que le Sénat mit au séjour de Christine en Suede, même lorsqu'elle fut partie pour y revenir une seconde fois, lui parurent si dures qu'elle jugea à propos d'aller attendre à Hambourg la prochaine Diette pour y faire valoir ses demandes. Ce fut de-là qu'elle écrivit au Sénateur Sevedt Baar, chargé de ses affaires à la Cour de Suede, que l'obligation où elle étoit de ménager de grands intérêts, lui avoit appris à souffrir & à dissimuler. Ce fut aussi dans ce voyage qu'ayant trouvé dans le cabinet d'un Antiquaire la médaille de son abdication, elle rejetta cette médaille & ne voulut point la voir. Cette action, qui pouvoit n'être qu'un effet de son chagrin actuel, fut regardée avec assez de vraisemblance comme une vive expression du dépit qu'elle ressentoit d'avoir quitté la Couronne.

La Diette se tint, & il est à croire que

que les intérêts de Dieu avoient changé; car de tous les Ordres de l'Etat, le Clergé fut le seul qui fut favorable à Christine. Il craignoit apparemment que si elle revenoit à la Cour solliciter par elle-même ce qu'elle demandoit, elle ne réussît au-delà de ses espérances; & les Prêtres Suédois pratiquerent en ce cas la maxime de faire un pont d'or à son ennemi. Mais le reste de la Nation, à qui tous ces voyages de Christine avoient inspiré peu d'estime pour elle, & qui ne voyoit plus dans sa conduite que beaucoup d'inconstance & d'intrigues, usa du droit qu'elle lui avoit donné, & lui refusa presque toutes ses demandes. Elle renonça donc à la Suede pour jamais, & revint à Rome, où elle passa le reste de ses jours, mécontente & mal payée de ses anciens sujets, oubliée de la France, & assez peu considérée de la Nation même qu'elle avoit préférée aux autres. La reconnoissance & l'admiration avoient été, pour ainsi dire, le premier mouvement des Romains envers une Princesse qui avoit renoncé à régner pour vivre au milieu d'eux; mais les hommes n'ont de sentiment continu que pour la grandeur & le pouvoir; les Princes mê-

me les plus estimés & les plus dignes de l'être, ignorent combien le trône leur est nécessaire pour faire rendre justice à leurs talens, & combien aux yeux du peuple, c'est-à-dire, de presque tous les hommes, ils tirent de mérite de leur Couronne, même lorsqu'ils auroient le moins besoin d'elle. „ Christine, dit „ l'Historien Nani, s'apperçut bientôt „ après son abdication, qu'une Reine „ sans Etats étoit une Divinité sans „ Temple, dont le culte est promptement abandonné".

Elle n'étoit pas encore arrivée à Rome, lorsqu'elle apprit la mort d'Alexandre VII. On peut donner par le fait suivant une idée du caractere de ce Pape. Il avoit témoigné dès le commencement de son Pontificat, beaucoup de sévérité & d'éloignement pour ce qu'on appelle à Rome le Népotisme. Ce desintéressement étoit l'objet d'une Epître que le Cardinal Pallavicini lui avoit adressée à la tête de son Histoire du Concile de Trente; mais le Pape changea si brusquement ou de sentiment ou de conduite, & inonda tellement Rome de ses neveux, que Pallavicini sentant le ridicule de l'Epître, ne la publia pas quoiqu'elle fût déja imprimée. Ale-

Alexandre VII. eut pour successeur 1667.
Clément IX. dont le Pontificat trop 1669.
court fut appellé l'Age d'or de Rome ; Pontife libéral, magnifique, ami des Lettres & des Hommes, assez éclairé pour vouloir rendre la Religion respectable en terminant toutes les disputes, & dont l'esprit pacifique auroit dû avoir plus d'imitateurs.

Christine continuoit toujours son commerce avec les Savans de Rome & les étrangers. L'Auteur des Mémoires nous donne à cette occasion une liste des Savans qui composoient alors l'Académie Arcadienne, liste aussi inutile dans cette Histoire que celle qu'il donne des Savans de Suede durant le regne de Christine. Nous ne citerons de tout cet endroit de ses Mémoires que le titre d'un Ouvrage de Nicolas Pallavicini: *La défense de la Providence divine par la grande acquisition qu'a faite la Religion Catholique en la personne de la Reine de Suede.* Ce Traité ne fut pas imprimé à cause de cinquante-quatre héresies qu'on prétendoit qui s'y trouvoient. J'admire la patience qui les a comptées.

On voit par une lettre que Christine écrivit vers ce tems-là à Otto de Gueric-

ricke, combien les préjugés contre le mouvement de la Terre étoient enracinés à Rome. Cette Princesse qui avoit renoncé au trône pour être libre, ne l'étoit pas assez pour dire hardiment à un étranger qu'elle croyoit l'immobilité du Soleil.

1672. Bientôt après commença la fameuse guerre que Louis XIV. soutint avec tant de gloire contre toute l'Europe jalouse de l'humiliation des Hollandois, & qui fut terminée par le Traité de Nimegue. Christine n'approuvoit point que la Suede fût entrée dans cette guerre, où en effet elle ne fut pas heureuse. Peut-être aussi son ressentiment étoit-il excité par un Libelle qu'on venoit de publier contre elle en France, & dont elle n'avoit pu avoir satisfaction. Mais ce qui la touchoit le plus, c'étoit la crainte de voir retardé le paiement de ses revenus. Elle envoya à Nimegue, pour y veiller à ses intérêts, un Plénipotentiaire qui y fut écouté & reçu comme l'Ambassadeur d'une Reine sans pouvoir. Ce Plénipotentiaire étoit
1678. un jeune Suédois nommé Cedercrantz. Le peu de talent & de connoissances que Christine avoit remarqué en lui, ne l'avoit pas empêchée de lui confier le soin de

ses

ses affaires ; elle disoit que son destin étoit de faire non seulement la fortune, mais aussi l'esprit de ceux qui la servoient. Cependant la Suede fit remettre à Christine des sommes assez considérables aussitôt après la conclusion de la paix. Mais cette Princesse rejetta absolument la proposition qu'on lui fit, de recevoir chaque année à compte de ses prétentions, une certaine somme de la France. Quand on peut être son maître, répondit-elle, on ne doit pas en chercher un.

L'année suivante les opinions des Quiétistes, plus humiliantes encore pour la Raison Humaine que celles qui ont troublé la France dans ces derniers tems, firent grand bruit à Rome, où ces sortes de contestations sont méprisées pour le fond, & jugées avec beaucoup de solemnité pour la forme. Le nouveau systême avoit pour Auteur Michel Molinos Prêtre Espagnol, grand Directeur, & cependant homme de bien, selon la justice que lui rendit le Pape ; deux titres pour avoir beaucoup d'ennemis. Ceux qui étoient jaloux de gouverner les consciences, ne manquerent pas de voir un hérétique dangereux dans un homme, dont les idées sur la spiritualité étoient plus di- 1679.

gnes

gnes de pitié que d'indignation. Christine, soit par compassion naturelle, soit par haine pour les persécuteurs de Molinos, soit enfin par le desir de jouer un rôle remarquable dans une affaire dont la Chrétienté étoit alors occupée, prit si hautement le parti de Molinos, qu'elle fut soupçonnée de favoriser même ses opinions; & peu s'en fallut qu'on ne fit un crime à cette Princesse, de remplir envers un malheureux les devoirs de l'humanité. Le repos spirituel que prêchoit Molinos, & qui étoit alors l'objet de toute l'attention du Saint Office, fit dire à Pasquin assez plaisamment: „ Si „ nous parlons, les galeres; si nous écri„ vons, le gibet; si nous nous tenons en „ repos, le Saint Office: que faire donc?

Molinos appuyé par Christine, avoit un adversaire redoutable dans la personne du Roi de France, qui animé par les ennemis d'un héresiarque si peu dangereux, poursuivoit vivement à Rome sa condamnation. Elle fut enfin prononcée par le Pape Innocent XI. qui étoit alors assis sur le Saint Siege; & indépendamment de la justice avec laquelle le Pape agit en cette occasion, on croit lui devoir ce témoignage, qu'aucun motif hu-

main

main ne l'y déterminoit. Il parut bien par toute sa conduite avec la France, qu'il n'avoit aucun dessein de la ménager : ce Pontife vertueux, opiniâtre & borné, se comporta avec une inflexibilité, qui sous un Roi moins pieux que Louis XIV. auroit pu causer un schisme entre l'Eglise de France & celle de Rome. Ses successeurs obtinrent beaucoup plus par la douceur, qu'il ne put faire par une fermeté mal placée ; & c'est une chose remarquable dans notre Histoire, que la Cour de France, malgré son attachement au Saint Siege, est celle qui a su le mieux tenir tête pour ses intérêts aux Souverains Pontifes.

La célebre Mademoiselle Le Fevre, depuis Madame Dacier, envoya vers ce tems à Christine le *Florus ad usum* qu'elle venoit de mettre au jour. Christine en la remerciant l'exhorta à se faire Catholique, & Mademoiselle Le Fevre profita quelque tems après de ses avis.

Je ne sai si je dois faire ici mention d'une autre lettre que mon Auteur rapporte, & par laquelle la Reine de Suede exhortoit un certain Comte Vasanau à se faire Moine. Le Compilateur veut se servir de cette lettre pour prouver les sentimens

mens de religion de Christine, quoiqu'il ait fait entendre en plusieurs endroits de son Ouvrage qu'il soupçonne la sincérité de sa conversion; car ce problême lui paroît fort important à résoudre, & semble toujours l'inquiéter beaucoup. Mais une lettre si peu digne de la Princesse & de celui à qui elle écrivoit, ne sert qu'à prouver combien Christine avoit de tems à perdre: elle est du nombre de celles qu'on auroit dû retrancher de son Histoire.

J'en dis autant de l'apologie qu'on fait de Christine sur son goût prétendu pour l'Astrologie. Dans un siecle où la Philosophie (qui finit ordinairement par les Trônes) n'avoit pas encore éclairé tous les Etats, il ne feroit pas surprenant que la Reine, avide des choses même qu'on ne peut savoir, eût quelque prévention pour une Science frivole, à laquelle de fort grands hommes s'étoient appliqués, & qui avoit occupé le célebre Cassini dans sa jeunesse. Christine au moins témoigna quelque discernement & quelque connoissance des affaires de ce Monde, lorsqu'elle dit que l'Astrologie terrestre lui paroissoit encore plus sûre que la céleste pour juger des événemens, &

que

que l'Astrologie est comme la Médecine, qu'il faut étudier pour n'être point dupe.

Cette Princesse comme Reine, comme Catholique, & comme Enthousiaste des grandes actions, écrivit en 1683 une lettre au Roi de Pologne, Jean Sobieski, qui en délivrant Vienne assiégée par les Turcs, & abandonnée par Léopold, venoit de servir & d'humilier l'Empereur. Christine dans sa lettre fait entendre à Sobieski le reproche dont on le chargeoit, d'avoir un peu trop tourné à son profit les dépouilles de la guerre: „ Je n'envie point, lui dit-elle, à „ V. M. tant de trésors; je ne lui envie „ que le titre glorieux de Libérateur de „ la Chrétienté; & quoique sans Ro„ yaume, je n'en suis pas dispensée de „ l'obligation que doivent vous avoir „ tous les Monarques ". 1683.

Louis XIV. qui en humiliant le Pape d'une main, songeoit à écraser de l'autre le Calvinisme dans ses Etats, donna en 1685 le fameux Edit qui révoquoit celui de Nantes. Christine écrivit à cette occasion au Chevalier de Terlon, Ambassadeur de France en Suede, une lettre que Bayle inséra dans son Journal. Elle y déploroit le sort des Calvinistes persé-

cutés, avec un intérêt & un air de bonne foi, qui firent dire à ce fameux Ecrivain, que la lettre de la Reine étoit un reste de Protestantisme. Mais ce reste de Protestantisme étoit au moins fort équivoque; il y a bien de l'apparence que les droits seuls de l'humanité arracherent la lettre à Christine. La persécution contre les Réformés fut portée à un degré de violence, qu'on ne sauroit attribuer à Louis XIV; elle fut l'effet funeste de l'animosité de ses Ministres. Il en auroit eu horreur s'il en avoit été témoin. Je n'entre point ici dans la question, si le Roi devoit souffrir le Calvinisme dans ses Etats; si deux puissantes Religions, rivales l'une de l'autre, sont plus dangereuses à un Royaume que ne le feroit l'extirpation de l'une des deux; si dans l'état où étoient les choses il n'eût pas mieux valu employer la douceur que la force ouverte, & faire paisiblement & peu à peu des prosélytes au Catholicisme à force de bienfaits, que des martyrs au Calvinisme. De tels problêmes de Politique & de Religion demanderoient une autre plume que la mienne, & un autre écrit que celui-ci. Mais au moins tout le monde convient aujourd'hui, que cette per-

persécution fut d'une cruauté qui révolte également la Religion & la Justice; en applaudissant à la droiture des intentions du Roi, on le plaint d'avoir été si inhumainement obéi.

Les sentimens que Christine montre dans sa lettre lui font honneur, & sont un des plus beaux monumens qui restent d'elle. „ Etes-vous bien persuadé, écri-
„ voit-elle au Chevalier de Terlon, de
„ la sincérité de ces nouveaux conver-
„ tis? .... Les gens de guerre sont
„ d'étranges apôtres .... Je plains tant
„ d'honnêtes gens réduits à l'aumône....
„ Quoique dans l'erreur, ils sont plus
„ dignes de pitié que de haine.......
„ Je considere la France comme un ma-
„ lade à qui on coupe le bras pour ex-
„ tirper un mal que la patience & la
„ douceur auroient guéri". Elle finit sa lettre par opposer la conduite de Louis XIV. envers ses sujets Protestans, à la conduite qu'il tenoit alors envers le Pape. Ce dernier article est de trop, ainsi que ses déclamations ultramontaines contre les Libertés de l'Eglise Gallicane, & contre les fameux Articles de 1682.

Christine trouva très-mauvais que Bayle eût publié cette lettre, & fut en-

core plus choquée des réflexions qu'il y avoit jointes, pour jetter sur la conversion de la Reine une espece de doute. Ses plaintes furent le sujet d'une négociation assez longue entre le Philosophe & la Princesse; & cette négociation se termina à la satisfaction réciproque de l'une & de l'autre.

1687. L'affaire des franchises qui faisoit alors tant de bruit en France, n'en faisoit pas moins à Rome. Christine qui avoit d'abord renoncé à son droit, voulut annuller sa renonciation, par le mécontentement qu'elle eut de l'insolence des Officiers du Pape, qui avoient poursuivi & enlevé un criminel jusques dans sa maison. Mais cette affaire qui se traitoit à Paris avec beaucoup d'appareil, & qui produisoit de la part du Pape des excommunications, & de la part du Parlement des arrêts & des appels au futur Concile, se traitoit plus paisiblement entre Christine & le Pape, par le moyen de leurs Confesseurs. Néanmoins elle fut aussi difficile à accommoder, que si Christine eût été redoutable.

Le Prince de Condé étoit mort l'année précédente. Christine, dont l'admiration pour ce Prince n'avoit jamais été

re-

refroidie par la disgrace, écrivit à Mademoiselle de Scudery pour l'engager à célébrer un Héros si digne d'éloge. Elle paroît dans cette lettre envisager sa fin avec assez de stoïcisme. „ La mort, dit-elle, „ qui s'approche & ne manque jamais à „ son moment, ne m'inquiete pas, je „ l'attends sans la desirer ni la craindre".

Cependant la guerre recommençoit en 1688. Europe. On voit par une des dernieres lettres de Christine, qu'elle prévit quelle en feroit l'issue par rapport au Roi Jaques II. Ce Prince, plus louable dans une Oraison funebre que dans l'Histoire, & dont l'esprit persécuteur sera toujours desapprouvé par un Christianisme bien entendu, avoit été chassé de son trône pour avoir tourmenté une Nation qui le laissoit jouir en paix de ses Moines & de ses Maîtresses, & pour avoir voulu faire croire aux Anglois par la force, ce qu'il auroit dû leur persuader par son exemple. Réfugié en France, peu estimé dans l'Europe, & en butte aux railleries de la Cour même où il s'étoit retiré, il fit, dit-on, des miracles après sa mort, n'ayant pu faire pendant sa vie celui de remonter sur le trône. „ Voici, écri- „ voit Christine au sujet de cette guerre,

 „ un

„ un grand spectacle ouvert qui va faire „ rire & pleurer bien des gens. Tout „ tremble à Rome excepté moi seule. „ Ma grande curiosité est d'observer la „ contenance de la Suede". Toujours animée contre la France, elle ne paroissoit pas desirer que la Suede s'unît à Louis XIV. On prétend aussi que lasse du Pape & des Romains, elle négocioit avec le grand Electeur de Brandebourg une retraite dans ses Etats. Quelques Ecrivains, sans examiner si cette négociation est réelle, en ont conclu qu'elle méditoit de retourner à la Religion Luthérienne; mais Christine, si elle eut en effet ce dessein peu vraisemblable, n'eut pas le tems
1689. de l'exécuter. Elle mourut peu de tems après, avec assez de tranquillité & de philosophie. On a prétendu que sa mort étoit supérieure à celle d'Elisabeth; il seroit à souhaiter qu'on en pût dire autant de sa vie. Elle ordonna par son testament qu'on ne mît sur son tombeau que ces mots, *D. O. M. Vixit Christina Ann. LXIII* (*b*). La modestie & le faste des inscriptions sont également l'ouvrage de la

(*b*) C'est-à-dire *à Dieu très-bon & très-grand, Christine a vécu 63 ans.*

la vanité. La modestie convient mieux à la vanité qui a fait de grandes choses, le faste à la vanité qui n'en a fait que de petites. Si on juge sur cette regle l'épitaphe de Christine, on trouvera qu'elle n'est que vraie sans être grande. Les inégalités de sa conduite, de son humeur & de ses goûts, le peu de décence qu'elle mit dans ses actions, le peu d'avantage qu'elle tira de ses connoissances & de son esprit pour rendre les hommes heureux, sa fierté qui fut souvent déplacée, (parce qu'elle l'est toujours quand elle ne produit pas l'estime), ses discours équivoques sur la Religion qu'elle avoit quittée & sur celle qu'elle embrassoit, enfin la vie pour ainsi dire errante qu'elle a menée parmi des étrangers qui ne l'aimoient pas; tout cela justifie plus qu'elle ne l'a cru, la briéveté de son épitaphe.

Je ne dis rien de ses obseques, de sa bibliotheque, de ses tableaux, de ses curiosités, des médailles qui furent frappées à son sujet; & je laisse l'Auteur des Mémoires se livrer avec complaisance à ce détail; j'aime mieux faire mention de deux Ouvrages qu'elle composa. L'un intitulé *Pensées diverses*, est comme la plupart des Ouvrages de ce genre, un re-

cueil de lieux communs, que souvent même on n'a pas pris la peine de déguiser par un tour épigrammatique. Ce qui est le plus singulier dans cet Ecrit, ce sont quelques maximes sur la tolérance, qu'on y remarque précisément à côté des propositions les plus outrées sur l'infaillibilité du Pape. Si elle a prétendu donner celles-ci pour le contrepoison des premieres, ne pourroit-on pas dire que le remede est pire que le mal? L'autre Ouvrage de Christine est un Eloge d'Alexandre, ce conquérant, l'idole de l'Antiquité, l'objet de la critique de notre siecle, qui, comme la plupart des Princes célébres, ne mérita ni cet excès d'éloges dont la flatterie l'accabla, ni les satyres que tant de Gens de Lettres en font aujourd'hui, parce qu'ils n'ont rien à en attendre; Christine auroit dû louer moins ce Prince, & l'imiter davantage; non dans son amour effrené de la gloire & des conquêtes, mais dans sa grandeur d'ame, dans son talent pour régner, dans la connoissance qu'il eut des hommes, dans l'étendue de ses vues, & dans son goût éclairé pour les Sciences & pour les Arts.

DIS-

DISCOURS
DE
MR. D'ALEMBERT
A L'ACADÉMIE FRANÇOISE,

Lorsqu'il y fut reçu à la place de Mr. l'Evêque de Vence, le Jeudi 19 Décembre 1754.

DISCOURS DE MR. D'ALEMBERT A L'ACADÉMIE FRANÇOISE.

MESSIEURS,

LIVRÉ dès mon enfance à des études abstraites, obligé depuis de m'y consacrer, par l'adoption qu'a daigné faire de moi une Compagnie savante & célebre, je me contentois d'aimer & d'admirer vos travaux. C'est donc moins à mes Ecrits que vous avez accordé vos suffrages, qu'à mes sentimens pour vous, à

mon zele pour la gloire des Lettres, à mon attachement pour tous ceux qui à votre exemple les font respecter par leurs talens & par leurs mœurs. Tels sont les titres que j'apporte ici : ils m'honorent, & ne me coûteront point à conserver.

Mais c'est trop vous parler de moi, MESSIEURS : le premier devoir que la reconnoissance m'impose est de m'oublier moi-même, pour m'occuper de ce qui vous intéresse, & pour partager vos justes regrets sur la perte que vous venez de faire. Mr. l'Evêque de Vence ne fut redevable qu'à lui-même de la réputation & des honneurs dont il a joui : il ignora la souplesse du manege, la bassesse de l'intrigue, & tous ces moyens méprisables qui menent aux dignités par l'avilissement : il fut éloquent & vertueux, & ces deux qualités lui mériterent l'Episcopat & vos suffrages. Permettez-moi, MESSIEURS, de commencer l'hommage que je dois à sa mémoire par quelques réflexions sur le genre dans lequel il s'est distingué ; j'ai puisé ces réflexions dans vos Ouvrages, & je les soumets à vos lumieres.

L'éloquence est le talent de faire passer.

ser avec rapidité, & d'imprimer avec force dans l'ame des autres, le sentiment profond dont on est pénetré. Ce talent sublime a son germe dans une sensibilité rare pour le grand & pour le vrai. La même disposition de l'ame, qui nous rend susceptibles d'une émotion vive & peu commune, suffit pour en faire sortir l'image au dehors : il n'y a donc point d'art pour l'éloquence, puisqu'il n'y en a point pour sentir. Ce n'est point à produire des beautés, c'est à faire éviter les fautes, que les grands Maîtres ont destiné les regles. La Nature forme les hommes de génie, comme elle forme au sein de la terre les métaux précieux, bruts, informes, pleins d'alliage & de matieres étrangeres : l'Art ne fait pour le génie que ce qu'il fait pour ces métaux ; il n'ajoute rien à leur substance, il les dégage de ce qu'ils ont d'étranger, & découvre l'ouvrage de la Nature.

Suivant ces principes, qui sont les vôtres, MESSIEURS, il n'y a de vraiment éloquent, que ce qui conserve ce caractere en passant d'une langue dans une autre : le sublime se traduit toujours, presque jamais le style.

Pourquoi les Cicérons & les Démosthenes intéressent-ils celui même qui les lit dans une autre langue que la leur, quoique trop souvent dénaturés & travestis? Le génie de ces grands hommes y respire encore, &, si on peut parler ainsi, l'empreinte de leur ame y reste attachée.

Pour être éloquent, même sans aspirer à cette gloire, il ne faut à un génie élevé que de grands objets. Descartes & Newton (pardonnez, Messieurs, cet exemple à un Géometre qui ose parler de l'éloquence devant vous) Descartes & Newton, ces deux Législateurs dans l'Art de penser, que je ne prétens pas mettre au rang des Orateurs, sont éloquens lorsqu'ils parlent de Dieu, du tems & de l'espace. En effet ce qui nous éleve l'esprit ou l'ame est la matiere propre de l'éloquence, par le plaisir que nous ressentons à nous voir grands.

Mais ce qui nous anéantit à nos yeux n'y est pas moins propre, & peut-être par la même raison. Car quoi de plus capable de nous élever en nous humiliant, que le contraste entre le peu d'espace que nous occupons dans l'Uni-

nivers, & l'étendue immense que nos idées osent parcourir, en s'élançant, pour ainsi dire, du centre étroit où nous sommes placés?

Rien n'est donc, MESSIEURS, plus favorable à l'éloquence que les vérités de la Religion: elles nous offrent le néant & la dignité de l'homme. Mais plus un sujet est grand, plus on exige de ceux qui le traitent; & les loix de l'éloquence de la Chaire compensent par leur rigueur les avantages de l'objet. Presque tout est écueil en ce genre; la difficulté d'annoncer d'une maniere frappante, & cependant naturelle, des vérités que leur importance a rendues communes; la forme seche & didactique, si ennemie des grands mouvemens & des grandes idées; l'air de prétention & d'apprêt, qui décele un Orateur plus occupé de lui-même que du Dieu qu'il représente; enfin le goût des ornemens frivoles, qui outragent la majesté du sujet. Des différens styles qu'admet l'éloquence profane, il n'y a proprement que le style simple qui convienne à celle de la Chaire; le sublime doit toujours être dans le sentiment ou dans la pensée, & la simplicité dans l'expression.

Telle

Telle fut, Messieurs, l'éloquence de l'Orateur qui est aujourd'hui l'objet de vos regrets; elle fut touchante & sans art, comme la Religion & la Vérité; il sembloit l'avoir formée sur le modele de ces Discours nobles & simples, par lesquels un de vos plus illustres confreres (a) inspiroit au cœur tendre & sensible de notre Monarque encore enfant, les vertus dont nous goûtons aujourd'hui les fruits.

Qu'il seroit à souhaiter que l'Eglise & la Nation, après avoir joui si longtems de l'éloquence de mon prédécesseur, pussent en recueillir les restes après sa mort? La lecture de ses Ouvrages en eût sans doute assuré le succès. Mais Mr. l'Evêque de Vence, par un sentiment que nous oserions blâmer, si nous n'en respections le principe, se défia, comme il le disoit lui-même, de sa jeunesse & de ses partisans: il fut trop éclairé pour n'être pas modeste. Son ame ressembloit à son éloquence; elle étoit simple & élevée. La simplicité est la suite ordinaire de l'élevation des sentimens, parce

(a) Mr. Massillon, Evêque de Clermont, dans son *petit Carême*, prêché devant le Roi durant sa minorité.

parce que la simplicité consiste à se montrer tel que l'on est, & que les ames nobles gagnent toujours à être connues.

Enfin ce qui honore le plus, Messieurs, la mémoire de Mr. l'Evêque de Vence, c'est son attachement éclairé pour la Religion: il la respectoit assez pour vouloir la faire aimer aux autres; il savoit que les opinions des hommes leur sont du moins aussi cheres que leurs passions, mais sont encore moins durables quand on les abandonne à elles-mêmes; que l'erreur ne résiste que trop à l'épreuve des remedes violens; que la modération, la douceur & le tems détruisent tout, excepté la vérité. Il fut sur-tout bien éloigné de ce zele aveugle & barbare, qui cherche l'impiété où elle n'est pas, & qui moins ami de la Religion qu'ennemi des Sciences & des Lettres, outrage & noircit des hommes irréprochables dans leur conduite & dans leurs écrits. Où pourrois-je, Messieurs, reclamer avec plus de force & de succès contre cette injustice cruelle, qu'au milieu d'une Compagnie qui renferme ce que la Religion a de plus respectable, l'Etat de plus grand, les Lettres de plus célebre? La Religion doit aux Lettres &

à la Philosophie l'affermissement de ses principes; les Souverains l'affermissement de leurs droits, combattus & violés dans des siecles d'ignorance; les Peuples cette lumiere générale, qui rend l'autorité plus douce & l'obéissance plus fidele.

Quel est notre bonheur, MESSIEURS, de vivre sous un Prince humain & sage, qui sait combien les Lettres sont propres à faire aimer à la Nation ce que lui-même chérit le plus, la justice, la vérité, l'ordre & la paix? Des dispositions si respectables dans notre auguste Monarque, doivent nous être du moins aussi cheres, que tant d'actions éclatantes dont une seule suffiroit pour immortaliser son regne; la grandeur de sa Maison augmentée, deux Provinces conquises, & deux victoires remportées en personne, la paix rendue à l'Europe par sa modération, la noblesse accordée aux défenseurs de la patrie, l'Ecole des héros élevée à côté de leur asyle, la Terre mesurée de l'extrémité de l'Afrique à la Mer Glaciale, le goût pour l'Agriculture & pour les Arts utiles encouragé par les opérations les plus sagement combinées, le Commerce le plus nécessaire rendu libre entre

tre nos Provinces, la subsistance accordée par ce moyen à vingt millions d'hommes qui vont l'appeller leur Pere.

C'est donc à nous, Messieurs, (le zele pour la patrie m'autorise à me mettre du nombre) c'est à nous à répondre aux intentions si droites & si pures du Prince équitable qui nous gouverne, en inspirant à tous les Citoyens dans nos Ecrits l'amour paisible de la Religion & des Loix. Ce fut aussi principalement dans cette vue, ce fut pour fixer dans la Nation par vos Ouvrages la maniere de penser, bien plus que la langue, que votre illustre Fondateur vous établit: il connoissoit toute la considération, & par conséquent toute l'autorité, qu'un Homme de Lettres peut tirer de son état; Richelieu vainqueur de l'Espagne, de l'Hérésie & des Grands, sentoit au milieu des hommages qu'il recevoit de toutes parts, que si le sage honoroit en lui le grand homme, la multitude n'honoroit que la place, & que les applaudissemens arrachés par Corneille à la multitude & aux sages, n'étoient donnés qu'à la personne. La forme & les loix que votre Fondateur vous prescrivit, Messieurs, étoient une suite

te de l'idée qu'il avoit de la dignité de vos travaux; il vous fit le présent le plus précieux & le plus juste que puisse faire un grand Ministre à une société d'hommes qui pensent, & qui s'assemblent pour s'éclairer mutuellement, l'égalité & la liberté; par-là il écarta de vous cet esprit de fermentation & d'intrigue, qui est le poison lent des Sociétés Littéraires; par-là il prépara l'honneur que vous ont fait, & celui que se font fait à eux-mêmes les premiers hommes de l'Etat, en venant parmi vous sacrifier aux Lettres un rang qu'elles respectent toujours dans les Grands même qui s'en souviennent, & à plus forte raison dans ceux qui l'oublient. Ainsi autrefois Pompée, (b) vainqueur de Mithridate, de l'Afrique & de l'Asie, prêt à disputer à César l'empire du Monde, déposoit ses faisceaux, son ambition & ses lauriers à la porte d'un Philosophe avec lequel il alloit s'entretenir, & donnoit lieu de douter aux sages même, quel étoit le plus grand en cette occasion, du

(b) *Pompeius*, dit Pline, *intraturus Posidonii Sapientiæ professione clari domum, fores percuti de more à lictore vetuit; & fasces litterarum januæ submisit is, cui se Oriens Occidensque submiserat.* Hist. Natur. VII. 30.

du Philosophe ou du Conquérant.

Mais le bonheur le plus distingué que vous ayez jamais reçu, MESSIEURS, est la protection immédiate de vos Souverains. Ce titre est devenu trop grand pour tout autre que pour eux ; les Lettres ne peuvent être dignement protégées que par les Rois, ou par elles-mêmes. L'Académie Françoise verra à la tête de ses protecteurs, ce Prince si célebre dans les Fastes de la France, de l'Europe & de l'Univers, à la gloire duquel l'adversité même a concouru ; plus grand, lorsque pour le soulagement de ses peuples il engageoit à la paix les Nations liguées contre lui, que lorsqu'il les forçoit à la recevoir ; enfin qui mérita de ses sujets, des étrangers & de ses ennemis, l'honneur de donner son nom à son siecle.

Tels sont, MESSIEURS, les objets immortels que vous devez célébrer ; tels sont les engagemens de tous ceux que le talent appelle parmi vous. Pour moi, je me bornerai à vous entendre & à vous lire ; je sentirai croître par votre exemple mon attachement pour ma patrie, déjà éprouvé par un Prince, l'allié & sur-tout l'ami de notre Nation, & que l'Eu-

l'Europe & ses actions me dispensent de louer ; j'apprendrai enfin de vous ce que les jeunes Lacédémoniens apprenoient de leurs Maîtres, le respect pour les loix, l'amour de la vertu, l'horreur de toute action lâche & odieuse. Je finis, MESSIEURS, pénétré à la vue de vos bontés & de mes devoirs ; les sentimens dont mon ame est remplie, impatiens de se montrer, se nuisent les uns aux autres ; & je serai une exception à la regle, qu'il suffit de sentir pour être éloquent.

REFLEXIONS
SUR
L'ELOCUTION
ORATOIRE,
ET SUR
LE STYLE EN GENERAL.

RÉFLEXIONS
SUR
L'ÉLOCUTION
ORATOIRE,
ET
SUR LE STYLE EN GÉNÉRAL.

CES réflexions sont destinées à développer les principes qu'on a établis sur l'Éloquence dans le Discours précédent; les éloges de justice & de devoir auxquels on a été obligé dans ce Discours, & les bornes qui lui étoient d'ailleurs prescrites, n'ont pas permis d'y traiter avec l'étendue convenable cette matiere importante.

L'Eloquence, fille du génie & de la liberté, est née dans les Républiques. Les Orateurs ont appliqué d'abord aux grands objets du Gouvernement le talent de la parole; & comme dans ces occasions il falloit en même tems convaincre & remuer le peuple, ils appellerent l'Eloquence l'*Art de persuader*, c'est-à dire de prouver & d'émouvoir tout ensemble.

Nos Ecrivains modernes, pour la plupart copistes superstitieux & serviles de l'Antiquité, ont adopté cette définition, sans faire attention que les Anciens qui nous l'ont laissée, y bornoient l'éloquence à sa partie la plus noble & la plus étendue, & que par conséquent la définition étoit incomplette. En effet combien de traits vraiment éloquens qui n'ont pour but que d'émouvoir, & nullement de convaincre? Penser autrement, ce seroit ressembler à ce Mathématicien févere, qui après avoir lu la scene admirable du délire de Phedre, demandoit froidement, *qu'est-ce que cela prouve?*

La définition que nous avons donnée de l'Eloquence, renferme l'idée la plus générale qu'on puisse en avoir. C'est, avons-nous dit, le talent de faire passer

avec

avec rapidité & d'imprimer avec force dans l'ame des autres le sentiment profond dont on est pénétré. Cette définition convient à l'éloquence même du silence, langage énergique & quelquefois sublime des grandes passions; à l'éloquence du geste, qu'on peut appeller l'éloquence du peuple, par le pouvoir qu'elle a pour subjuguer la multitude, toujours plus frappée de ce qu'elle voit que de ce qu'elle entend; enfin à cette éloquence adroite & tranquille, qui se borne à convaincre sans émouvoir, & qui ne cherche point à arracher le consentement, mais à l'obtenir. Cette derniere espece d'éloquence n'est peut-être pas la moins puissante; on est moins en garde contre l'insinuation que contre la force. Néanmoins, comme le talent d'émouvoir est le caractere principal de l'*Eloquence*, c'est aussi sous ce point de vue que nous allons principalement la considérer.

Le propre de l'Eloquence est non seulement de remuer, mais d'élever l'ame; c'est l'effet même de celle qui ne paroît destinée qu'à nous arracher des larmes; le pathétique & le sublime se tiennent; en se sentant attendri, on se trouve en même tems plus grand, parce qu'on se trou-

trouve meilleur ; la tristesse délicieuse & douce, que produisent en nous un discours, un tableau touchant, nous donne bonne opinion de nous-mêmes par le témoignage qu'elle nous rend de la sensibilité de notre ame : ce témoignage est une des principales sources du plaisir qu'on goûte en aimant, & en général de celui que les sentimens tendres & profonds nous font éprouver.

Nous appellons l'Eloquence *un talent*, & non pas *un Art*, comme l'ont appellée la plupart des Rhéteurs ; car tout Art s'acquiert par l'étude & par l'exercice ; & l'Eloquence est un don de la Nature. Les regles ne sont destinées qu'à être le frein du génie qui s'égare, & non le flambeau du génie qui prend l'essor ; leur unique usage est d'empêcher que les traits vraiment éloquens ne soient défigurés par d'autres, ouvrage de la négligence ou du mauvais goût. Ce ne sont point les regles qui ont inspiré à Shakespear le monologue admirable d'Hamlet, mais elles nous auroient épargné la scene barbare & dégoûtante des fossoyeurs.

On rend avec netteté ce que l'on conçoit bien ; de même on énonce avec chaleur ce que l'on sent avec enthousiasme,

me, & les mots viennent aussi aisément pour exprimer une émotion vive, qu'une idée claire. Le sentiment s'affoibliroit, s'éteindroit même dans l'Orateur, par le soin froid & étudié qu'il se donneroit pour le rendre; & tout le fruit de ses efforts seroit de persuader à ses Auditeurs qu'il ne ressentoit pas ce qu'il a voulu leur inspirer. *Aimez & faites tout ce qu'il vous plaira*, dit un Pere de l'Eglise aux Chrétiens; *sentez vivement, & dites tout ce que vous voudrez*, voilà la devise des Orateurs. Qu'on interroge les Ecrivains de génie sur les plus beaux endroits de leurs Ouvrages, ils avoueront presque toujours que ces endroits sont ceux qui leur ont coûté le moins, parce qu'ils ont été comme inspirés en les produisant. Débarassée de toute contrainte, & bravant quelquefois les regles même, la nature produit alors ses plus grands miracles; on éprouve alors la vérité de ce passage de Quintilien: *C'est l'ame seule qui nous rend éloquens: & les ignorans même, quand une violente passion les agite, ne cherchent point ce qu'ils ont à dire.* Tel étoit l'enthousiasme qui animoit autrefois le Païsan du Danube, & qui le

fit admirer dans le Sanctuaire de l'éloquence par le Sénat de Rome. C'est ce même enthousiasme, prompt à se communiquer à l'Auditeur, qui met tant de différence entre l'éloquence *parlée*, si on peut se servir de cette expression, & l'éloquence *écrite*. L'éloquence dans les Livres est à peu près comme la musique sur le papier, muette, nulle, & sans vie; elle y perd du moins sa plus grande force, & elle a besoin de l'action pour se déployer. Nous ne pouvons lire sans être attendris les peroraisons touchantes de Cicéron pour Flaccus, pour Fonteius, pour Sextius, pour Plancius & pour Silla, les plus admirables modeles d'éloquence que l'Antiquité nous ait laissés dans le genre pathétique : qu'on imagine l'effet qu'elles devoient produire dans la bouche de ce grand homme; qu'on se représente Cicéron au milieu du Barreau, animant par ses pleurs le discours le plus touchant, tenant le fils de *Flaccus* (*a*) entre ses bras, le

(*a*) *Voyez* la peroraison *pour Flaccus*. C'est peut-être après la peroraison pour Milon qui ne fut pas prononcée, la plus belle de Cicéron.

se présentant aux Juges, & implorant pour lui l'humanité & les loix; sera-t-on surpris de ce qu'il nous apprend lui-même, qu'il fut interrompu par les gémissemens & les sanglots de l'auditoire? Sera-t-on surpris que ce tableau ait séduit & entraîné les Juges? Sera-t-on surpris enfin, que l'éloquence de Cicéron lui ait servi tant de fois à sauver des cliens coupables? Aussi l'Aréopage, qui ne vouloit qu'être juste, avoit interdit sévérement l'éloquence aux Avocats. On y vouloit, comme dans nos Tribunaux, plus de raisons que de pathétique; & les Juges d'Athenes, ainsi que les nôtres, eussent fait perdre à Cicéron la plupart des causes qu'il avoit gagnées à Rome.

Non seulement il faut sentir pour être éloquent, mais il ne faut pas sentir à demi, comme il ne faut pas concevoir à demi pour s'énoncer avec clarté. Pleurez, si vous voulez me tirer des pleurs, dit Horace dans cet admirable Art Poétique, qu'on doit appeller le *Code du bon goût;* on peut ajouter à ce précepte, tremblez & frémissez, si vous voulez me faire trembler & frémir. Il faut avouer cependant, que si

l'agitation qui anime l'Orateur au moment de la production doit toujours être très-vive, il n'est pas nécessaire qu'elle soit semblable par sa nature à celle qu'il se propose d'exciter. Notre ame a deux ressorts par lesquels on la met en mouvement, le sentiment & l'imagination. Le premier de ces deux ressorts à sans doute le plus de force, mais l'imagination peut quelquefois en jouer le rôle & en tenir la place. C'est par-là qu'un Orateur, sans être réellement affligé, fera verser des pleurs à son Auditoire & en répandra lui-même; c'est par-là qu'un Comédien, en se mettant à la place du personnage qu'il représente, agite & trouble les Spectateurs au récit animé des malheurs qu'il n'a pas ressentis; c'est enfin par-là que des hommes nés avec une imagination sensible, peuvent inspirer dans leurs Ecrits l'amour des vertus qu'ils n'ont pas. L'imagination ne supplée jamais au sentiment par l'impression qu'elle fait sur nous-mêmes, mais elle peut y suppléer par l'impulsion qu'elle donne aux autres. L'effet du sentiment en nous est plus concentré; celui de l'imagination est plus fait pour se répan-

pandre au dehors ; l'action de celle-ci eſt plus violente & plus courte, celle du ſentiment eſt plus forte & plus conſtante.

Ainſi l'émotion qui doit animer l'Orateur, doit réparer par ſa véhémence ce qu'elle pourra ne pas avoir en durée ; elle ne reſſemblera pas à cette agitation ſuperficielle que l'éloquence excite dans les ames froides ; impreſſion purement méchanique, produite par l'exemple ou par le ton qu'on a donné à la multitude : plus l'Auditeur aura de génie, plus auſſi ſon impreſſion reſſemblera à celle de l'Orateur ; plus il ſera capable d'imiter ce qu'il admire.

Si l'effet de l'Eloquence eſt de faire paſſer dans l'ame des autres le mouvement qui nous anime, il s'enſuit que plus le diſcours ſera ſimple dans un grand ſujet, plus il ſera éloquent, parce qu'il repréſentera le ſentiment avec plus de vérité. Je ne ſai par quelle raiſon tant d'Ecrivains modernes nous parlent de *l'éloquence des choſes*, comme s'il y avoit une *éloquence des mots*. L'éloquence, on ne ſauroit trop le redire, n'eſt jamais que dans le ſujet ; & le caractere du ſujet, ou plutôt du ſentiment

qu'il produit, passe de lui-même au discours. L'éloquence ne consiste donc point, comme quelques Anciens l'ont dit, & comme tant d'échos l'ont répété, à dire les grandes choses d'un style sublime, mais d'un style simple. C'est affoiblir une grande idée, que de chercher à la relever par la pompe des paroles. Le Psalmiste a dit, *les Cieux racontent la gloire de Dieu, & le Firmament annonce l'ouvrage de ses mains* : voyez comment un de nos plus grands Poëtes a défiguré cette pensée sublime en voulant l'étendre & l'orner.

Les Cieux instruisent la Terre
A révérer leur Auteur;
Tout ce que *leur globe enserre*
Célebre un Dieu Créateur.
Quel plus sublime cantique
Que ce concert magnifique
De tous les célestes corps?
Quelle grandeur infinie,
Quelle divine harmonie
Résulte de leurs accords?

L'exemple, dira-t-on peut-être, est mal choisi; cette strophe presque toute entiere est mauvaise en elle-même, & in-

indigne d'être comparée à ſon modele. Prenons-en donc une autre dont on ne puiſſe conteſter la beauté, la premiere du Cantique d'Ezéchias traduit par le même Poëte ; & rapprochons-la de l'original.

J'ai vu mes triſtes journées
Décliner vers leur penchant ;
Au *midi* de mes années
Je touchois à mon *couchant* ;
La mort *déployant ſes ailes*,
Couvroit d'ombres éternelles
La clarté dont je jouis ;
Et dans cette nuit funeſte
Je cherchois envain le reſte
De mes jours évanouis.

Quelqu'admirables que ſoient ces vers, on y reconnoît encore le Poëte ; *le midi & le couchant des années*, *les journées qui déclinent vers leur penchant*, *les ailes de la mort déployées*. Ces images, belles à-la-vérité, mais l'ouvrage de l'eſprit qui cherche à peindre, & non du ſentiment qui ne veut qu'exprimer, peuvent-elles être comparées à la ſimplicité touchante de l'Ecriture, à la triſteſſe profonde & vraie avec

laquelle le Prince jeune & mourant se représente aux portes de la mort? *J'ai dit au milieu de mes jours, je vais mourir, & j'ai cherché le reste de mes ans.*

Allons plus loin: comparons le Poëte à lui-même dans le même Ouvrage; & quelque belle que soit la strophe que nous venons de citer, nous ne balancerons point à lui préférer la suivante, par cette seule raison que l'expression y est plus naturelle & moins étudiée:

Ainsi de cris & d'allarmes
Mon mal sembloit se nourrir;
Et mes yeux noyés de larmes
Etoient lassés de s'ouvrir.
Je disois à la nuit sombre,
O nuit! tu vas dans ton ombre
M'ensévelir pour toujours;
Je redisois à l'aurore,
Le jour que tu fais éclore
Est le dernier de mes jours.

Rien ne feroit plus beau que cette strophe, si l'original ne l'étoit davantage, parce qu'il est plus simple: *J'ai dit, je ne verrai plus mon peuple; & mes yeux, las de se tourner vers le Ciel, se sont fermés.*

On connoît les éloges justement donnés

nés par Longin à ce passage sublime de la Genese: *Dieu dit; que la lumiere se fasse, & la lumiere se fit.* Quelques Ecrivains modernes ont prétendu que ce passage, bien-loin d'être un exemple de sublime, en étoit un *au contraire* de simplicité; ils prenoient pour l'opposé de sublime ce qui en fait le véritable caractere, l'expression simple d'une grande idée.

Mais passons un moment du sacré au profane, & donnons encore un exemple des avantages de la simplicité d'expression, pour rendre avec autant de vérité que d'énergie les idées nobles ou pathétiques; rappellons-nous de quelle maniere Virgile dépeint Orphée, seul avec sa douleur sur le rivage de la mer, pleurant sa chere Euridice depuis la naissance jusqu'au déclin du jour. Un Poëte médiocre, un grand Poëte même qui auroit eu moins de goût, auroit décrit dans une phrase poétique le lever & le coucher du soleil; Ovide n'y eût pas manqué; mais écoutons Virgile.

Te dulcis conjux, te solo in littore secum,
Te veniente die, te decedente canebat.

Si quelque chose est au-dessus de ces

 vers

vers admirables, c'eſt peut-être le commencement du Pſeaume qui peint d'une maniere ſi touchante & ſi vraie les Juifs en captivité. *Sur le bord des fleuves de Babylone, nous nous ſommes aſſis & nous avons pleuré, en nous reſſouvenant de Sion.*

Le ſtyle naturel & ſimple, dit Paſcal, nous enchante avec raiſon; car on s'attendoit de trouver un Auteur, & on trouve un homme. L'expreſſion même la plus brillante perd de ſon mérite, dès que la recherche s'y laiſſe appercevoir. Cette recherche nous fait ſentir que l'Auteur s'eſt occupé de lui, & a voulu nous en occuper; & dès-lors il a d'autant moins de droit à notre ſuffrage, que nous l'accordons toujours le plus tard & le moins qu'il nous eſt poſſible. L'affectation du ſtyle nuit d'ailleurs à l'expreſſion du ſentiment, & par conſéquent à la vérité. Un Ecrivain juſtement célebre par ſes ouvrages, mais modele quelquefois dangereux & juge quelquefois ſuſpect en matiere de goût, donne des éloges à cette phraſe de Mr. de la Rochefoucault: *l'eſprit a été en moi la dupe du cœur*, pour dire, *j'ai cru ma Maîtreſſe fidele, parce que je le ſouhaitois.*

tois. Cette derniere expression est pourtant celle de la nature ; c'est la seule qui se présente à un Amant affligé ; la premiere est d'un bel-esprit qui n'aime point, ou qui n'aime plus.

Un des moyens les plus sûrs pour juger si le style a cette simplicité si précieuse & si rare, c'est de se mettre à la place de l'Auteur, de supposer qu'on ait eu la même idée à rendre que lui, & de voir si sans effort & sans apprêt on l'auroit rendue de même :

> O malheureux Phocas ! O trop heureux Maurice !
> Tu retrouves deux fils pour mourir après toi,
> Et je n'en puis trouver pour régner après moi.

L'homme le plus ordinaire ayant ce sentiment à exprimer, l'auroit-il énoncé en d'autres termes que Corneille ? La seule différence entre l'homme ordinaire & le grand homme, c'est que le dernier a trouvé ce sentiment dans son ame, & que l'autre auroit eu besoin qu'on le lui suggérât.

Aussi les traits vraiment éloquens sont ceux qui se traduisent avec le moins de

peine ;

peine; parce que la grandeur de l'idée subsiste toujours sous quelque forme qu'on la présente, & qu'il n'est point de langue qui se refuse à l'expression naturelle & simple d'un sentiment sublime.

Les hommes, dit un Philosophe moderne, ont tous à peu près le même fonds de pensées; ils ne different guere que par la maniere dont ils les rendent. Il y a, ce me semble, du vrai & du faux dans cette maxime. Tous les hommes ont le même fonds de pensées communes, que l'homme ordinaire exprime sans agrément, & l'homme d'esprit avec grace; une grande idée n'appartient qu'aux grands génies; les esprits médiocres ne l'ont que par emprunt; ils montrent même, par les ornemens qu'ils lui prêtent, qu'elle n'étoit point chez eux dans son terroir naturel, & qu'elle s'y trouvoit dénaturée & transplantée.

Mais, dira-t-on, si l'Eloquence proprement dite, celle qui se propose de nous remuer par de grands objets, a si peu besoin des regles de l'élocution, si elle ne doit avoir d'autre expression que celle qui est dictée par la nature; pourquoi donc les Anciens, dans leurs Ecrits

Ecrits sur l'Eloquence, ont-ils donné tant de regles de l'Elocution Oratoire? Cette question mérite d'être approfondie.

L'éloquence ne consiste proprement que dans des traits vifs & rapides; son effet est d'émouvoir vivement, & toute émotion s'affoiblit par la durée. L'éloquence proprement dite ne peut donc régner que par intervalles dans un Discours de quelqu'étendue, l'éclair part & la nue se referme. Mais si les ombres du tableau sont nécessaires, elles ne doivent pas être trop fortes; il faut sans doute à l'Orateur & à l'Auditeur des endroits de repos; mais dans ces endroits l'Auditeur doit respirer, & non s'endormir; & c'est aux charmes tranquilles de l'élocution à le tenir dans cette situation douce & agréable. Ainsi (ce qui semblera paradoxe, sans en être moins vrai) les regles de l'élocution ne sont nécessaires que pour les morceaux qui ne sont pas proprement éloquens, & où la nature a besoin de l'art. L'homme de génie ne doit craindre de tomber dans un style foible & négligé, que lorsqu'il n'est point soutenu par sa matiere; c'est alors qu'il doit songer à l'élocution & s'en

s'en occuper; dès qu'il aura de grandes choses à dire, son élocution sera telle qu'elle doit être sans qu'il y pense. Les Anciens, si je ne me trompe, ont senti cette vérité, & c'est pour cette raison qu'ils ont traité de l'élocution avec tant de détail; c'est aussi dans la même idée que nous allons en tracer légérement les principes.

L'élocution a deux parties qu'il est nécessaire de distinguer, quoique souvent on les confonde, la diction & le style. La diction n'a proprement de rapport qu'aux qualités grammaticales du discours, la correction & la clarté: le style au contraire renferme les qualités de l'élocution plus particulieres, plus difficiles & plus rares, qui marquent le génie ou le talent de celui qui écrit ou qui parle: telles sont la propriété des termes, la noblesse, l'harmonie & la facilité. Parcourons successivement ces différens objets.

Quoique la correction soit une qualité si essentielle qu'il est inutile de la recommander, l'Orateur ne doit pas néanmoins s'en rendre tellement esclave, qu'elle nuise à la vivacité nécessaire du discours; de légeres fautes sont alors une li-

licence heureuse; c'est un défaut d'être incorrect, mais c'est un vice d'être froid. Lorsque Racine a dit, *je t'aimois inconstant, qu'eussé-je fait fidele!* il a mieux aimé être inexact que languissant, & manquer à la Grammaire qu'à l'expression.

La clarté, cette loi fondamentale, aujourd'hui négligée par tant d'Ecrivains, qui croient être profonds & qui ne sont qu'obscurs, consiste à éviter non seulement les constructions louches, & les phrases trop chargées d'idées accessoires à l'idée principale, mais encore les tours épigrammatiques dont la multitude ne peut sentir la finesse; car l'Orateur ne doit jamais oublier que c'est à la multitude qu'il parle, que c'est elle qu'il doit émouvoir, attendrir, entraîner. L'éloquence qui n'est pas pour le grand nombre, n'est pas de l'éloquence. Cependant, si l'Orateur doit bannir de son discours la finesse épigrammatique, qui n'est souvent que l'art puérile & méprisable de faire paroître les choses plus ingénieuses qu'elles ne sont, il est une autre espece de finesse qui lui est permise, quelquefois même nécessaire, & qu'il ne faut pas con-

fondre avec l'obscurité. L'obscurité consiste à ne point offrir de sens net à l'esprit, la finesse à en présenter deux, un clair & simple pour le vulgaire, un plus adroit & plus détourné que les gens d'esprit apperçoivent & saisissent; & pourquoi n'y auroit-il pas dans un discours d'éloquence des traits uniquement réservés aux seuls hommes dont l'Orateur doit réellement ambitionner l'estime? C'est aux gens d'esprit à le juger, & à la multitude à lui obéir. Qu'il soit néanmoins sobre & circonspect dans l'usage de cette finesse même; sur-tout qu'il se l'interdise sévérement dans les sujets susceptibles d'élévation ou de véhémence, qui n'exigent qu'un coloris mâle & des traits forts & marqués; la finesse d'expression dans ces sortes de sujets en banniroit la noblesse, & ne serviroit qu'à les énerver sans les embellir. Il en est du style comme du caractere; la grandeur & la finesse y sont incompatibles.

Si on prend à la lettre ce qui se dit communément, que le caractere de notre Langue est la clarté, on croira qu'il n'en est aucune plus favorable à l'Orateur; il ne faut pour se détromper qu'avoir

voir écrit en François, ou qu'interroger ceux qui ont pris cette peine. Aucune Langue sans exception n'est plus sujette à l'obscurité que la nôtre, & ne demande dans ceux qui en font usage plus de précautions minutieuses pour être entendus. Ainsi la clarté est l'appanage de notre Langue en ce seul sens, qu'un Ecrivain François ne doit jamais perdre la clarté de vue, comme étant prête à lui échapper sans cesse. On demandera sans doute comment une Langue sujette à ce défaut important, timide d'ailleurs, sourde & peu abondante, a fait dans l'Europe une si prodigieuse fortune? Plusieurs raisons y ont contribué: la grandeur où la France est parvenue sous le dernier regne; la supériorité de nos bons Ecrivains en matiere de goût sur ceux des autres Nations; & peut-être aussi cette destinée, quelquefois bisarre, qui décide apparemment de la fortune des Langues comme de celle des Hommes.

Outre la clarté & la correction purement grammaticales, qui n'ont de rapport qu'à la diction, il est une autre sorte de clarté & de correction non moins essentielles, qui appartiennent au style;

ſtyle ; elles conſiſtent dans la propriété des termes. Chez les Auteurs médiocres, l'expreſſion eſt, pour ainſi dire, toujours à côté de l'idée ; leur lecture fait aux bons eſprits le même genre de peine, que feroit à des oreilles délicates un chanteur dont la voix feroit entre le faux & le juſte. La propriété des termes eſt au contraire le caractere diſtinctif des grands Ecrivains ; c'eſt par-là que leur ſtyle eſt toujours au niveau de leur ſujet ; c'eſt à cette qualité qu'on reconnoît le vrai talent d'écrire, & non à l'art futile de déguiſer par un vain coloris des idées communes.

C'eſt auſſi la néceſſité d'employer partout le terme propre, qui rend les bons vers ſi rares, par la crainte que la Poéſie impoſe, & qui oblige à tout moment les verſificateurs médiocres de ne rendre que foiblement ou imparfaitement leur penſée, quand ils ont le bonheur d'en avoir une. Mais dans ceux qui ont le talent de la Poéſie, cette contrainte même devient une ſource de beautés. L'obligation où ſe trouve le Poéte de chercher l'expreſſion, lui fait ſouvent rencontrer la plus énergique & la plus propre, qu'il n'eût peut-être

pas

pas trouvée s'il eût écrit en prose, parce que la paresse naturelle l'eût porté à se contenter du premier mot qui se seroit offert à sa plume. Cette contrainte & les avantages qui en naissent, sont peut-être la meilleure raison qu'on puisse apporter en faveur de la loi si rigoureusement observée jusqu'ici, qui veut que les Tragédies soient en vers ; mais il resteroit à examiner si l'observation de cette loi n'a pas produit plus de mauvais vers que de bons ; & si elle n'a pas été nuisible à d'excellens esprits, qui sans avoir le talent de la Poésie, possédoient supérieurement celui du Théatre.

De la propriété des termes naissent la précision, l'élégance & l'énergie, suivant la nature des sujets qu'on traite, ou des objets qu'on doit peindre ; la précision dans les matieres de discussion, l'élégance dans les sujets agréables, l'énergie dans les sujets grands ou pathétiques.

Ces qualités, en rendant le style convenable au sujet, lui donneront nécessairement de la noblesse, puisque l'Orateur doit écarter avec soin les idées populaires & les sujets bas. Il est vrai que la bassesse des idées & des sujets est trop souvent

souvent arbitraire. Les Anciens se donnoient là-dessus beaucoup plus de liberté que nous, qui en bannissant de nos mœurs la délicatesse, l'avons portée jusqu'à l'excès dans nos écrits & dans nos discours. Mais quelque peu philosophe qu'une Nation puisse être sur ce point, l'Orateur qui veut réussir auprès d'elle, doit se conformer aux préjugés qui la dominent, & qu'on peut appeller sa Philosophie du Vulgaire; le génie même les braveroit en vain, sur-tout chez un peuple léger & frivole, plus frappé du ridicule que sensible au grand, sur qui une expression sublime peut manquer son effet, mais à qui une expression populaire ou triviale n'échappe jamais, & qui à la suite de plusieurs pages de génie, pardonne à peine une ligne de mauvais goût.

Venons à l'harmonie, un des ornemens les plus indispensables du Discours Oratoire. Demander s'il y a une harmonie du style, c'est à peu près la même chose que de demander s'il y a une Musique; & vouloir le prouver, est presque aussi ridicule que de le mettre en question. Il y a sans doute des oreilles qui ne sont pas faites pour l'harmonie

nie oratoire, comme il en est d'insensibles à l'harmonie musicale; mais c'est à la nature à les refaire, & non au raisonnement à les corriger. Les Anciens étoient extrêmement délicats sur cette qualité du discours; on le voit sur-tout par un passage de Cicéron (*b*), où en rapportant le trait éloquent d'un Tribun du peuple, qui invoquoit les manes d'un citoyen contre un fils séditieux, il paroît encore plus occupé de l'arrangement des mots que de la grande idée qu'ils expriment. Cette attention de Cicéron à l'harmonie dans un morceau pathétique, ne contredit nullement ce que nous avons avancé, que les idées fortes & grandes dispensent du soin de chercher les

(*b*) J'étois présent, dit Cicéron, lorsque C. Carbon s'écria dans une harangue au Peuple: O Marce „ Druse (patrem appello) tu dicere solebas sacram „ esse Rempublicam; quicumque eam violavisset, ab „ omnibus esse ei pœnas persolutas; patris dictum „ sapiens, temeritas filii comprobavit. Cette chûte „ *comprobavit*, ajoute Cicéron, excita par son harmo- „ nie un cri d'admiration dans toute l'Assemblée. „ Qu'on change l'ordre des mots, & qu'on mette *com- „ probavit filii temeritas*, il n'y aura plus rien, *jam nihil* „ *erit*". Voilà, pour le dire en passant, de quoi ne se „ seroient pas doutés nos Latinistes modernes, qui prononcent le Latin aussi mal qu'ils le parlent. Mais cet exemple suffit pour prouver combien les Anciens étoient sensibles à l'harmonie.

les termes: il s'agit ici, non de l'expreſſion en elle-même, mais de la diſpoſition méchanique des mots. La premiere eſt dictée par la nature; c'eſt enſuite à l'oreille & à l'art d'arranger les termes de la maniere la plus harmonieuſe. Il en eſt de l'Orateur comme du Muſicien, à qui le génie ſeul inſpire le chant, mais que l'oreille & l'art conduiſent dans l'enchaînement des modulations.

Quoique notre Poéſie & notre Proſe ſoient moins ſuſceptibles d'harmonie que ne l'étoient la Proſe & la Poéſie des Anciens, elles ont cependant chacune une ſorte de mélodie qui leur eſt propre. Peut-être même celle de la Proſe a-t-elle un avantage, en ce qu'elle eſt moins monotone, & par conſéquent moins fatigante. La difficulté vaincue eſt le grand mérite de la Poéſie, & la principale ſource du plaiſir qu'elle nous cauſe. Ne ſeroit-ce point par cette raiſon qu'il eſt rare de lire de ſuite & ſans dégoût un long Ouvrage en vers, & que les charmes de la verſification nous touchent moins à meſure que nous avançons en âge?

Quoi qu'il en ſoit, comme ce ſont les Poëtes qui ont formé les langues, c'eſt auſſi

aussi l'harmonie de la Poésie qui a fait naître celle de la Prose. Malherbe faisoit parmi nous des Odes harmonieuses, lorsque notre Prose étoit encore barbare & grossiere; c'est à Balzac que nous avons l'obligation de lui avoir le premier donné de l'harmonie. „ L'éloquence, „ dit très-bien Mr. de Voltaire, a tant „ de pouvoir sur les hommes, qu'on ad„ mira Balzac de son tems, pour avoir „ trouvé cette petite partie de l'art „ ignorée & nécessaire, qui consiste „ dans le choix harmonieux des paroles, „ & même pour l'avoir souvent emplo„ yée hors de sa place". Le style de Thucydide, auquel il ne manque que l'harmonie, ressemble, selon Cicéron, au bouclier de Minerve par Phidias, qu'on auroit mis en pieces.

Deux choses charment l'oreille dans le discours; le son, & le nombre: le son par la qualité des mots, le nombre par leur arrangement. Il est difficile à l'Orateur, pour peu qu'il ait d'oreille & d'organe, de se méprendre sur ces deux points. La prononciation seule lui fera aisément distinguer les mots doux & sonores, de ceux qui sont rudes & sourds; & par la même raison les mots dont la

liaison est harmonieuse & facile, de ceux dont l'union est dure & rabotteuse. Mais il est dans l'harmonie une autre condition, non moins nécessaire que le choix & la succession des mots, & qui demande une oreille plus délicate & plus exercée. Comme dans la Musique l'agrément de la mélodie vient non seulement du rapport des sons, mais de celui que les phrases de chant doivent avoir entr'elles, de même l'harmonie oratoire (plus analogue qu'on ne pense à l'harmonie musicale) consiste à ne pas mettre trop d'inégalité entre les membres d'une même phrase, & sur-tout à ne pas faire les derniers membres trop courts par rapport aux premiers; à éviter également les périodes trop longues, & les phrases trop étranglées & pour ainsi dire à demi écloses; le style qui fait perdre haleine, & celui qui oblige à chaque instant de la reprendre, & qui ressemble à une sorte de marquetterie; à savoir enfin entremêler les périodes arrondies & soutenues, avec d'autres qui le soient moins, & qui servent comme de repos à l'oreille. On ne sauroit croire, & je ne crains point là-dessus d'être démenti par les bons juges, combien un mot

mot plus ou moins long à la fin d'une phrase, une chûte masculine ou féminine, & quelquefois une syllabe de plus ou de moins dans le corps de la phrase, produit de différence dans l'harmonie. L'étude réfléchie des grands Maîtres, & sur-tout un organe sensible & sonore, en apprendront plus sur cela que toutes les regles.

Au reste l'affectation & la contrainte, ennemis des beautés en tout genre, ne le font pas moins dans celui-ci. Cicéron, si difficile d'ailleurs sur tout ce qui avoit rapport à l'harmonie du style, condamne avec raison Théopompe, pour avoir porté jusqu'à l'excès le soin minutieux d'éviter le concours des voyelles (c). C'est à l'usage & à l'oreille à procurer d'eux-mêmes cet avantage sans qu'on le cherche avec fatigue. L'Orateur excercé apperçoit par une espece d'in-

(c) Je remarquerai à cette occasion une des bizarreries de notre Poésie : c'est de ne permettre la rencontre des voyelles que dans les cas où elle a le plus de dureté. Dans *immolée à mes yeux* le concours des voyelles est certainement plus sensible, & par conséquent plus rude que dans *immolé à mes yeux*. Cependant l'un est permis en Poésie, & l'autre ne l'est pas. De même le concours des voyelles est permis en Poésie devant l'*h* aspirée, quoique cette aspiration rende le concours plus marqué.

d'instinct la succession harmonieuse des mots, comme un bon Lecteur voit d'un coup d'œil les syllabes qui précédent & celles qui suivent.

A l'exemple des Anciens, nous avons banni avec raison les grands vers de notre Prose; mais on a remarqué que la Prose la plus sonore contient beaucoup de vers d'une plus petite mesure, qui étant d'ailleurs entremêlé & sans rime, donnent à la Prose un des agrémens de la Poésie sans lui communiquer la monotonie & l'uniformité qu'on reproche à nos vers. La Prose de Moliere est toute pleine de vers de cette espece; en voici un exemple tiré de la premiere scene du *Sicilien*.

Chut, n'avancez pas davantage,
Et demeurez en cet endroit
Jusqu'à ce que je vous appelle.
Il fait noir comme dans un four;
Le ciel s'est habillé ce soir en scaramouche;
Et je ne vois pas une étoile,
Qui montre le bout de son nez,
Sotte condition que celle d'un esclave!
De ne vivre jamais pour soi,
Et d'être toujours tout entier
Aux passions d'un maître! &c.

Le

Le reſte de la piece eſt à peu près ſemblable à ce début.

L'arrangement harmonique des mots ne peut quelquefois ſe concilier avec leur arrangement logique; quel parti faut-il prendre alors? Un Philoſophe rigide ne balanceroit pas; la raiſon eſt ſon maître, je dirois preſque ſon tyran. L'Orateur, ſoumis à l'oreille autant que le Philoſophe l'eſt à la raiſon, ſacrifie ſuivant les cas, tantôt l'harmonie, tantôt la juſteſſe: l'harmonie quand il veut frapper par les choſes, la juſteſſe quand il ne veut que ſéduire par l'expreſſion. Mais ces ſacrifices, quels qu'ils ſoient, doivent toujours être très-rares, & ſurtout très-légers.

La réunion de la juſteſſe & de l'harmonie étoit vraiſemblablement le talent ſupérieur de Démoſthene. Mais dans une langue morte, le mérite de ces deux qualités diſparoît en grande partie: on le ſuppoſe plutôt qu'on ne le ſent (*d*). Il ne faut donc pas s'étonner ſi quel-

(*d*) En veut-on la preuve par rapport à l'harmonie? En prononçant des vers Latins, nous eſtropions à tout moment la proſodie & la meſure, nous faiſons bref ce qui eſt long, & long ce qui eſt bref: nous appuyons ſur des voyelles qui devroient diſparoître par l'éliſion, nous ſcandons enfin les vers à con-

quelques Modernes, en rendant justice d'ailleurs à l'éloquence de Démosthene, n'en ont pas paru échauffés au même degré que les Athéniens. Cette Nation délicate & sensible, qui connoissoit l'éloquence & sa langue, avoit raison sans doute d'écouter Démosthene avec admiration; la nôtre ne feroit qu'un enthousiasme outré, si elle étoit au même degré que la leur. L'estime raisonnée d'un Philosophe honore plus les grands Ecrivains que les exclamations de College, & la prévention des Pédans. Pindare fut certainement un grand Poëte, plus à portée que nous d'en décider; toute l'Antiquité l'a jugé tel, & elle s'y connoissoit; mais est-ce une raison pour que nous l'admirions comme des enfans jusque

contre-sens; cependant nous trouvons dans les vers Latins de l'harmonie; est-ce raison ou préjugé? J'ai dit que nous scandions les vers à contre-sens; la démonstration en est facile. En scandant par exemple les vers hexametres, nous nous arrêtons sur la derniere syllabe des dactyles; cependant cette derniere syllabe est une breve; c'est comme si dans une mesure composée d'une noire & de deux croches, on s'arrêtoit & on appuyoit sur la derniere croche; on scande nos vers comme si les dactyles au-lieu d'être une longue suivie de deux breves, étoient une breve suivie de deux longues. Les Musiciens m'entendront, & il faudroit trop de paroles pour me faire entendre aux autres.

que dans ses écarts même? Peut-on rien lire de plus ridicule que le commentaire de Desspréaux sur la premiere Ode de cet Auteur, & ses efforts pour travestir en sublime le mêlange bizarre que le Poëte Grec fait dans la même strophe, de l'eau, de l'or, & du soleil avec les Jeux Olympiques? Si Perrault ou Chapelain avoient fait une pareille strophe, quelle matiere de plaisanterie ils eussent fournie au satyrique?

Revenons à notre sujet. Quelqu'agréable que l'harmonie soit en elle-même, elle perdra beaucoup de son prix, si elle n'est employée qu'à orner un style lâche & diffus. Le style serré, quand il n'est d'ailleurs ni décousu ni obscur, a le premier de tous les mérites, celui de rendre le discours semblable à la marche de l'esprit, & à cette opération rapide par laquelle des intelligences se communiqueroient leurs idées. Il arrive souvent d'être aussi obscur en fuyant la briéveté qu'en la cherchant; on perd sa route en voulant prendre la plus longue; la vraie maniere d'arriver à un but, c'est d'y aller par le plus court chemin, pourvu qu'on y aille en marchant, & non pas en sautant d'un lieu à un autre. La

brièveté ne consiste donc pas à omettre des idées nécessaires, mais à ranger chaque idée à sa place, & à la rendre par le terme convenable: par ce moyen le style aura le double avantage d'être concis sans être fatigant, & developpé sans être lâche.

On peut juger sur ces principes, combien il y a loin de la véritable éloquence à cette *loquacité* si ordinaire au Barreau, qui consiste à dire si peu avec tant de paroles. Deux raisons contribuent à ce défaut, le plus insupportable de tous aux bons esprits; les fausses idées qu'on donne de l'éloquence dans nos Colleges, en apprenant aux jeunes gens à noyer une pensée commune dans un déluge de périodes insipides; & si l'on ose le dire, l'exemple de Cicéron, quelquefois un peu trop verbeux. *Ce qu'il a de vif & de moëlle*, dit Montagne, *est étouffé par ses longueries.* Il est vrai que Cicéron fait oublier ce défaut par les autres qualités de l'Orateur qu'il possede au suprême degré. Mais les défauts des grands Ecrivains sont tout ce que les Auteurs médiocres en imitent.

Il ne suffit point au style de l'Orateur d'être clair, correct, noble, harmonieux, vif,

vif & serré; il faut encore qu'il soit facile, c'est-à-dire que le travail ne s'y fasse point sentir. Cicéron, déjà tant cité, & qui ne sauroit trop l'être dans un Ecrit sur l'éloquence, doit un de ses plus grands charmes à la facilité inimitable de son style: si on y apperçoit quelque légere étude, c'est dans le soin d'arranger les mots; mais on sent que ce soin même lui a peu coûté, & que les mots, après s'être offerts à son esprit sans qu'il les cherchât, sont venus d'eux-mêmes & sans effort s'arranger sous sa plume. Le caractere de l'éloquence de Cicéron est, ce me semble, la réunion toujours heureuse de la facilité & de l'harmonie. C'est aussi cette réunion, si difficile à imiter, qui rend ce grand Orateur si difficile à traduire; sur-tout dans une langue comme la nôtre, où l'inversion n'est point permise, & où l'arrangement forcé des mots est l'écueil continuel de l'harmonie.

L'habitude & l'usage d'écrire en vers produit souvent dans la prose cette empreinte d'affectation & de travail que l'Orateur doit avoir tant de soin d'éviter. La plupart des Poëtes, accoutumés au langage ordinaire de la versification, le transportent comme malgré eux dans

leur prose; ou s'ils font des efforts pour la rendre simple, elle devient contrainte & seche; & s'ils s'abandonnent à la négligence de leur plume, leur style est traînant & sans âme. Aussi nos Poëtes ont-ils pour l'ordinaire assez mal réussi dans la Prose. Les préfaces de Racine sont foiblement écrites, celles de Corneille sont aussi défectueuses par le langage, qu'excellentes par le fond des choses; la Prose de Rousseau est dure, celle de Despréaux pesante, celle de La Fontaine insipide.

Rien n'est donc plus opposé au style facile, & par conséquent au bon goût, que ce langage figuré, poëtique, chargé de métaphores & d'antitheses, qu'on appelle, je ne sai par quelle raison, *style Académique*, quoique les plus illustres membres de l'Académie Françoise l'ayent évité avec soin, & proscrit hautement dans leurs Ouvrages. On l'appelleroit avec bien plus de raison *style de la Chaire*; c'est en effet celui de la plupart de nos Prédicateurs modernes; il fait ressembler leurs Sermons, non à l'épanchement d'un cœur pénétré des vérités qu'il doit persuader aux autres, mais à une espece de représentation ennuyeuse & monotone, où

l'Ac-

l'Acteur s'applaudit sans être écouté. Que dirions-nous d'un homme qui ayant à nous entretenir sur la chose du monde qui nous intéresseroit le plus, s'en acquitteroit par un discours étudié, compassé, chargé de figures & d'ornemens? Ce Rhéteur à contre-tems ne nous paroîtroit-il pas jouer un rôle bien ridicule ou bien insipide? Voilà l'image de la foule des Prédicateurs. Leurs fades déclamations doivent paroître encore au-dessous des pieuses comédies de nos Missionnaires, où les gens du monde vont rire, & d'où le peuple sort en pleurant. Ces Missionnaires semblent du moins pénétrés de ce qu'ils annoncent; & leur élocution brusque & grossiere produit son effet sur l'espece d'hommes à qui elle est destinée. (*e*)

Faut-il s'étonner après cela que l'Eloquence de la Chaire soit regardée comme un mauvais genre par un grand nombre de gens d'esprit, qui confondent le genre avec l'abus? Le *petit Carême* du Pere Massillon suffira pour apprendre à nos

(*e*) On sait le jugement que portoit le P. Bourdaloue d'un fameux Missionnaire de son temps; *ce Prédicateur,* disoit-il, *est bien plus éloquent que moi; car ses sermons font rendre ce qui a été volé aux miens.*

nos Orateurs Chrétiens & à leurs juges, combien la véritable éloquence de la chaire est opposée à l'affectation du style; nous les renvoyons sur-tout au Sermon sur l'*humanité des Grands*, que les Prédicateurs devroient lire sans cesse pour se former le goût, & les Princes pour apprendre à être hommes.

La simplicité & le naturel de Massillon me paroissent, si j'ose le dire, plus propres à faire entrer dans l'ame les vérités du Christianisme, que toute la dialectique de Bourdaloue. La logique de l'Evangile est dans nos cœurs; c'est-là qu'on doit la chercher; les raisonnemens les plus pressans sur le devoir indispensable d'assister les malheureux, ne toucheront gueres celui qui a pu voir souffrir son semblable sans en être ému; une ame insensible est un clavessin sans touches, dont on chercheroit en vain à tirer des sons. Si la dialectique est nécessaire, c'est seulement dans les matieres de Dogme; mais ces matieres sont plus faites pour les Livres que pour la Chaire, qui doit être le théatre des grands mouvemens, & non pas de la discussion. La sévérité de la controverse rejette & proscrit tout ce qui n'est pas preuve & raison; instruire & con-

convaincre, voilà son unique objet. Ce n'est, ni dans un sermon, ni en vers, qu'il faut entreprendre de prouver aux Incrédules la vérité du Christianisme; le recueillement du cabinet & l'austérité de la prose n'ont rien de trop pour une matiere aussi sérieuse.

En exposant les regles de l'Elocution Oratoire, nous avons presque donné celles du style en général. L'Orateur, l'Historien & le Philosophe (car on peut réduire tous les Ecrivains à ces trois genres) different principalement entr'eux par la nature des sujets qu'ils traitent, & c'est la différence dans les sujets qui doit en mettre dans leur style: l'Historien doit penser & peindre, le Philosophe sentir & penser, l'Orateur penser, peindre & sentir. Mais l'élocution n'a pour tous qu'une même regle; c'est d'être claire, précise, harmonieuse, & sur-tout facile & naturelle. L'affectation du style, toujours pénible & choquante, l'est principalement dans les matieres philosophiques, qui doivent briller de leur propre beauté, où l'ornement est le sujet même, & qui rejettent comme indigne d'elles toute parure empruntée d'ailleurs: c'est principalement à ces matieres qu'on doit

ap-

appliquer le beau paſſage de Petrone; *Grandis*, &, *ut ità dicam*, *pudica oratio*, *naturali pulchritudine exſurgit.* En un mot, la vérité, la ſimplicité, la nature; voilà ce que tout Ecrivain doit avoir ſans ceſſe devant les yeux. Le point eſſentiel pour bien écrire, eſt d'être riche en idées; mais les idées ſont rares, & la rhétorique commune.

DESCRIPTION ABREGÉE DU GOUVERNEMENT DE GENEVE.

DESCRIPTION ABREGÉE DU GOUVERNEMENT DE GENEVE.

L'Article GENEVE *de l'Enclycopédie ayant été l'occasion de la Lettre de Mr. Rousseau à l'Auteur, & des réflexions que Mr. d'Alembert lui adresse sur cette Lettre, nous croyons devoir remettre cet article sous les yeux du Lecteur.*

LA ville de Geneve est située sur deux collines, à l'endroit où finit le Lac qui porte aujourd'hui son nom, & qu'on appelloit autrefois *Lac Leman*. La situation en est très-agréable; on voit d'un côté le Lac, de l'autre le Rhône, aux environs une campagne riante, des cô-

côteaux couverts de maisons de campagne le long du Lac, & à quelques lieues les sommets toujours glacés des Alpes, qui paroissent des montagnes d'argent lorsqu'ils sont éclairés par le soleil dans les beaux jours. Le Port de *Geneve* sur le Lac avec des jettées, ses barques, ses marchés, & sa position entre la France, l'Italie & l'Allemagne, la rendent industrieuse, riche & commerçante. Elle a plusieurs beaux édifices & des promenades agréables; les rues sont éclairées la nuit, & on a construit sur le Rhône une machine à pompes fort simple, qui fournit de l'eau jusqu'aux quartiers les plus élevés, à cent pieds de haut. Le Lac est d'environ dix-huit lieues de long, & de quatre à cinq dans sa plus grande largeur. C'est une espece de petite mer qui a ses tempêtes, & qui produit d'autres phénomenes curieux.

Jules César parle de *Geneve* comme d'une Ville des Allobroges, alors Province Romaine; il y vint pour s'opposer au passage des Helvétiens, qu'on a depuis appellés *Suisses*. Dès que le Christianisme fut introduit dans cette Ville, elle devint un Siege Episcopal, suffragant

gant de Vienne. Au commencement du V. Siecle, l'Empereur Honorius la céda aux Bourguignons, qui en furent dépossédés en 534 par les Rois Francs. Lorsque Charlemagne, sur la fin du IX. Siecle, alla combattre les Rois des Lombards, & délivrer le Pape (qui l'en récompensa bien par la Couronne Impériale), ce Prince passa à *Geneve*, & en fit le rendez-vous général de son armée. Cette Ville fut ensuite annexée par héritage à l'Empire Germanique, & Conrad y vint prendre la Couronne Impériale en 1034. Mais les Empereurs ses successeurs, occupés d'affaires très-importantes, que leur susciterent les Papes pendant plus de trois cens ans, ayant négligé d'avoir les yeux sur cette Ville, elle secoua insensiblement le joug, & devint une Ville Impériale, qui eut son Evêque pour Prince, ou plutôt pour Seigneur; car l'autorité de l'Evêque étoit tempérée par celle des Citoyens. Les armoiries qu'elle prit dès-lors, exprimoient cette constitution mixte; c'étoit une Aigle Impériale d'un côté, & de l'autre une Clé représentant le pouvoir de l'Eglise, avec cette devise, *Post tenebras lux*. La Ville de *Ge-*

neve

neve a conservé ces armes après avoir renoncé à l'Eglise Romaine; elle n'a plus de commun avec la Papauté que les clés qu'elle porte dans son écusson; il est même assez singulier qu'elle les ait conservées, après avoir brisé avec une espece de superstition tous les liens qui pouvoient l'attacher à Rome; elle a pensé apparemment que la devise, *Post tenebras lux*, qui exprime parfaitement, à ce qu'elle croit, son état actuel par rapport à la Religion, lui permettoit de ne rien changer au reste de ses armoiries.

Les Ducs de Savoye voisins de *Geneve*, appuyés quelquefois par les Evêques, firent insensiblement & à différentes reprises des efforts pour établir leur autorité dans cette Ville; mais elle y résista avec courage, soutenue de l'alliance de Fribourg & de celle de Berne. Ce fut alors, c'est-à-dire vers 1526, que le Conseil des CC. fut établi. Les opinions de Luther & de Zuingle commençoient à s'introduire; Berne les avoit adoptées; *Geneve* les goûtoit; elle les admit enfin en 1635; la Papauté fut abolie; & l'Evêque qui prend toujours le titre d'*Evêque de Geneve*, sans y avoir

avoir plus de jurisdiction que l'Evêque de Babylone n'en a dans son Diocese, est résident à Annecy depuis ce tems-là.

On voit encore entre les deux portes de l'Hôtel-de-ville de *Geneve*, une inscription latine en mémoire de l'abolition de la Religion Catholique. Le Pape y est appellé l'*Antechrist*: cette expression, que le fanatisme de la liberté & de la nouveauté s'est permise dans un siecle encore à demi barbare, nous paroît peu digne aujourd'hui d'une Ville aussi philosophe. Nous osons l'inviter à substituer à ce monument injurieux & grossier, une inscription plus vraie, plus noble, & plus simple. Pour les Catholiques, le Pape est le Chef de la véritable Eglise; pour les Protestans sages & modérés, c'est un Souverain qu'ils respectent comme Prince sans lui obéir: mais dans un siecle tel que le nôtre, il n'est plus l'Antechrist pour personne.

Geneve, pour défendre sa liberté contre les entreprises des Ducs de Savoye & de ses Evêques, se fortifia encore de l'alliance de Zurich, & sur-tout de celle de la France. Ce fut avec ces secours qu'elle résista aux armes de Charles Emmanuel, & aux trésors de Philippe II.

Prin-

Prince dont l'ambition, le despotisme, la cruauté & la superstition, assurent à sa mémoire l'exécration de la postérité. Henri IV. qui avoit secouru *Geneve* de 300 soldats, eut bientôt après besoin lui-même de ses secours; elle ne lui fut pas inutile dans le tems de la Ligue & dans d'autres occasions: de-là sont venus les privileges dont les *Genevois* jouissent en France comme les Suisses.

Ces Peuples voulant donner de la célébrité à leur Ville, y appellerent Calvin, qui jouissoit avec justice d'une grande réputation, Homme de Lettres du premier ordre, écrivant en Latin aussi bien qu'on le peut faire dans une langue morte, & en François avec une pureté singuliere pour son tems; cette pureté que nos habiles Grammairiens admirent encore aujourd'hui, rend ses Ecrits bien supérieurs à presque tous ceux du même siecle, comme les Ouvrages de Mrs. de Port-Royal se distinguent encore aujourd'hui par la même raison, des rapsodies barbares de leurs adversaires & de leurs contemporains. Calvin, Jurisconsulte habile & Théologien aussi éclairé qu'un Héréti-

que

que le peut être, dressa de concert avec les Magistrats un Recueil de Loix Civiles & Ecclésiastiques, qui fut approuvé en 1543 par le peuple, & qui est devenu le Code fondamental de la République. Le superflu des Biens Ecclésiastiques, qui servoit avant la Réforme à nourrir le luxe des Evêques & de leurs subalternes, fut appliqué à la fondation d'un Hôpital, d'un College, & d'une Académie: mais les guerres que *Geneve* eut à soutenir pendant près de soixante ans, empêcherent les Arts & le Commerce d'y fleurir autant que les Sciences. Enfin le mauvais succès de l'Escalade, tentée en 1602 par le Duc de Savoye, a été l'époque de la tranquillité de cette République. Les *Genevois* repousserent leurs ennemis, qui les avoient attaqués par surprise; & pour dégoûter le Duc de Savoye d'entreprises semblables, ils firent pendre treize des principaux Généraux ennemis. Ils crurent pouvoir traiter comme des voleurs de grand-chemin, des hommes qui avoient attaqué leur Ville sans déclaration de guerre: car cette politique singuliere & nouvelle, qui consiste à faire la guerre sans l'avoir déclarée, n'étoit pas encore connue en Europe; & eût-elle

été pratiquée dès-lors par les grands Etats, elle est trop préjudiciable aux petits, pour qu'elle puisse jamais être de leur goût.

Le Duc Charles Emmanuel se voyant repoussé & ses Généraux pendus, renonça à s'emparer de *Geneve.* Son exemple servit de leçon à ses successeurs ; & depuis ce tems, cette Ville n'a cessé de se peupler, de s'enrichir & de s'embellir dans le sein de la paix. Quelques dissensions intestines, dont la derniere a éclaté en 1738, ont de tems en tems altéré légérement la tranquillité de la République ; mais tout a été heureusement pacifié par la médiation de la France & des Cantons confédérés ; & la sûreté est aujourd'hui établie au-dehors plus fortement que jamais, par deux nouveaux Traités, l'un avec la France en 1749, l'autre avec le Roi de Sardaigne en 1754.

C'est une chose très-singuliere, qu'une Ville qui compte à peine 24000 ames, & dont le territoire morcelé ne contient pas trente villages, ne laisse pas d'être un Etat Souverain, & une des Villes les plus florissantes de l'Europe. Riche par sa Liberté & par son Commerce, elle voit

sou-

souvent autour d'elle tout en feu sans jamais s'en ressentir; les événemens qui agitent l'Europe ne sont pour elle qu'un spectacle, dont elle jouit sans y prendre part: attachée aux François par ses Alliances & par son Commerce, aux Anglois par son Commerce & par la Religion, elle prononce avec impartialité sur la justice des guerres que ces deux Nations puissantes se font l'une à l'autre (quoiqu'elle soit d'ailleurs trop sage pour prendre aucune part à ces guerres), & juge tous les Souverains de l'Europe, sans les flatter, sans les blesser, & sans les craindre.

La Ville est bien fortifiée, sur-tout du côté du Prince qu'elle redoute le plus, du Roi de Sardaigne. Du côté de la France, elle est presque ouverte & sans défense. Mais le service s'y fait comme dans une Ville de guerre; les arcenaux & les magasins sont bien fournis; chaque Citoyen y est soldat comme en Suisse & dans l'ancienne Rome. On permet aux *Genevois* de servir dans les Troupes étrangeres; mais l'Etat ne fournit à aucune Puissance des Compagnies avouées, & ne souffre dans son territoire aucun enrollement.

Quoique la Ville soit riche, l'Etat est pauvre par la répugnance que témoigne le peuple pour les nouveaux impôts, même les moins onéreux. Le revenu de l'Etat ne va pas à cinq cens mille livres monnoie de France; mais l'économie admirable avec laquelle il est administré, suffit à tout, & produit même des sommes en réserve pour les besoins extraordinaires.

On distingue dans *Geneve* quatre ordres de personnes: les *Citoyens* qui sont fils de Bourgeois & nés dans la Ville; eux seuls peuvent parvenir à la Magistrature: les *Bourgeois* qui sont fils de Bourgeois ou de Citoyens, mais nés en pays étranger, ou qui étant étrangers ont acquis le droit de Bourgeoisie que le Magistrat peut conférer, ils peuvent être du Conseil général, & même du grand Conseil appellé *des Deux-cent*. Les Habitans sont des étrangers, qui ont permission du Magistrat de demeurer dans la Ville, & qui n'y font rien autre chose. Enfin les *natifs* sont les fils des habitans; ils ont quelques privileges de plus que leurs peres, mais ils sont exclus du Gouvernement.

A la tête de la République sont quatre

tre Syndics, qui ne peuvent l'être qu'un an, & ne le redevenir qu'après quatre ans. Aux Syndics est joint le petit Conseil, composé de vingt Conseillers, d'un Trésorier & de deux Secretaires d'Etat, & un autre Corps qu'on appelle *de la Justice*. Les affaires journalieres & qui demandent expédition, soit criminelles, soit civiles, sont l'objet de ces deux Corps.

Le Grand-Conseil est composé de deux cens cinquante Citoyens ou Bourgeois: il est Juge des grandes causes civiles, il fait grace, il bat monnoie, il élit les membres du Petit-Conseil, il délibere sur ce qui doit être porté au Conseil général. Ce Conseil général embrasse le Corps entier des Citoyens & des Bourgeois, excepté ceux qui n'ont pas vingt-cinq ans, les Banqueroutiers, & ceux qui ont eu quelque flétrissure. C'est à cette assemblée qu'appartiennent le pouvoit législatif, le droit de la guerre & de la paix, les alliances, les impôts, & l'élection des principaux Magistrats, qui se fait dans la Cathédrale avec beaucoup d'ordre & de décence, quoique le nombre des Votans soit d'environ 1500 personnes.

On voit par ce détail que le Gouvernement de *Geneve* a tous les avantages & aucun des inconvéniens de la Démocratie; tout est sous la direction des Syndics, tout émane du Petit-Conseil pour la délibération, & tout retourne à lui pour l'exécution: ainsi il semble que la Ville de *Geneve* ait pris pour modele cette loi si sage du gouvernement des anciens Germains; *De minoribus rebus Principes consultant, de majoribus omnes; ita tamen, ut ea quorum penes plebem arbitrium est, apud Principes prætractentur.* Tacitus, *de mor. German.*

Le Droit Civil de *Geneve* est presque tout tiré du Droit Romain, avec quelques modifications: par exemple, un pere ne peut jamais disposer que de la moitié de son bien en faveur de qui il lui plait; le reste se partage également entre ses enfans. Cette loi assure d'un côté l'indépendance des enfans, & de l'autre elle prévient l'injustice des peres.

Mr. de Montesquieu appelle avec raison une *belle loi*, celle qui exclut des charges de la République les Citoyens qui n'acquittent pas les dettes de leur pere.

pere après sa mort, & à plus forte raison ceux qui n'acquittent par leurs dettes propres.

On n'étend point les degrés de parenté qui prohibent le mariage au-delà de ceux que marque le Lévitique, ainsi les cousins germains peuvent se marier ensemble; mais aussi point de dispense dans les cas prohibés. On accorde le divorce en cas d'adultere ou de désertion malicieuse, après des proclamations juridiques.

La Justice Criminelle s'exerce avec plus d'exactitude que de rigueur. La Question, déjà abolie dans plusieurs Etats, & qui devroit l'être par-tout comme une cruauté inutile, est proscrite à *Geneve*; on ne la donne qu'à des criminels déjà condamnés à mort, pour découvrir leurs complices, s'il est nécessaire. L'accusé peut demander communication de la procédure, & se faire assister de ses parens, & d'un Avocat pour plaider sa cause devant les Juges à huis ouverts. Les Sentences criminelles se rendent dans la place publique par les Syndics, avec beaucoup d'appareil.

On ne connoît point à *Geneve* de Dignité héréditaire; le fils d'un premier Magi-

ſtrat reſte confondu dans la foule, s'il ne s'en tire par ſon mérite. La nobleſſe ni la richeſſe ne donnent ni rang, ni prérogatives, ni facilité pour s'élever aux charges: les brigues ſont ſévérement défendues. Les emplois ſont ſi peu lucratifs, qu'ils n'ont pas de quoi exciter la cupidité; ils ne peuvent tenter que des ames nobles, par la conſidération qui y eſt attachée.

On voit peu de procès; la plupart ſont accommodés par des amis communs, par les Avocats même, & par les Juges.

Des Loix Somptuaires défendent l'uſage des pierreries & de la dorure, limitent la dépenſe des funérailles, & obligent tous les Citoyens à aller à pied dans les rues: on n'a de voitures que pour la campagne. Ces loix, qu'on regarderoit en France comme trop ſéveres, & preſque comme barbares & inhumaines, ne ſont point nuiſibles aux véritables commodités de la vie, qu'on peut toujours ſe procurer à peu de frais; elles ne retranchent que le faſte, qui ne contribue point au bonheur, & qui ruine ſans être utile.

Il n'y a peut-être point de Ville où

il

il y ait plus de mariages heureux; *Geneve* est sur ce point à deux cens ans de nos mœurs. Les réglemens contre le luxe font qu'on ne craint point la multitude des enfans; ainsi le luxe n'y est point, comme en France, un des grands obstacles à la population.

On ne souffre point à *Geneve* de Comédie; ce n'est pas qu'on y désapprouve les spectacles en eux-mêmes, mais on craint, dit-on, le goût de parure, de dissipation & de libertinage que les troupes de Comédiens répandent parmi la Jeunesse. Cependant ne seroit-il pas possible de remédier à cet inconvénient, par des loix séveres & bien exécutées sur la conduite des Comédiens? Par ce moyen *Geneve* auroit des spectacles & des mœurs, & jouiroit de l'avantage des uns & des autres: les représentations théatrales formeroient le goût des Citoyens, & leur donneroient une finesse de tact, une délicatesse de sentiment qu'il est très-difficile d'acquérir sans ce secours. La Littérature en profiteroit, sans que le libertinage fît des progrès, & *Geneve* réuniroit à la sagesse de Lacédémone la politesse d'Athenes. Une autre considération, digne

d'une République si sage & si éclairée, devroit peut-être l'engager à permettre les spectacles. Le préjugé barbare contre la profession de Comédien, l'espece d'avilissement où nous avons mis ces hommes si nécessaires au progrès & au soutien des Arts, est certainement une des principales causes qui contribue au déréglement que nous leur reprochons : ils cherchent à se dédommager par les plaisirs, de l'estime que leur état ne peut obtenir. Parmi nous, un Comédien qui a des mœurs est doublement respectable, mais à peine lui en savons-nous gré. Le Traitant qui insulte à l'indigence publique & qui s'en nourrit, le Courtisan qui rampe & qui ne paie point ses dettes, voilà l'espece d'hommes que nous honorons le plus. Si les Comédiens étoient non seulement soufferts à *Geneve*, mais contenus d'abord par des réglemens sages, protégés ensuite, & même considérés dès qu'ils en feroient dignes, enfin absolument placés sur la même ligne que les autres Citoyens, cette Ville auroit bientôt l'avantage de posséder ce qu'on croit si rare, & ce qui ne l'est que par notre faute, une troupe de Comédiens esti-

estimable. Ajoutons que cette troupe deviendroit bientôt la meilleure de l'Europe; plusieurs personnes pleines de goût & de disposition pour le Théatre, & qui craignent de se deshonorer parmi nous en s'y livrant, accourroient à *Geneve* pour cultiver non seulement sans honte, mais même avec estime, un talent si agréable & si peu commun. Le séjour de cette Ville, que bien des François regardent comme triste par la privation des spectacles, deviendroit alors le séjour des plaisirs honnêtes, comme il est celui de la Philosophie & de la Liberté; & les Etrangers ne seroient plus surpris de voir que dans une Ville où les spectacles décens & réguliers sont défendus, on permette des farces grossieres & sans esprit, aussi contraires au bon goût qu'aux bonnes mœurs. Ce n'est pas tout: peu à peu l'exemple des Comédiens de *Geneve*, la régularité de leur conduite, & la considération dont elle les feroit jouir, serviroient de modele aux Comédiens des autres Nations, & de leçon à ceux qui les ont traités jusqu'ici avec tant de rigueur, & même d'inconséquence. On ne les verroit pas d'un côté pensionnés par le Gouverne-

ment, & de l'autre un objet d'anathême; nos Prêtres perdroient l'habitude de les excommunier, & nos Bourgeois de les regarder avec mépris; & une petite République auroit la gloire d'avoir réformé l'Europe sur ce point, plus important peut-être qu'on ne pense.

Geneve a une Université qu'on appelle *Académie*, où la Jeunesse est instruite gratuitement. Les Professeurs peuvent devenir Magistrats, & plusieurs le sont en effet devenus, ce qui contribue beaucoup à entretenir l'émulation & la célébrité de l'Académie. Depuis quelques années on a établi aussi une Ecole de Dessein. Les Avocats, les Notaires, les Médecins, forment des Corps auxquels on n'est aggrégé qu'après des examens publics; & tous les Corps de métiers ont aussi leurs réglemens, leurs apprentissages, & leurs chefs-d'œuvre.

La Bibliotheque publique est bien assortie; elle contient vingt-six mille volumes, & un assez grand nombre de manuscrits. On prête ces Livres à tous les Citoyens, ainsi chacun lit & s'éclaire: aussi le peuple est-il beaucoup plus instruit à *Geneve* que par-tout ailleurs. On ne s'apperçoit pas que ce soit un mal, com-

comme on prétend que c'en seroit un parmi nous. Peut-être les Genevois & nos Politiques ont-ils également raison.

Après l'Angleterre, *Geneve* a reçu la premiere l'inoculation de la petite vérole, qui a tant de peine à s'établir en France, & qui pourtant s'y établira, quoique plusieurs de nos Médecins la combattent encore, comme leurs prédécesseurs ont combattu la circulation du sang, l'émétique, & tant d'autres vérités incontestables ou de pratiques utiles.

Toutes les Sciences & presque tous les Arts ont été si bien cultivés à *Geneve*, qu'on seroit surpris de voir la liste des Savans & des Artistes en tout genre que cette Ville a produits depuis deux siecles. Elle a eu même quelquefois l'avantage de posséder des étrangers célebres, que sa situation agréable, & la liberté dont on y jouit, ont engagés à s'y retirer. Mr. de Voltaire, qui depuis quatre ans y a établi son séjour, retrouve chez ces Républicains les mêmes marques d'estime & de considération qu'il a reçues de plusieurs Monarques.

La Fabrique qui fleurit le plus à *Gene-*

ve, est celle de l'Horlogerie; elle occupe plus de cinq mille personnes, c'est-à-dire plus de la cinquieme partie des Citoyens. Les autres Arts n'y sont pas négligés, entr'autres l'Agriculture; on remédie au peu de fertilité du terroir à force de soin & de travail.

Toutes les maisons sont bâties de pierre, ce qui prévient très-souvent les incendies, auxquelles on apporte d'*ailleurs* un prompt remede, par le bel ordre établi pour les éteindre.

Les Hôpitaux ne sont point à *Geneve*, comme ailleurs, une simple retraite pour les pauvres malades & infirmes: on y exerce l'*hospitalité* envers les pauvres passans; mais sur-tout on en tire une multitude de petites pensions qu'on distribue aux pauvres familles, pour les aider à vivre sans se déplacer, & sans renoncer à leur travail. Les Hôpitaux dépensent par an plus du triple de leur revenu, tant les aumônes de toute espece sont abondantes.

Il nous reste à parler de la Religion de *Geneve*; c'est la partie de cet article qui intéresse peut-être le plus les Philosophes. Nous allons donc entrer dans ce détail; mais nous prions nos Lecteurs

de

de se souvenir que nous ne sommes ici qu'Historiens, & non Controversistes, & que raconter n'est pas approuver.

La Constitution Ecclésiastique de *Geneve* est purement Presbytérienne; point d'Evêques, encore moins de Chanoines: ce n'est pas qu'on désapprouve l'Episcopat; mais comme on ne le croit pas de droit divin, on a pensé que des Pasteurs moins riches & moins importans que des Evêques, convenoient mieux à une petite République.

Les Ministres sont ou *Pasteurs*, comme nos Curés, ou *Postulans*, comme nos Prêtres sans bénéfice. Le revenu des Pasteurs ne va pas au-delà de 1200 livres, sans aucun casuel; c'est l'Etat qui le donne, car l'Eglise n'a rien. Les Ministres ne sont reçus qu'à vingt-quatre ans, après des examens qui sont très-rigides quant à la science & quant aux mœurs, & dont il seroit à souhaiter que la plupart de nos Eglises Catholiques suivissent l'exemple.

Les Ecclésiastiques n'ont rien à faire dans les funérailles; c'est un acte de simple Police, qui se fait sans appareil; on croit à *Geneve* qu'il est ridicule d'être fastueux après la mort. On enterre dans un

un vaste cimetiere assez éloigné de la Ville, usage qui devroit être suivi partout.

Le Clergé de *Geneve* a des mœurs exemplaires : les Ministres vivent dans une grande union ; on ne les voit point, comme dans d'autres pays, disputer entr'eux avec aigreur sur des matieres inintelligibles, se persécuter mutuellement, s'accuser indécemment auprès des Magistrats : il s'en faut cependant beaucoup qu'ils pensent tous de même sur les articles qu'on regarde ailleurs comme les plus importans à la Religion. Plusieurs ne croient plus la divinité de Jésus-Christ, dont Calvin leur chef étoit si zélé défenseur, & pour laquelle il fit brûler Servet. Quand on leur parle de ce supplice, qui fait quelque tort à la charité & à la modération de leur Patriarche, ils n'entreprennent point de le justifier ; ils avouent que Calvin fit une action très-blâmable, & ils se contentent (si c'est un Catholique qui leur parle) d'opposer au supplice de Servet cette abominable Journée de la St. Barthelemy, que tout bon François desireroit effacer de notre Histoire avec son sang, & ce supplice de Jean Hus, que

que les Catholiques même, disent-ils, n'entreprennent plus de justifier, où l'humanité & la bonne foi furent également violées, & qui doit couvrir la mémoire de l'Empereur Sigismond d'un opprobre éternel.

„ Ce n'est pas, dit Mr. de Voltaire, „ un petit exemple du progrès de la Raison humaine, qu'on ait imprimé à „ *Geneve* avec l'approbation publique (dans l'Essai sur l'Histoire universelle du même Auteur), que Calvin avoit une „ ame atroce, aussi bien qu'un esprit „ éclairé. Le meurtre de Servet paroît aujourd'hui abominable". Nous croyons que les éloges dûs à cette noble liberté de penser & d'écrire, sont à partager également entre l'Auteur, son Siecle & *Geneve*. Combien de pays où la Philosophie n'a pas fait moins de progrès, mais où la Vérité est encore captive, où la Raison n'ose élever la voix pour foudroyer ce qu'elle condamne en silence, où même trop d'Ecrivains pusillanimes, qu'on appelle *sages*, respectent les préjugés qu'ils pourroient combattre avec autant de décence que de sûreté?

L'Enfer, un des points principaux de notre

notre Croyance, n'en est pas un aujourd'hui pour plusieurs Ministres de *Geneve*; ce seroit, selon eux, faire injure à la Divinité, d'imaginer que cet Etre plein de bonté & de justice, fût capable de punir nos fautes par une éternité de tourmens: ils expliquent le moins mal qu'ils peuvent les passages formels de l'Ecriture qui sont contraires à leur opinion, prétendant *qu'il ne* faut jamais prendre à la lettre dans les Livres Saints, tout ce qui paroît blesser l'humanité & la raison. Ils croient donc qu'il y a des peines dans une autre vie, mais pour un tems; ainsi le Purgatoire, qui a été une des principales causes de la séparation des Protestans d'avec l'Eglise Romaine, est aujourd'hui la seule peine que plusieurs d'entr'eux admettent après la mort: nouveau trait à ajouter à l'histoire des contradictions humaines.

Pour tout dire en un mot, plusieurs Pasteurs de *Geneve* n'ont d'autre religion qu'un Socinianisme parfait, rejettant tout ce qu'on appelle *mysteres*, & s'imaginant que le premier principe d'une Religion véritable, est de ne rien proposer à croire qui heurte la raison: aussi quand

quand on les presse sur la nécessité de la Révélation, ce dogme si essentiel du Christianisme, plusieurs y substituent le terme d'*utilité*, qui leur paroît plus doux: en cela s'ils ne sont pas orthodoxes, ils sont au moins conséquens à leurs principes.

Un Clergé qui pense ainsi doit être tolérant, & l'est en effet assez pour n'être pas regardé de bon œil par les Ministres des autres Eglises réformées. On peut dire encore, sans prétendre approuver d'ailleurs la religion de *Geneve*, qu'il y a peu de pays où les Théologiens & les Ecclésiastiques soient plus ennemis de la superstition. Mais en récompense, comme l'intolérance & la superstition ne servent qu'à multiplier les incrédules, on se plaint moins à *Geneve* qu'ailleurs des progrès de l'incrédulité, ce qui ne doit pas surprendre: la Religion y est presque réduite à l'adoration d'un seul Dieu, du moins chez presque tout ce qui n'est pas peuple: le respect pour Jésus-Christ & pour les Ecritures, sont peut-être la seule chose qui distingue d'un pur Déisme le Christianisme de *Geneve*.

Les Ecclésiastiques font encore mieux

à

à *Geneve* que d'être tolérans; ils se renferment uniquement dans leurs fonctions, en donnant les premiers aux Citoyens l'exemple de la soumission aux Loix. Le Consistoire établi pour veiller sur les mœurs, n'inflige que des peines spirituelles. La grande querelle du Sacerdoce & de l'Empire, qui dans des siecles d'ignorance a ébranlé la Couronne de tant d'Empereurs, & qui, comme nous ne le savons que trop, cause des troubles fâcheux dans des siecles plus éclairés, n'est point connue à *Geneve*; le Clergé n'y fait rien sans l'approbation des Magistrats.

Le Culte est fort simple; point d'images, point de luminaires, point d'ornemens dans les Eglises. On vient pourtant de donner à la Cathédrale un portail d'assez bon goût; peut-être parviendra-t-on peu à peu à décorer l'intérieur des Temples. Où seroit en effet l'inconvénient d'avoir des tableaux & des statues, en avertissant le peuple, si l'on vouloit, de ne leur rendre aucun culte, & de ne les regarder que comme des monumens destinés à retracer d'une maniere frappante & agréable les principaux événemens de la Religion?

gion? Les Arts y gagneroient sans que la superstition en profitât. Nous parlons ici, comme le Lecteur doit le sentir, dans les principes des Pasteurs *Genevois*, & non dans ceux de l'Eglise Catholique.

Le Service Divin renferme deux choses; les Prédications, & le Chant. Les Prédications se bornent presqu'uniquement à la morale, & n'en valent que mieux. Le Chant est d'assez mauvais goût; & les vers françois qu'on chante, plus mauvais encore. Il faut espérer que *Geneve* se réformera sur ces deux points. On vient de placer un orgue dans la Cathédrale, & peut-être parviendra-t-on à louer Dieu en meilleur langage & en meilleure musique. Du reste la vérité nous oblige de dire, que l'Etre Supréme est honoré à *Geneve* avec une décence & un recueillement qu'on ne remarque point dans nos Eglises.

Nous ne donnerons peut-être pas d'aussi grands articles aux plus vastes Monarchies; mais aux yeux du Philosophe la République des Abeilles n'est pas moins intéressante que l'Histoire des grands Empires; & ce n'est peut-être que dans les petits Etats qu'on peut trouver

ver le modele d'une parfaite administration politique. Si la Religion ne nous permet pas de penser que les Genevois ayent efficacement travaillé à leur bonheur dans l'autre Monde, la raison nous oblige de croire qu'ils sont à-peu-près aussi heureux qu'on le peut être dans celui-ci:

O fortunatos nimiùm, sua si bona norint!

AVIS
DES LIBRAIRES DE HOLLANDE.

PResque dans le même tems que la nouvelle Edition des *Mélanges* paroissoit, on a donné à *Paris* dans un volume séparé (sous le faux titre d'*Amsterdam chez Zacharie Châtelain & fils, Imprimeurs Libraires*) l'Article précédent avec la Déclaration des Pasteurs de Geneve, accompagnée de notes, & la Lettre à Mr. Rousseau, Citoyen de Geneve. Pour rendre notre Edition plus complette, nous croyons devoir placer ici cette Déclaration, avec les notes qu'on y a jointes, & l'Avertissement qui a été mis à la tête du Volume.

AVER-

AVERTISSEMENT

de l'Editeur de Paris.

L'Article Geneve *de l'Encyclopédie ayant donné lieu à plusieurs Ecrits, dont les principaux sont la Lettre de Mr. Rousseau à Mr. d'Alembert, & la Profession de Foi des Ministres de Geneve, on a cru faire plaisir au Public de lui présenter dans un seul volume l'Article de l'Encyclopédie, la Lettre de Mr. d'Alembert à Mr. Rousseau sur cet article, & la Profession de foi. On a joint à cette Profession quelques notes, qui ont été communiquées par un Théologien. On s'est déterminé d'autant plus volontiers à imprimer ces notes, qu'elles n'ont pour but que d'éclaircir un fait très-important, & qu'elles sont exprimées en des termes qui ne sauroient blesser les Ministres de Geneve.*

EX-

EXTRAIT
DES
REGISTRES

De la VENERABLE COMPAGNIE des Pasteurs & Professeurs de l'Eglise & de l'Académie de GENEVE, *du* 10. *Février* 1758.

L*A Compagnie informée que le* VII. *Tome de* l'Encyclopédie, *imprimé depuis peu à Paris*, *renferme au mot* GENEVE *des choses qui intéressent essentiellement notre Eglise, s'est fait lire cet Article; & ayant nommé des Commissaires pour l'examiner plus particuliérement, ouï leur rapport, après mûre délibération, elle a cru se devoir à elle-même & à l'édification publique, de faire & de publier la Déclaration suivante.*

La Compagnie a été également sur-

priſe & affligée, de voir dans ledit Article de *l'Encyclopédie*, que non ſeulement notre Culte eſt repréſenté d'une maniere défectueuſe, (*a*) mais que l'on y donne une très-fauſſe idée de notre Doctrine & de notre Foi. On attribue à pluſieurs de nous ſur divers articles des ſentimens qu'ils n'ont point, & l'on en défigure d'autres. On avance, contre toute vérité, que *pluſieurs ne croyent plus la Divinité de* Jéſus-Chriſt... *& n'ont d'autre Religion qu'un Socinianiſme parfait, rejettant tout ce qu'on appelle Myſtere*, &c. Enfin, comme pour nous faire honneur d'un eſprit tout philoſophi-

(*a*) Ce qu'on dit du *Culte* dans l'Article *Geneve*, ſe réduit à ce peu de mots. „ Le culte eſt fort ſimple; point d'images, point de luminaires, point d'ornemens dans les Egliſes... Le Service Divin renferme deux choſes, les Prédications & le Chant: les Prédications ſe bornent preſque uniquement à la morale, & n'en valent que mieux; le Chant eſt d'aſſez mauvais goût, & les vers François qu'on chante plus mauvais encore". Si on en croit les étrangers qui ont été à *Geneve* & les Genevois même, cette expoſition eſt fort exacte; elle n'a rien d'ailleurs qui puiſſe bleſſer les Miniſtres de *Geneve*. L'abolition des images eſt un des points de leur doctrine. Quand ils ſe borneroient à la morale dans leurs Sermons, ils ne ſeroient point blâmables en cela, les matieres de dogme étant plus faites pour les Livres que pour la Chaire. Enfin il n'y a pas d'apparence qu'ils veuillent donner leur muſique pour bonne, non plus que les vieux Pſeaumes de Marot & de Beze.

phique, on s'efforce d'exténuer notre Christianisme par des expressions qui ne vont pas à moins qu'à le rendre tout-à-fait suspect; comme quand on dit que parmi nous *la Religion est presque réduite à l'adoration d'un seul* DIEU, *du moins chez presque tout ce qui n'est pas peuple*; & que *le respect pour* Jésus-Christ *& pour* l'Ecriture, *sont peut-être la seule chose qui distingue du pur Déïsme le Christianisme de Geneve.*

De pareilles imputations sont d'autant plus dangereuses & plus capables de nous faire tort dans toute la Chrétienté, qu'elles se trouvent dans un Livre fort répandu, qui d'ailleurs parle favorablement de notre Ville, de ses Mœurs, de son Gouvernement, & même de son Clergé & de sa Constitution Ecclésiastique. Il est triste pour nous que le point le plus important soit celui sur lequel on se montre le plus mal informé.

Pour rendre plus de justice à l'intégrité de notre Foi, il ne falloit que faire attention aux témoignages publics & authentiques que cette Eglise en a toujours donné, & qu'elle en donne encore chaque jour. (*b*) Rien de plus connu que

(*b*) Pourquoi donc dans l'opinion de la plupart des Protestans, & notamment des Eglises de Suisse & de Hol-

lan-

que notre grand principe & notre profession constante de tenir *la Doctrine des Saints Prophetes & Apôtres, contenue dans les Livres de l'Ancien & du Nouveau Testament*, pour une Doctrine divinement inspirée, seule Regle infaillible & parfaite de notre foi & de nos mœurs. Cette profession est expressément confirmée par ceux que l'on admet au Saint Ministere; & même par tous les membres de notre Troupeau, quand ils rendent raison de leur Foi, comme Catéchumenes, à la face de l'Eglise. On sait aussi l'usage continuel que nous faisons du *Symbole des Apôtres*, comme d'un abrégé de la partie historique & dogmatique de l'Evangile, également admis de tous les Chrétiens. Nos Ordonnances Ecclésiastiques portent sur les mêmes principes: nos Prédications, notre Culte, notre Liturgie, nos Sacremens, tout est relatif à l'œuvre de notre Rédemption par Jesus-Christ. La même doctrine est enseignée dans les Leçons & les Theses de notre Académie, dans nos Livres

lande, l'Eglise de *Geneve* passe-t-elle pour Socinienne, ou du moins pour favorable au Socinianisme? Si les Ministres de *Geneve* n'ont point donné lieu à cette opinion, il faut avouer qu'ils sont fort à plaindre,

vres de piété, & dans les autres Ouvrages que publient nos Théologiens, particuliérement contre l'Incrédulité, poison funeste, dont nous travaillons sans cesse à préserver notre Troupeau. Enfin nous ne craignons pas d'en appeller ici au témoignage des personnes de tout ordre, & même des Etrangers qui entendent nos instructions tant publiques que particulieres, & qui en sont édifiés.

Sur quoi donc a-t-on pu se fonder, pour donner une autre idée de notre doctrine? ou si l'on veut faire tomber le soupçon sur notre sincérité, comme si nous ne pensions pas ce que nous enseignons & ce que nous professons en public, de quel droit se permet-on un soupçon si odieux? Et comment n'a-t-on pas senti, qu'après avoir loué *nos mœurs* comme *exemplaires*, c'étoit se contredire, c'étoit faire injure à cette même probité, que de nous taxer d'une hypocrisie où ne tombent que des gens peu consciencieux, qui se jouent de la Religion?

Il est vrai que nous estimons & que nous cultivons la Philosophie. Mais ce n'est point cette Philosophie licentieuse & sophistique dont on voit aujourd'hui

tant d'écarts. C'eſt une Philoſophie ſolide, qui, loin d'affoiblir la Foi, conduit les plus ſages à être auſſi les plus religieux.

Si nous prêchons beaucoup la Morale, nous n'inſiſtons pas moins ſur le Dogme. Il trouve chaque jour ſa place dans nos chaires ; nous avons même deux exercices publics par ſemaine uniquement deſtinés à l'explication du Catéchiſme. D'ailleurs cette Morale eſt la Morale Chrétienne, toujours liée au Dogme, & tirant de-là ſa principale force, particuliérement des promeſſes de pardon & de félicité éternelle (c) que fait l'Evangile à ceux qui s'amendent, comme auſſi des menaces d'une condamnation éternelle contre les impies & les impénitens. A cet égard, comme à tout autre, nous croyons qu'il faut s'en tenir à la Sainte Ecriture, qui nous parle, non d'un Purgatoire, (d) mais du Paradis & de l'Enfer,

(c) Il ſeroit à ſouhaiter que les Paſteurs de *Geneve* euſſent expliqué ici l'idée préciſe qu'ils attachent au mot *éternel*. On ſait que pluſieurs Ecrivains Proteſtans ont entendu par ce mot, non pas *ce qui ne finira jamais*, mais *ce qui doit durer très long-tëms*. C'eſt ainſi qu'ils expliquent les paſſages de l'Ecriture où ſe trouve le mot *éternel*. On ſent donc, combien il étoit néceſſaire que les Miniſtres de *Geneve* levaſſent l'équivoque. Une ligne auroit ſuffi pour cela.

(d) Si par hazard il étoit vrai que l'Egliſe de *Geneve*

fer, où chacun recevra sa juste rétribution selon le bien ou le mal qu'il aura fait dans cette vie. C'est en prêchant fortement ces grandes vérités, que nous tâchons de porter les hommes à la Sanctification.

Si-on loue en nous un esprit de modération & de tolérance, on ne doit pas le prendre pour une marque d'indifférence ou de relâchement. Graces à Dieu, il a un tout autre principe. Cet esprit est celui de l'Evangile, qui s'allie très bien avec le zele. D'un côté la Charité Chrétienne nous éloigne absolument des voyes de contrainte, & nous fait supporter sans peine quelque diversité d'opinions (*e*) qui n'atteint pas l'essentiel, comme il y en a eu de tout tems dans les Eglises même les plus pures: de l'autre, nous ne négligeons aucun soin, au-

neve ne crût pas les peines *éternelles* dans le sens rigoureux de ce mot, alors suivant cette Eglise il n'y auroit plus proprement d'Enfer, mais seulement un Purgatoire, & l'Auteur de l'Article *Geneve* auroit raison dans ce qu'il a avancé sur ce sujet. La différence des noms ne fait rien au fond de la chose.

(*e*) On auroit desiré des exemples de *cette diversité d'opinions qui n'atteint pas l'essentiel*; car cette diversité d'opinions pourroit tomber sur des articles qui, selon d'autres Eglises, même Protestantes, seroient très-essentiels à la Religion, comme l'Eternité absolue & rigoureuse des peines de l'Enfer, la Trinité, l'Incarnation, &c.

aucune voye de persuasion, pour établir, pour inculquer, pour défendre les points fondamentaux du Christianisme.

Quand il nous arrive de remonter aux principes de la Loi Naturelle, nous le faisons à l'exemple des Auteurs Sacrés; & ce n'est point d'une maniere qui nous approche des Déistes, puisqu'en donnant à la Théologie Naturelle plus de solidité & d'étendue que ne font *la plupart* d'entr'eux, nous y joignons toujours la Révélation, comme un secours du Ciel très-nécessaire, (*f*) & sans lequel

(*f*) Voilà encore un mot qu'il auroit fallu expliquer; d'autant qu'il est de notoriété publique, qu'un des principaux Ministres de *Geneve*, qui vit encore, & qui jouit avec justice d'une grande considération dans son Eglise, ayant parlé dans la premiere édition d'un de ses Ouvrages de la *nécessité* de la Révélation, a changé ce mot dans les éditions suivantes, pour y substituer celui d'*utilité*. Or la distance est grande de ce qui est *necessaire* à ce qui est simplement *utile*. Est-ce par ménagement pour leur Confrere que les Ministres de *Geneve* n'ont pas expressément proscrit en cette occasion le terme d'*utilité* dont il s'est servi? Mais de pareils ménagemens doivent-ils avoir lieu dans un Ecrit où ces Ministres ont pour but de lever les soupçons qu'on a voulu répandre sur leur foi? Enfin les Ministres de *Geneve* regarderoient-ils les termes de *nécessité* ou d'*utilité* comme pouvant être indifféremment employés dans cette matiere, & comme un des exemples de cette *diversité d'opinions*, qu'ils *supportent sans peine*, & *qui n'atteint pas l'essentiel*. Si ce n'est pas-là leur façon de penser, on les invite à s'en expliquer formellement, sans quoi il restera toujours à leur égard des doutes fâcheux.

quel les hommes ne feroient jamais fortis de l'état de corruption & d'aveuglement où ils étoient tombés.

Si l'un de nos principes est de *ne rien proposer à croire qui heurte la Raison*, ce n'est point-là, comme on le suppose, un caractere de Socinianisme. Ce principe est commun à tous les Protestans; & ils s'en servent pour rejetter des doctrines absurdes, telles qu'il ne s'en trouve point dans l'Ecriture Sainte bien entendue. Mais ce principe ne va pas jusqu'à nous faire *rejetter tout ce qu'on appelle mystere*; puisque c'est le nom que nous donnons à des vérités d'un ordre surnaturel, que la seule Raison humaine ne découvre pas, ou qu'elle ne sauroit comprendre parfaitement, qui n'ont pourtant rien d'impossible en elles-mêmes, & que DIEU nous a révélées (g). Il suffit que cette Révé-

(g) Tout cet article n'est pas clair, & avoit d'autant plus besoin de l'être, que c'est un des points les plus essentiels de la Profession de foi qu'on nous présente. Les Ministres de *Geneve* conviennent d'abord, *qu'un de leurs principes est* en effet *de ne rien proposer à croire qui heurte la Raison; ils se servent*, disent-ils, de ce principe, *pour rejetter des doctrines absurdes, telles qu'il ne s'en trouve point dans l'Ecriture Sainte bien entendue.* C'est donc par ce principe qu'ils rejettent par exemple la Présence réelle comme *une doctrine absurde*, comme *une doctrine qui heurte la Raison*, & qui *ne se trouve point dans l'Ecriture Sainte bien entendue.* Or les autres mysteres de la Religion Chré-

Révélation soit certaine dans ses preuves, & précise dans ce qu'elle enseigne, pour

Chrétienne; ceux de la Trinité, de l'Incarnation, de la Rédemption, &c. ne heurtent pas moins la Raison en *apparence* que le Mystere de la Présence réelle, & ce dernier mystere n'est pas énoncé plus obscurément dans l'Ecriture que les premiers. Le principe admis par les Ministres de *Geneve* va donc à proscrire tous les Mysteres. Aussi rien n'est-il moins satisfaisant que la définition qu'ils donnent de ce qu'ils appellent *Mysteres*. ,, Ce sont, *disent-ils*, des ,, vérités *d'un ordre surnaturel* que la seule Raison hu- ,, maine ne découvre pas, *ou* qu'elle ne sauroit com- ,, prendre *parfaitement*, qui n'ont pourtant *rien d'im-* ,, *possible en elles-mêmes*, & que Dieu nous a révélées.'' I. Il auroit fallu donner des exemples de ces vérités *d'un ordre surnaturel*, sans quoi l'expression reste vague & équivoque. On demande par exemple aux Ministres de *Geneve*, si la Divinité de Jésus-Christ, la Trinité &c. sont pour eux au nombre de ces vérités *d'un ordre surnaturel*? II. Quand on appelle les Mysteres des vérités que la seule Raison humaine ne découvre pas, *ou* qu'elle ne sauroit comprendre *parfaitement*, le mot *ou* est-il *disjonctif* ou *explicatif*? Veut-on dire qu'il y a des Mysteres que la Raison ne découvre pas, & d'autres qu'elle découvre, mais qu'elle ne peut comprendre parfaitement (comme certaines vérités de Géométrie;) ou bien veut-on dire, que la Raison humaine ne découvre pas les Mysteres *en ce sens* qu'elle ne peut les comprendre *parfaitement*? L'une & l'autre de ces explications est de beaucoup trop foible pour répondre à l'idée qu'on doit attacher au mot Mystere. Les Mysteres de la Religion sont des vérités, que la Raison humaine ne sauroit ni découvrir ni comprendre, *même imparfaitement*, & qui sont *absolument* & *entiérement* au-dessus de sa portée. III. Les Mysteres sans doute *n'ont rien d'impossible en eux-mêmes*, mais *ils paroissent impossibles aux yeux de la Raison*, & voilà ce qu'il étoit très-essentiel d'ajouter, sur-tout quand on a commencé par dire, que les Mysteres ne doivent point *heurter* la Raison, car rien ne heurte plus la Raison que ce qui lui paroît impossible. Mais ce qui *heurte* la Raison, n'est

pour que nous admettions de telles vérités, conjointement avec celles de la Religion Naturelle; d'autant mieux qu'elles ſe lient fort bien entr'elles, & que l'heureux aſſemblage qu'en fait l'Evangile forme un Corps de Religion admirable & complet.

Enfin, quoique le point capital de notre Religion ſoit *d'adorer un ſeul* DIEU, on ne doit pas dire qu'elle *ſe réduiſe preſque à cela, chez preſque tout ce qui n'eſt pas peuple.* Les perſonnes les mieux inſtruites ſont auſſi celles qui ſavent le mieux quel eſt le prix de l'Alliance de grace, & que *la vie éternelle conſiſte à connoître le ſeul vrai* DIEU, *& celui qu'il a envoyé* Jéſus-Chriſt, *ſon Fils*, en qui *a habité corporellement toute la plénitude de la Divinité*, (*h*) & qui nous a été donné pour Sau-

n'eſt pas pour cela contraire à la Raiſon, & les Myſteres ſont dans ce cas.

(*h*) Il eſt très fâcheux que les Miniſtres de *Geneve*, pour prouver qu'ils croyent la Divinité de J. C. ſe contentent de rapporter un paſſage de l'Ecriture, ſans expliquer quel ſens précis ils donnent à ce paſſage. Arius & les autres Hérétiques qui nioient la Divinité du Verbe, admettoient auſſi les expreſſions de l'Ecriture relatives au Fils de Dieu, mais ils expliquoient ces expreſſions conformément à leur erreur. On ſait même combien peu le langage des Ariens différoit en apparence de celui des Catholiques. Une ſeule lettre en faiſoit la différence : Le Fils ſelon les Ariens étoit ὁμοιούσιος, *homoiousios*, au Pe-

Sauveur, pour Médiateur & pour Juge, *afin que tous honorent le Fils comme ils honorent le Pere.* Par cette raison, le terme de *respect pour* Jésus Christ *& pour l'Ecriture*, nous paroissant de beaucoup trop foible, ou trop équivoque, pour exprimer la nature & l'étendue de nos sentimens à cet égard, nous disons que c'est avec foi, avec une vénération religieuse, avec une entiere soumission d'esprit & de cœur, qu'il faut écouter ce Divin Maître & le Saint Esprit parlant dans les Ecritures. C'est ainsi qu'au-lieu de nous appuyer sur la sagesse humaine, si foible & si bornée, nous sommes fondés

re, c'est-à-dire *d'une substance* SEMBLABLE; & selon les Catholiques il étoit *ὁμοούσιος*, *homousios*, c'est-à-dire *consubstanciel* ou *de la* MEME *substance.* Pourvu qu'on ne forçât pas les Ariens à dire que Jésus-Christ étoit *Dieu*, *égal* en tout à son Pere, ils disoient d'ailleurs tout ce qu'on vouloit pour se rapprocher des Catholiques. Cependant il est clair qu'on ne croit pas réellement la Divinité de Jésus-Christ & l'unité de Dieu, (deux points essentiels du Christianisme) si on ne croit pas que Jésus-Christ est Dieu, consubstantiel & égal à son Pere, & ne faisant avec lui qu'un seul & même Dieu. Car si le Verbe n'est pas *égal* en tout à Dieu le Pere, le Verbe n'est pas Dieu, & le titre de Divinité qu'on lui donne, ne seroit en ce cas qu'un titre d'honneur & non de réalité; & si le Verbe n'est pas *consubstantiel* au Pere & qu'il lui soit *égal*, il y a plusieurs Dieux. On ne sauroit donc trop inviter les Ministres de *Geneve* à s'expliquer sur cet article important de la Religion avec une grande clarté & sans la plus légere équivoque.

dés sur la *Parole de* DIEU, seule capable de *nous rendre véritablement sages à salut, par la foi en* Jésus-Christ: ce qui donne à notre Religion un principe plus sûr, plus relevé, & bien plus d'étendue, bien plus d'efficace; en un mot, un tout autre caractere que celui sous lequel on s'est plû à la dépeindre.

Tels sont les sentimens unanimes de cette Compagnie, qu'elle se fera un devoir de manifester & de soutenir en toute occasion, comme il convient à de fideles Serviteurs de Jésus-Christ. Ce sont aussi les sentimens des Ministres de cette Eglise qui n'ont pas encore cure d'ames, lesquels étant informés du contenu de la présente Déclaration, ont tous demandé d'y être compris. Nous ne craignons pas non plus d'assurer que c'est le sentiment général de notre Eglise; ce qui a bien paru par la sensibilité qu'ont témoignée les personnes de tout ordre de notre Troupeau, sur l'Article du Dictionnaire qui cause ici nos plaintes.

Après ces explications & ces assurances, nous sommes bien dispensés, non seulement d'entrer dans un plus grand détail sur les diverses imputations qui nous ont été faites; mais aussi de répon-

dre à ce que l'on pourroit encore écrire dans le même but (*i*). Ce ne feroit qu'une contestation inutile, dont notre caractere nous éloigne infiniment. Il nous suffit d'avoir mis à couvert l'honneur de notre Eglise & de notre Ministere, en montrant que le portrait qu'on a fait de notre Religion est infidele, & que notre attachement pour la saine Doctrine Evangélique n'est ni moins sincere que *celui de* nos Peres, ni différent de celui des autres Eglises Réformées, avec qui nous faisons gloire d'être unis par les liens d'une même Foi, & dont nous voyons avec beaucoup de peine que l'on veuille nous distinguer.

J. Trembley, *Secretaire*.

(*i*) Cette Déclaration a quelque chose de très-singulier à la suite d'une Profession de foi aussi insuffisante que celle-ci. Les Ministres de *Geneve* ne doivent pas craindre de rendre aux autres Eglises un compte détaillé de leur Foi. On leur demande donc avec confiance.

I. S'ils croyent les peines de l'Enfer *éternelles*, en ce sens qu'elles n'auront jamais de fin.

II. Quels sont les Mysteres qu'ils admettent.

III. S'ils croyent que Jésus-Christ est Dieu, égal en tout à son Pere, & ne faisans avec lui qu'un seul & même Dieu.

Ils doivent se faire d'autant moins de peine de répondre à ces questions, qu'elles leur sont faites par un Théologien, qui ne prend aucun intérêt à l'Article *Geneve* de l'Encyclopédie, & qui desire d'ailleurs très-sincérement d'être détrompé sur l'idée que cet article lui a donné d'eux, & que la Profession de Foi n'a pas suffisamment détruit.

LET-

LETTRE
A
MR. ROUSSEAU,
CITOYEN DE GENEVE.

Quittez-moi votre ſerpe, inſtrument de dommage.
LA FONT. L. XII. Fab. XX.

LETTRE
A
Mr. ROUSSEAU,
CITOYEN DE GENEVE.

LA Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser, Monsieur, sur l'Article *Geneve* de l'Enclycopédie, a eu tout le succès que vous deviez en attendre. En intéressant les Philosophes par les vérités répandues dans votre Ouvrage, & les gens de goût par l'éloquence & la chaleur de votre style, vous avez encore su plaire à la multitude par le mépris même que vous témoignez pour elle, & que vous eussiez peut-être marqué davantage en affectant moins de le montrer.

Je

Je ne me propose pas de répondre précisément à votre Lettre, mais de m'entretenir avec vous sur ce qui en fait le sujet, & de vous communiquer mes réflexions bonnes ou mauvaises : il feroit trop dangereux de lutter contre une plume telle que la vôtre, & je ne cherche point à écrire des choses brillantes, mais des choses vraies.

Un autre raison m'engage à ne pas demeurer dans le silence ; c'est la reconnoissance que je vous dois des égards avec lesquels vous m'avez combattu. Sur ce point seul je me flatte de ne vous point céder. Vous avez donné aux Gens de Lettres un exemple digne de vous, & qu'ils imiteront peut-être enfin quand ils connoîtront mieux leurs vrais intérêts. Si la satyre & l'injure n'étoient pas aujourd'hui le ton favori de la critique, elle seroit plus honorable à ceux qui l'exercent, & plus utile à ceux qui en sont l'objet. On ne craindroit point de s'avilir en y répondant ; on ne songeroit qu'à s'éclairer avec une candeur & une estime réciproque ; la vérité seroit connue, & personne ne seroit offensé ; car c'est moins la vérité qui blesse, que la maniere de la dire.

Vous

Vous avez eu dans votre Lettre trois objets principaux; d'attaquer les Spectacles pris en eux-mêmes; de montrer que quand la morale pourroit les tolérer, la constitution de Geneve ne lui permettroit pas d'en avoir; de justifier enfin les Pasteurs de votre Eglise sur les sentimens que je leur ai attribués en matiere de Religion. Je suivrai ces trois objets avec vous, & je m'arrêterai d'abord sur le premier, comme sur celui qui intéresse le plus grand nombre des Lecteurs. Malgré l'étendue de la matiere, je tâcherai d'être le plus court qu'il me sera possible; il n'appartient qu'à vous d'être long & d'être lu, & je ne dois pas me flatter d'être aussi heureux en écarts.

Le caractere de votre Philosophie, Monsieur, est d'être ferme & inexorable dans sa marche. Vos principes posés, les conséquences sont ce qu'elles peuvent, tant pis pour nous si elles sont fâcheuses; mais à quelque point qu'elles le soient, elles ne vous le paroissent jamais assez pour vous forcer à revenir sur les principes. Bien loin de craindre les objections qu'on peut faire contre vos paradoxes, vous prévenez

ces

ces objections en y répondant par des paradoxes nouveaux. Il me semble voir en vous (la comparaison ne vous offensera pas sans-doute) ce Chef intrépide des Réformateurs, qui pour se défendre d'une héréfie en avançoit une plus grave, qui commença par attaquer les Indulgences, & finit par abolir la Messe. Vous avez prétendu que la culture des Sciences & des Arts est nuisible aux mœurs ; on pouvoit vous objecter que dans une Société policée cette culture est du moins nécessaire jusqu'à un certain point, & vous prier d'en fixer les bornes ; vous vous êtes tiré d'embarras en coupant le nœud, & vous n'avez cru pouvoir nous rendre heureux & parfaits, qu'en nous réduisant à l'état de bêtes. Pour prouver ce que tant d'Opéras François avoient si bien prouvé avant vous, que nous n'avons point de musique, vous avez déclaré *que nous ne pouvions en avoir, & que si nous en avions une, ce seroit tant pis pour nous.* Enfin, dans la vue d'inspirer plus efficacement à vos compatriotes l'horreur de la Comédie, vous la représentez comme une des plus pernicieuses inventions des hommes, & pour me ser-

servir de vos propres termes, comme un divertissement *plus barbare que les combats des gladiateurs.*

Vous procédez avec ordre, & ne portez pas d'abord les grands coups. A ne regarder les Spectacles que comme un amusement, cette raison seule vous paroît suffire pour les condamner. *La vie est si courte*, dites-vous, *& le tems si précieux.* Qui en doute, Monsieur? Mais en même tems la vie est si malheureuse, & le plaisir si rare. Pourquoi envier aux hommes, destinés presque uniquement par la nature à pleurer & à mourir, quelques délassemens passagers, qui les aident à supporter l'amertume ou l'insipidité de leur existence? Si les Spectacles, considérés sous ce point de vue, ont un défaut à mes yeux, c'est d'être pour nous une distraction trop légere & un amusement trop foible, précisément par cette raison qu'ils se présentent trop à nous sous la seule idée d'amusement, & d'amusement nécessaire à notre oisiveté. L'illusion se trouvant rarement dans les représentations théatrales, nous ne les voyons que comme un jeu qui nous laisse presque entiérement à nous. D'ailleurs le plaisir superficiel

ciel & momentané qu'elles peuvent produire, est encore affoibli par la nature de ce plaisir même, qui tout imparfait qu'il est, a l'inconvénient d'être trop recherché, &, si on peut parler de la sorte, appellé de trop loin. Il a fallu, ce me semble, pour imaginer un pareil genre de divertissement, que les hommes en eussent auparavant essayé & usé de bien des especes; quelqu'un qui s'ennuyoit cruellement (c'étoit vraisemblablement un Prince) doit avoir eu la premiere idée de cet amusement rafiné, qui consiste à représenter sur des planches les infortunes & les travers de nos semblables pour nous consoler ou nous guérir des nôtres; & à nous rendre spectateurs de la vie, d'acteurs que nous y sommes, pour nous en adoucir le poids & les malheurs. Cette réflexion triste vient quelquefois troubler le plaisir que je goûte au Théatre; à travers les impressions agréables de la scene, j'apperçois de tems en tems, malgré moi & avec une sorte de chagrin, l'empreinte fâcheuse de son origine; surtout dans ces momens de repos, où l'action suspendue & refroidie laissant l'imagination tranquille, ne montre plus que la représentation au-lieu de la chose, &

& l'acteur au lieu du personnage. Telle est, Monsieur, la triste destinée de l'homme jusque dans les plaisirs même; moins il peut s'en passer, moins il les goûte; & plus il y met de soins & d'étude, moins leur impression est sensible. Pour nous en convaincre par un exemple encore plus frappant que celui du Théatre, jettons les yeux sur ces maisons décorées par la vanité & par l'opulence, que le vulgaire croit un séjour de délices, & où les rafinemens d'un luxe recherché brillent de toutes parts; elles ne rappellent que trop souvent au riche blazé qui les a fait construire, l'image importune de l'ennui qui lui a rendu ces rafinemens nécessaires.

Quoi qu'il en soit, Monsieur, nous avons trop besoin de plaisirs, pour nous rendre difficiles sur le nombre ou sur le choix. Sans doute tous nos divertissemens forcés & factices, inventés & mis en usage par l'oisiveté, sont bien au-dessous des plaisirs si purs & si simples que devroient nous offrir les devoirs de citoyen, d'ami, d'époux, de fils, & de pere: mais rendez-nous donc, si vous le pouvez, ces devoirs moins pénibles & moins tristes; ou souf-

ſouffrez qu'après les avoir remplis de notre mieux, nous nous conſolions de notre mieux auſſi des chagrins qui les accompagnent. Rendez les peuples plus heureux, & par conſéquent les citoyens moins rares, les amis plus ſenſibles & plus conſtans, les peres plus juſtes, les enfans plus tendres, les femmes plus fideles & plus vraies; nous ne chercherons point alors d'autres plaiſirs que ceux qu'on goûte au ſein de l'amitié, de la patrie, de la nature & de l'amour. Mais il y a long-tems, vous le ſavez, que le ſiecle d'Aſtrée n'exiſte plus que dans les fables, ſi même il a jamais exiſté ailleurs. Solon diſoit qu'il avoit donné aux Athéniens, non les meilleures loix en elles-mêmes, mais les meilleures qu'ils puſſent obſerver. Il en eſt ainſi des devoirs qu'une ſaine Philoſophie preſcrit aux hommes, & des plaiſirs qu'elle leur permet. Elle doit nous ſuppoſer & nous prendre tels que nous ſommes, pleins de paſſions & de foibleſſes, mécontens de nous-mêmes & des autres, réuniſſant à un penchant naturel pour l'oiſiveté, l'inquiétude & l'activité dans les deſirs. Que reſte-t-il à faire à la Philoſophie, que de pallier

à

à nos yeux par les distractions qu'elle nous offre, l'agitation qui nous tourmente, ou la langueur qui nous consume? Peu de personnes ont, comme vous, Monsieur, la force de chercher leur bonheur dans la triste & uniforme tranquillité de la solitude. Mais cette ressource ne vous manque-t-elle jamais à vous-même? N'éprouvez-vous jamais au sein du repos, & quelquefois du travail, ces momens de dégoût & d'ennui qui rendent nécessaires les délassemens ou les distractions? La société seroit d'ailleurs trop malheureuse, si tous ceux qui peuvent se suffire ainsi que vous, s'en bannissoient par un exil volontaire. Le Sage en fuyant les hommes, c'est-à-dire, en évitant de s'y livrer, (car c'est la seule maniere dont il doit les fuir), leur est au moins redevable de ses instructions & de son exemple; c'est au milieu de ses semblables que l'Etre suprême lui a marqué son séjour, & il n'est pas plus permis aux Philosophes qu'aux Rois d'être hors de chez eux.

Je reviens aux plaisirs du Théatre. Vous avez laissé avec raison aux déclamateurs de la chaire, cet argument si rebattu contre les Spectacles, qu'ils sont contraires à l'esprit du Christianisme, qui nous obli-

ge de nous mortifier sans cesse. On s'interdiroit sur ce principe les délassemens que la Religion condamne le moins. Les Solitaires austeres de Port-Royal, grands prédicateurs de la Mortification chrétienne, & par cette raison grands adversaires de la Comédie, ne se refusoient pas dans leur solitude, comme l'a remarqué Racine, le plaisir de faire des sabots, & celui de tourner les Jésuites en ridicule.

Il semble donc que les Spectacles, à ne les considérer encore que du côté de l'amusement, peuvent être accordés aux hommes, du moins comme un jouet qu'on donne à des enfans qui souffrent. Mais ce n'est pas seulement un jouet qu'on a prétendu leur donner, ce sont des leçons utiles déguisées sous l'apparence du plaisir. Non seulement on a voulu distraire de leurs peines ces enfans adultes; on a voulu que ce Théatre, où ils ne vont en apparence que pour rire ou pour pleurer, devînt pour eux, presque sans qu'ils s'en apperçussent, une école de mœurs & de vertu. Voilà, Monsieur, de quoi vous croyez le Théatre incapable; vous lui attribuez même un effet absolument contraire, & vous prétendez le prouver.

Je conviens d'abord avec vous, que

les Ecrivains Dramatiques ont pour but principal de plaire, & que celui d'être utiles est tout au plus le second: mais qu'importe, s'ils sont en effet utiles, que ce soit leur premier ou leur second objet? Soyons de bonne foi, Monsieur, avec nous-mêmes, & convenons que les Auteurs de Théatre n'ont rien en cela qui les distingue des autres. L'estime publique est le but principal de tout Ecrivain; & la premiere vérité qu'il veut apprendre à ses Lecteurs, c'est qu'il est digne de cette estime. En vain affecteroit-il de la dédaigner dans ses Ouvrages; l'indifférence se tait, & ne fait point tant de bruit; les injures même dites à une Nation ne sont quelquefois qu'un moyen plus piquant de se rappeller à son souvenir. Et le fameux Cynique de la Grece eût bientôt quitté ce tonneau d'où il bravoit les préjugés & les Rois, si les Athéniens eussent passé leur chemin sans le regarder & sans l'entendre. La vraie Philosophie ne consiste point à fouler aux pieds la gloire, & encore moins à le dire; mais à n'en pas faire dépendre son bonheur, même en tâchant de la mériter. On n'écrit donc, Monsieur, que pour être lu, & on ne veut être lu que pour être estimé; j'ajou-

te, pour être estimé de la multitude, de cette multitude même, dont on fait d'ailleurs (& avec raison) si peu de cas. Une voix secrette & importune nous crie, que ce qui est beau, grand & vrai, plait à tout le monde, & que ce qui n'obtient pas le suffrage général, manque apparemment de quelqu'une de ces qualités. Ainsi quand on cherche les éloges du vulgaire, c'est moins comme une récompense flatteuse en elle-même, que comme le gage le plus sûr de la bonté d'un Ouvrage. L'amour-propre qui n'annonce que des prétentions modérées, en déclarant qu'il se borne à l'approbation du petit nombre, est un amour-propre timide qui se console d'avance, ou un amour-propre mécontent qui se console après coup. Mais quel que soit le but d'un Ecrivain, soit d'être loué, soit d'être utile, ce but n'importe guere au Public; ce n'est point-là ce qui regle son jugement, c'est uniquement le degré de plaisir ou de lumiere qu'on lui a donné. Il honore ceux qui l'instruisent, il encourage ceux qui l'amusent, il applaudit ceux qui l'instruisent en l'amusant. Or les bonnes Pieces de Théatre me paroissent réunir ces deux derniers avantages.

C'est

C'est la morale mise en action, ce sont les préceptes réduits en exemples; la Tragédie nous offre les malheurs produits par les vices des hommes, la Comédie les ridicules attachés à leurs défauts; l'une & l'autre mettent sous les yeux ce que la Morale ne montre que d'une maniere abstraite & dans une espece de lointain. Elles développent & fortifient par les mouvemens qu'elles excitent en nous, les sentimens dont la nature a mis le germe dans nos ames.

On va, selon vous, s'isoler au Spectacle, on y va oublier ses proches, ses concitoyens & ses amis. Le Spectacle est au contraire celui de tous nos plaisirs qui nous rappelle le plus aux autres hommes, par l'image qu'il nous présente de la vie humaine, & par les impressions qu'il nous donne & qu'il nous laisse. Un Poëte dans son enthousiasme, un Géometre dans ses méditations profondes, sont bien plus isolés qu'on ne l'est au Théatre. Mais quand les plaisirs de la scene nous feroient perdre pour un moment le souvenir de nos semblables, n'est-ce pas l'effet naturel de toute occupation qui nous attache, de tout amusement qui nous entraîne? Combien de momens dans la vie où l'homme

le plus vertueux oublie ses compatriotes & ses amis sans les aimer moins ; & vous-même, Monsieur, n'auriez-vous renoncé à vivre avec les vôtres que pour y penser toujours ?

Vous avez bien de la peine, ajoutez-vous, à concevoir cette regle de la poëtique des Anciens, que le Théâtre purge les passions en les excitant. La regle, ce me semble, est vraie, mais elle a le défaut d'être mal énoncée ; & c'est sans doute par cette raison qu'elle a produit tant de disputes, qu'on se seroit épargnées si on avoit voulu s'entendre. Les passions dont le Théâtre tend à nous garantir, ne sont pas celles qu'il excite ; mais il nous en garantit en excitant en nous les passions contraires : j'entends ici par *passion*, avec la plupart des Ecrivains de Morale, toute affection vive & profonde qui nous attache fortement à son objet. En ce sens, la Tragédie se sert des passions utiles & louables, pour reprimer les passions blâmables & nuisibles ; elle emploie, par exemple, les larmes & la compassion dans Zaïre, pour nous précautionner contre l'amour violent & jaloux ; l'amour de la Patrie dans Brutus, pour nous guérir de l'ambition ; la ter-

reur

reur & la crainte de la Vengeance céleste dans Sémiramis, pour nous faire haïr & éviter le crime. Mais si avec quelques Philosophes on n'attache l'idée de passion qu'aux affections criminelles, il faudra pour lors se borner à dire, que le Théatre les corrige en nous rappellant aux affections naturelles ou vertueuses, que le Créateur nous a données pour combattre ces mêmes passions.

„ Voilà, objectez-vous, un remede „ bien foible & cherché bien loin: l'hom„ me est naturellement bon; l'amour de „ la vertu, quoi qu'en disent les Philoso„ phes, est inné dans nous; il n'y a person„ ne, excepté les scélérats de profession, „ qui avant d'entendre une Tragédie ne „ soit déjà persuadé des vérités dont elle „ va nous instruire; & à l'égard des hom„ mes plongés dans le crime, ces vérités „ sont bien inutiles à leur faire entendre, „ & leur cœur n'a point d'oreilles". L'homme est naturellement bon, je le veux; cette question demanderoit un trop long examen; mais vous conviendrez du moins que la société, l'intérêt, l'exemple, peuvent faire de l'homme un être méchant. J'avoue que quand il voudra consulter sa raison, il trouvera qu'il

ne peut être heureux que par la vertu; & c'eſt en ce ſeul ſens que vous pouvez regarder l'amour de la vertu comme inné dans nous; car vous ne croyez pas apparemment que le *fœtus* & les enfans à la mammelle ayent aucune notion du juſte & de l'injuſte. Mais la raiſon ayant à combattre en nous des paſſions qui étouffent ſa voix, emprunte le ſecours du Théatre pour imprimer plus profondément dans notre ame les vérités que nous avons beſoin d'apprendre. Si ces vérités gliſſent ſur les ſcélérats décidés, elles trouvent dans le cœur des autres une entrée plus facile; elles s'y fortifient quand elles y étoient déjà gravées; incapables peut-être de ramener les hommes perdus, elles ſont au moins propres à empêcher les autres de ſe perdre. Car la Morale eſt comme la Médecine; beaucoup plus ſûre dans ce qu'elle fait pour prévenir les maux, que dans ce qu'elle tente pour les guérir.

L'effet de la morale du Théatre eſt donc moins d'opérer un changement ſubit dans les cœurs corrompus, que de prémunir contre le vice les ames foibles par l'exercice des ſentimens honnêtes, & d'affermir dans ces mêmes ſentimens les

ames

ames vertueuses. Vous appellez passagers & stériles les mouvemens que le Théatre excite, parce que la vivacité de ces mouvemens semble ne durer que le tems de la piece; mais leur effet, pour être lent & comme insensible, n'en est pas moins réel aux yeux du Philosophe. Ces mouvemens sont des secousses par lesquelles le sentiment de la vertu a besoin d'être réveillé dans nous; c'est un feu qu'il faut de tems en tems ranimer & nourrir pour l'empêcher de s'éteindre.

Voilà, Monsieur, les fruits naturels de la morale mise en action sur le Théatre; voilà les seuls qu'on en puisse attendre. Si elle n'en a pas de plus marqués, croyez-vous que la morale réduite aux préceptes en produise beaucoup davantage? Il est bien rare que les meilleurs Livres de morale rendent vertueux ceux qui n'y sont pas disposés d'avance; est-ce une raison pour proscrire ces Livres? Demandez à nos Prédicateurs les plus fameux combien ils font de conversions par an, il vous répondront qu'on en fait une ou deux par siecle, encore faut-il que le siecle soit bon; sur cette réponse leur défendrez-vous de prêcher, & à nous de les entendre?

„ Belle comparaiſon! direz-vous; je „ veux que nos Prédicateurs & nos Mo- „ raliſtes n'ayent pas des ſuccès brillans; „ au moins ne font-ils pas grand mal, ſi „ ce n'eſt peut-être celui d'ennuyer quel- „ quefois; mais c'eſt précîſément parce „ que les Auteurs de Théatre nous en- „ nuient moins, qu'ils nous nuiſent da- „ vantage. Quelle morale, que celle qui „ préſente ſi ſouvent aux yeux des ſpec- „ tateurs des monſtres impunis & des „ crimes heureux? Un Atrée qui s'ap- „ plaudit des horreurs qu'il a exercées „ contre ſon frere, un Néron qui em- „ poiſonne Britannicus pour régner en „ paix, une Médée qui égorge ſes en- „ fans, & qui part en inſultant au dé- „ ſeſpoir de leur pere, un Mahomet qui „ ſéduit & qui entraîne tout un peuple, „ victime & inſtrument de ſes fureurs? „ Quel affreux ſpectacle à montrer aux „ hommes, que des ſcélérats triom- „ phans"? Pourquoi non, Monſieur, ſi on leur rend ces ſcélérats odieux dans leur triomphe même? Peut-on mieux nous inſtruire à la vertu, qu'en nous montrant d'un côté les ſuccès du crime, & en nous faiſant envier de l'autre le ſort de la vertu malheureuſe? Ce n'eſt pas dans

dans la prospérité ni dans l'élevation qu'on a besoin d'apprendre à l'aimer, c'est dans l'abjection & dans l'infortune. Or sur cet effet du Théatre j'en appelle avec confiance à votre propre témoignage: interrogez les spectateurs l'un après l'autre au sortir de ces Tragédies que vous croyez un école de vice & de crime; demandez-leur lequel ils aimeroient mieux être, de Britannicus ou de Néron, d'Atrée ou de Thieste, de Zopire ou de Mahomet; hésiteront-ils sur la réponse? Et comment hésiteroient-ils? Pour nous borner à un seul exemple, quelle lecon plus propre à rendre le fanatisme exécrable, & à faire regarder comme des monstres ceux qui l'inspirent, que cet horrible tableau du quatrieme acte de Mahomet, où l'on voit Séide, égaré par un zele affreux, enfoncer le poignard dans le sein de son pere? Vous voudriez, Monsieur, bannir cette Tragédie de notre Théatre? Plût à Dieu qu'elle y fût plus ancienne de deux cens ans! L'esprit philosophique qui l'a dictée seroit de même date parmi nous, & peut-être eût épargné à la Nation Françoise, d'ailleurs si paisible & si douce, les horreurs & les atrocités

religieuſes auxquelles elle s'eſt livrée. Si cette Tragédie laiſſe quelque choſe à regretter aux Sages, c'eſt de n'y voir que les forfaits cauſés par le zele d'une fauſſe Religion, & non les malheurs encore plus déplorables, où le zele aveugle pour une Religion vraie peut quelquefois entraîner les hommes.

Ce que je dis ici de Mahomet, je crois pouvoir le dire de même des autres Tragédies qui vous paroiſſent ſi dangereuſes. Il n'en eſt, ce me ſemble, aucune qui ne laiſſe dans notre ame après la repréſentation, quelque grande & utile leçon de morale plus ou moins développée. Je vois dans Oedipe un Prince fort à plaindre ſans doute, mais toujours coupable, puiſqu'il a voulu contre l'avis même des Dieux, braver ſa deſtinée ; dans Phedre, une femme que la violence de ſa paſſion peut rendre malheureuſe, mais non pas excuſable, puiſqu'elle travaille à perdre un Prince vertueux dont elle n'a pu ſe faire aimer ; dans Catilina, le mal que l'abus des grands talens peut faire au genre humain ; dans Médée & dans Atrée, les effets abominables de l'amour criminel & irrité, de la vengeance & de la haine.

D'ail-

D'ailleurs quand ces pieces ne nous enseigneroient directement aucune vérité morale, seroient-elles pour cela blâmables ou pernicieuses? Il suffiroit pour les justifier de ce reproche, de faire attention aux sentimens louables, ou tout au moins naturels, qu'elles excitent en nous; Oedipe & Phedre l'attendrissement sur nos semblables, Atrée & Médée le frémissement & l'horreur. Quand nous irions à ces Tragédies, moins pour être instruits que pour être remués, quel seroit èn cela notre crime & le leur? Elles seroient pour les honnêtes gens, s'il est permis d'employer cette comparaison, ce que les supplices sont pour le peuple, un spectacle où ils assisteroient par le seul besoin que tous les hommes ont d'être émus. C'est en effet ce besoin, & non pas, comme on le croit communément, un sentiment d'inhumanité qui fait courir le peuple aux exécutions des criminels. Il voit au contraire ces exécutions avec un mouvement de trouble & de pitié, qui va quelquefois jusques à l'horreur & aux larmes. Il faut à ces ames rudes, concentrées & grossieres, des secousses fortes pour les ébranler. La Tragédie suffit aux ames

plus délicates & plus sensibles; quelquefois même, comme dans Médée & dans Atrée, l'impression est trop violente pour elles. Mais bien loin d'être alors dangereuse, elle est au contraire importune; & un sentiment de cette espece peut-il être une source de vices & de forfaits? Si dans les pieces où l'on expose le crime à nos yeux, les scélérats ne sont pas toujours punis, le Spectateur est affligé qu'ils ne le soient pas: quand il ne peut en accuser le Poëte, toujours obligé de se conformer à l'Histoire, c'est alors, si je puis parler ainsi, l'Histoire elle-même qu'il accuse; & il se dit en sortant,

Faisons notre devoir, & laissons faire aux Dieux.

Aussi dans un Spectacle qui laisseroit plus de liberté au Poëte, dans notre Opéra, par exemple, qui n'est d'ailleurs ni le Spectacle de la vérité ni celui des mœurs, je doute qu'on pardonnât à l'Auteur de laisser jamais le crime impuni. Je me souviens d'avoir vu autrefois en manuscrit un Opéra d'Atrée, où ce monstre périssoit écrasé de la foudre, en criant avec une satisfaction barbare,

Tonnez, Dieux impuissans, frappez, je suis vengé.

Cette

Cette situation vraiment théatrale, secondée par une musique effrayante, eût produit, ce me semble, un des plus heureux dénouemens qu'on puisse imaginer au Théatre Lyrique.

Si dans quelques Tragédies on a voulu nous intéresser pour des scélérats, ces tragédies ont manqué leur objet; c'est la faute du Poëte & non du genre; vous trouverez des Historiens même qui ne sont pas exempts de ce reproche; en accuserez-vous l'Histoire? Rappellez-vous, Monsieur, un de nos chefs-d'œuvre en ce genre, la Conjuration de Venise de l'Abbé de St. Réal, & l'espece d'intérêt qu'il nous inspire (sans l'avoir peut-être voulu) pour ces hommes qui ont juré la ruine de leur patrie; on s'afflige presque après cette lecture de voir tant de courage & d'habileté devenus inutiles; on se reproche ce sentiment, mais il nous saisit malgré nous, & ce n'est que par réflexion qu'on prend part au salut de Venise. Je vous avouerai à cette occasion (contre l'opinion assez généralement établie) que le sujet de *Venise sauvée* me paroît bien plus propre au Théatre que celui de Manlius Capitolinus, quoique ces deux pieces ne different guere que

par

par les noms & l'état des personnages ; des malheureux qui conspirent pour se rendre libres, sont moins odieux que des Sénateurs qui cabalent pour se rendre maîtres.

Mais ce qui paroît, Monsieur, vous avoir choqué le plus dans nos pieces, c'est le rôle qu'on y fait jouer à l'amour. Cette passion, le grand mobile des actions des hommes, est en effet le ressort presque unique du Théatre François ; & rien ne vous paroît plus contraire à la saine morale que de réveiller par des peintures & des situations séduisantes un sentiment si dangereux. Permettez-moi de vous faire une question avant que de vous répondre. Voudriez-vous bannir l'amour de la société ? Ce seroit, je crois, pour elle un grand bien & un grand mal. Mais vous chercheriez en vain à détruire cette passion dans les hommes ; il ne paroît pas d'ailleurs que votre dessein soit de la leur interdire, du moins si on en juge par les descriptions intéressantes que vous en faites, & auxquelles toute l'austérité de votre philosophie n'a pu se refuser. Or si on ne peut, & si on ne doit peut-être pas étouffer l'amour dans le cœur des hommes, que reste-t-il à faire, sinon de le diriger vers une fin hon-

honnête, & de nous montrer dans des exemples illustres ses fureurs & ses foiblesses, pour nous en défendre ou nous en guérir? Vous convenez que c'est l'objet de nos Tragédies; mais vous prétendez que l'objet est manqué par les efforts même que l'on fait pour le remplir, que l'impression du sentiment reste, & que la morale est bientôt oubliée. Je prendrai, Monsieur, pour vous répondre, l'exemple même que vous apportez de la Tragédie de Bérénice, où Racine a trouvé l'art de nous intéresser pendant cinq Actes avec ses seuls mots, *je vous aime, vous êtes Empereur & je pars*; & où ce grand Poëte a fit réparer par les charmes de son style le défaut d'action & la monotonie de son sujet. Tout Spectateur sensible, je l'avoue, sort de cette Tragédie le cœur affligé, partageant en quelque maniere le sacrifice qui coûte si cher à Titus, & le désespoir de Bérénice abandonnée. Mais quand ce Spectateur regarde au fond de son ame, & approfondit le sentiment triste qui l'occupe, qu'y apperçoit-il, Monsieur? Un retour affligeant sur le malheur de la condition humaine, qui nous oblige presque toujours de faire céder nos passions

à

à nos devoirs. Cela est si vrai, qu'au milieu des pleurs que nous donnons à Bérénice, le bonheur du Monde attaché au sacrifice de Titus, nous rend inexorables sur la nécessité de ce sacrifice même dont nous le plaignons; l'intérêt que nous prenons à sa douleur, en admirant sa vertu, se changeroit en indignation s'il succomboit à sa foiblesse. En vain Racine même, tout habile qu'il étoit dans l'*éloquence du cœur*, eût essayé de nous représenter ce Prince, entre *Bérénice* d'un côté & Rome de l'autre, sensible aux prieres d'un peuple qui embrasse ses genoux pour le retenir, mais cédant aux larmes de sa maîtresse; les adieux *les plus* touchans de ce Prince à ses sujets ne le rendroient que plus méprisable à nos yeux; nous n'y verrions qu'un Monarque vil, qui pour satisfaire une passion obscure, renonce à faire du bien aux hommes, & qui va dans les bras d'une femme oublier leurs pleurs. Si quelque chose au contraire adoucit à nos yeux la peine de Titus, c'est le spectacle de tout un peuple devenu heureux par le courage du Prince: rien n'est plus propre à consoler de l'infortune, que le bien qu'on fait à ceux qui souffrent, & l'homme vertueux

suf-

suspend le cours de ses larmes en essuyant celles des autres. Cette Tragédie, Monsieur, a d'ailleurs un autre avantage, c'est de nous rendre plus grands à nos propres yeux en nous montrant de quels efforts la vertu nous rend capables. Elle ne réveille en nous la plus puissante & la plus douce de toutes les passions, que pour nous apprendre à la vaincre, en la faisant céder, quand le devoir l'exige, à des intérêts plus pressans & plus chers. Ainsi elle nous flatte & nous éleve tout à la fois, par l'expérience douce qu'elle nous fait faire de la tendresse de notre ame, & par le courage qu'elle nous inspire pour reprimer ce sentiment dans ses effets, en conservant le sentiment même.

Si donc les peintures qu'on fait de l'amour sur nos Théatres étoient dangereuses, ce ne pourroit être tout plus que chez une Nation déjà corrompue, à qui les remedes même serviroient de poison: aussi suis-je persuadé, malgré l'opinion contraire où vous êtes, que les représentations théatrales sont plus utiles à un peuple qui a conservé ses mœurs, qu'à celui qui auroit perdu les siennes. Mais quand l'état présent de nos mœurs pourroit nous faire regarder la Tragédie com-

comme un nouveau moyen de corruption, la plupart de nos pieces me paroiſſent bien propres à nous raſſurer à cet égard. Ce qui devroit, ce me ſemble, vous déplaire le plus dans l'amour que nous mettons ſi fréquemment ſur nos Théatres, ce n'eſt pas la vivacité avec laquelle il eſt peint, c'eſt le rôle froid & ſubalterne qu'il y joue preſque toujours. L'amour, ſi on en croit la multitude, eſt l'ame de nos Tragédies; pour moi, il m'y paroît preſque auſſi rare que dans le monde. La plupart des perſonnages de Racine même ont à mes yeux moins de paſſion que de métaphyſique, moins de chaleur que de galanterie. Qu'eſt-ce que l'amour dans Mithridate, dans Iphigénie, dans Britannicus, dans Bajazet même, & dans Andromaque, ſi on en excepte quelques traits des rôles de Roxane & d'Hermione? Phedre eſt peut-être le ſeul ouvrage de ce grand-homme, où l'amour ſoit vraiment terrible & tragique; encore y eſt-il défiguré par l'intrigue obſcure d'Hippolite & d'Aricie. Arnaud l'avoit bien ſenti, quand il diſoit à Racine: *Pourquoi cet Hippolite amoureux?* Le reproche étoit moins d'un caſuiſte que d'un homme de goût;

goût; on sait la réponse que Racine lui fit: *eh, Monsieur, sans cela qu'auroient dit les petits-maîtres?* Ainsi c'est à la frivolité de la Nation que Racine a sacrifié la perfection de sa piece. L'amour dans Corneille est encore plus languissant & plus déplacé: son génie semble s'être épuisé dans le Cid à peindre cette passion, & il n'y a presqu'aucune de ses autres tragédies que l'amour ne dépare & ne refroidisse. Ce sentiment exclusif & impérieux, si propre à nous consoler de tout ou à nous rendre tout insupportable, à nous faire jouir de notre existence, ou à nous la faire détester, veut être sur le Théatre comme dans nos cœurs, y régner seul & sans partage. Par-tout où il ne joue pas le premier rôle, il est dégradé par le second. Le seul caractere qui lui convienne dans la Tragédie, est celui de la véhémence, du trouble & du désespoir: ôtez-lui ces qualités, ce n'est plus, si j'ose parler ainsi, qu'une passion commune & bourgeoise. Mais, dira-t-on, en peignant l'amour de la sorte, il deviendra monotone, & toutes nos pieces se ressembleront. Et pourquoi s'imaginer, comme ont fait presque tous nos Auteurs, qu'une piece ne puisse

nous

nous intéresser sans amour ? Sommes-nous plus difficiles ou plus insensibles que les Athéniens? & ne pouvons-nous pas trouver à leur exemple une infinité d'autres sujets capables de remplir dignement le Théatre, les malheurs de l'ambition, le spectacle d'un héros dans l'infortune, la haine de la superstition & des tyrans, l'amour de la patrie, la tendresse maternelle? Ne faisons point à nos Françoises l'injure de penser que l'amour seul puisse les émouvoir, comme si elles n'étoient ni citoyennes ni meres. Ne les avons-nous pas vues s'intéresser à la mort de César, & verser des larmes à Mérope?

Je viens, Monsieur, à vos objections sur la Comédie. Vous n'y voyez qu'un exemple continuel de libertinage, de perfidie & de mauvaises mœurs; des femmes qui trompent leurs maris, des enfans qui volent leurs peres, d'honnêtes bourgeois dupés par des fripons de Cour. Mais je vous prie de considérer un moment sous quel point de vue tous ces vices nous sont représentés sur le Théatre. Est-ce pour les mettre en honneur? Nullement; il n'est point de spectateur qui s'y méprenne; c'est pour nous ouvrir les yeux sur la source de ces vices; pour

nous faire voir dans nos propres défauts (dans des défauts qui en eux-mêmes ne blessent point l'honnêteté) une des causes les plus communes des actions criminelles que nous reprochons aux autres. Qu'apprenons-nous dans *George-Dandin?* que le déréglement des femmes est la suite ordinaire des mariages mal assortis où la vanité a présidé; dans *le Bourgeois Gentilhomme?* qu'un Bourgeois qui veut sortir de son état, avoir une femme de la Cour pour maîtresse, & un grand Seigneur pour ami, n'aura pour maîtresse qu'une femme perdue, & pour ami qu'un honnête voleur; dans les scenes d'*Harpagon* & de son fils? que l'avarice des peres produit la mauvaise conduite des enfans; enfin dans toutes, cette vérité si utile, *que les ridicules de la société y sont une source de désordres*. Et quelle maniere plus efficace d'attaquer nos ridicules, que de nous montrer qu'ils rendent les autres méchans à nos dépens? En vain diriez-vous que dans la Comédie nous sommes plus frappés du ridicule qu'elle joue, que des vices dont ce ridicule est la source. Cela doit être, puisque l'objet naturel de la Comédie est la correction de nos défauts par le ridicule, leur antidote le plus puis-

puiſſant, & non la correction de nos vices qui demande des remedes d'un autre genre. Mais ſon effet n'eſt pas pour cela de nous faire préférer le vice au ridicule; elle nous ſuppoſe pour le vice cette horreur qu'il inſpire à toute ame bien née; elle ſe ſert même de cette horreur pour combattre nos travers; & il eſt tout ſimple que le ſentiment qu'elle ſuppoſe nous affecte moins (dans le moment de la repréſentation) que celui qu'elle cherche à exciter en nous, ſans que pour cela elle nous faſſe prendre le change ſur celui de ces deux ſentimens qui doit dominer dans notre ame. Si quelques Comédies en petit nombre s'écartent de cet objet louable, & ſont preſque uniquement une école de mauvaiſes mœurs, on peut comparer leurs Auteurs à ces Hérétiques, qui pour débiter le menſonge, ont abuſé quelquefois de la chaire de vérité.

Vous ne vous en tenez pas à des imputations générales. Vous attaquez, comme une ſatyre cruelle de la vertu, le *Miſantrope* de Moliere, ce chef-d'œuvre de notre Théatre Comique; ſi néanmoins le *Tartufe* ne lui eſt pas encore ſupérieur, ſoit par la vivacité de l'action, ſoit par les ſituations théatrales, ſoit enfin par la variété

variété & la vérité des caracteres. Je ne sai, Monsieur, ce que vous pensez de cette derniere piece, elle étoit bien faite pour trouver grace devant vous, ne fût-ce que par l'aversion dont on ne peut se défendre pour l'espece d'hommes si odieuse que Moliere y a joués & démasqués. Mais je viens au Misantrope. Moliere, selon vous, a eu dessein dans cette Comédie de rendre la vertu ridicule. Il me semble que le sujet & les détails de la piece, que le sentiment même qu'elle produit en nous, prouvent le contraire. Moliere a voulu nous apprendre, que l'esprit & la vertu ne suffisent pas pour la société, si nous ne savons compâtir aux foiblesses de nos semblables, & supporter leurs vices même; que les hommes sont encore plus bornés que méchans, & qu'il faut les mépriser sans le leur dire. Quoique le Misantrope divertisse les spectateurs, il n'est pas pour cela ridicule à leurs yeux: il n'est personne au-contraire qui ne l'estime, qui ne soit porté même à l'aimer & à le plaindre. On rit de sa mauvaise humeur, comme de celle d'un enfant bien né & de beaucoup d'esprit. La seule chose que j'oserois blâmer dans le rôle du Mi-

ſantrope, c'eſt qu'Alceſte n'a pas toujours tort d'être en colere contre l'ami raiſonnable & philoſophe, que Moliere a voulu lui oppoſer comme un modele de la conduite qu'on doit tenir avec les hommes. Philinte m'a toujours paru, non pas abſolument, comme vous le prétendez, un caractere odieux, mais un caractere mal décidé, plein de ſageſſe dans ſes maximes & de fauſſeté dans ſa conduite. Rien de plus ſenſé que ce qu'*il* dit au Miſantrope dans la premiere ſcene ſur la néceſſité de s'accommoder aux travers des hommes; rien de plus foible que ſa réponſe aux reproches dont le Miſantrope l'accable ſur l'accueil affecté qu'il vient de faire à un homme dont il ne ſait pas le nom. Il ne diſconvient pas de l'exagération qu'il a miſe dans cet accueil, & donne par-là beaucoup d'avantage au Miſantrope. Il devoit répondre au contraire, que ce qu'*Alceſte* avoit pris pour un accueil exagéré, n'étoit qu'un compliment ordinaire & froid, une de ces formules de politeſſe dont les hommes ſont convenus de ſe payer réciproquement lorſqu'ils n'ont rien à ſe dire. Le Miſantrope a encore plus beau jeu dans la ſcene du Sonnet.

Ce n'est point Philinte qu'Oronte vient consulter, c'est Alceste; & rien n'oblige Philinte de louer comme il fait le sonnet d'Oronte à tort & à travers, & d'interrompre même la lecture par ses fades éloges. Il devoit attendre qu'Oronte lui demandât son avis, & se borner alors à des discours généraux, & à une approbation foible, parce qu'il sent qu'Oronte veut être loué, & que dans des bagatelles de ce genre on ne doit la vérité qu'à ses amis, encore faut-il qu'ils ayent grande envie ou grand besoin qu'on la leur dise. L'approbation foible de Philinte n'en eût pas moins produit ce que vouloit Moliere, l'emportement d'Alceste, qui se pique de vérité dans les choses les plus indifférentes, au risque de blesser ceux à qui il la dit. Cette colere du Misantrope sur la complaisance de Philinte n'en eût été que plus plaisante, parce qu'elle eût été moins fondée; & la situation des personnages eût produit un jeu de Théatre d'autant plus grand, que Philinte eût été partagé entre l'embarras de contredire Alceste & la crainte de choquer Oronte. Mais je m'apperçois, Monsieur, que je donne des leçons à Moliere.

Vous prétendez que dans cette ſcene du ſonnet, le Miſantrope eſt preſque un Philinte, & ſes *je ne dis pas cela* répétés avant que de déclarer franchement ſon avis, vous paroiſſent hors de ſon caractere. Permettez-moi de n'être pas de votre ſentiment. Le Miſantrope de Moliere n'eſt pas un homme groſſier, mais un homme vrai; ſes *je ne dis pas cela*, ſur-tout de l'air dont il les doit prononcer, font ſuffiſamment entendre qu'il trouve le ſonnet déteſtable; ce n'eſt que quand Oronte le preſſe & le pouſſe à bout, qu'il doit lever le maſque & lui rompre en viſiere. Rien n'eſt, ce me ſemble, mieux ménagé & gradué plus adroitement que cette ſcene; & je dois rendre cette juſtice à nos ſpectateurs modernes, qu'il en eſt peu qu'ils écoutent avec plus de plaiſir. Auſſi je ne crois pas que ce chef-d'œuvre de Moliere (ſupérieur peut-être de quelques années à ſon ſiecle) dût craindre aujourd'hui le ſort équivoque qu'il eut à ſa naiſſance; notre Parterre, plus fin & plus éclairé qu'il ne l'étoit il y a ſoixante ans, n'auroit plus beſoin du Médecin malgré lui pour aller au Miſantrope. Mais je crois en même tems avec vous, que d'autres chefs-d'œuvre

vre du même Poëte & de quelques autres, autrefois justement applaudis, auroient aujourd'hui plus d'estime que de succès, notre changement de goût en est la cause; nous voulons dans la Tragédie plus d'action, & dans la Comédie plus de finesse. La raison en est, si je ne me trompe, que les sujets communs sont presqu'entiérement épuisés sur les deux Théatres; & qu'il faut d'un côté plus de mouvement pour nous intéresser à des héros moins connus, & de l'autre plus de recherche & plus de nuance pour faire sentir des ridicules moins apparens.

Le zele dont vous êtes animé contre la Comédie, ne vous permet pas de faire grace à aucun genre, même à celui où l'on se propose de faire couler nos larmes par des situations intéressantes, & de nous offrir dans la vie commune des modeles de courage & de vertu; *autant vaudroit*, dites-vous, *aller au sermon.* Ce discours me surprend dans votre bouche. Vous prétendiez un moment auparavant, que les leçons de la Tragédie nous sont inutiles, parce qu'on n'y met sur le Théatre que des héros, auxquels nous ne pouvons nous flatter de ressembler; & vous

blâmez à-présent les pieces où l'on n'expose à nos yeux que nos citoyens & nos semblables; ce n'est plus comme pernicieux aux bonnes mœurs, mais comme insipide & ennuyeux que vous attaquez ce genre. Dites, Monsieur, si vous le voulez, qu'il est le plus facile de tous; mais ne cherchez pas à lui enlever le droit de nous attendrir; il me semble au contraire qu'aucun genre de pieces n'y est plus propre; &, s'il m'est permis de juger de l'impression des autres par la mienne, j'avoue que je suis encore plus touché des scenes pathétiques de l'*Enfant prodigue*, que des pleurs d'*Andromaque* & d'*Iphigénie*. Les Princes & les Grands sont trop loin de nous, pour que nous prenions à leurs revers le même intérêt qu'aux nôtres. Nous ne voyons, pour ainsi dire, les infortunes des Rois qu'en perspective; & dans le tems même où nous les plaignons, un sentiment confus semble nous dire pour nous consoler, que ces infortunes sont le prix de la grandeur suprême, & comme les degrés par lesquels la nature rapproche les Princes des autres hommes. Mais les malheurs de la vie privée n'ont point cette ressource à nous offrir; ils sont l'image fidele des

des peines qui nous affligent ou qui nous menacent ; un Roi n'est presque pas notre semblable, & le sort de nos pareils a bien plus de droits à nos larmes.

Ce qui me paroît blâmable dans ce genre, ou plutôt dans la maniere dont l'ont traité nos Poëtes, est le mêlange bizarre qu'ils y ont presque toujours fait du pathétique & du plaisant ; deux sentimens si tranchans & si disparates ne sont pas faits pour être voisins ; & quoiqu'il y ait dans la vie quelques circonstances bizarres où l'on rit & où l'on pleure à la fois, je demande si toutes les circonstances de la vie sont propres à être représentées sur le Théatre, & si le sentiment *trouble* & mal décidé qui résulte de cet alliage des ris avec les pleurs, est préférable au plaisir seul de pleurer, ou même au plaisir seul de rire ? *Les hommes sont tous de fer !* s'écrie l'Enfant prodigue, après avoir fait à son valet la peinture odieuse de l'ingratitude & de la dureté de ses anciens amis ; *& les femmes ?* lui répond le valet, qui ne veut que faire rire le Parterre ; j'ose inviter l'illustre Auteur de cette piece à retrancher ces trois mots, qui ne sont là que pour défigurer un chef-d'œuvre. Il me semble qu'ils

doivent produire ſur tous les gens de goût le même effet qu'un ſon aigre & diſcordant qui ſe feroit entendre tout-à-coup au milieu d'une muſique touchante.

Après avoir dit tant de mal des Spectacles, il ne vous reſtoit plus, Monſieur, qu'à vous déclarer auſſi contre les perſonnes qui les repréſentent & contre celles qui, ſelon vous, nous y attirent; & c'eſt de quoi vous vous êtes pleinement acquitté par la maniere dont vous traitez les Comédiens & les Femmes. Votre philoſophie n'épargne perſonne, & on pourroit lui appliquer ce paſſage de l'Ecriture, *& manus ejus contrà omnes*. Selon vous, l'habitude où ſont les Comédiens de revêtir un caractere qui n'eſt pas le leur, les accoutume à la fauſſeté. Je ne ſaurois croire que ce reproche ſoit ſérieux. Vous feriez le procès ſur le même principe, à tous les Auteurs de Pieces de Théatre, bien plus obligés encore que le Comédien, de ſe transformer dans les perſonnages qu'ils ont à faire parler ſur la ſcene. Vous ajoutez qu'il eſt vil de s'expoſer aux ſifflets pour de l'argent; qu'en faut-il conclure? Que l'état de Comédien eſt celui de tous où il eſt le moins permis d'être médiocre. Mais

Mais en récompense, quels applaudissemens plus flatteurs que ceux du Théatre? C'est là où l'amour-propre ne peut se faire illusion ni sur les succès, ni sur les chûtes; & pourquoi refuserions-nous à un Acteur accueilli & desiré du Public, le droit si juste & si noble de tirer de son talent sa subsistance? Je ne dis rien de ce que vous ajoutez (pour plaisanter sans-doute) que les valets en s'exerçant à voler adroitement sur le Théatre, s'instruisent à voler dans les maisons & dans les rues.

Supérieur, comme vous l'êtes, par votre caractere & par vos réflexions, à toute espece de préjugés, étoit-ce-là, Monsieur, celui que vous deviez préférer pour vous y soumettre & pour le défendre? Comment n'avez-vous pas senti, que si ceux qui représentent nos pieces méritent d'être deshonorés, ceux qui les composent mériteroient aussi de l'être; & qu'ainsi en élevant les uns & en avilissant les autres, nous avons été tout à la fois bien inconséquens & bien barbares? Les Grecs l'ont été moins que nous, & il ne faut point chercher d'autres causes de l'estime où les bons Comédiens étoient parmi eux. Ils considé-

roient Eſopus par la même raiſon qu'ils admiroient Euripide & Sophocle. Les Romains, il eſt vrai, ont penſé différemment; mais chez eux la Comédie étoit jouée par des eſclaves; occupés de grands objets, ils ne vouloient employer que des eſclaves à leurs plaiſirs.

La chaſteté des Comédiennes, j'en conviens avec vous, eſt plus expoſée que celle des femmes du monde; mais auſſi la gloire de vaincre en doit être *plus* grande: il n'eſt pas rare d'en voir qui réſiſtent long-tems, & il ſeroit plus commun d'en trouver qui réſiſtaſſent toujours, ſi elles n'étoient comme découragées de la continence par le peu de conſidération réelle qu'elles en retirent. Le plus ſûr moyen de vaincre les paſſions, eſt de les combattre par la vanité; qu'on accorde des diſtinctions aux Comédiennes ſages, & ce ſera, j'oſe le prédire, l'ordre de l'Etat le plus ſévere dans ſes mœurs. *Mais* quand elles voient que d'un côté on ne leur fait aucun gré de ſe priver d'amans, & que de l'autre il eſt permis aux femmes du monde d'en avoir, ſans en être moins conſidérées, comment ne chercheroient-elles pas leur conſolation dans des plaiſirs qu'elles s'interdiroient en pure perte?

Vous

Vous êtes du moins, Monsieur, plus juste ou plus conséquent que le Public; votre sortie sur nos Actrices en a valu une très-violente aux autres femmes. Je ne sai si vous êtes du petit nombre des sages qu'elles ont su quelquefois rendre malheureux, & si par le mal que vous en dites, vous avez voulu leur restituer celui qu'elles vous ont fait. Cependant je doute que votre éloquente censure vous fasse parmi elles beaucoup d'ennemies; on voit percer à travers vos reproches le goût très-pardonnable que vous avez conservé pour elles, peut-être même quelque chose de plus vif; ce mêlange de sévérité & de foiblesse (pardonnez-moi ce derner mot) vous fera aisément obtenir grace; elles sentiront du moins, & elles vous en sauront gré, qu'il vous en a moins coûté pour déclamer contre elles avec chaleur, que pour les voir & les juger avec une indifférence philosophique. Mais comment allier cette indifférence avec le sentiment si séduisant qu'elles inspirent? Qui peut avoir le bonheur ou le malheur de parler d'elles sans intérêt? Essayons néanmoins, pour les apprécier avec justice, sans adulation comme sans humeur, d'oublier en ce

moment combien leur ſociété eſt aimable & dangereuſe ; reliſons Epictete avant que d'écrire, & tenons-nous fermes pour être auſteres & graves.

Je n'examinerai point, Monſieur, ſi vous avez raiſon de vous écrier, *où trouvera-t-on une femme aimable & vertueuſe?* comme le Sage s'écrioit autrefois, *où trouvera-t-on une femme forte?* Le genre humain ſeroit bien à plaindre, ſi l'objet le plus digne de nos hommages étoit en effet auſſi rare que vous le dites. Mais ſi par malheur vous aviez raiſon, quelle en ſeroit la triſte cauſe? L'eſclavage & l'eſpece d'aviliſſement où nous avons mis les femmes; les entraves que nous donnons à leur eſprit & à leur ame; le jargon futile, & humiliant pour elles & pour nous, auquel nous avons réduit notre commerce avec elles, comme ſi elles n'avoient pas une raiſon à cultiver, ou n'en étoient pas dignes; enfin l'éducation funeſte, je dirois preſque meurtriere, que nous leur preſcrivons, ſans leur permettre d'en avoir d'autre; éducation où elles apprennent preſque uniquement à ſe contrefaire ſans ceſſe, à n'avoir pas un ſentiment qu'elles n'étouffent, une opinion qu'elles ne cachent, une penſée

qu'elles

qu'elles ne déguisent. Nous traitons la nature en elles comme nous la traitons dans nos jardins, nous cherchons à l'orner en l'étouffant. Si la plupart des Nations ont agi comme nous à leur égard, c'est que par-tout les hommes ont été les plus forts, & que par-tout le plus fort est l'oppresseur & le tyran du plus foible. Je ne sai si je me trompe, mais il me semble que l'éloignement où nous tenons les femmes de tout ce qui peut les éclairer & leur élever l'ame, est bien capable, en mettant leur vanité à la gêne, de flatter leur amour-propre. On diroit que nous sentons leurs avantages, & que nous voulons les empêcher d'en profiter. Nous ne pouvons nous dissimuler que dans les Ouvrages de goût & d'agrément, elles réussiroient mieux que nous, sur-tout dans ceux dont le sentiment & la tendresse doivent être l'ame; car quand vous dites qu'*elles ne savent ni décrire, ni sentir l'amour même*, il faut que vous n'ayez jamais lu les Lettres d'Héloïse, ou que vous ne les ayez lues que dans quelque Poëte qui les aura gâtées. J'avoue que ce talent de peindre l'amour au naturel, talent propre à un tems d'ignorance, où la nature seule don-

donnoit des leçons, peut s'être affoibli dans notre siecle, & que les femmes, devenues à notre exemple plus coquettes que passionnées, sauront bientôt aimer aussi peu que nous & le dire aussi mal; mais sera-ce la faute de la nature? A l'égard des Ouvrages de génie & de sagacité, mille exemples nous prouvent que la foiblesse du corps n'y est pas un obstacle dans les hommes; pourquoi donc une éducation plus solide & plus mâle ne mettroit-elle pas les femmes à portée d'y réussir? Descartes les jugeoit plus propres que nous à la Philosophie, & une Princesse malheureuse a été son plus illustre disciple. Plus inexorable pour elles, vous les traiterez, Monsieur, comme ces Peuples vaincus, mais redoutables, que leurs Conquérans désarment; & après avoir soutenu que la culture de l'esprit est pernicieuse à la vertu des hommes, vous en conclurez *qu'elle* le feroit encore plus à celle des femmes. Il me semble au contraire que les hommes devant être plus vertueux à proportion qu'ils connoîtront mieux les véritables sources de leur bonheur, le genre humain doit gagner à s'instruire. Si les siecles éclairés ne sont pas moins corrom-

pus

pus que les autres, c'eſt que la lumiere y eſt trop inégalement répandue; qu'elle eſt reſſerrée & concentrée dans un trop petit nombre d'eſprits; que les rayons qui s'en échappent dans le peuple ont aſſez de force pour découvrir aux ames communes l'attrait & les avantages du vice, & non pour leur en faire voir les dangers & l'horreur: le grand défaut de ce Siecle Philoſophe eſt de ne l'être pas encore aſſez. Mais quand la lumiere ſera plus libre de ſe répandre, plus étendue & plus égale, nous en ſentirons alors les effets bienfaiſans; nous ceſſerons de tenir les femmes ſous le joug & dans l'ignorance, & elles de ſéduire, de tromper & de gouverner leurs maîtres. L'amour ſera pour lors entre les deux ſexes, ce que l'amitié la plus douce & la plus vraie eſt entre les hommes vertueux; ou plutôt ce ſera un ſentiment plus délicieux encore, le complément & la perfection de l'amitié; ſentiment qui dans l'intention de la nature, devoit nous rendre heureux, & que pour notre malheur nous avons ſu altérer & corrompre.

Enfin ne nous arrêtons pas ſeulement, Monſieur, aux avantages que la Société pourroit tirer de l'éducation des femmes;

ayons

ayons de plus l'humanité & la justice de ne pas leur refuser ce qui peut leur adoucir la vie comme à nous. Nous avons éprouvé tant de fois combien la culture de l'esprit & l'exercice des talens sont propres à nous distraire de nos maux, & à nous consoler dans nos peines: pourquoi refuser à la plus aimable moitié du genre humain destinée à partager avec nous le malheur d'être, le soulagement le plus propre à le lui faire supporter? *Philosophes* que la Nature a répandus sur la surface de la Terre, c'est à vous à détruire, s'il vous est possible, un préjugé si funeste; c'est à ceux d'entre vous qui éprouvent la douceur ou le chagrin d'être peres, d'oser les premiers secouer le joug d'un barbare usage, en donnant à leurs filles la même éducation qu'à leurs autres enfans. Qu'elles apprennent seulement de vous, en recevant cette éducation précieuse, à la regarder uniquement comme un préservatif contre l'oisiveté, un rempart contre les malheurs, & non comme l'aliment d'une curiosité vaine, & le sujet d'une ostentation frivole. Voilà tout ce que vous devez & tout ce qu'elles doivent à l'opinion publique, qui peut les condamner à paroître ignorantes, mais

mais non pas les forcer à l'être. On vous a vus si souvent, pour des motifs très-légers, par vanité ou par humeur, heurter de front les idées de votre siecle; pour quel intérêt plus grand pouvez-vous le braver, que pour l'avantage de ce que vous devez avoir de plus cher au monde, pour rendre la vie moins amere à ceux qui la tiennent de vous, & que la Nature a destinés à vous survivre & à souffrir; pour leur procurer dans l'infortune, dans les maladies, dans la pauvreté, dans la vieillesse, des ressources dont notre injustice les a privées? On regarde communément, Monsieur, les femmes comme très-sensibles & très-foibles; je les crois au contraire ou moins sensibles ou moins foibles que nous. Sans force de corps, sans talens, sans étude qui puisse les arracher à leurs peines, & les leur faire oublier quelques momens, elles les supportent néanmoins, elles les dévorent, & savent quelquefois les cacher mieux que nous; cette fermeté suppose en elles, ou une ame peu susceptible d'impressions profondes, ou un courage dont nous n'avons pas l'idée. Combien de situations cruelles auxquelles les hommes ne résistent que par le tour-

billon

billon d'occupation qui les entraîne ? Les chagrins des femmes seroient-ils moins pénétrans & moins vifs que les nôtres ? Ils ne devroient pas l'être. Leurs peines viennent ordinairement du cœur ; les nôtres n'ont souvent pour principe que la vanité & l'ambition. Mais ces sentimens étrangers, que l'éducation a portés dans notre ame, que l'habitude y a gravés, & que l'exemple y fortifie, deviennent (à la honte de l'humanité) plus puissans sur nous que les sentimens naturels ; la douleur fait plus périr de Ministres déplacés que d'Amans malheureux.

Voilà, Monsieur, si j'avois à plaider la cause des femmes, ce que j'oserois dire en leur faveur ; je les défendrois moins sur ce qu'elles sont que sur ce qu'elles pourroient être. Je ne les louerois point en soutenant avec vous que *la pudeur leur est naturelle* ; ce seroit prétendre que la nature ne leur a donné ni besoins, ni passions ; la réflexion peut réprimer les desirs, mais le premier mouvement (qui est celui de la nature) porte toujours à s'y livrer. Je me bornerai donc à convenir que la Société & les Loix ont rendu la pudeur nécessaire

aux

aux femmes; & si je fais jamais un Livre sur le pouvoir de l'éducation, cette pudeur en sera le premier chapitre. Mais en paroissant moins prévenu que vous pour la modestie de leur sexe, je serai plus favorable à leur conservation; & malgré la bonne opinion que vous avez de la bravoure d'un régiment de femmes, je ne croirai pas que le principal moyen de les rendre utiles, soit de les destiner à recruter nos troupes.

Mais je m'apperçois, Monsieur, & je crains bien de m'en appercevoir trop tard, que le plaisir de m'entretenir avec vous, l'apologie des femmes, & peut-être cet intérêt secret qui nous séduit toujours pour elles, m'ont entraîné trop loin & trop long-tems hors de mon sujet. En voilà donc assez, & peut-être trop, sur la partie de votre Lettre qui concerne les Spectacles en eux-mêmes, & les dangers de toute espèce dont vous les rendez responsables. Rien ne pourra plus leur nuire, si votre Ecrit n'y réussit pas; car il faut avouer qu'aucun de nos Prédicateurs ne les a combattus avec autant de force & de subtilité que vous. Il est vrai que la supériorité de vos talens ne doit pas seule en avoir l'honneur.

La

La plupart de nos Orateurs Chrétiens en attaquant la Comédie, condamnent ce qu'ils ne connoiſſent pas; vous avez au contraire étudié, analyſé, composé vous-même pour en mieux juger les effets, le poiſon dangereux dont vous cherchez à nous préſerver; & vous décriez nos Pieces de Théatre avec l'avantage non ſeulement d'en avoir vu, mais d'en avoir fait. Néanmoins cet avantage même forme contre vous une objection incommode, que vous paroiſſez avoir ſentie en n'oſant vous la faire, & à laquelle vous avez indirectement tâché de répondre. Les Spectacles, ſelon vous, ſont néceſſaires dans une Ville auſſi corrompue que celle que vous avez habitée long-tems; & c'eſt apparemment pour ſes habitans pervers, (car ce n'eſt pas certainement pour votre patrie) que vos pieces ont été composées. C'eſt-à-dire, *Monſieur*, que vous nous avez traité comme ces animaux expirans, qu'on acheve dans leurs maladies de peur de les voir trop long-tems ſouffrir. Aſſez d'autres ſans vous auroient pris ce ſoin; & votre délicateſſe n'aura-t-elle rien à ſe reprocher à notre égard? Je le crains d'autant plus, que le talent dont vous avez montré au

Théa-

Théatre Lyrique de si heureux essais, comme Musicien & comme Poëte, est du moins aussi propre à faire aux Spectacles des partisans, que votre éloquence à leur en enlever. Le plaisir de vous lire ne nuira point à celui de vous entendre; & vous aurez long-tems la douleur de voir le *Devin du village* détruire tout le bien que vos Ecrits contre la Comédie auroient pu nous faire.

Il me reste à vous dire un mot sur les deux autres articles de votre Lettre, & en premier lieu sur les raisons que vous apportez contre l'établissement d'un Théatre de Comédie à Geneve. Cette partie de votre Ouvrage, je dois l'avouer, est celle qui a trouvé à Paris le moins de contradicteurs. Très-indulgens envers nous-mêmes, nous regardons les Spectacles comme un aliment nécessaire à notre frivolité; mais nous décidons volontiers que Geneve ne doit point en avoir; pourvu que nos riches oisifs aillent tous les jours pendant trois heures se soulager au Théatre du poids du tems qui les accable, peu leur importe qu'on s'amuse ailleurs; parce que Dieu, pour me servir d'une de vos plus heureuses expressions, les a doués d'une

d'une douceur très-méritoire à supporter l'ennui des autres. Mais je doute que les Genevois, qui s'intéressent un peu plus que nous à ce qui les regarde, applaudissent de même à votre sévérité. C'est d'après un desir qui m'a paru presque général dans vos concitoyens, que j'ai proposé l'établissement d'un Théatre dans leur Ville, & j'ai peine à croire qu'ils se livrent avec autant de plaisir aux amusemens que vous y substituez. On m'assure même que plusieurs de ces amusemens, quoiqu'en simple projet, allarment déjà vos graves Ministres; qu'ils se recrient sur-tout contre les danses que vous voulez mettre à la place de la Comédie; & qu'il leur paroît plus dangereux encore de se donner en spectacle que d'y assister.

Au reste, c'est à vos compatriotes seuls à juger de ce qui peut en ce genre leur être utile ou nuisible. S'ils craignent pour leurs mœurs les effets & les suites de la Comédie, ce que j'ai déjà dit en sa faveur ne les déterminera point à la recevoir, comme tout ce que vous dites contr'elle ne la leur fera pas rejetter, s'ils imaginent qu'elle puisse leur être de quelque avantage. Je me conten-

terai

terai donc d'examiner en peu de mots les raisons que vous apportez contre l'établissement d'un Théatre à Geneve, & je soumets cet examen au jugement & à la décision des Genevois.

Vous nous transportez d'abord dans les montagnes du Valais, au centre d'un petit Pays dont vous faites une description charmante; vous nous montrez ce qui ne se trouve peut-être que dans ce seul coin de l'Univers, des Peuples tranquilles & satisfaits au sein de leur famille & de leur travail; & vous prouvez que la Comédie ne seroit propre qu'à troubler le bonheur dont ils jouissent. Personne, Monsieur, ne prétendra le contraire; des hommes assez heureux pour se contenter des plaisirs offerts par la Nature, ne doivent point y en substituer d'autres; les amusemens qu'on cherche sont le poison lent des amusemens simples; & c'est une loi générale de ne pas entreprendre de changer le bien en mieux: qu'en conclurez-vous pour Geneve? L'état présent de cette République est-il susceptible de l'application de ces regles? Je veux croire qu'il n'y a rien d'exagéré ni de romanesque dans la description de ce Canton for-

fortuné du Valais, où il n'y a ni haine, ni jalousie, ni querelles, & où il y a pourtant des hommes. Mais si l'Age d'or s'est réfugié dans les rochers voisins de Geneve, vos Citoyens en sont pour le moins à l'Age d'argent; & dans le peu de tems que j'ai passé parmi eux, ils m'ont paru assez avancés, ou si vous voulez assez pervertis, pour pouvoir entendre *Brutus* & *Rome Sauvée* sans avoir à craindre d'en devenir pires.

La plus forte de toutes vos objections contre l'établissement d'un Théatre à Geneve, c'est l'impossibilité de supporter cette dépense dans une petite Ville. Vous pouvez néanmoins vous souvenir, que des circonstances particulieres ayant obligé vos Magistrats il y a quelques années de permettre dans la Ville même de Geneve un Spectacle public, on ne s'apperçut point de l'inconvénient dont il s'agit, ni de tous ceux que vous faites craindre. Cependant, quand il seroit vrai que la recette journaliere ne suffiroit pas à l'entretien du Spectacle, je vous prie d'observer que la Ville de Geneve est, à proportion de son étendue, une des plus riches de l'Europe; & j'ai lieu de croire que plusieurs Citoyens opulens de cette Ville,

Ville, qui desireroient d'y avoir un Théatre, fourniroient sans peine à une partie de la dépense; c'est du moins la disposition où plusieurs d'entr'eux m'ont paru être, & c'est en conséquence que j'ai hazardé la proposition qui vous allarme. Cela supposé, il seroit aisé de répondre en deux mots à vos autres objections. Je n'ai point prétendu qu'il y eût à Geneve un Spectacle tous les jours; un ou deux jours de la semaine suffiroient à cet amusement, & on pourroit prendre pour un de ces jours celui où le peuple se repose; ainsi d'un côté le travail ne seroit point rallenti, de l'autre la Troupe pourroit être moins nombreuse, & par conséquent moins à charge à la Ville; on donneroit l'Hiver seul à la Comédie, l'Eté aux plaisirs de la Campagne, & aux Exercices militaires dont vous parlez. J'ai peine à croire aussi qu'on ne pût remédier par des loix séveres aux allarmes de vos Ministres sur la conduite des Comédiens, dans un Etat aussi petit que celui de Geneve, où l'œil vigilant des Magistrats peut s'étendre au même instant d'une frontiere à l'autre, où la Législation embrasse à la fois toutes les parties; où

elle eſt enfin ſi rigoureuſe & ſi bien exécutée contre les déſordres des femmes publiques, & même contre les déſordres ſecrets. J'en dis autant des Loix Somptuaires, dont il eſt toujours facile de maintenir l'exécution dans un petit Etat: d'ailleurs la vanité même ne ſera guere intéreſſée à les violer, parce qu'elles obligent également tous les Citoyens, & qu'à Geneve les hommes ne ſont jugés ni par les richeſſes, ni par les habits. Enfin rien, ce me ſemble, ne ſouffriroit dans votre Patrie de l'établiſſement d'un Théatre, pas même l'ivrognerie des hommes & la médiſance des femmes, qui trouvent l'une & l'autre tant de faveur auprès de vous. Mais quand la ſuppreſſion de ces deux derniers articles produiroit, pour parler votre langage, *un affoibliſſement d'Etat*, je ſerois d'avis qu'on ſe conſolât de ce malheur. Il ne falloit pas moins qu'un Philoſophe exercé comme vous aux paradoxes, pour nous ſoutenir qu'il y a moins de mal à s'enivrer & à médire, qu'à voir repréſenter Cinna & Polyeucte. Je parle ici d'après la peinture que vous avez faite vous-même de la vie journaliere de vos ci-

toyens;

toyens; & je n'ignore pas qu'ils se recrient fort contre cette peinture: le peu de séjour, disent-ils, que vous avez fait parmi eux, ne vous a pas laissé le tems de les connoître, ni d'en fréquenter assez les différens états ; & vous avez représenté comme l'esprit général de cette sage République, ce qui n'est tout au plus que le vice obscur & méprisé de quelques Sociétés particulieres.

Au reste vous ne devez pas ignorer, Monsieur, que depuis deux ans une Troupe de Comédiens s'est établie aux portes de Geneve, & que Geneve & les Comédiens s'en trouvent à merveille. Prenez votre parti avec courage, la circonstance est urgente & le cas difficile. Corruption pour corruption, celle qui laissera aux Genevois leur argent dont ils ont besoin, est préférable à celle qui le fait sortir de chez eux.

Je me hâte de finir sur cet article dont la plupart de nos Lecteurs ne s'embarrassent guere, pour en venir à un autre qui les intéresse encore moins, & sur lequel par cette raison je m'arrêterai moins encore. Ce sont les sentimens que j'attribue à vos Ministres en matiere de Religion. Vous savez, & ils

le savent encore mieux que vous, que mon dessein n'a point été de les offenser ; & ce motif seul suffiroit aujourd'hui pour me rendre sensible à leurs plaintes, & circonspect dans ma justification. Je serois très-affligé du soupçon d'avoir *violé leur secret*, sur-tout si ce soupçon venoit de votre part ; permettez-moi de vous faire remarquer que l'énumération des moyens par lesquels vous supposez que j'ai pu juger de leur doctrine, n'est pas complette. Si je me suis trompé dans l'exposition que j'ai faite de leurs sentimens (d'après leurs Ouvrages, d'après des conversations *publiques* où ils ne m'ont pas paru prendre beaucoup d'intérêt à la *Trinité* ni à l'*Enfer*, enfin d'après l'opinion de leurs concitoyens, & des autres Eglises réformées) tout autre que moi, j'ose le dire, eût été trompé de même. Ces sentimens sont d'ailleurs une suite nécessaire des principes de la Religion Protestante ; & si vos Ministres ne jugent pas à propos de les adopter ou de les avouer aujourd'hui, la Logique que je leur connois doit naturellement les y conduire, ou les laissera à moitié chemin. Quand ils ne seroient pas *So-*

ci-

ciniens, il faudroit qu'ils le devinssent, non pour l'honneur de leur Religion, mais pour celui de leur Philosophie. Ce mot de *Sociniens* ne doit pas vous effrayer : mon dessein n'a point été de donner un *nom de parti* à des hommes dont j'ai d'ailleurs fait un juste éloge ; mais d'exposer par un seul mot ce que j'ai cru être leur doctrine, & ce qui sera infailliblement dans quelques années leur doctrine *publique*. A l'égard de leur Profession de foi, je me borne à vous y renvoyer & à vous en faire juge ; vous avouez que vous ne l'avez pas lue, c'étoit peut-être le moyen le plus sûr d'en être aussi satisfait que vous me le paroissez. Ne prenez point cette invitation pour un trait de satyre contre vos Ministres ; eux-mêmes ne doivent pas s'en offenser ; en matiere de Profession de foi, il est permis à un Catholique de se montrer difficile, sans que des Chrétiens d'une Communion contraire puissent légitimement en être blessés. L'Eglise Romaine a un langage consacré sur la divinité du Verbe, & nous oblige à regarder impitoyablement comme Ariens tous ceux qui n'emploient pas ce langage. Vos Pasteurs

diront qu'ils ne reconnoissent pas l'Eglise Romaine pour leur juge, mais ils souffriront apparemment que je la regarde comme le mien. Par cet accommodement nous serons réconciliés les uns avec les autres, & j'aurai dit vrai sans les offenser. Ce qui m'étonne, Monsieur, c'est que des hommes qui se donnent pour zélés défenseurs des Vérités de la Religion *Catholique*, qui voient souvent l'impiété & le scandale où il n'y en a pas même l'apparence, qui se piquent sur ces matieres d'entendre finesse & de n'entendre point raison, & qui ont *lu* cette Profession de foi de Geneve, en ayent été aussi satisfaits que vous, jusqu'à se croire même obligés d'en faire l'éloge. Mais il s'agissoit de rendre tout à la fois ma probité & ma religion suspectes; tout leur a été bon dans ce dessein, & ce n'étoit pas aux Ministres de Geneve qu'ils vouloient nuire. Quoi qu'il en soit, je ne sai si les Ecclésiastiques Genevois que vous avez voulu justifier sur leur croyance, seront beaucoup plus contens de vous qu'ils l'ont été de moi, & si votre mollesse à les défendre leur plaira plus que ma franchise. Vous semblez m'accuser presque

uni-

uniquement d'*imprudence* à leur égard; vous me reprochez de ne les avoir point loués à leur maniere, mais à la mienne; & vous marquez d'ailleurs assez d'indifférence sur ce Socinianisme dont ils craignent tant d'être soupçonnés. Permettez-moi de douter que cette maniere de plaider leur cause, les satisfasse. Je n'en serois pourtant point étonné, quand je vois l'accueil extraordinaire que les Dévots ont fait à votre Ouvrage. La rigueur de la Morale que vous prêchez les a rendus indulgens sur la tolérance que vous professez avec courage & sans détour. Est-ce à eux qu'il faut en faire honneur, ou à vous, ou peut-être aux progrès inattendus de la Philosophie dans les esprits même qui en paroissoient les moins susceptibles? Mon Article *Geneve* n'a pas reçu de leur part le même accueil que votre Lettre; nos Prêtres m'ont presque fait un crime des sentimens hérétodoxes que j'attribuois à leurs ennemis. Voilà ce que ni vous ni moi n'aurions prévu; mais quiconque écrit, doit s'attendre à ces légeres injustices: heureux quand il n'en essuie point de plus graves.

Je suis, avec tout le respect que mé-

méritent votre vertu & vos talens, & avec plus de vérité que le Philinte de Moliere,

MONSIEUR,

Votre très-humble &
très obéissant serviteur,

D'ALEMBERT.

LET-

LETTRE

D'UN PROFESSEUR

EN THEOLOGIE

D'UNE UNIVERSITE' PROTESTANTE

A MR. D'ALEMBERT.

LETTRE

D'UN PROFESSEUR

EN THEOLOGIE

D'UNE UNIVERSITE' PROTESTANTE

A Mr. D'ALEMBERT.*

Καὶ σὺ τέκνον!

MONSIEUR,

Je viens de lire la Lettre que vous avez adressée à Mr. Rousseau, pour répon-

* L'Auteur de cette Lettre, quand il l'a fait imprimer, n'avoit aucune connoissance des notes qui ont été ajoutées après coup à la Déclaration de Mrs. les Pasteurs de *Geneve*, & qui ne furent rendues publiques que plusieurs jours après que cette Lettre eut paru.

pondre à celle que ce Savant a publiée au sujet de l'Article *Geneve* inséré dans le Dictionnaire Encyclopédique. Je suis bien éloigné de vouloir me mêler dans une dispute qui ne me regarde pas; & j'ose encore moins entrer en lice avec un Homme de Lettres, dont je reconnois la supériorité de génie. Mais j'ai cru devoir vous communiquer une observation que j'ai faite sur votre Lettre; & j'espere que votre amour pour la justice & pour la vérité vous la fera recevoir favorablement.

Rien de plus solide ni de plus digne de la vraie Philosophie & de la Religion Chrétienne, que la plupart des réflexions que vous avez faites dans le quatrieme Tome de vos *Mêlanges de Littérature*, &c. *sur l'abus de la Critique en matiere de Religion.* Je les adopte avec vous; & je voudrois que vous les eussiez suivies dans le jugement que vous avez porté de Messieurs les Ministres de Geneve, & de la Religion Protestante en général.

J'ai examiné ce jugement, & j'ai vu avec peine qu'il semble que vous soyez le premier à transgresser les regles que vous avez établies. Permettez-moi de

vous

vous proposer mes doutes à cet égard.

Dans votre Lettre à Mr. Rousseau, (*a*) vous tâchez non seulement de justifier l'imputation que vous avez faite aux Théologiens de Geneve, en les accusant de ne plus croire ni *à la divinité de Jésus-Christ*, ni à *l'éternité des peines de l'Enfer*; mais vous rendez ensuite la proposition générale, en disant que *ces sentimens sont une suite nécessaire des principes de la Religion Protestante: que, si les Ministres ne jugent pas à propos de les adopter ou de les avouer aujourd'hui, la Logique que vous leur connoissez doit naturellement les y conduire, ou les laisser à moitié chemin.*

Je sais trop vous rendre justice, Monsieur, pour penser que le desir de calomnier vous ait fait avancer ces propositions. Vous paroissez trop éloigné des maximes de ces gens *qui mettent des injures à la place des raisons* (*b*); & vous nous peignez certains événemens des trois derniers siecles avec des couleurs trop odieuses, pour que l'on vous soupçonne d'avoir eu le dessein de les re-

(*a*) Mêlanges, Tome II. pag. 460.
(*b*) Idem, Tome IV, page 317.

reproduire. Un Philoſophe tel que vous, ne voudra pas ſans doute imprimer cette tache à ſa mémoire. Mais, ſi vous vous plaignez *des (c) reproches d'impiété dont ſouvent on charge les Philoſophes mal à propos, en leur attribuant des ſentimens qu'ils n'ont pas, en donnant à leurs paroles des interprétations forcées, en tirant de leurs principes des conſéquences odieuſes qu'ils déſavouent ;* Mrs. les Miniſtres de Geneve, & plus encore *les Proteſtans en général*, ne ſont-ils pas en droit de vous adreſſer les mêmes plaintes? Vous convenez vous-même *qu'en (d) matiere de Religion plus qu'en aucune autre, c'eſt ſur ce qu'on a écrit qu'on doit être jugé, & non ſur ce qu'on eſt ſoupçonné mal à propos de penſer ou d'avoir voulu dire :* cependant, pour juſtifier l'accuſation de *Socinianiſme* que vous intentez aux Théologiens de Geneve, vous déclarez les avoir jugés *d'après des Ouvrages, d'après des converſations publiques, où ils ne vous ont pas paru prendre beaucoup d'intérêt à la Trinité ni à l'Enfer, enfin d'après l'opinion de leurs Concitoyens & des autres Egliſes Réformées.* Or je vous

(c) Mêl. Tome IV, page 318.
(d) Idem, Tome IV, page 356.

vous demande, Monſieur, ſi, en bonne Philoſophie & dans une matiere auſſi grave, il eſt permis d'aſſeoir un jugement ſur de ſimples *probabilités*; & ſi, en bon Logicien, vous pouvez traiter de *Sociniens* les Paſteurs de Geneve, ſur des Ecrits & des converſations où ils ne vous *paroiſſent pas* prendre beaucoup d'intérêt à la *Trinité*, &c. Cette *apparence*, qui peut-être n'en eſt pas une, ſuffit-elle pour accuſer une Société d'hommes reſpectables? Un fait de cette nature peut-il être avancé ſans preuves, ſans une parfaite certitude morale? Vous-même ne prétendez-vous pas, qu'un homme *ne doit pas être jugé ſur ce qu'il eſt ſoupçonné de penſer ou d'avoir voulu dire*? Pourquoi donc jugez-vous ces mêmes Paſteurs, (*e*) *en leur attribuant des ſentimens qu'ils proteſtent ne pas avoir, en donnant à leurs paroles des interprétations forcées, en tirant de leurs principes des conſéquences odieuſes & fauſſes qu'ils déſavouent*? Pourquoi les jugez-vous ſur la ſimple opinion de quelques-uns de leurs concitoyens? Pourquoi enfin renouvellez-vous ces accuſations, lors même que ces Théologiens les ont re-

(*e*) Mél. Tom. II. pag. 324.

repoussées par un Acte authentique? Que penseriez-vous enfin d'un Auteur qui vous accuseroit de *Matérialisme*; & qui, pour prouver ce qu'il avance, diroit qu'il vous a jugé d'après vos Ouvrages & d'après des conversations publiques, où vous ne lui avez pas paru prendre beaucoup d'intérêt à la *spiritualité* de l'Ame, enfin d'après l'opinion de vos *concitoyens* & de la *Sorbonne* même; que ces sentimens sont d'ailleurs une suite nécessaire de votre Philosophie; & que, si vous ne jugez pas à propos de les adopter ou de les avouer aujourd'hui, la *Logique* que l'on vous connoît doit naturellement vous y conduire, ou vous laisser à moitié chemin? Vous êtes trop bon Catholique pour ne pas regarder cette accusation comme très-grave, & trop bon Logicien pour ne pas sentir qu'elle ressemble exactement à l'imputation que vous avez faite aux Théologiens de Geneve. Avouez donc, Monsieur, que vous avez péché vous-même contre les regles de Critique que vous avez établies; avouez que votre jugement a été trop précipité; avouez enfin que, quand même un Théologien de Geneve nous auroit donné dans ses

Ecrits

Ecrits l'occaſion la plus forte pour le ſoupçonner de Socinianiſme, vous ne ſeriez pas plus en droit d'imputer ce ſentiment à tout le corps des Paſteurs, que ne feroit ce même corps à ſoutenir que la doctrine des *Eſcobars* & des *Buſembaums* eſt celle de l'Egliſe Catholique.

Mais il ne me convient pas de prendre ici la défenſe de Meſſieurs de Geneve; vos Ouvrages parviendront jusqu'à eux, & ils ſauront y répondre s'ils le jugent à propos. Ce qui m'intéreſſe plus particuliérement, & la ſeule choſe qui m'a mis la plume à la main, c'eſt le procès que vous intentez à *la Religion Proteſtante en général*, en aſſurant *que la Logique que vous connoiſſez à ſes Miniſtres les conduit naturellement au Socinianiſme.* Il eſt vrai qu'en nous faiſant une imputation ſi gratuite, vous ne prétendez pas nous faire une injure: &, ſi je compare l'éloge que vous faites ailleurs de notre Philoſophie (*f*) avec l'aſſurance que vous donnez à vos lecteurs, (*g*) *que, quand même nous ne ſerions pas Sociniens, il faudroit que nous le devinſſions pour l'honneur de notre Philoſophie;* je ſuis prêt à concevoir

(*f*) Tome II. p. 460.
(*g*) Tome IV. p. 276.

voir des soupçons à votre égard, que je crains qu'un examen réfléchi ne fasse naître chez tout lecteur. Mais quand même vous croiriez nous honorer en nous accusant, je ne m'en tiendrois pas moins obligé à vous désabuser sur un article des plus essentiels de notre Religion.

Pour cet effet, je ne me contenterai pas de vous rappeller notre Confession de Foi; vous la traiteriez peut-être comme celle de Messieurs de Geneve. Par la même raison, je ne vous dirai pas non plus qu'en comprenant parmi nos Livres Symboliques, non seulement le Symbole attribué aux Apôtres, mais encore ceux de Nicée & de St. Athanase, nos sentimens *sur la Trinité* en général, & *sur la Divinité de Jésus-Christ* en particulier, doivent être à l'abri de tout reproche. Mais je vous prierai de considérer que cette même Philosophie & cette Logique que vous nous connoissez, & dont vous faites l'éloge, au-lieu de nous éloigner de ces Dogmes si précieux & si consolans, ne font que nous y confirmer.

Newton, Leibnitz & Wolff sont, comme vous savez, nos Maîtres en Philosophie; nous nous appliquons à profiter de

de leurs lumieres ; & nous nous faisons une gloire de marcher sur leurs traces, sans cependant nous croire obligés d'adopter servilement tous leurs principes. En agissant ainsi, nous tâchons, autant qu'il nous est possible, de faire des progrès dans la connoissance de la Nature. Plus nous avançons dans cette connoissance, & plus nous sommes frappés des qualités adorables de l'Auteur de notre existence. Ce sentiment intime nous engage à nous humilier devant lui ; à reconnoître que cet Etre Supréme demeure dans une lumiere inaccessible pour nous ; & que l'homme qui, conduit par ses propres lumieres, prétend nous donner une définition exacte de cet Etre Suprême, des qualités qui lui sont propres, de ce qui est possible en Dieu, & de ce qui y est impossible, mérite autant le titre d'*insensé*, que celui *qui dit dans son cœur, il n'y a point de Dieu* (*b*). Mais, si nous désespérons de parvenir, par nos propres lumieres, à une connoissance parfaite de notre Créateur, nous bénissons la bonté divine qui s'est manifestée à nous dans sa Parole. Vous faites profession de reconnoître la divinité de la Révé-

(*b*) Ps. XIV. 1.

Révélation : ainsi je me dispense de vous rappeller ici les preuves qui nous déterminent à la recevoir avec soumission ; & je me contenterai de vous indiquer en peu de mots notre maniere de raisonner, en conséquence de la persuasion où nous sommes, à l'égard des Dogmes qu'elle nous enseigne, & sur-tout à l'égard de la *Divinité* de notre Sauveur.

Nous croyons qu'un fait peut être véritable, quoique nous ne comprenions pas la maniere dont il est arrivé : &, pour nous persuader de son existence, il nous suffit que des témoins irréprochables nous en assurent. Ceux qui pensent autrement, nous les comparons à des hommes qui refuseroient de croire que le feu brûle, parce qu'on ne sauroit leur donner une notion exacte de la nature du feu ; qui nieroient l'existence de la Boussole, parce que nous ne saurions leur rendre une raison suffisante de l'action de l'Aimant ; qui contesteroient que César eût vécu, parce qu'on ne sauroit le prouver par une démonstration géométrique.

Ce principe une fois posé, il nous suffit d'être convaincus de la divinité de la Révélation en général, pour recevoir avec respect & avec soumission toutes les Véri-

Vérités qu'elle nous annonce, quoiqu'elles soient au-dessus de la portée de notre intelligence, quoique nous ne puissions pas les comprendre. Nous redoublons de respect & de soumission, lorsque l'Etre Suprême parle de lui-même, de sa nature, de ses qualités & de ses attributs; puisque nous savons qu'un Dieu, *à tous égards* compréhensible aux hommes, cesseroit par cela même d'être Dieu, & ne pourroit mériter nos hommages. Ceux qui pensent autrement, à notre avis, ressemblent à la Mouche de la Fable, qui, grimpant le long d'un magnifique bâtiment, prouve que l'Architecte qui l'a construit étoit un ignorant, par les chemins rabotteux qu'elle rencontre dans la sculpture des colonnades.

Il nous suffit par conséquent de voir que les Prophetes, les Evangélistes & les Apôtres s'accordent pour donner à Jésus-Christ le nom, les attributs & les prérogatives de la Divinité, pour nous déterminer à l'adorer comme vrai Dieu, & à reconnoître avec l'Apôtre (*i*) qu'*il est juste qu'au nom de Jésus-Christ tout genou se ploie dans les Cieux & sur la Terre*. Ceux qui, à cet égard, ne sont pas de notre sen-

(*i*) Phil. III. 10.

ſentiment, quoique d'ailleurs ils admettent la divinité des Ecritures, nous les regardons comme de mauvais Logiciens, qui accordent les prémiſſes, & qui nient la concluſion.

Voilà, Monſieur, notre maniere de raiſonner, & notre Logique. *Elle ne nous laiſſe pas à moitié chemin*, comme vous voyez. Blâmez-la, ſi vous le jugez à propos; mais croyez du moins que c'eſt ainſi que nous penſons, que c'eſt ainſi que nous inſtruiſons les peuples, & que nous cherchons à leur faire part des mêmes conſolations dont nous ſommes pénétrés, & qui réſultent du dogme de *la divinité du Verbe incarné*. Si, mal informé de nos ſentimens, vous nous avez fait tort dans l'eſprit d'un Public ſouvent mal inſtruit, tâchez, je vous en conjure, de le réparer en nous rendant plus de juſtice. Les Proteſtans ſont déjà trop injuſtement noircis dans l'eſprit d'un peuple ignorant: Que deviendroient-ils, ſi les Hommes de génie & les Philoſophes ſe joignoient à l'Apologiſte de la St. Barthélemy pour les opprimer?

J'ai l'honneur d'être, &c.

Fin du Tome Second.

T A-

TABLE

De ce qui est contenu dans ce second Volume.

REFLEXIONS *sur les Eloges Académiques*, page 1
Eloge historique de Mr. Jean Bernoulli, 13
Eloge de Mr. l'Abbé Terrasson, 68
Eloge de Mr. le Président de Montesquieu, 84
Analyse de l'Esprit des Loix, pour servir de suite à l'Eloge de Mr. de Montesquieu, 135
Eloge de Mr. l'Abbé Mallet, 155
Eloge de Mr. du Marsais, 167
Mémoires & Réflexions sur Christine, Reine de Suede, 227
Discours de Mr. d'Alembert à l'Académie Françoise, 299
Réflexions sur l'Elocution Oratoire, & sur le Style en général, 313
Description abrégée du Gouvernement de Geneve, 355

Extrait